*L'Agriculture est la grande source de richesse du Canada : :*

# La Patrie

*( Le Cultivateur )*

*Edition Hebdomadaire*

40me ANNEE—No 9 MONTREAL, JEUDI 11 JANVIER 1912

# CINQ MORTS ET PLUS D'UNE DOUZAINE DE BLESSES DANS UN TERRIBLE ACCIDENT DE CHEMIN DE FER SUR LE C.P.R. A ST-VINCENT DE PAUL

9 janvier 1912

**A deux heures et treize minutes, hier après-midi, le train du Pacifique Canadien venant de Québec a télescopé le train qui arrivait de Montréal, à deux arpents de la gare de St-Vincent de Paul. Quatre hommes ont été tués sur le coup et douze autres ont été blessés, dont l'un est mort la nuit dernière à l'hôpital.**

**Le train de Montréal venait d'arriver à St-Vincent de Paul, où il rencontre tous les jours le train de Québec. Le froid avait gelé les rails et au lieu de stopper devant la gare, le train ne s'arrêta qu'à une couple d'arpents plus loin. Le train de Québec arrivait à ce moment sur la même voie et ses freins n'obéirent pas assez tôt pour empêcher les deux locomotives qui le traînaient de télescoper la locomotive du train de Montréal.**

**Le choc fut si terrible qu'on crut que tous les wagons allaient être brisés. Les voyageurs furent renversés sur leurs sièges et quelques-uns d'entre eux furent blessés grièvement, quatre furent tués presque instantanément.**

**La présence de Sa Grandeur Mgr Roy, Evêque Auxiliaire de Québec, et de plusieurs prêtres empêcha la panique qui éclata dans tous les wagons de causer d'autres fatalités.**

**La nouvelle se répandit à Montréal, une demi-heure plus tard, qu'une catastrophe venait de se produire et que vingt-cinq voyageurs étaient morts. Plus tard, on apprit que l'accident, malgré toute son horreur, n'avait pas été si épouvantable qu'on le disait.**

**Toute la population de St-Vincent de Paul se porta sur le théâtre de la catastrophe et secourut les blessés et les voyageurs, que les cris des victimes avaient affolés.**

**On ne put rassurer tous les voyageurs et quelques-uns, dans leur affolement, sortirent par les fenêtres des wagons et s'infligèrent de douloureuses blessures.**

**A quatre heures et demie, un train de secours arrivait de Montréal et les blessés et les morts étaient ramenés en ville. Des médecins de la compagnie du C.P.R. prodiguèrent aux blessés leurs meilleurs soins. Les quatre malheureuses victimes furent envoyées à la morgue et les blessés aux hôpitaux. L'un d'eux, qui avait eu une jambe coupée au genou, a succombé à ses blessures la nuit dernière à l'hôpital Notre-Dame.**

**Les voyageurs qui s'en sont tirés sans une égratignure ont continué, sauf une centaine, leur route vers Québec et Montréal, sous le coup de la plus vive émotion.**

**A six heures, une centaine d'hommes ont commencé le déblaiement de la voie et, ce soir, il n'y aura plus à St-Vincent de Paul la moindre trace de cette catastrophe.**

## PRECIS DE LA CATASTROPHE

9 janvier 1912

A 2 13 hrs, hier après-m'di, le train de Québec a té e copé le train de Montréal, à deux arpen s de la gare de S Vincent-de- aul.

—o—

inq person es ont été tuées et plus d'une douzaine blessées.

—o—

A 4.30 hrs, les morts t les blessés ont été ran portés en ville et le voyageurs sauf une centaine, ont continué leur route.

—:—

A 6 hrs, hier soir, cent hommes ont commencé le deblaiement de la voie.

—o—

LA CAUSE: Les freins des deux trains n'ont pas obéi a sez tôt pour empêch r le rain arrivant de télescoper celui qui venait de stopper.

### *La déclaration du mécanicien du train télescopé*

Isidore Sergery, le mécanicien du train venant de Montréal qui a été télescopé, a déclaré au représentant de la PATRIE:

—Je venais de stopper mon train quand j'aperçus le train de Québec qui arrivait à une vitesse extraordinaire. Je fus surpris de ne pas voir les freins obéir et je réalisai tout de suite le danger. J'eus le temps de crier à mon chauffeur, Jules Richard, et de sauter avec lui. Nous nous blessâmes un peu en tombant, mais pas grièvement. Depuis vingt-trois ans que je suis à l'emploi de la compagnie du C. P. R., je n'ai jamais vu un pareil accident et il ne s'en est jamais produit.

### *Récit émouvant de l'abbé Genest curé de Brockton*

En entrant dans le wagon de première qui précédait celui où se trouvait Mgr Roy, un des wagons qui furent si violemment secoués, notre représentant vit, debout, dans un état de surexcitation extraordinaire, M. l'abbé Genest, curé de Brockton, Mass.

Aidé de M. l'abbé Fucy, son vicaire, et M. J.-I. Vallée, ingénieur civil, son neveu, l'abbé Genest préparait ses malles pour les transporter dans le train de secours.

M. l'abbé Fucy nous apprit que M. le curé de Brockton se rendait à Québec pour assister aux funérailles de sa vieille mère, qui ont eu lieu ce matin.

Notre représentant s'approcha de M. l'abbé Genest qui nous fit le récit émouvant de la catastrophe.

—Je me rendais à Québec pour assister aux funérailles de ma vieille mère, nous dit-il. Je ne m'attendais pas à une catastrophe comme celle-là, après le triste événement qui m'amène à Québec. J'étais assis dans le premier des wagons de première quand la catastrophe s'est produite. Le choc a été si violent que j'ai cru que nous allions être tous écrasés. Les cris des blessés, les lamentations des agonisants, l'effroi des voyageurs, tout cela m'a bouleversé... Ah ! c'est effroyable !

Et le saint abbé fondit en larmes.

### *Sir Rodolphe et Lady Forget étaient en route pour Québec*

Parmi les voyageurs du wagon-salon le représentant de la PATRIE a rencontré Sir Rodolphe Forget et lady Forget, le baron Pichon, et l'ingénieur en chef des chemins de fer de Sir Rodolphe.

Au moment où la catastrophe s'est produite, Lady Forget était assise dans le wagon-salon et Sir Rodolphe était dans la salle à manger du wagon. Le choc fut si violent que Lady Forget fut renversée. Sir Rodolphe vit un malheureux tomber entre deux wagons. Mgr. Roy donna l'absolution au blessé, qui était sous les roues d'un des wagons.

Lady Forget en entendant les cris des blessés, vola à leur secours. Elle avait dans son sac de voyage une petite pharmacie et prodigua ses soins à quelques-uns des malheureux qui venaient d'être blessés.

Sir Rodolphe, Lady Forget et le baron Pichon rentrèrent à Montréal en tramway électrique.

### *Le député-shérif de Québec n'est pas blessé non plus*

M. C.-E. Bégin, député-shérif de Québec, était au nombre des voyageurs du train de Québec qui a été télescopé.

Le représentant de la PATRIE a eu avec M. Bégin un moment d'entretien. Il nous a fait le récit de la catastrophe.

—Nous avons cru, nous a-t-il dit, qu'il ne s'agissait que d'un léger accident, car le choc n'a pas été très violent dans notre wagon. Les cris des blessés nous ont peu après fait comprendre qu'une catastrophe venait de se produire

"Dans notre wagon, la présence de Mgr Roy a rassuré les voyageurs et pas un d'entre nous n'a été blessé, si ce n'est le jeune Boulet, qui n'était pas dans le wagon à ce mo-



EDMOND RIOPEL, le seul montréalais qui a perdu la vie dans l'accident



M. ALFRED BOUCHARD, blessé dans la collision

ment mais qui se trouvait sur la plateforme. J'ai admiré, nous dit M. Bégin avec quel empressement la population de St-Vincent de Paul s'est portée à notre secours.

M. Bégin est retourné à Québec sur le train de secours.

### *Des nouveaux mariés étaient au nombre des voyageurs*

M. et Madame Emile Bouchard garderont longtemps le souvenir de leur voyage de noces.

En visitant les wagons de première, le représentant de la PATRIE remarqua un couple de nouveaux mariés. C'est la cravate blanche du mari qui attira l'attention de notre représentant.

toyens de St-Vincent de Paul et leur en ont témoigné leur reconnaissance.

### *Le chef de gare donne sa version pour la "Patrie"*

Le chef de gare de St-Vincent-de-Paul, M. Paul Emile Fournier, a bien voulu accorder une interview à notre représentant hier soir. M. Fournier était à son poste lorsque nous l'avons interrogé et il était encore sous le coup de la plus vive émotion.

Disons tout de suite qu'il n'est aucunement question de faire peser la responsabilité de cet accident sur M. Fournier qui a fait tout son devoir et dont le dévouement pour les blessés a fait l'admiration des voyageurs.

M. Fournier déclara à notre représentant que le train de Montréal en route pour Québec était arrêté lorsque la catastrophe s'est produite. Le train venant de Québec marchait encore et c'est lui qui a télescopé l'autre.

—C'est une catastrophe épouvantable et il sera bien difficile d'établir la responsabilité.

### *L'arrivée à la gare du Mile End*

Il n'était pas encore cinq heures, hier après-midi, qu'il y avait déjà foule à la gare du Mile-End, attendant l'arrivée du train ramenant les blessés. Il y avait quelques parents, quelques amis et beaucoup de curieux. Comme le train devait entrer en gare à 4.45 hrs., et qu'il n'arrivait pas, la foule augmentait. Tellement, qu'on dût faire venir des hommes de police en grand nombre. Les constables des postes Nos 2 et 5 formèrent bientôt une haie qui sut contenir la foule. Les curieux furent désappointés, car on ne débarqua qu'un seul blessé à la gare du Mile-End. Il y avait là cependant un grand nombre d'ambulances. L'hôpital Victoria seul en avait sept. Lorsqu'arriva le train portant les blessés il y eut une bousculade, mais on ne put passer; les constables restèrent solides au poste.

Dans le train, un représentant de la PATRIE a vu M. Léo. David qui était dans le wagon même où tant de personnes furent blessées. M. David est d'Ogdensburg, N.-Y., mais il était venu passer les fêtes chez des parents. Il revenait de Trois-Rivières. Il était assis dans le quatrième siège du char fumoir, lorsqu'arriva la collision. Cela s'est fait en une seconde. Les sièges se sont trouvés poussés comme on pousse un ressort ou un accordéon, et ceux qui étaient sur ces sièges furent écrasés comme dans un pressoir. Un pauvre voyageur qui fumait tranquillement, fut pris de telle façon sur son siège qu'il avait la tête comme dans un étau, ne pouvant se servir ni de ses bras, ni de ses jambes. Il criait: "Prenez donc une hache et sortez-moi d'ici." Le malheureux suffoquait. Alors M. David, aidé de M. Jules Beaulieu, saisit une hache et un marteau de forgeron et défoncèrent un côté du char, faisant un trou par où ils retirèrent le malheureux. Celui-ci perdit aussitôt connaissance, et fut transporté dans un wagon qu'on avait transformé en salle d'hôpital.

### *L'arrivée du train de secours à la gare Viger*

La nouvelle de la catastrophe s'était rapidement répandue en ville, et une foule considérable s'était rendue, dès les 4 heures à la gare Viger pour attendre le retour du train de secours.

Toute cette foule est anxieuse d'avoir des nouvelles précises, de voir les morts et les blessés, qui sont peut-être un parent ou un ami pour beaucoup. Les nouvelles les plus contradictoires circulent, et c'est à qui pourra tâcher d'obtenir un renseignement, de la part des voyageurs qui ont échappé à la mort, et qui se sont rendus en ville en prenant les tramways au Mile-End.

Les lignes télégraphiques et téléphoniques sont tellement surchargées, qu'il est difficile d'obtenir des renseignements précis, et de savoir l'heure exacte de l'arrivée du train. Aussi l'attente est longue, et a quelque chose de lugubre et d'énervant, que viennent augmenter la tombée de la nuit, et la brise glaciale qui soufflait hier soir. Chaque hôpital de la ville a envoyé plusieurs voitures d'ambulance, aussi les commentaires sur le nombre des victimes vont leur train.

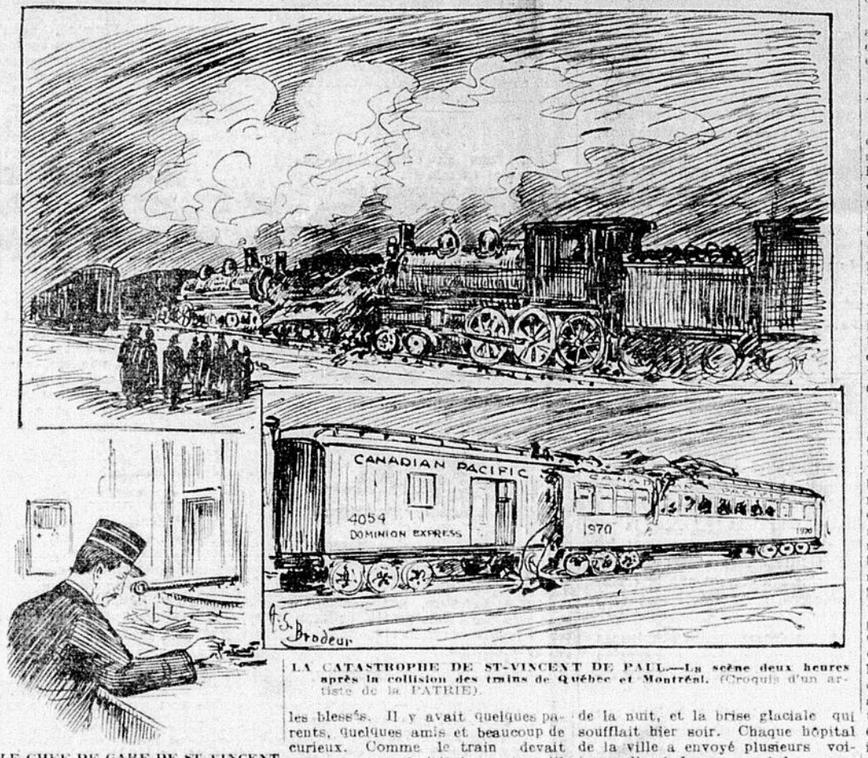
Le sous-chef de police Hébert et le lieutenant Savard dirigent le service d'ordre, et dès les 4.30 heures, sont seuls admis à l'intérieur de la gare Viger, les médecins, les ambulanciers, les journalistes et quelques parents des passagers du train. Parmi eux, se trouve l'hon. R. Lemieux, qui attend sa femme venant de Québec, l'hon. Desjardins dont les 5 enfants sont à bord du même train, etc., etc.

Un peu après 6 heures, on apprit que le train de secours était arrivé au Mile-End. Un seul des blessés, le conducteur Fréchette, fut remis entre les mains des ambulanciers, et transporté à l'hôpital Général.

Enfin, à 7.20 heures, le train qui amenait morts et blessés, arriva à la station Viger. Le funèbre convoi ne comprend pas moins de 9 chars remorqués par 2 lourdes locomotives.

Aussitôt la foule se presse autour des quatre wagons convertis en ambulance, et que l'on détache du train, pour les mettre sur une voie de garage, afin de faciliter l'enlèvement des corps et le transport des blessés. La police a de la peine à contenir la foule énorme, qui veut voir, qui veut savoir quelque chose.

Ce ne sont que des appels, des embrassades, des interrogations aux nombreux médecins ainsi qu'aux voyageurs, ou brancardiers volontaires, qui se sont embarqués à St-Vincent de Paul. Puis rapidement les morts, qui sont au nombre de quatre, sont emmenés à la morgue, tandis que des scènes de désolation ou de joie suivent la sortie de chaque blessé. Ils sont, heureusement, moins nombreux que les premières nouvelles l'annonçaient, et huit sont transportés immédiatement à l'hôpital Notre-Dame, un autre à l'hôpital Victoria, d'autres se rendent directement chez eux. Lentement la foule se retire, émue de ce spectacle et de ce défilé lugubre, qui formait un tableau saisissant, tandis que ceux qui ont reconnu un




LA CATASTROPHE DE ST-VINCENT DE PAUL.—La scène deux heures après la collision des trains de Québec et Montréal. (Croquis d'un artiste de la PATRIE).



LE CHEF DE GARE DE ST-VINCENT DE PAUL, M. Paul Emile Fournier, qui a donné sa version à la PATRIE (Croquis de l'artiste de la PATRIE)



M. JOSEPH PAQUETTE, de Montréal, qui venait de Deschambault, l'un des blessés.



M. RODOLPHE ESDRAS BENOIT, l'un des blessés, dans la collision à Saint-Vincent de Paul.

parent ou un ami se portent aux hôpitaux.

### *La nouvelle à Québec*

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 9.— Comme il arrive souvent en pareil cas les premiers rapports de la catastrophe de St-Vincent-de-Paul qui nous sont parvenus étaient fort exagérés. On parlait de trente morts et d'autant de blessés. Les bureaux du télégraphe et ceux du Pacifique furent assaillis par les parents des voyageurs des trains en question, mais les nouvelles exactes tardaient à arriver. C'est que le télégraphe, à St-Vince-de-Paul, ne pouvait suffire à transmettre tous les messages de la compagnie en vue d'effectuer rapidement un service de sauvetage.

Enfin, vers neuf heures, on put apprendre ici que le résultat de la collision n'était pas aussi grave qu'on l'avait dit tout d'abord.

### *A l'Hôpital Notre-Dame*

Quelques minutes après l'arrivée du train, nous pénétrons dans les salles de l'hôpital Notre-Dame, où le docteur Mercier, chirurgien en chef, assisté de plusieurs de ses collègues et de quelques internes, procède au pansement des blessés, cependant que les visites de parents et d'amis, se font de plus en plus nombreuses. Nous rencontrons le Dr Michaud, de l'Avenue Mont-Royal, qui vient de voir son cousin, M. Sévère Comtois, de St-Barthélemy, qui avait eu le tibia de la jambe gauche fracturé. Le docteur Mercier a immédiatement réduit la fracture, et l'état du blessé est aussi satisfaisant que possible.

M. Didier Dufresne, de Trois-Rivières, âgé de 33 ans et célibataire, est celui dont l'état est le plus critique, lors de son arrivée à l'hôpital. L'infortuné a eu les deux jambes horriblement broyées. Le chirurgien de l'hôpital a réduit les deux fractures, mais en raison de son état, le blessé, qui avait également subi de rudes chocs nerveux, fut administré et, ce matin, à 4 heures 1-2, Dufresne succombait à ses horribles blessures. Ernest Cloutier, âgé de 60 ans, frère de Monseigneur Cloutier, de Trois-Rivières, qui avait eu le pied droit broyé, a été amputé. Le fils du docteur Boulet de Québec, le jeune Alfred, âgé de 15 ans, qui venait en promenade à Montréal, a reçu des contusions très graves à l'abdomen, et son état inspirait, hier soir, de vives inquiétudes.

Puis nous pouvons voir successivement, M. Eugène Lanouette, 48 ans, employé au Mont St-Louis, qui a une entorse et a eu les ligaments internes des genoux arrachés; Joseph Laverdure, de Hull, 33 ans, Eugène Bédard, de St-Basile, comté de Portneuf, 22 ans, et André Caron, explorateur, de Québec, 56 ans, qui souffrent tous les trois de contusions générales, mais dont l'état était aussi satisfaisant que possible.

### *Au Victoria*

James Hamilton, mécanicien de locomotive, n'est âgé que de 23 ans. Il habite à 2554 rue Hutchison, Outremont. Il a eu les deux jambes broyées et souffre de blessures internes de la plus haute gravité. Il a été transporté à l'hôpital Royal Victoria.

## ERNEST CLOUTIER EST ADMINISTRE

Ernest Cloutier, de Saint-Tite de Champlain, une des victimes de la catastrophe, a reçu les derniers sacrements, ce midi. Son état est considéré comme critique.

## L'ETAT DES VICTIMES S'AMELIORE

A la dernière heure, on nous apprend aux hôpitaux que l'état des blessés de la collision d'hier est satisfaisant. Fréchette et Hamilton, entre autres, prennent un mieux sensible.

## LES VICTIMES

### LES MORTS

Arthur Desharnais, serrefrein, 40 ans, Québec.

G. Thibaudeau, 22 ans, commis, Lotbinière.

Elzéar Bédard, journalier, 45 ans, Maskinongé.

Edmond Riopel, couvreur, 58 ans, 134 Dufferin, Montréal.

Didier Dufresne, Trois-Rivières, 33 ans, deux jambes broyées, décédé ce matin à l'hôpital Notre-Dame.

### LES BLESSES

A L'HOPITAL NOTRE-DAME

André Caron, 56 ans, de Québec, contusions générales : état satisfaisant.

Sévère Comtois, 58 ans, de St-Barthélémy, fracture de la jambe gauche. Etat satisfaisant.

Ernest Cloutier, de St-Tite de Champlain, 60 ans, pied droit broyé, amputé immédiatement.

Eug. Lanouette, 48 ans, employé au Mont Saint-Louis, entorse, arrachement des tissus aux genoux, contusions générales, état satisfaisant.

Albert Boulet, 15 ans, fils du Dr Boulet, de Québec, contusions générales, lésions internes graves ; état critique.

Eugène Bédard, de St-Basile, comté de Portneuf, 22 ans, plaies à la tête, contusions générales, état satisfaisant.

Joseph Laverdure, 155 rue du Lac, Hull, 33 ans, contusions générales, état satisfaisant.

### A L'HOPITAL GENERAL

M. Fréchette, 43 ans, conducteur du train de Québec, 114 troisième Avenue, Québec, gravement blessé: une jambe amputée, l'autre jambe broyée, blessures à la tête, état critique.

### A L'HOPITAL ROYAL VICTORIA

Le mécanicien James Hamilton, du train de Québec, 2554 Hutchison, Outremont, fracture des jambes et contusions internes sérieuses.

### AUTRES BLESSES

Charles Gareau, Collège de L'Assomption, blessures à une jambe.

Alphonse Rousseau, conducteur du train venant de Montréal, blessé légèrement à une jambe.

Alfred Bouchard, entrepreneur, 1565 Chabot, contusions à la poitrine.

R.-E. Benoit, 23 ans, serrefrein, de Deschambault, contusions générales.

Joseph Gariépy, 20 ans, de Montréal : contusions générales.

Joseph Paquette, 24 ans, de Montréal: contusions diverses.

### *Interview avec Mgr Roy*

Sa Grandeur Mgr Roy, évêque auxiliaire de Québec, occupait un wagon de première classe. Nous devons dire qu'à l'instant où se produisait l'accident, ce fut l'un des rares voyageurs qui conserva tout son sang-froid et qui, alors que l'effroi et la panique s'emparaient de tous, eût assez de maîtrise et de force pour diriger le service préliminaire et rapide organisé pour secourir les malheureux écrasés sous les débris des wagons de seconde. "Dans le wagon où je me trouvais, — nous a dit Sa Grandeur en interview, — la secousse ne fut pas assez grande pour causer quelque catastrophe, comme cela est arrivé dans les wagons qui nous précédaient... Je suis sorti de mon wagon, et quoique je n'eût pas encore ressaisi tout mon esprit, je constatai avec effroi que plusieurs de mes malheureux compagnons de voyage n'en avaient plus que pour quelques instants à vivre. Pendant que les uns couraient au presbytère chercher les prêtres et les médecins, j'absolvais les mourants, je faisais tout ce qu'en l'occurrence mes forces pouvaient me permettre. La scène était terrifiante. Les blessés qu'on sortait des wagons faisaient pitié dans leurs gestes éplorés, leur mine épouvantable... J'essayais de les consoler, de concert avec les dévoués prêtres de St-Vincent de Paul... J'ai vu un voyageur, M. Cloutier, de St-Tite, dans un état lamentable. Celui-là conduisait sa jeune fille à Montréal, où elle devait entrer dans un noviciat ... Je ne connais pas la cause de l'accident, mais nous devons nous féliciter, si aujourd'hui, la plupart des voyageurs, nous en sommes indemnes..."

Mgr Roy n'a pas tari d'éloges sur la conduite des prêtres de St-Vincent de Paul, de ceux qui se trouvaient à bord et des médecins du village, dont le service soit dans le domaine spirituel, soit dans le domaine temporel, fut si rapide et si magnifique de dévouement. Jusqu'au départ du train, dépêché de Montréal, pour transporter les blessés, Sa Grandeur n'a cessé de courir à l'un ou à l'autre pour les consoler, les bénir, les encourager et longtemps après le départ de ce train, Monseigneur s'efforça de calmer ceux qui restaient et qui étaient dans une surexcitation peu ordinaire.

## L'ENQUETE DU CORONER

Le coroner a ouvert une enquête, ce matin, au sujet de la mort des victimes de l'accident du C.P.R.

Les docteurs Dugas et McTaggart ont d'abord expliqué la nature des blessures qui ont causé la mort des victimes.

Napoléon St-Père, Edmond Riopel, fils d'une victime, et Eugène Roy ont été les témoins suivants; ils n'ont pu trouver une explication plausible de l'accident.

ODULE CASTONGUAY

prépos au baggage dit que les trains de Québec à Montréal avaient l'habitude de stopper sur la voie d'évitement à St-Vincent de Paul.

FRANCIS PAQUET

serrefrein, dit que les freins n'ont pas fonctionné sur l'autre train et que c'est là la vraie cause de la collision; de plus le vent poussait la fumée sur les wagons et il était très difficile de voir au-devant.

LE MECANICIEN PAQUETTE

de la locomotive No 711, du train venant de Québec, déclare que le vent poussait la fumée sur les hublots et ne lui permettait pas de voir de l'avant. Quand il vit qu'il approchait de la gare de St-Vincent il appliqua les freins à air et le frein de sûreté, mais comme le train ne stoppait pas, il dut se précipiter à bas, pour ne pas être écrasé. Il ne saurait donner de détails sur la manœuvre du mécanicien Hamilton qui conduisait la locomotive d'avant.

M. JOSEPH ALBERT BEAUDRY

assistant du conducteur Fréchette explique que le train était en retard et qu'il n'a pas entendu le conducteur-chef recommander au mécanicien de laire plus de vitesse.

LE MECANICIEN ISIDORE SARGERY

de la locomotive No 910, service de Montréal à Québec, dit que lorsqu'il a vu le train de Québec filant à trop grande vitesse, en face de la gare, il a eu le temps de se jeter à bas de sa locomotive. Il ne sait comment expliquer l'accident.

LAUREA LAMONTAGNE

chauffeur de la locomotive 711, est appelé en témoignage, mais ses explications n'apportent aucune lumière à la cause.

Sur ce, le coroner ajourne la séance à mardi prochain afin d'avoir le témoignage du mécanicien Hamilton, qui est en ce moment à l'hôpital.

## La cause de l'accident

**Le représentant de la PATRIE a interviewé les autorités du Pacifique Canadien, qui refusent de faire aujourd'hui une déclaration officielle sur la cause de l'accident.**

**Dès que le transport immédiat des morts et des blessés fut assuré, les officiers de la compagnie firent une enquête sommaire pour découvrir la cause principale de la catastrophe.**

**Il est admis que personne ne peut être tenu responsable de cet accident. Ce sont les freins du train venant de Québec qui n'ont pas obéi assez tôt pour empêcher la collision.**

**Après l'enquête du coroner, la compagnie fera elle-même une enquête officielle et on espère que la cause véritable de cette catastrophe sera découverte.**

## LES SAUVETEURS

M. l'abbé Kavanagh.
M. l'abbé Arel.
M. l'abbé Labelle.
M. l'abbé Beauchamp.
Le Dr Clermont.
Le Dr Pominville.
Le Dr Beaudoin.
Le chef de gare Fournier.
M. Paul Blondin.
M. Ulfic Gagnon.
M. Cyrille Bisson.
Le maire Auclair.
Le conseiller Hamel.
M. A. Charbonneau.
M. Alph. Chartrand.
M. Emmanuel Auclair.
M. Avila Chartrand.
M. Hercule Auclair.

## La Banque de Saint-Hyacinthe

### Mille millions en jeu

Depuis que la PATRIE a fait la lumière sur la liquidation de la banque de Saint-Hyacinthe, cette affaire d'ordre financier est devenue une question d'intérêt public.

Nos banques, régies par une loi spéciale, jouissant de privilèges considérables, autorisées tacitement à recevoir les épargnes du peuple et à les employer sans aucune garantie ne sauraient être considérées comme des institutions privées. Les opérations plus ou moins nettes qu'un particulier peut se permettre ne sauraient être tolérées de la part d'une banque en activité ou en liquidation.

Ce que la PATRIE défend dans la campagne qu'elle conduit contre la liquidation de la banque de Saint-Hyacinthe, c'est non seulement les fameux 15 p.c. du montant des dépôts que les actionnaires désiraient ne pas payer aux déposants et qui représentent une somme de $125,000, mais c'est surtout les mille millions de piastres de dépôts faits dans les banques et dont plus de la moitié figurent aux comptes d'épargne.

La liquidation de la banque de Saint-Hyacinthe a été faite contre les déposants, avec leur argent, au lieu d'avoir été menée pour eux et avec l'argent des actionnaires.

Il faut qu'on sache pourquoi. Tous les déposants sont intéressés à l'enquête que les autorités ne peuvent refuser et que la PATRIE a demandée dès le premier jour.

Le retard apporté à l'appel de la double responsabilité a eu des résultats désastreux pour les déposants ; il faut qu'on connaisse les causes de ce retard; sur quelles épaules, sur quelles consciences doit en peser la responsabilité.

Entre la demande d'appel de la double responsabilité et cet appel vingt et un mois se sont écoulés. Pourquoi ?

Pendant ces vingt et un mois, des déposants, mal renseignés ou pressés par le besoin d'argent, ont vendu leurs dépôts à cinquante pour cent de leur valeur. Les dépôts ainsi vendus s'élèveraient de un-tiers à la moitié de la totalité des dépôts ; c'est la faute de la liquidation. Il convient de savoir sur qui elle retombe et si elle est imputable à un manque d'habileté ou à des interventions intéressées.

Il serait inutile de cacher plus longtemps les rumeurs qui courent à ce sujet et auxquelles le liquidateur a donné corps, en disant le 19 décembre dernier, à l'assemblée des déposants : "qu'en pareille opération — une liquidation — ON EST TOUJOURS ENTRAVE."

C'est là une déclaration dont la gravité a frappé les intéressés qui l'ont entendue et le public qui l'a lue. Il faut en effet que des entraves puissantes aient été apportées à la liquidation pour que vingt et un mois se soient écoulés entre la demande du liquidateur et la réponse qui lui a été donnée.

Ce retard a enrichi des gens aux dépens des déposants. A la veille de la présentation d'une nouvelle loi sur les banques, il est de la plus haute importance de faire une enquête sur cette liquidation de la banque de Saint-Hyacinthe et de savoir pourquoi cette liquidation qui donnera 100 cents dans la piastre ne les donnera qu'à la fin de la liquidation, alors qu'elle aurait dû les donner au commencement, ruinant ainsi nombre de déposants au profit d'un certain nombre d'exploiteurs de miseres humaines bien renseignés sur la valeur des bilans en liquidation et connaissant mieux que les hommes de loi le maquis de la procedure.

Si les déposants qui ont vendu leurs dépôts, disons depuis juin 1910 à décembre 1911, le veulent ils pourront probablement rentrer dans la totalité de ces dépôts.

Qu'ils se réunissent, qu'ils se forment en comité et qu'ils demandent énergiquement une enquête sur les causes qui ont fait retarder de vingt et un mois l'appel de la double responsabilité. Si cette enquête établit que la liquidation a été entravée, qu'elle l'a été par des intéressés ayant profité du retard qu'ils ont su causer pour acheter des dépôts, le remboursement intégral de ces dépôts aux déposants victimes de ces manoeuvres sera assuré.

Les déposants qui n'ont pas vendu leurs dépôts peuvent également intervenir au nom du retard qu'ils ont subi et qui s'est traduit pour eux par une privation momentanée de capitaux et une perte sèche d'intérêts pendant deux ans.

Il faut une enquête. Si les autorités compétentes ne l'ordonnent pas, les déposants de la banque de Saint-Hyacinthe devraient la demander et l'Association des Banquiers, dans l'intérêt même des banques, devrait se joindre aux déposants pour que la lumière soit faite sur cette liquidation qui, pour ne toucher qu'aux intérêts de gens ne comptant pas parmi les millionnaires du pays, n'en est pas moins d'une importance capitale.

## La session provinciale

La session provinciale doit s'ouvrir dans quelques jours, et sir Lomer Gouin et ses collègues ont été exclusivement occupés, ces derniers temps, à en préparer les travaux.

Nous ignorons absolument quelle législation sera annoncée dans le prochain discours du trône. Si le ministère entend présenter quelque mesure importante, il en a jusqu'à ce jour gardé le secret. Nous avons seulement entendu parler que la politique des bons chemins, tant débattue depuis des mois dans toute la province, entrerait dans le domaine pratique, grâce à une législation hardie que proposerait le gouvernement. Il n'est pas besoin de dire que dans cette direction, l'initiative du cabinet recevra l'appui empressé de toute la population. Le procès de notre voirie rurale est fait, et il est reconnu que le peuple veut que sans plus tarder s'accomplisse en ce domaine une complète métamorphose.

Mais tout en estimant à sa valeur cette orientation nouvelle, nous espérons que le menu de la session ne comportera pas que ce seul plat: les bonnes routes.

Il y a en ce moment dans la province une impression que, depuis un bon nombre d'années, nous nous sommes trop abandonnés au seul vent d'une prospérité indépendante de nos législateurs et de nous-mêmes. Nous avons de la sorte progressé, c'est vrai ; mais nous entrevoyons que nous aurions progressé davantage si, tout en profitant des circonstances toutes fortuites, nous avions cherché encore à accélérer notre marche par un plus grand effort de nos volontés, de nos énergies, de nos initiatives.

Notre province était naguère financièrement gênée. Une longue période d'économie a ramené un tout différent équilibre, mais nous a fait perdre un temps que nous eussions profitablement employé à développer nos ressources naturelles. Ce temps peut être rattrapé, si nous nous mettons à aller plus vite. Pour cela, il ne suffirait pas, selon la formule admise, de mettre l'épaule à la roue, mais il faudrait pousser à toutes les roues à la fois ; il faudrait, tout en macadamisant de grandes routes, donner un essor nouveau à l'agriculture et à la colonisation, attirer dans notre province une immigration qui nous reste acquise, favoriser le développement de notre industrie minière, améliorer davantage notre système d'éducation, etc., etc.

—o—

Il serait relativement facile à nos députés de porter l'attention qu'il convient à toutes ces questions d'intérêt public, si leur esprit n'était trop souvent attiré et retenu ailleurs par les projets de législation dont de multiples intérêts privés inondent chaque année le parlement provincial. Cette législation secondaire a pris ici le caractère d'une calamité, tant elle est devenue une entrave au bon gouvernement. On dirait que les corporations et les particuliers sont de connivence pour paralyser en l'obstruant la machine législative. Si nos députés avaient plus d'énergie, de décision, et aussi, disons le mot, plus de dignité, ce serait bientôt fait d'épurer la longue liste des bills privés en repoussant d'emblée toutes les demandes de privilèges excessifs, et en fermant obstinément l'oreille aux sollicitations de la coulisse. Il serait aussi possible de remanier certaines lois générales de manière à les adapter aux conditions actuelles et par suite à dispenser la législature de faire des lois d'exception.

—o—

Le gouvernement jugera-t-il qu'il est temps, dès la session prochaine, de procéder à la division depuis si longtemps promise, du comté d'Hochelaga. Cette réforme est plus impérieusement requise que jamais, en vertu de la plus élémentaire équité, et en justice pour Montréal, qui n'est nullement représenté à Québec en proportion de son importance.

Tandis que l'île de Montréal a une population équivalant à plus d'un quart de la population de la province, elle n'élit que neuf députés sur 74. De sorte qu'elle a exactement la moitié de la représentation qui devrait lui être attribuée en proportion de sa population.

La métropole du Canada, qui est pour ainsi dire la source de vie de la province et qui paie aussi la plus large part des impôts, mérite plus d'égards. Parce qu'elle est inadéquatement représentée, ses droits et ses intérêts sont souvent méconnus à Québec, et — il est bon qu'on le sache — le tort fait à Montréal se répercute dans toute la province.

Le gouvernement devrait sans crainte diviser Hochelaga en cinq ou en six circonscriptions électorales.

Montréal devrait élire, au lieu de neuf, au moins quinze députés.


**Un nouveau laxatif** — le meilleur que connaisse la médecine moderne—est le principe actif qui rend les

**LAXATIFS NA-DRU-CO**

supérieurs aux remèdes ordinaires. Malgré leur efficacité effective jamais ils ne sont la cause de coliques, de purgations ou de nausées. Leur effet salutaire se maintient continuellement. C'est une des meilleures préparations de la ligne NA-DRU-CO. 25c la boîte.
Si votre pharmacien ne les a pas encore en magasin, envoyez-nous 25c et nous vous les expédierons.
National Drug and Chemical Company of Canada, Limited, Montréal. 20F


## L'Ouest et les chemins de fer

L'Ouest, le Nord-Ouest, le "Far-West" souffre d'une abondance de biens et d'une insuffisance de moyens de transport. Sa situation est pénible; elle occasionnera des pertes sérieuses et des découragements regrettables.

L'Association des cultivateurs de grains du Manitoba expose sous un jour très sombre l'état dont souffrent les fermiers. Bien que la dernière récolte ne soit pas encore battue, les chemins de fer sont impuissants à diminuer la congestion du trafic. Des millions de minots de grains sont exposés sur la terre alors que d'autres millions engrangés depuis l'hiver ne pourront être dirigés sur les marchés avant le printemps prochain. D'ici là les compagnies de prêts, les commerçants, les marchands d'instruments agricoles réclameront l'argent dû et les fermiers seront si gênés en dépit de leurs magnifiques récoltes qu'ils pourront à peine se procurer le combustible et les denrées dont ils auront besoin.

Cet état de choses est dû au fait que les capitaux placés dans les chemin de fer sont employés à la construction, alors que l'exploitation est complètement négligée. Si l'ouest doit profiter de ses belles récoltes, cette politique doit être modifiée du tout au tout.

L'énergie de nos administrateurs de voies ferrées doit se porter sur la mise en opération des lignes existantes, et non sur leur extension. Les compagnies cherchent trop à pénétrer dans de nouveaux districts, à augmenter leur milléage et ne s'occupent pas assez des besoins des populations des districts traversés par les lignes actuelles. Les compagnies ont fait face route en négligeant le présent pour l'avenir, en n'organisant pas fortement le transport des produits récoltés afin de se préparer au transport des produits des futures terres colonisées.

Les voies d'évitement sont devenues insuffisantes, le matériel roulant l'est encore plus et les récoltes faute de moyens de transport sont menacées de pourrir sur les champs. La construction de voies doubles est plus importante que celle de voies nouvelles; l'exploitation complète, efficace des districts peuplés est plus nécessaire que la préparation des terres à coloniser. Les capitaux destinés aux chemins de fer seront mieux employés s'ils le sont à la mise en opération complète des voies actuelles qu'à leur extension. La richesse du sol, l'énergie et le travail des fermiers seront inutiles si le fruit de leurs efforts, leurs récoltes, ne peuvent atteindre les marchés de consommation.

Les capitalistes et les hommes de haute valeur qui dotent le Canada d'un magnifique réseau de chemins de fer ne sont pas sans se rendre compte de la situation et verront à ce que les plaintes actuelles disparaissent aussi promptement que possible.

## Le Coût de la vie

Un mouvement se dessine aux Etats-Unis en vue de persuader au président Taft de prendre l'initiative d'une conférence internationale où serait discuté le problème de la cherté de la vie. Le professeur Fisher, de l'université de Yale, un des promoteurs de ce projet, a reçu des adhésions d'économistes éminentes des principaux pays d'Europe.

L'augmentation rapide et continue du coût de la vie est en quelque sorte un mal commun à toutes les contrées du monde. La plupart des gouvernements s'en sont préoccupés, mais il n'en est point qui aient trouvé le spécifique que les Américains songent à faire rechercher par une commission internationale.

Aux Etats-Unis, comme du reste au Canada, la hausse des denrées a été observée et mesurée en de copieuses statistiques, mais nous ne sachions pas que la seule observation tende à atténuer le mal, dont la cause, d'ailleurs, n'est pas nettement reconnue.

Définir cette cause, qui est certainement complexe, et réduire ensuite par des mesures appropriées le coût de l'existence à de plus justes proportions, voilà un but qui doit naturellement tenter ceux qui se sentent des inclinations humanitaires. Car c'est la classe populaire, c'est-à-dire la masse de l'humanité, qui bénéficiera de pareils travaux, puisque c'est à elle que le problème est devenu, non une simple énigme, dont le secret pique la curiosité, mais la question angoissante de la vie.

Le riche peut s'étonner de payer si cher le vêtement et les vivres ; l'ouvrier, le gagne-petit, le pauvre,qui représentent la multitude, n'en est plus à l'étonnement, mais il peut se demander si demain son salaire suffira à lui procurer seulement du pain.

Si le problème dépasse la perspicacité ou les moyens d'action des esprits dirigeants d'un seul pays, il est certes désirable que les représentants les plus éclairés de tous les pays se rassemblent pour l'étudier et le résoudre.

## La variole

En avons-nous, n'en avons-nous pas ? Telles sont les questions que la lecture des rapports officiels permettent de poser deux fois par jour.

A la fin de 1911 les autorités sanitaires sonnaient le tocsin; la variole étaient dans nos murs; Montréal et ses habitants couraient les plus grands dangers. Le premier de l'an 1912 arrive et les officiers chargés de veiller sur notre hygiène municipale déclarent que la crainte de la variole était non seulement exagérée, mais absolument sans fondement.

Alors pourquoi ces rumeurs, ces menaces de mesures draconiennes pour enrayer le fléau naissant ? Toutes ces rumeurs, ces manoeuvres pour le bon motif sont nuisibles au Canada, à ses affaires, au mouvement des voyageurs.

Ottawa et Québec n'ont pas, sous ce rapport, été mieux traitées que Montréal. Comme la métropole commerciale les deux capitales ont protesté et établi qu'elles étaient indemnes de toute épidémie de variole.

Mais aux dernières nouvelles cette maladie sévirait dans les chantiers. C'est loin, mais ce n'en serait pas moins grave si c'était vrai. L'hygiène n'étant pas la plus grande qualité de ces agglomérations de rudes travailleurs, il ne serait nullement étonnant si quelque maladie microbienne se déclarait dans ces centres industriels établis en pleine sauvagerie.

Heureusement, la nouvelle n'est encore qu'à l'état de rumeur; elle n'a pas franchi la limite des "on-dit".

Si elle se confirme, le devoir des autorités est tout tracé et ce devoir ne sera nullement difficile à remplir: l'isolement des chantiers contaminés étant chose aisée.

Les progrès de la science moderne ne permettent plus à un peuple civilisé de se laisser décimer par la variole ou la diphtérie; les moyens préventifs ou curatifs étant d'une efficacité presque absolue.

Si la variole existe réellement dans les chantiers et si les chantiers elle s'essaime dans le pays, les autorités, toutes les autorités canadiennes: judiciaires, administratives et sanitaires auront un compte pénible à rendre aux citoyens.

Il n'y a plus d'épidémie de variole en Europe, en dehors de la Russie, pourquoi il y en aurait-il au Canada ? qu'on en parle moins chez nous, qu'on agisse plus et nous serons promptement débarrassés de ce cauchemar qu'on semble entretenir et prolonger à plaisir.

# NOUVELLES DE LA CAMPAGNE

### STE-SOPHIE DE LEVRARD.

Le 20 décembre, dans l'église de Ste-Sophie, avaient lieu les imposantes funérailles de Mme Jeoffrey Neault, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La défunte était une femme de bien, charitable et bonne mère chrétienne. A son mari et à ses deux enfants, le Conseil de l'Union St-Joseph a présenté ses plus sincères condoléances.

— Dimanche, le 24, M Augustin Mailhot, président de l'Union St-Joseph, fut choisi à l'unanimité comme marguillier en remplacement de M. Poisson, sortant de charge.

— La messe de minuit et la messe de Noël ont été des plus imposantes. Jamais nous n'avons vu d'aussi belles décorations et entendu d'aussi beaux chants et musiques.

A la messe du jour, M. le curé R. Joval a prononcé un magnifique sermon.

### GENTILLY.

(Spécial à la PATRIE)

Décédés dans le courant de la semaine dernière M. Alfred Poisson, fils de Stanislas.

Mme Mary Duchesne, épouse de Bélanie Tremblay. M. Grégoire Garon décédé à Minne.

— A une dernière réunion des francs-tenanciers de la paroisse, M. Irénée Beaumier a été élu marguillier en remplacement de M. Mailhot, sortant de charge.

—Nous avons eu de nombreux visiteurs à l'occasion des fêtes de Noël et du jour de l'An ; M. et Madame Z. Martel, de Montréal, chez M. Joseph Poisson. M. et Mme Piché, de Fanystelle, Man., M. Néré Michel, de la Colombie Anglaise, chez son frère Edmond.

Tous les collégiens et séminaristes sont arrivés joyeux pour passer les vacances du jour de l'An dans leur famille.

—On nous annonce pour le 8 janvier le mariage de M. Arthur Cadotte, avec Mlle Julia Bécotte.

—Le 9, M. Donat Verville, boulanger, unira sa destinée à Melle Armande Roy, de Bécancour.

### L'ASCENSION.

L'ASCENSION, 4—Dimanche, le sept janvier, aura lieu dans l'école de notre village, une grande partie de euchre au profit du Presbytère, dont Madame A. Sarrazin, M. Le cavalier, M. E. Legault, et M. Ept. Legault, sont les présidents.

—Dimanche le sept, une réunion de tous les francs-tenanciers sera tenue dans notre église, pour la nomination d'un marguillier en remplacement de M. Moïse Gardiner,sortant de charge. M. Camille Legault, succèdera à M. Gardiner comme marguillier en charge.

—M. l'abbé Filion, de St-Adolphe, était en visite au Presbytère, la semaine dernière.

### STE-GERTRUDE.

Nous avons eu cette année une belle messe de minuit.

Les envolées sonores de trois belles cloches faisant entendre pour la première fois leur voix mélodieuse au milieu de la nuit sereine ; notre temple restauré à neuf et tout étincelant dans sa parure dorée ; la scène des bergers et les chants d'allégresse de ces premiers adorateurs de l'Enfant-Dieu ; neuf cents personnes s'approchant de la table sainte dans un recueillement capable de nous reporter au temps des premiers chrétiens, et comme couronnement, l'admirable entrain de notre chœur de chant, voilà qui explique pourquoi nous avons tant goûté, cette année, une fête religieuse que nous étions habitués depuis longtemps déjà à considérer comme ordinaire.

Et certes, tous ceux qui ont pris une part active à l'organisation de ces cérémonies ont droit à toute notre gratitude.

Merci d'abord, à M. le curé Forcier pour le succès obtenu et auquel il a contribué. Félicitations à M. le vicaire A. Lefebvre, qui a dépensé avec zèle une bonne partie de son temps pour assurer la réussite de la partie musicale.

### HAILESBURY.

HAYLESBURY, 4. — La messe de minuit a été célébrée avec grande pompe dans notre ville. Pour la circonstance, notre temple avait revêtu ses plus belles parures. Minuit, Chrétiens fut chanté par M. J. A. D. Landriault, tandis que le morceau d'entrée fut exécuté par Mlles Albertine Bertrand et Stella Landriault. Le chœur de chant, sous la direction de M. le vicaire Godin, rendit avec beaucoup de justesse la Messe du Second Ton harmonisée, tandis que le Rév. Père Andran officiait. La Pastorale qui est toujours nouvelle et très touchante fut très bien rendue par Mme John Leroux ; les principaux solistes, M. et Mme John Leroux, ainsi que M. et Mme J. A. D. Landriault. Le chant des cantiques fut rendu par les demoiselles de la paroisse sous la direction deinos Révérendes Sœurs du couvent. L'assistance à la messe était très nombreuse.

—L'élection des commissaires d'écoles s'est faite par acclamation mercredi. MM. Noé Dicaire et Alphyre Demers sortant de charge ont été réélus et M. Amédée Sabourin remplace M. Maxime Tauvel. La commission scolaire est composée des membres suivants : MM. L. P. Beaulne, André Larocque, Charles Proulx, Noé Dicaire, Alphyre Demers et Amédée Sabourin.

### ST-OCTAVE DE METIS.

M. Ed. Hudon, marchand et sa jeune fille, Mlle Célina, sont de retour de L'Islet, où ils ont écoulé le fonds de commerce de Mlle S. Leclerc. M. Hudon est reparti mardi matin, pour Québec, où il a fait l'acquisition du stock de M. R. H. Scougall, de May Island.

—M. et Mme Joseph Caron comptent un membre de plus dans leur famille : Marie-Aimée-Armandine, baptisée le 31 décembre.

—Il a fait un temps superbe pour la messe de minuit, aussi l'église était-elle remplie de fidèles. Plus de 900 personnes se sont approchées de la Sainte Table.

A l'orgue il y eut chant en parties. Voici le programme :

Mlles Marie-Louise Jean et Augustine Pelletier, "Ça bergers" ; M. Ernest Belzil, "Minuit Chrétien" ; Mlle Armandine Langis, "Dans la nuit étoilée" ; Mlles Eva Jean et M. A. Thibeau, "Dialogue des bergers" ; Mlle A. Langis, "Noël, Noël" ; la même, "Jésus dans une grotte obscure.

Mlle Célina Hudon touchait l'orgue.

—M. et Mme Raoul St-Onge, M. et Mme Jos. Ouellet sont partis jeudi dernier pour Ste-Anne,afin de passer le jour de l'an dans leur famille.

### ST-MICHEL DE NAPIERVILLE.

La fête de Noël a été pieusement célébrée ici, cette année. La parure et l'illumination de notre temple taient vraiment magnifiques. Le chœur de chant, sous la direction de M. Alph. Cardinal, a chanté une belle messe en parties. Notre dévoué vicaire, M. l'abbé Ferland, officiait.

Durant la messe de l'aurore, on entonna les vieux cantiques de Noël qui, chantés en parties, nous parurent tout à fait nouveaux. Nos chantres et notre organiste, Mlle L. Poissant, méritent nos félicitations.

— Dimanche, à l'assemblée de marguilliers et des paroissiens, l'issue de la grand'messe, M. Vital Poissant a été élu marguillier en remplacement de M. François Lefebvre, sortant de charge.

— M. le Dr Dubuc, qui était établi dans notre paroisse comme médecin depuis onze ans, nous a annoncé, dimanche, son départ pour Laprairie. M. Dubuc sera vivement regretté ici, car il laisse une forte clientèle de laquelle il était très estimé. Nous restons donc sans médecin, et un remplaçant serait bien accueilli.

— Chose qui est arrivée assez rarement dans notre pays, nos cultivateurs ont fait une bonne journée de labour le 26 décembre.

### ST-DAVID D'YAMASKA.

Les Forestiers Catholiques de la Cour St-David ont réélu à l'unanimité tous les anciens officiers. Ce sont : MM. Maxime Salvas, ex-chef ranger ; M. J. Lauzon, chefranger ; A. Goulet, V.C.R., Dr L.-A. Fortier, médecin examinateur ; trésorier, B. Lauzon ; sec-archiviste, J. Autote ; sec-financier, Am. Joyal ; syndics, MM. A. Lebrun ; David Joyal, et Thomas Anel ; 1er conducteur, J.-Bte Langlois ; 2e conducteur, J. Champigny ; sentinelle intérieure, V. Lebrun ; sentinelle extérieure, C. Carle ; auditeur, T.-Joyal, A. Langlois, A. Goulet. La Cour s'est prononcée à l'unanimité contre l'établissement d'une caisse centrale de bénéfices en maladie.

—Nous avons eu une très belle messe de minuit. L'église était bien décorée. Les trois messes de nuit ont été dites par M. l'abbé Melançon.

A la messe de l'aurore, nous avons entendu tous les vieux cantiques de Noël, qui ont été chantés d'une manière parfaite en parties, par les élèves des Sœurs de la Présentation. M. l'abbé A. Théroux,enfant de cette paroisse, officiait à la messe du jour. Un très éloquent sermon de circonstance nous a été donné par M. l'abbé P. Quinn, prêtre retiré à Nicolet.

—M. David Joyal, fils de Joseph, a été élu marguillier, en remplacement de M. Amable Théroux, sortant de charge.

### BAIEVILLE.

Des quêtes ont été faites pour venir en aide à M. Walter Jutras, qui vient d'être si cruellement affligé par un terrible incendie qui a détruit ses bâtiments et une vingtain d'animaux, vaches et cochons. M. le curé a permis à ses paroissiens de travailler les jours de fête pour aider M. Jutras à reconstruire ses bâtiments.

— La fête de Noël a été dignement célébrée dans notre église paroissiale.

### CAP ST-IGNACE.

CAP ST-IGNACE, 3.—Il y a eu dans la paroisse 141 baptêmes, 93 sépultures et 18 mariages.

—Les fêtes de Noël et du Jour de l'An se sont passées bien paisiblement. 800 personnes se sont approchées de la Sainte Table le jour de Noël.

—On parle beaucoup d'élections municipales. On nous promet des émotions dans le choix des candidats.

### STE-BRIGITTE DES SAULTS

—Le jour de Noël au soir, les amis de Mlle Alice Jutras ont célébré son vingtième anniversaire de naissance. Une jolie adresse fut lue par Mlle Anitha Blanchette et M. Wilbrod Benoît ; de jolis cadeaux furent présentés. Mlle Alice remercia en termes émus. Il y eut chant et musique. On a aussi offert un joli cadeau à M. Noël Jutras.

On remarquait des amis de Cambelton, M. Willie et Mlle Eléonor Boulay.

### ST-ISIDORE, LAPRAIRIE.

ST-ISIDORE, LAPRAIRIE, 2, — Le 28 décembre ont eu lieu, les funérailles de Mme Vve Elie Patenaude, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

—Etaient de passage à St-Isidore, ces jours-ci : MM. Raould et Léopold Brossard, chez leur père ; Tél. Brossard, P. Dulude, Joseph Deniger et sa famille, chez M. Ludger Dulude ; M. Josephus Vanier était de passage chez Mlle Sara Lanctôt, de la Côte Ste-Thérèse, le jour de Noël.


**Le Remède de Shiloh**

arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons, 25c.

**UN REMEDE GRATIS**

pour embellir la peau et le teint sans fard ou poudre de toilette.



La peau est une source de séduction réelle a dit un expert en beauté.

Permettez-nous de vous envoyer absolument gratis une bouteille du remède qui fait promptement disparaître le masque, les rousseurs, les boutons à tête noire, les rides, la peau huileuse ou farineuse, redonnant à la peau toute sa douceur, sa souplesse et sa fraîcheur de jeunesse, assurant un teint un velouté et une pureté éclatante supprimant ainsi l'usage des poudres de toilette dont l'emploi trop fréquent cause un dommage incalculable à l'épiderme. Ce remède est universellement connu sous le nom

**LAIT DES DAMES ROMAINES**

surnommé "Nourriture de la peau", il est en vente partout, soit blanc ou rose, à 50c la bouteille.

Tout ce que nous vous demandons c'est de nous envoyer votre adresse avec 10c pour frais de poste et emballage et nous vous enverrons une bouteille n'importe où sans autres frais. Profitez de notre offre. Ecrivez aujourd'hui. Adresse Cooper & Co., Dépt 54, No. 203 Commissaires, Montréal.


ANGERS, 4.—M. Onésime Routhier qui était à l'hôpital d'Ottawa, pour subir une opération, est rétabli et de retour dans sa famille.

—M. et Mme Godfroi Lebel, d'Ottawa, sont venus passer le jour de l'an chez leurs filles, Clémentine et Jeanne Patry.

—M. Joseph Richer, cultivateur de cette paroisse, a été nommé secrétaire du cercle agricole.


# LES PILULES MORO

## Sont le remède par excellence des hommes affaiblis, épuisés et souffrants.

### TEMOIGNAGES FAISANT VOIR LEUR EFFICACITE DANS DIVERS CAS.

Si vous êtes faibles et manquez d'énergie; si vous vous réveillez le matin avec les reins fatigués; si vous avez des rhumatismes, des désordres du foie, de l'estomac, des reins, etc., vous devez aider la nature à réparer vos forces.

Ne perdez pas de temps, n'attendez pas qu'il soit trop tard, commencez dès maintenant à prendre le grand remède pour les hommes: les Pilules Moro.

Les Pilules Moro sont l'admirable remède chez les hommes, à toutes les maladies qui proviennent soit d'un défaut de constitution, d'un surcroit de fatigue ou d'un affaiblissement quelconque.

Elles ont à leur actif un grand nombre de guérisons et leurs succès s'accroissent de plus en plus.

Ci-après encore quelques témoignages si clairs qu'il est inutile de les commenter:



**M. Jos. Roch, 17A rue Sanguinet, Montréal.**

"Lorsque je suis allé voir les médecins de la Compagnie Médicale Moro, j'étais gravement malade, si malade que je croyais mes jours comptés. J'avais été traité par plusieurs docteurs et malgré cela j'étais toujours d'une maigreur affreuse, faible et à peine capable de marcher. J'avais une maladie de rognons et de vessie et je ne pourrais décrire toutes mes douleurs tant elles étaient atroces. C'est sur les instances de ma femme que je consentis à l'accompagner chez les Médecins de la Compagnie Médicale Moro. Ceux-ci entreprirent de me soigner sans toutefois répondre de ma vie. Je me soumis à leur traitement, je pris régulièrement des Pilules Moro et au bout de quelques jours je me sentis revenir. Mon estomac tout délabré qu'il était depuis longtemps, pouvait alors supporter ce que je prenais et de nouvelles forces renaissaient. Je suis maintenant guéri, je travaille fort et n'éprouve plus aucune douleur. Je suis heureux de publier ce témoignage par reconnaissance envers les médecins de la Compagnie Médicale Moro et je crois aussi, de cette façon, rendre service aux hommes qui souffrent."— M. JOSEPH ROCH, 17A rue Sanguinet, Montréal.

"Il y a deux ans, à cause de beaucoup de douleurs dans les reins, je me crus atteint d'une maladie de rognons. Je souffrais en même temps des intestins. Je devins si malade que je fus obligé d'abandonner l'ouvrage. Le médecin qui me soignait ne parvenait pas à me soulager. Il semblait persuadé que je souffrais de l'appendicite et qu'il me faudrait bientôt subir une opération. Les bons témoignages publiés dans les journaux en faveur des Pilules Moro me donnaient confiance et avant de me décider à une opération, je résolus de les essayer. Ce fut bien en effet ce qui me sauva. Après en avoir pris six boites j'étais très bien, ne ressentais aucune douleur et pendant deux ans il en fut ainsi. Il y a un an les douleurs d'intestins revinrent encore et je les ai combattues avec succès, de la même façon. Je crois pouvoir certifier que je suis guéri."— M. O. DUSSAULT, 72 rue Rivard, Montréal.

"Pendant treize ans, par l'irrégularité de mes repas, lesquels se composaient d'aliments froids que j'étais obligé de prendre sur le lieu même du travail, j'avais si malmené mon estomac que la digestion ne se faisait plus. J'avais de gros maux de tête, des étourdissements et me sentais si faible que je manquais de courage. Mais lorsque je commençai à prendre des Pilules Moro, je me sentis mieux. Je prends de ces pilules depuis deux ans, et il est assez rare maintenant que j'éprouve de ces malaises d'autrefois. Mes forces sont soutenues par ce bon tonique et ma santé sauvegardée."— M. PHILIPPE GAGNON, 114 rue Sainte-Marie, Fall River, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les hommes qui ne peuvent se rendre à nos bureaux.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

**Chasseurs et Trappeurs**



Gardez vos beaux spécimens ! Chaque trophée que vous tuez vaut de l'argent pour vous. Vous serez étonné des prix que vous pouvez en tirer. Nous vous enseignerons par la poste, comment dans votre propre maison, vous pouvez monter les oiseaux et autres animaux, les têtes les poissons, etc.; aussi la manière de tanner les peaux, de faire des tapis, des couvertes pour voitures, etc.

Oui, nous pouvons vous apprendre cela promptement, facilement, parfaitement chez vous — par la poste. Nous avons 35,000 sportsmen étudiants, qui sont tous des taxidermistes enthousiastes. Il y a de gros profits pour ceux qui connaissent la taxidermie.

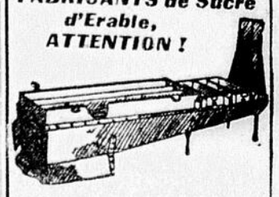
**Ecrivez aujourd'hui.**

**SPECIAL POUR LES ETUDIANTS CANADIENS.**

Pour un temps court nous faisons un prix réduit spécial aux étudiants canadiens. Agissez promptement. Ecrivez aujourd'hui. Nous vous enverrons gratis notre beau livre nouveau sur la taxidermie et le Magazine taxidermique. Nous avons déjà reçu des centaines de lettres d'étudiants canadiens enthousiasmés. Nous désirons que chaque sportsman et tous ceux qui aiment la nature nous écrivent aujourd'hui pour avoir ces livres gratuits. Aucune obligation. Envoyez une carte-postale ou une lettre, mais écrivez aujourd'hui, maintenant, pendant que dure cette offre spéciale.

NORTHWESTERN SCHOOL OF TAXIDERMY, 5411, Elwood Building, Omaha, Neb. 4-11-jan-1-8-15-fev

**FABRICANTS de Sucre d'Erable, ATTENTION !**

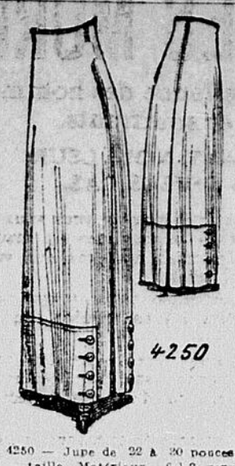


Beaucoup de producteurs de sirop d'érable croient que cela ne paye pas de faire du sirop. C'est vrai s'ils se servent encore des anciens chaudrons et marmites, consumant beaucoup de combustible et perdant beaucoup de temps. Achetez un Evaporateur "Champion" et vous obtiendrez du sirop propre, pur et hygiénique. Un bon coup d'épaule et vous avez en mains l'affaire la plus payante sur une ferme. Fait en 22 grandeurs. Ecrivez aujourd'hui pour demander notre dernier catalogue.

THE GRIMM MFG. CO. LIMITED

58 rue Wellington, Montréal, Qué.

## Patrons de La "Patrie"



No 4250 — Jupe de 22 à 30 pouces de taille. Matériaux, 6 1-2 verges en 27 ou 4 verges en 42 pour 26 de taille.

**COUPON**

Patron No. 4250

Nom .....

Rue .....

Ville .....

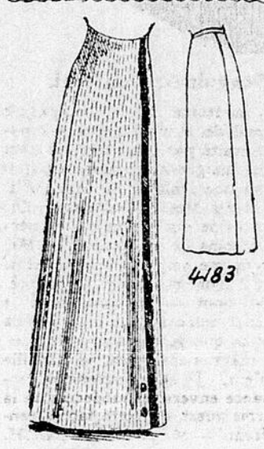
Province ou Etat.....

Mesure du buste.....

De taille.....

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c. Département des patrons à la PATRIE, Montréal.

En demandant un patron, pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.



No. 4183.—Jupe à 4 lés, ceinture montante, de 22 à 30 pcs de taille. Matériaux 3 verges 1-2 en 36 pour 26 de taille.

**COUPON**

Patron No. 4183

Nom .....

Rue .....

Ville .....

Province ou Etat .....

Mesure du buste .....

De taille .....

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c. Département des patrons à LA PATRIE, Montréal.

En demandant un patron, pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure, mentionnez seulement l'âge.

## LE CANADIEN-NORD EN AUSTRALIE

TORONTO, 3. — Une dépêche de San Francisco, dit que Sir Donald Mann vient d'annoncer que sous peu on fera l'inauguration d'une ligne de navigation du chemin de fer Canadien Nord, entre le Canada, l'Australie et la Chine, ainsi qu'un service pour le transport des grains entre l'Ouest Canadien et l'Europe, par Vancouver et le Canal de Panama, dès que cette entreprise sera terminée, soit à peu près dans trois ans.

## LES ELECTIONS A HAWKESBURY

(Spécial à la PATRIE)

HAWKESBURY, Ont., 4 — Le conseil a été réélu par acclamation, sauf MM. S. N. Ménard et Delphis Millette qui se sont retirés et ont été remplacés par M. Camille Lauzon, bourgeois, et Elzéar Belle Isle.

Sont élus par acclamation, MM. James Ross, maire ; F. X. Berthiaume, pro-maire, Conseillers, Moïse Sauvé, Denis Harlic, Dr R. M. Rutherford, Dr H. Birky, Elzéar Belle Isle et Camille Lauzon.


**AUX CHASSEURS ET TRAPPEURS**

En raison des grandes commandes que nous avons à exécuter et à cause de l'augmentation des prix du marché nous payons maintenant de 20% à 25% plus cher que les prix que nous avons publiés dans notre Liste de Novembre pour les fourrures de rats, ratons, etc.

Envoyez-nous vos peaux pour tirer le plus grand profit possible de l'augmentation des prix.

A. & E. PIERCE & CIE.,
800 rue St-Paul, Montréal, P.Q.
Le plus grand marchand de fourrures brutes du Canada.


# NOUVELLES DU CANADA

## *On ne paiera pas dans les tramways pas chauffés*

(Service spécial de la PATRIE.)

WINNIPEG, 4.— Le bureau de contrôle a discuté aujourd'hui le projet de faire un règlement défendant à la compagnie des tramways de faire payer les voyageurs dans les tramways qui ne sont pas chauffés.

Le bureau de contrôle a décidé de prendre cette mesure à la suite de l'obstination de la compagnie des tramways de ne pas chauffer ses voitures, malgré que le thermomètre soit à 30 degrés sous zéro.

## CONFISCATION IMPORTANTE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 4.—Le gouvernement entend aujourd'hui les arguments concernant une demande de désaveu d'un bill passé par la législature de l'Alberta, prenant possession des sept millions de dollars déposés, en rapport avec la construction du "Alberta et Great Waterways Railways." Les actionnaires sont représentés par M. Eug. Lafleur, C.-R., de Montréal ; la Banque Royal qui a charge du dépôt par M. Hector McInnes, C.-R., de Halifax ; la compagnie du chemin de fer, par M. J. H. Moss ; la province de l'Alberta par le premier ministre, l'hon. A.-L. Sifton et M. C.-A. Masten, C.R.

Le contrat pour le chemin de fer en question a été accordé par le gouvernement Rutherford puis résilié par le gouvernement Sifton, lequel fit passer une loi décrétant qu'une partie du dépôt fait pour l'entreprise devait passer au revenu de la province. Les actionnaires demandent au gouvernement fédéral de désavouer cet acte de la législature qui s'accapare leur argent sans raison. Le gouvernement provincial prétend que la Compagnie n'a pas rempli les conditions de son contrat et que le dépot doit être confisqué au bénéfice de la province.

La demande a été entendue à une réunion du Cabinet composée des honorables Borden, Cochrane, Hazen et Crothers.

## DEUX MORTS SUBITES DANS LA CAPITALE

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 4 — Deux morts subites sont enregistrées à Ottawa à quelques heures d'intervalle. En sortant de table, M. Max. Wolfe, marchand bien connu de la rue Sparks, est tombé foudroyé par une syncope. Le défunt, âgé de 52 ans, était né en Allemagne, mais demeurait à Ottawa depuis 15 ans. Il laisse deux fils et neuf filles.

Mme Richard Finigan, rue Division, est allée passer les fêtes chez des parents à Shawville et en arrivant chez elle, trouva étrange de trouver la porte non fermée à clef. En entrant, elle constata que son mari n'était pas au travail, mais couché. Mme Finigan ne voulant pas le déranger, prépara le repas sans bruit, et plus tard, voulant le réveiller, constata qu'il était mort, victime d'une syncope du cœur.

## NOUVELLES SERVANTES DU SEIGNEUR

OTTAWA, 4. — Sa Grandeur Mgr Gauthier a officié, ce matin, à un prise de voile, au couvent des Sœurs Grises, rue Water. Les sermons de circonstance, ont été prononcés, en français, par le R. P. Bacon, dominicain et, en anglais, par le R. P. Gorman. Les nouvelles religieuses sont : Miles Augustine Dancosse, en religion Sœur Ste-Léopoldine ; Armandine Filiatrault, Sœur Marie Julie ; Flora Bertrand, Sœur Ste-Hortense ; Bernadette Ladouceur, Sœur Joseph-Alfred ; Bernadette Kavanagh, Sœur St-Florian ; Mary Jane Shannon, Sœur St-Prisca ; Marie Alice Larocque, Sœur Ste-Rosaline ; Mary Coonley, Sœur Ste-Marie ; Mary Mulvihill, Sœur St-Richard ; Bernadette Gorman, Sœur Bernadette ; Marie-Anne Burke, Sœur Eléonore du Sacré-Cœur ; Bernadette Bray, Sœur St-Ambroise ; Marie Alida Lemire, Sœur St-Joseph ; Berthe Bertrand, Sœur Ste-Judith ; Florence St-Martin, Sœur St-Jacob ; Azilda Ducharme, Sœur Victorien.; Marguerite Hamilton, Sœur Eléonore.


POUR GUERIR UN RHUME EN UN JOUR
Prenez les tablettes de quinine LAXATIVE BROMO. Les pharmaciens remettent l'argent si elles ne guérissent pas. La signature de E. W. GROVE est sur chaque boîte. (1)


## UN NOUVEL EDIFICE DU GOUVERNEMENT

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 3—L'hon. M. Monk déclare que le gouvernement construira un nouvel édifice départemental, à Ottawa, peut-être deux, mais ce ne sera pas sur le terrain acheté par l'ancien gouvernement, rue Sussex. Cette opération qui a coûté un demi-million, semble surtout avoir été faite pour favoriser quelques amis. Le gouvernement paie annuellement $350,000 de loyers à Ottawa dépense qui n'a pas sa raison d'être —Quant au terrain de la rue Sussex, le gouvernement en est le propriétaire et il devra l'utiliser le mieux possible; mais certainement pas dans le but prévu par Sir Wilfrid Laurier et ses ministres.

### ELLE MEURT DE LA PICOTE AUX INDES

TORONTO, 3. — Un cablogramme reçu, hier de Ludhiana, Indes, apprend que Mme Garnett, fille de Robert Wallace de Vancouver, et veuve de feu William Garnett, de Summerlands, C.A., est morte de la picote. Elle avait quitté Toronto le 5 octobre dernier, pour rendre visite à sa sœur Marguerite S. Wallace, docteur en médecine, qui est professeur à l'école de médecine à Ludhiana.

## DOUBLE MEURTRE A WALPOLE

(Service spécial de la PATRIE)

CHATHAM, Ont., 4.—Un double meurtre, entouré de circonstances mystérieuses a été commis à la réserve Walpole, qui se trouve à l'embouchure de la rivière Sainte-Claire. Les victimes sont deux Indiens, Charles Nahdee et Hiram Johns.On a entendu des coups de feu dans la hutte de Nahdee pendant la nuit, mais quand on arriva on ne trouva personne. Mais les murs étaient tachés de sang et tout indiquait qu'une lutte terrible avait eu lieu. On suppose que les cadavres ont été jetés à la rivière.

## L'HON. S. HUGHES ET LA MILICE

(Dépêche spéciale à la Patrie)

OTTAWA, 3—L'hon. col. Sam Hughes, ministre de la Milice et le major général MacKenzie, chef de la Milice du Canada, ont été hier soir, les hôtes de la 8e brigade d'artillerie d'Ottawa. Au cours de ses remarques, le ministre a surtout insisté sur la nécessité de dépenser plus d'argent pour la milice. L'entraînement militaire, dit-il, développe la santé, aide à la propagation des bonnes mœurs et de la morale. Actuellement, les municipalités dépensent beaucoup plus pour leurs constables, police, magistrats,cours et prison que pour la milice locale. Ottawa est un exemple cité par le ministre. Le col. Sam Hughes insiste surtout sur la nécessité de l'établissement de régiments de cadets.

## QUI SERA PRESIDENT DE L'UNION ST-JOSEPH ?

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 3. — L'Union Saint-Joseph du Canada aura trois réunions importantes dans quelques jours. Le 12 courant, les organisateurs de cette société, au nombre d'une dizaine, rencontreront l'exécutif aux Quartiers généraux à Ottawa et discuteront une nouvelle méthode de propagande et autres détails de leur travail. Dans l'après-midi du 13, il y aura assemblée de l'exécutif, alors qu'il sera question du successeur de feu G. W. Séguin à la présidence générale de la société. Il est possible qu'aucun président ne soit nommé maintenant, mais qu'une décision soit renvoyée à une convention spéciale de tous les conseils de la St-Joseph. En attendant, M. Durocher agit comme président. Son nom est mentionné comme président général de même que ceux de l'honorable N. A. Belcourt, M. J. N. Rattey et aussi M. Emmanuel Tassé. Dans la soirée du même jour il y aura assemblée annuelle du conseil No 1 de l'Union St-Joseph du Canada pour faire l'élection des officiers. Ce conseil est le plus important de la capitale et compte dix-huit cents membres.

## ASILE DETRUIT PAR LE FEU

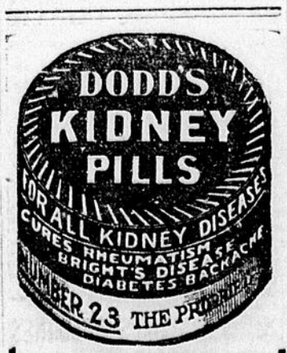
LONDON, Ont., 3.— L'asile a été totalement détruit, hier soir, vers les 11 heures, par un incendie. Les pertes s'élèvent à $20,000. Six cent cinquante malades étaient dans l'édifice, mais aucun accident n'est à déplorer.

## LES POMPIERS BLESSES A OTTAWA VONT MIEUX

OTTAWA, 3. — Les quatre pompiers blessés dans l'incendie de "Bishop Terrace," le Jour de l'An, se rétablissent rapidement. La vignette ci-contre représente les ruines qui depuis hier ont été visitées par des milliers de spectateurs.

## L'HON. HAZEN EN DEUIL

FREDERICTON, N.B., 3. —Harry Beckwith, oncle de l'honorable J.-D. Hazen, ministre de la marine et des pêcheries, est décédé aujourd'hui, à l'âge de 71 ans. Il était né à Fredericton.


Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.



**EVITEZ D'INUTILES SOUFFRANCES**

Les leçons de l'expérience sont les plus convaincantes. Le cas de Madame Ferguson de Pine Hill, Ont., se répète tous les jours.

Cependant des milliers de personnes dans son cas recourent encore à la pilule UNIQUE, à la pilule tonique qui est généralement sans effet, parce que le terrain n'est pas préparé.

les 4 Pilules du Dr. PASTOR

débloient le terrain, nettoient l'organisme et le préparent à bénéficier de la médication reconstituante contenue dans les 4 PILULES DU Dr PASTOR. Lisez ce témoignage catégorique :

PASTOR DRUG CO., LIMITED.
Sault-Ste-Marie, Ont.

Chers Messieurs :—

"Pendant des années j'ai souffert de maux de tête nerveux et de faiblesse des nerfs. J'étais épuisé et incapable d'obtenir du soulagement bien que j'aie essayé différentes médecines et plusieurs médecins, mais aucun ne m'a procuré de soulagement. On me recommanda d'essayer les 4 Pilules du Dr Pastor et depuis, je n'ai pas eu un seul mal de tête, et je me sens mieux et plus forte sous tous les rapports. Je recommande fortement ce traitement à toute personne souffrant de faiblesse nerveuse ou de surménage.

Mme J. Ferguson, Pine Hill, Ont.

Les 4 PILULES du Dr PASTOR sont en vente partout: 50c la boite (8 jours de traitement); 6 boites pour $2.50. Si votre fournisseur ne les a pas, la PASTOR DRUG CO. LIMITED, Sault Ste-Marie, Ont., vous les enverra franco par la malle sur réception du prix.


## DEUX JEUNES GENS SE NOIENT

HALIFAX, 3. — Il y a eu une double tragédie, hier soir, à Sydney, alors que deux jeunes gens, patinant sur la rivière Sydney, sont tombés dans un trou et se sont noyés. Les victimes sont Arthur Bouthilier, âgé de 17 ans et Donald McAuley, dont les parents habitent à Sydney. On a retrouvé les cadavres.

## UNE TRAGEDIE DU PATINAGE

(Service spécial de la PATRIE)

TORONTO, 3 — Une double tragédie a eu lieu à Oxford Mills, aujourd'hui. Miss Hazel Christ et Arnold Streight qui faisaient du patinage sur le lac, passèrent à travers la glace trop mince et se noyèrent avant qu'on pût leur porter secours.

## MORT D'UN PIONNIER DE LA CAPITALE

OTTAWA, 3.— M. Elie Renaud, un des pionniers d'Ottawa, est mort à l'âge de 80 ans. M. Renaud était reconnu comme le "président permanent" des assemblées politiques et autres tenues dans la salle Sainte-Anne, et il remplissait cette fonction depuis plus de vingt-cinq ans. Il était bien connu et très estimé de toute la population.

M. Renaud fut un des premiers à faire le commerce du bois de chauffage à Ottawa.

## L'INAUGURATION DU TRANSCONTINENTAL

(dépêche spéciale à la PATRIE.)

OTTAWA, 3.— Les officiers du "Transcontinental" et du "Grand-Tronc" affirment que le "Transcontinental" sera entièrement terminé de Halifax à Prince Rupert durant l'été 1914. Le programme pour l'inauguration est actuellement à l'étude, et rien ne sera épargné pour faire de cette cérémonie la plus brillante qui ait encore eu lieu en Canada.

Il est probable que le chemin de fer sera officiellement déclaré ouvert au trafic par le roi Georges V.

Sa Majesté a l'intention de visiter le Canada dans un avenir rapproché, et l'inauguration du deuxième Transcontinental, qui marque une nouvelle page dans l'histoire du progrès du pays, semble être une occasion propice à cette visite. Si semblable invitation était acceptée, Sa Majesté traverserait tout le Canada, de Halifax à Prince Rupert, dans le premier train régulier sur la nouvelle voie.

## COURRIER D'OTTAWA

(Spécial à La Patrie)

OTTAWA, 4—John Rose, âgé de 17 ans, est mort à l'hôpital protestant de l'appendicite. Le père de ce jeune homme s'est tué l'été dernier dans un puits de sable à Britannia-sur-Baie.

—Pendant le mois de décembre,il y a eu 200 transferts de propriétés à Ottawa, à des prix variant de $5,000 à $80,000.

—Mardi prochain aura lieu le mariage de Mlle Caroline O'Meara,fille de feu Hm. O'Meara, à M. Eugène Quirk, de Montréal. La bénédiction nuptiale sera donnée dans la chapelle de l'archevêché par Mgr Gauthier.

—M. F. A. Acland, sous-ministre du Travail, est revenu de Washington, où il a assisté à la convention de l'Association Internationale de la législation ouvrière. Tous les principaux pays avaient envoyé des représentants à cette réunion.

—La treizième assemblée annuelle de l'Association forestière du Canada, sera tenue à Ottawa les 7 et 8 février, sous le patronage de Son Altesse Royale le duc de Connaught.

—L'orchestre Symphonique d'Ottawa, fera encore une fois partie du concours musical pour le trophée de Lord Grey. L'orchestre possède ce trophée depuis trois ans, l'ayant gagné à Ottawa, à Montréal, puis à Toronto.

—Mme Elizabeth Massey a été condamnée à 6 mois de prison pour vol à l'étalage chez Murphy, Gamble et chez Bryson Graham.

# Revue de la Ménagère

### SOINS D'URGENCE EN CAS DE PLAIES ET DE BRULURES

Les plaies constituent, de beaucoup, l'accident le plus fréquent. Chacun d'entre nous peut être appelé d'urgence à donner les premiers soins, à faire le premier pansement; or, il se trouve que de ce premier pansement, dépendra souvent l'évolution heureuse ou malheureuse de la blessure : si ce pansement d'urgense est bien fait, les plaies guériront rapidement ; s'il est mal fait, on verra survenir des suppurations interminables.

Il est donc de la plus grande importance que vous soyez éclairés sur ce chapitre.

Quels sont les principes qui doivent nous guider dans la confection du premier pansement d'urgence d'une plaie ou d'une brûlure ?

Il faut savoir que toutes les complications des plaies sont dues au développement à leur niveau de germes vivants infiniment petits, découverts par Pasteur et qu'on appelle microbes.

Or, ces microbes existent partout où il y a de la malpropreté, sur nos mains, même quand elles nous paraissent propres, dans l'eau qui na pas bouilli, sur les linges ordinaires et sur les cuvettes, dont nous nous servons habituellement pour notre toilette.

Pasteur nous a dit: sans microbes pas de suppurations. Donc, efforçons nous d'éloigner les microbes de nos plaies et elles se guériront rapidement. Voyez ce que fait le chirurgien qui se prépare à opérer,c'est-à-dire, à faire une plaie qu'il désire voir se cicatriser le plus tôt possible —Il commence par se laver les mains avec une brosse et du savon, et ce la pendant une dizaine de minutes ; il prend un soin particulier de ses ongles. Après le lavage à l'eau bouillie, il fait un lavage à l'alcool, puis à l'éther et ce n'est qu'après tout cela, qu'il prendra le bistouri, lequel aura été stérilisé d'une manière parfaite. La région qui doit être le siège de l'opération a été comme les main, brossée, savonnée, lavée à l'alcool et à l'éther. On peut alors faire des plaies; elles se cicatriseront en quelques jours sans aucune suppuration.

Est-ce à dire que l'enfant avant de se couper avec son canif, aurait dû stériliser le canif, que l'ouvrier, avant de se faire prendre le doigt dans l'engrenage, devait s'assurer que l'engrenage est propre! Evidemment non, mais cela nous fait bien comprendre toute l'importance de la propreté la plus méticuleuse dans le traitement des plaies.

Avant de faire le pansement d'urgence, vous vous laverez donc soigneusement les mains. Puis avec de la ouate stérilisée ou à défaut de ouate, avec des linges bouills, mais amais avec des éponges qui servent à tout, vous nettoierez la plaie ; vous ne ferez pas qu'un lavage,mais quatre ou cinq, et chaque fois avec de l'eau bouillie renouvelée. Enfin, vous recouvrirez le tout avec une compresse qui aura été elle-même stérilisée par l'ébullition.

En agissant ainsi, non seulement vous n'aurez pas introduit dans la plaie de microbes malfaisants, mais vous aurez éliminé la plus grande partie de ceux qui y avaient pénétré au moment de l'accident. Quant à ceux que vos lavages répétés n'ont pu chasser, les antiseptiques, sublimé, eau phéniquée, etc., prescrits par le médecin, auront tôt fait de les détruire.

Je souligne les mots: "Antiseptiques prescrits par le médecin,", car c'est à lui qu'il en faut réserver l'usage, attendu qu'ils ne sont pas sans danger. Il n'est pas jusqu'à l'eau phéniquée vulgaire qui puisse produire des désastres: on a vu des personnes appliquer sur une petite plaie d'un doigt par exemple, une compresse d'eau phéniquée forte,passer une excellente nuit et se réveiller le lendemain avec un doigt dont toute la peau était détruite: or, un doigt sans peau est bon à amputer.

Donc, laissez au médecin le soin de prescrire les médicaments pour les plaies,et d'en régler l'usage.Rappelez-vous seulement que la propreté la plus minutieuse est de rigueur, dans le traitement des plaies et que sans elle vous n'en obtiendrez jamais la guérison rapide, mais vous exposez le blessé aux complications les plus graves.

BRULURES.—Les mêmes soins de propreté doivent être appliqués au traitement d'urgence des brûlures, qui ne sont que des plaies d'un caractère spécial.

Je me contenterai donc de vous dire, sans entrer dans la description des différents degrés de brûlures que dans tous les cas, vous devrez vous attacher à conserver l'épiderme autant que possible Pour cela, vous aurez enlevé les vêtements avec mille précautions.. Vous baignerez ensuite dans l'eau bouillie les parties brûlées, enfin, avant tout je le répète, vous n'appliquerez rien de malpropre, comme cela se fait encore trop souvent.

Je termine en vous posant une question très pratique. Que feriez-vous si le feu prenait à vos vêtements ?

Instinctivement et sans réfléchir, on prend la fuite: c'est tout ce qu'on peut faire de pire: les flammes fouettées par le courant d'air, ont vite consumé et les vêtements et la peau.

Il y a une expérience très démonstrative que vous pouvez faire: essayez de mettre le feu à une botte de paille, si vous la tenez verticale, en quelques minutes elle sera dévorée; laissez-la tomber, les flammes s'éteindront rapidement.

Conclusion. Si le feu prend à vos vêtements, ne vous enfuyez pas, laissez-vous tomber comme la botte de paille, et roulez-vous sur vous-même plusieurs fois. Ce simple conseil suivi sauvera peut-être un jour la vie à l'un ou à l'autre de nos lecteurs.

### LES APPLICATIONS DU MIEL

Le miel est le roi des produits sucrés. Il est établi qu'au point de vue de l'énergie fournie une cuillerée de bon miel équivaut à un oeuf. En effet, si l'on veut bien retenir sa composition, on verra qu'il contient de l'eau, des sucres variés, de la mannite, un peu d'albumine et de graisse, des essences minérales parmi lesquelles un important alliage de chaux et de fer jouent un rôle notable dans la formation des tissus, des traces de radium, des matières colorantes et des huiles essentielles. Ces dernières lui donnent un parfum délicieux.

J'ai écrit, plus haut, le bon miel. Malheureusement, depuis quelque temps, par suite de mauvaises récoltes, on le falsifie tout comme le pain, le lait, le beurre, les huiles, les vins.

Les chimistes, en chauffant du sucre avec de l'acide tartrique, nous livrent un produit qui a toutes les apparences du miel, mais en réalité s'en éloigne beaucoup.

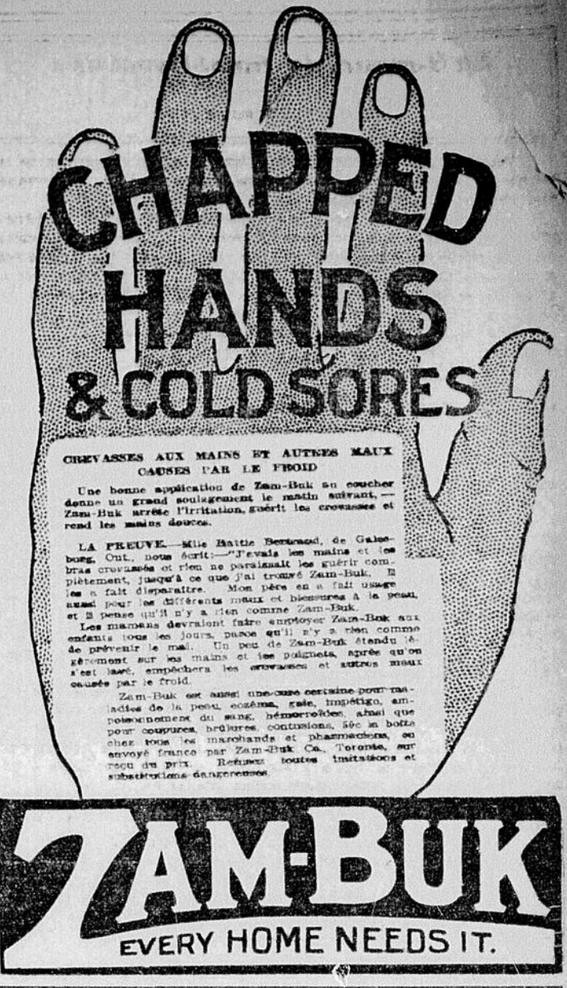
Ce produit malfaisant qu'on vend aujourd'hui dans beaucoup d'épiceries, est, pour le public, difficile à distinguer du produit pur et bienfaisant, si—ce qu'on fait bien souvent—on y ajoute du miel vrai. Ce qu'il y a de curieux dans l'espèce, c'est qu'on se sert des abeilles elles-mêmes pour consommer la fraude. On leur fait prendre du sucre à 75 p.c. d'eau, qu'elles mettent en réserve après évaporation. Voilà pourquoi je conseille aux ménagères de bien faire attention à la marque du miel et de ne pas s'arrêter à la question du bon marché. Quand c'est possible, mieux vaut commander sa provision à un producteur qu'à un épicier. Une garantie sérieuse de bonne qualité, c'est de se faire livrer des rayons de ruches encore garnis de miel.

Les Allemands, les Américains, les Anglais sont très friands de ce produit; aussi gardent-ils leurs miels fins et nous adressent-ils leurs glucoses... invertis. Or, bien que le sucre soit un aliment bienfaisant, un véhicule "d'énergie" pour les enfants, je reconnais qu'il ne peut leur être donné qu'avec discrétion, sous peine de provoquer des fermentations intestinales. Sous ce rapport, le miel est bien supérieur au sucre, puisque, surtout s'il est resté enfermé dans les alvéoles, il ne fermente que lentement.

Je recomande aux mamans de donner une cuillerée à café de miel aux repas et de leur en servir aussi comme dessert. Il a le très grand avantage d'être un peu laxatif et par suite, convient aux enfants constipés. Il se prend sur des tartines, des biscottes, des craquelins ou des biscuits. Je n'apprendrai rien à mes lectrices en leur disant qu'il existe des croquets, des gaufres, des pâtisseries de miel des caramels, des pastilles au miel rafraîchissant, des confitures, des sirops, des fruits confits, du chocolat au miel. Cette association du cacao, d'une digestion parfois un peu difficile, avec le miel d'une assimilation aisée, donne des résultats particulièrement bons.

Un excellent dessert pour nos chéris, ce sont des figues et des noix additionnées de miel.

Toutes mes lectrices ont entendu parler de l'hydromel qui, d'après la mythologie, était le breuvage préféré des dieux. Cette boisson saine, agréable au goût, est encore très usitée dans les pays du Nord. Elle se prépare en mettant dans un tonneau des rayons de miel pressés, sur lesquels on verse de l'eau. Puis on attend plusieurs mois, la fermentation ne se produisant que lentement.


**Cancer, Tumeurs, Ulcères**

Le Cancer fait cinq fois plus de victimes que la Consomption. C'est la mort lente, horrible pour le patient et pour son entourage. Le guérison du Cancer, des Tumeurs, des Ulcères, est facile sans opération. Approuvé par la Profession Médicale, le traitement du Dr Percy, par son action dépurative sur le sang, détruit les germes du mal, c'est la guérison. Des milliers de malades ont été ainsi guéris. Notre livre explicatif en français ou en anglais, envoyé Gratis sur demande. Ecrivez maintenant.

Dr. Percy's Remedies Co., Casier B.P. 583 MONTREAL Canada.



PONEY Guéri de la Gale grâce à : : : : VIGORA

M. Ant. Lacasse, de Ste-Foye, nous écrit ceci : "Comme je vous l'ai dit, quand j'ai acheté votre préparation, mon poney souffrait de la gale depuis plus de quatre mois et j'avais tout essayé pour le débarrasser de cette dégoûtante maladie. Votre VIGORA l'a guéri."

EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS PHARMACIENS ET EPICIERS
Dépôt à Montréal : HUDON HEBERT, 41 St-Sulpice.
J. B. MORIN, Fabricant, 318 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.



**Quel est Votre Choix ?**

*Des auges en bois salen et qui coulent, ou des auges en béton propres et durables ?*

Des abreuvoirs en bois sont à peu près aussi sûrs, que le temps qu'il fera.

Ils durent peu, doivent être remplacés au bout de quelques années — sans parler des réparations continuelles qu'ils nécessitent.

Le meilleur bois ne peut résister longtemps lorsqu'il est mouillé, trempé continuellement.

Sa tendance à se pourrir se montre par des pertes d'eau et des mares d'eau stagnante autour de l'abreuvoir.

Comparez à cela la durée, la propreté, la belle apparence du béton.

L'humidité qui détruit le bois ne fait que renforcer et endurcir le béton.

Vous pouvez rendre un abreuvoir en bois hors de service en ne vous en servant même que peu ; tandis que pour détruire un bassin en béton il faudrait faire usage de puissants explosifs.

*Quel*

est votre choix—le bois, occasion de dépense, ou le béton, occasion d'économie ?

Il nous fera plaisir de vous envoyer—gratis—un exemplaire de notre livre, *"L'utilité du Ciment pour le Cultivateur"* si vous nous le demandez. Il vous expliquera les nombreux usages du béton, en un langage simple, facile; il vous dira comment contruire

| | | |
|---|---|---|
| Auges | Fondations | Poteaux |
| Bornes | Granges | Planchers |
| Bassins | Gouttières | Partitions |
| Caves | Laiteries | Poulaillers |
| Chemins | Maisons | Piliers de clôture |
| Citernes | Marches | Réservoirs |
| Etables | Murs | Rebords de puits |
| Escaliers | Nids de poules | Silos |

**Canada Cement Co.**
LIMITED
51-60, Edifice de la Banque Nationale, Montréal.



*Lequel ?* →

**LES COLIQUES CHEZ LES ENFANTS** et toutes les indispositions du bébé, cèdent à l'action rapide et efficace du



*SIROP D'ANIS GAUVIN*
POUR LES ENFANTS

qui, depuis plus d'un grand siècle, a supplanté tous ses rivaux. Il est administré avec succès contre les *Coliques, Diarrhée, Choléra, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, Coqueluche, Bronchite, Manque de Sommeil.*

**Enfant rendue à la Santé** M. Ulrich Bernier, de Danielson, Conn., employé à la Manufacture de Coton, a un bébé de 9 mois qui a été condamné par trois médecins. La petite Bertha, à sa naissance, pesait 9 livres, au bout d'un mois elle avait perdu 4 livres. Elle ne faisait que vomir et dépérissait au grand chagrin de sa mère. Elle eut recours au Sirop d'Anis Gauvin qui a eu rapidement raison de ses vomissements et a rendu la santé à la petite Bertha qui, à 9 mois, pesait 14 livres.

EN VENTE PARTOUT : 25c LA BOUTEILLE

J. A. E. Gauvin, Pharmacien-Chimiste 850, rue Ste-Catherine Est Montréal.

Pour éviter toute contrefaçon, voyez à ce que le portrait ci-dessus, avec la signature de l'inventeur, se trouve sur chaque bouteille.

**Le Remède de Shiloh** arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons, 25c.

# NOUVELLES DE MONTREAL

## UN VOLEUR FAIT FEU SUR DES POLICIERS MAIS IL EST BLESSE ET BIENTOT ECROUE

4 janvier

La gare du Mile-End a été, hier soir, le théâtre d'un drame dont la victime est un voleur que des agents ont surpris au moment où il allait visiter les bureaux de la Dominion Express, à la nouvelle gare du Pacifique Canadien.

Il est étonnant que nous n'ayons pas à enregistrer ce matin une fatalité comme celle du meurtre des agents Fortin et O'Connell dont l'assassin a expié sur l'échafaud le crime dont il fut trouvé coupable.

Appelés par téléphone, deux policiers sont allés surprendre un voleur qui s'était introduit dans les bureaux de la Dominion Express, à la gare du Mile-End.

La porte étant fermée à clé, les agents durent l'enfoncer pour empêcher le sabotage des bureaux de la Dominion Express. C'est à l'intérieur de ces bureaux que le drame se déroula.

Le voleur laissa les policiers pénétrer dans la pièce qu'il voulait dévaliser, il sortit un revolver de sa poche et fit feu sur eux. Les agents répondirent à ce premier coup de feu en sortant leurs armes et lui demandèrent au bandit de se livrer. Celui-ci refusa.

Ce fut alors une lutte au revolver qui dura quelques minutes. Le bandit fut blessé et conduit au poste de la rue Laurier, puis à l'hôpital Général, où l'on pansa sa blessure.

Il était onze heures et demie, hier soir, lorsque le lieutenant Corbett reçut au poste de la rue Laurier un téléphone lui apprenant qu'un ... venait de s'introduire dans les bureaux de la Dominion Express, à la gare du Mile-End. Le lieutenant envoya sur le champ les agents Desrochers et Chevalier, qui enfoncèrent la porte du bureau de la Dominion Express, avec l'agent Lacoste, attaché au service du C. P. R., pour opérer l'arrestation du voleur.

A peine les policiers étaient-ils dans le bureau que le voleur sortit un revolver de sa poche et fit feu sur eux. Ils évitèrent la balle et menacèrent à leur tour le bandit de leurs revolvers. Il ne se tint pas pour battu et voulut échanger quelques balles avec eux. Mais l'agent Lacoste, voyant que le voleur allait tirer un second coup, fit feu. Il le blessa au bras. On entendit un cri, le revolver s'échappa des mains du bandit qui fut conduit au poste de la rue Laurier.

Interrogé par le lieutenant, il déclara qu'il se nommait

WILLIAM WATSON

qu'il était âgé de vingt ans et qu'il était jockey. Watson se dit Américain et sans domicile à Montréal. Il déclara qu'il était ivre mais les policiers disent que c'est faux. Il avait un revolver de calibre 38 à six coups. On le fouilla et l'on trouva dans ses poches un masque de bandit.

Après les formalités au poste de police, on conduisit le voleur à l'hôpital Général où les médecins firent l'extraction de la balle et pansèrent la blessure. De l'hôpital le prisonnier fut conduit au poste.

La gare du Mile-End, à l'heure où le drame s'est déroulée, était remplie de voyageurs attendant le départ du train pour Québec. On comprend l'émoi causé par cette ... sensationnelle.

DEVANT LE MAGISTRAT

William Watson a comparu ce matin devant le juge Lanctôt et a plaidé non coupable.

Il a prétexté qu'il était ivre et qu'il n'a pas tiré sur les constables.

Le prévenu a plutôt l'air d'un jeune enfant que celui d'un criminel.

L'enquête a été fixée à mercredi prochain.

## UN ETRE BRUTAL TENTE D'ASSOMMER UNE FILLETTE QUI REFUSE DE SE TAIRE

4 janvier

Vers 4 h. 30, hier après-midi, alors qu'il faisait encore jour, il s'est produit, rue Notre-Dame de Lourdes, en arrière de l'Université Laval, un attentat criminel qui devrait attirer l'attention de la police d'une façon sérieuse. D'autant plus que nombre de pensionnaires de l'hospice que desservent les religieuses de cette chapelle bien connue, se plaignent de provocations et de menaces fréquentes de la part d'inconnus à l'air rébarbatif, dès qu'il fait un peu sombre dans cette ruelle, si près de la rue St-Denis.

Mais, pour en revenir à l'attentat d'hier après-midi, voici les faits, selon que nous les ont racontés, et la supérieure du couvent de Notre-Dame de Lourdes et le frère de la petite victime.

Cette dernière est une fillette d'une douzaine d'années, du nom de Gurtie Kiernan, domiciliée dans les environs.

Elle portait hier, les journaux, pour aider son petit frère, chargé de cette corvée.

Vers 4 h. 30 de l'après-midi, elle passait rue Notre-Dame de Lourdes, avec ses journaux et se disposait à en déposer au couvent de Notre-Dame de Lourdes, lorsqu'elle remarqua un individu d'environ 25 ans, brun, trapu, assez bien mis, mais sentant fortement l'alcool qui descendait le perron du couvent.

En voyant venir la fillette, il rebroussa chemin et entra dans le portique. Ne soupçonnant rien, la fillette le suivit et attendit quelques instants croyant qu'il avait pesé sur le bouton avertisseur.

Tout à coup l'inconnu se précipita sur la petite et lui dit : "Si tu appelles je te tue immédiatement."

Il la prit alors à la gorge et fit mine de l'étouffer, et comme elle essayait de se débattre et de crier, il lui appliqua entre les deux yeux un formidable coup de poing qui fit jaillir le sang abondamment.

A ce moment, fort heureusement, quelqu'un monta le perron ; c'était le facteur.

L'infâme agresseur prit immédiatement la poudre d'escampette sans laisser son adresse.

La supérieure du couvent ouvrit la porte au facteur et recueillit la pauvre petite qui ne voulait plus sortir seule. On prodigua à la petite blessée les premiers pansements et l'on fit demander son frère, employé au garage Robert et Robert, rue Saint-Denis, qui se chargea de la reconduire chez elle, où elle souffre aujourd'hui d'une forte commotion nerveuse.

La religieuse nous a appris qu'on avait bien entendu du bruit venant du portique, mais qu'on ne s'en inquiéta pas, croyant que c'était les enfants de l'institution qui s'amusaient avant d'entrer.

Quant au frère de la petite Kiernan que nous avons interviewé, ce matin, aux ateliers et garage de MM. Robert, rue Sanguinet, il nous a déclaré que s'il avait pu mettre la main au collet de l'infâme invividu, ce dernier ne serait pas sorti vivant de ses mains.

Il appert que les agressions de ce genre ou du moins les tentatives d'agressions sont très fréquentes dans ce coin sombre si peu éloigné de la rue Sainte-Catherine, et si propice aux malfaiteurs qui se sentent protégés par l'Université Laval, inhabitée le soir, et les citoyens de la rue Notre-Dame de Lourdes demandent à grands cris plus de protection de la police.

Les détectives ont été informés de l'attentat d'hier, et se croient sur la piste du coupable.

## MORT TRAGIQUE D'UN MECANICIEN

4 janvier

Un mécanicien, Emilien Bélanger, 36 ans, 40, rue Séminaire, a trouvé une mort cruelle en commençant son travail à 7.30 ce matin. Il conduisait une machine à concasser le charbon à la Robertson Coal Company, rue Ottawa. Il a dû s'apercevoir que quelque chose fonctionnait mal, car il a passé entre un poteau



EMILIEN BELANGER, mort d'une fracture du crâne.

et la roue volante ; à ce moment, il fut saisi par ses habits et tomba mort, le crâne défoncé et le bras droit fracturé.

Adélard Paré, qui conduisait une autre machine, allait lui crier qu'il passait trop près, quand l'accident se produisit. Il se porta à son secours, mais la mort avait fait son œuvre.

Les constables Gauthier et Chabot, du poste No. 7, appelés sur les lieux firent mander le fourgon de la morgue.

Le coroner a tenu immédiatement une enquête et les témoins ont été Mme Bélanger, le Dr Dugas, Adélard Paré, Duncan Robertson, le gérant, Geo. Patry, Adélard Prézeau et l'inspecteur Louis Guyon, qui a dit que la machine ne tombait pas sous la surveillance de l'inspecteur des fabriques.

Les jurés, au nombre desquels se trouvaient plusieurs ingénieurs, ont tout particulièrement interrogé les témoins et ont rendu un verdict de mort accidentelle.

## LES REVENUS DE L'HOTEL DES POSTES

3 janvier 1912

A l'hôtel des postes, à Montréal, le revenu pour le mois de décembre, accuse une forte augmentation sur celui du mois correspondant, l'an dernier. Le mois de décembre 1911, détient maintenant le record et le tableau comparatif suivant, en donnera une idée.

DECEMBRE 1911

| | |
|---|---|
| Vente des timbres ... ... | $123,313.84 |
| Permis ..... ..... ..... ..... | 1,259.85 |
| Journaux... ..... ..... ..... | 5,507.88 |
| Location des boîtes ..... | 49.45 |
| | $130,131.02 |

DECEMBRE 1910

| | |
|---|---|
| Vente des timbres ... ... | $111,761.77 |
| Permis ..... ..... ..... ..... | 1,691.51 |
| Journaux ... ... ..... ..... | 5,635.79 |
| Location des boîtes ... . | 32.36 |
| | $119,122.03 |

Augmentation pour décembre 1911 $11,008.99.

| | 1911 | 1910 |
|---|---|---|
| Nombre de sacs reçus par la ligne Canadienne ... ... ... ..... | 1,878 | 971 |
| Nombre de sacs reçus par New-York ... ... | 1,719 | 1,752 |
| Total ... ..... ... ... ... | 3,537 | 2,723 |

Augmentation pour décembre 1911, 874 sacs.

Malle anglaise expédiée par le bureau de poste de Montréal dans le mois de décembre.

| | Lettres | Imprimés | Colis |
|---|---|---|---|
| 1911 ... | 60,914 lbs. | 122,932 lbs | 18,357 |
| 1910 .. | 51,130 lbs. | 111,779 lbs. | 16,461 |
| Augment. | 9,784 lbs. | 11,183 lbs. | 1,896 |

Lettres et colis enrégistrés :

| | |
|---|---|
| Décembre 1911 ... ... | 220,921 articles |
| Décembre 1910 ..... | 206,666 articles |
| Augmentation pour décembre 1911 : ... | 14,246 articles |

## INCENDIE A OTTAWA

OTTAWA, 3.—Un incendie a causé des dommages pour un millier de dollars, hier, chez le marchand Samuel Seller, rue Clarence. En revenant le cheval "Kid," du poste No. 5, est tombé mort sur la rue Water, de la rupture d'un anévrisme. Ce cheval était le plus beau de la brigade et valait $300.

## LE NOUVEAU CONSEILLER LEGISLATIF

3 janvier 1912

Comme nous l'avons déjà publié, le gouvernement de Québec a nommé M. Joseph-Eugène Roberge conseiller Législatif.

Cette nomination fera plaisir aux industriels, car M. Roberge est très bien connu dans le monde des affaires.

Le nouveau Conseiller Législatif est né en 1866 à Sainte-Julie de Summerset. Il est le fils de Louis Roberge, marchand, et de Marie-E. Bloui. Il fit ses études au collège



L'HON. M. JOSEPH - EUGENE ROBERGE, nouveau Conseiller Législatif.

commercial de Lévis, et ensuite alla s'établir à Saint-Vital de Lambton, comté de Beauce, où il fonda la maison Roberge et Roberge. Deux ans plus tard, il continuait les affaires seul.

Il est marié à Clotilde Rousseau, fille de Théophore Rousseau, marchand de Nicolet, et d'Hélène Bellerose, sœur du sénateur Bellerose.

M. Roberge s'est beaucoup occupé d'agriculture. Il fut nommé membre du conseil d'agriculture en 1898. Il est directeur de plusieurs compagnies importantes: Thetford Asbestos Reserve Co., Thetford Land Co, Thetford Electric Co., Imberton Lumber Co., Louise Lumber Co., The Disraëli Box Co. Il est directeur gérant de la Cie. Hydraulique St-François, de la British Insurance Co. Il fut un des promoteurs du chemin de fer de Matane.

Ses deux fils, Henri et Emile ont charge maintenant de son commerce général à Saint-Vital de Lambton.

ALBANY, N.Y., 3. — James H. McMahon, sergent d'armes du Sénat, a été trouvé mort dans son lit, ce matin, à l'hôtel où il logeait.

## L'EPIDEMIE DE VARIOLE DANS LA PROVINCE

3 janvier 1912

Le docteur Pelletier, secrétaire du bureau d'hygiène de la province, nous a répété ce matin que les inspecteurs du gouvernement étaient très occupés à localiser et à isoler les différents cas de variole rapportés. Pour eux, il ne saurait être question de vacances du jour de l'an. Justement, on apprend que la variole se manifeste dans les divers chantiers de la province et ce n'est pas une besogne facile que de visiter sur place tous nos bûcherons. On attend des rapports de jour en jour.

Quant à la variole à Québec, le docteur Beaudry, de retour de son inspection, a déclaré que c'était bien de la variole et non de la picote volante, et qu'il y en avait environ une soixantaine de cas.

Seulement, toutes les précautions ont été prises et les autorités hygiéniques de Québec ont promis de se conformer rigoureusement aux instructions du bureau provincial. De sorte qu'on espère enrayer l'épidémie, tandis qu'il en est temps encore.

## C'EST L'ŒUVRE D'UN CRIMINEL

4 janvier

Les incendies qui ont causé tant de dégâts aux manufactures de chaussures Tétreault, rue Démontigny, et Robinson, rue McGill, le 30 décembre dernier, ont fait hier, le sujet de deux enquêtes intéressantes, conduites par M. le Commissaire H. Latulippe.

Dans le premier cas, le gardien de nuit, M. Louis Labbé, déclare avoir fait le tour de l'édifice vers trois heures et quart, et le mécanicien qui le remplace à quatre heures, n'ont remarqué aucun indice de feu. A cinq heures, tout le troisième étage et le toit de l'édifice étaient en flammes, et M. Tétreault déclare que d'après lui, le feu ne peut être dû qu'à la malveillance. Il a étudié la situation, puis est venu à cette conclusion car rien ne pouvait causer un incendie en cet endroit, et particulièrement à cette heure. Cette enquête a été ajournée afin de permettre au détective attaché à la commission des incendies de découvrir quelque piste, si possible.

A l'arrivée des pompiers à la manufacture de M. l'échevin Robinson rue McGill, le feu avait été contrôlé par les extincteurs automatiques. La cause du feu reste indéterminée, mais on croit qu'une matière combustible si se trouvait dans un crachoir, près d'un bureau en a été la cause.


## Gratis a Toute Femme Souffrante

une boîte de 50 cents du Baume de Figues, le fameux remède spécial pour les maladies particulières à la femme. Si vous souffrez des maux de tête, mal dans le dos, menstruations irrégulières ou douloureuses, pesanteur et sensibilité, énervement, envie de pleurer, leucorrhée, étourdissement, amaigrissement, ulcères, déplacement des organes, etc., ne retardez pas — les retards sont dangereux, écrivez-nous de suite pour une boîte d'essai et une copie de notre brochure intéressante et illustrée UNE FEMME PARFAITE. Rien ne peut égaler un essai personnel, de là cette offre spéciale. Ecrivez-moi en toute confiance. Mrs. Harriett M. Richards, L-Box 153, Joliet, Ills., U.S.A.



# CETTE CHARMANTE ROBE, $6.49

Voici une des nombreuses valeurs merveilleuses que la Robert Simpson Co., offre maintenant dans son nouveau

CATALOGUE DE LA VENTE DE MI-HIVER

qui vient d'être publié. Si vous n'avez pas reçu votre exemplaire demandez-le-nous par carte postale. Mais pour vous donner un avant-goût, commandez cette robe aujourd'hui — vous en serez enchantée.



**Nous payons tous les Frais de Livraison**

Que vous commandiez pour 50c ou pour $50 de marchandises, nous payons tous les frais de livraison pour tout ce qui est mentionné dans le catalogue. Et si vous n'êtes pas satisfait de ce que vous recevez, renvoyez-le en bon ordre avant que sept jours ne soient écoulés et nous paierons de nouveau tous les frais de transport. C'est là le système simplifié d'acheter par la malle en vigueur à la compagnie Simpson.

Cette robe est FAITE PAR SIMPSON, ce qui veut dire qu'elle a été dessinée et confectionnée par des experts dans les ateliers Simpson, et ce qui est plus important, elle a passé par la méthode d'inspection de Simpson, ce qui revient à dire qu'elle n'a pas le moindre petit défaut. Nous avons acheté une trop grande quantité de ce drap et nous voulons l'écouler promptement, d'où les grandes réductions qui vous sont offertes.

Grandeurs pour Jeunes Filles

| | | | |
|---|---|---|---|
| Ages ... ... ... | 14 | 16 | 18 |
| Longueur ... ... | 33 | 35 | 37 |
| Buste .. ... ... | 32 | 34 | 36 |

Grandeurs pour Femmes

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Taille .. .. .. | 23 | 24 | 25 | 26 | 28 | 29 |
| Buste . .. .. | 32 | 34 | 36 | 38 | 40 | 40 |
| Longueur .. .. | 38 | 39 | 40 | 41 | 42 | 42 |

Numéro d'Ordre G90581

Cette charmante robe pour femmes ou jeunes filles est faite en lustré richement fini. Les épaules produisent un gracieux effet de kimona. L'empiècement, qui est en belle dentelle de tulle, est bordé d'un nouveau revers enroulé et un collet carré en satin noir part d'en arrière, passe sur les épaules et se continue en avant jusqu'à la ligne de taille; la partie inférieure des manches est garnis de la même façon. Les lignes de la jupe sont correctes et gracieuses; elle s'attache sur le côté gauche du panneau de devant, lequel est fini avec de petits boutons de satin noir. Couleurs: noir, marine, vert.— Prix de vente ... ... ... $6.49

THE ROBERT SIMPSON COMPANY LIMITED. TORONTO


# BULLETIN DE LA SEMAINE

Un jeune électricien, Léon Toohey, âgé de 21 ans, est mort électrocuté, à quatre heures, ce matin, aux usines d'Alis-Chalmers Bullock Limited, à Rockfield,, Lachine.

Le jeune homme devait vérifier la température marquée par les thermomètres et il se servait d'une échelle pour monter sur les transformateurs; on suppose qu'il a dû perdre pied, en passant d'un transformateur à un autre et qu'en tombant, il a touché un fil de haut voltage, qui a causé sa mort.

Son compagnon John-A. Martin l'aperçut inanimé et l'appela, mais ne recevant aucune réponse, il essaya de le ranimer et appela J.McCormick et le contre-maître J. Boland.

Ceux-ci ont confirmé le témoignage de Martin et les jurés ont rendu un verdict de mort accidentelle.

Les employés de la maison E.-P. Charlton & Company Limited, angle de la rue Sainte-Catherine et du boulevard Saint-Laurent, ont été fort surpris, lvers midi, quand ils virent l'eau se répandre par torrents à chaque étage et inonder les marchandises.

On téléphona à la caserne de la rue Ontario et les pompiers sont parvenus rapidement à arrêter l'eau. Le dégât a été causé par la rupture des calorifères, qui ont éclaté par le froid au troisième étage. Une grande quantité de marchandises est complètement hors d'usage.

Ce matin, le juge Choquet nous a déclaré ce qui suit :

"La cour Juvénile, dont je suis le président et le juge suprême, a pour but de circonvenir les jeunes enfants prévenus d'une offense quelconque, et leur permettre, non pas de subir une punition, mais de racheter par leur conduite future, chez un agriculteur ou quelqu'un du même genre, les peccadilles commises, par excès de jeunesse ou de manque de sagesse".

En agissant ainsi, la nouvelle cour, sera un intermédiaire entre la justice chargée de suivre son cours, et les jeunes délinquants, jusqu'à l'âge de 16 ans, qui seront envoyés à une école spéciale de réforme, au lieu d'être traduits directement devant les tribunaux, et de subir le contact d'autres prévenus plus âgés, dont l'exemple à cet âge, ne peut être qu'un encouragement au vice et aux désordres de toute sorte.

Les personnes suivantes ont été nommées officiers, ayant à s'occuper de ces cas: Mme Henderson, et Mlle Clément.

Seules les personnes ayant affaire directement aux jeunes prévenus, seront admises en cour.

Alphonse Gagnon, arrêté par le constable Charron, sous l'accusation d'avoir causé des dommages à la propriété de M. Lamarre, rue Bernard, a été condamné à $10 d'amende et les frais ou à un mois de prison.

Un Polonais, pour s'être porté à des voies de faits sur le constable Daly, alors qu'il était ivre, a été traduit ce matin, en cour du Recorder et condamné à $5 d'amende ou à 15 jours de prison.

M. le juge Archer a maintenu, comme valide, hier, une convention verbale à propos de vente d'immeubles à commission.

La demanderesse était Mme Bella Gross, qui fait affaires comme agent d'immeubles, sous la raison sociale "Gross Real Estate Agency" ; elle réclamait une commission de deux et demi pour cent de M. Olivier Paquette, pour la vente d'un immeuble dont le prix était de $6,000.

Comme l'acheteur a dit que la demanderesse avait réellement servi d'intermédiaire pour la vente, le juge Atcher lui a accordé sa commission.


HEMORROIDES GUERIES DANS L'ESPACE DE 6 A 14 JOURS.

Votre pharmacien vous remettra votre argent si L'ONGUENT PAZO ne guérit pas tout cas d'hémorroïdes démangeantes, saignantes ou protubérantes dans l'espace de 6 à 14 jours, 50c. Si le pharmacien n'en a pas nous vous en enverrons franco sur reçu du prix. Paris Medicine Co., St-Louis, Mo. (4)


Nous avons la douleur d'apprendre la mort de M. Thaddie Cournoyer, autrefois d'Hochelaga, survenue le premier janvier à Warren, R.I. Le défunt était le frère de M. Francis Cournoyer, l'un des fondateurs de l'Union Textile, et citoyen bien connu du quartier Hochelaga. Celui-ci est parti pour Warren d'où il ramènera la dépouille de son frère à Montréal.

Sept chevaux, propriété de la compagnie "Whyte Packing," de la rue William, ont été asphyxiés au cours d'un incendie qui a éclaté dans les écuries de cette compagnie, la nuit dernière, vers une heure et quart. A l'arrivée des pompiers, cinq des chevaux étaient déjà morts et deux autres étaient dans une telle condition qu'ils ne pouvaient être sauvés.

Cette écurie est sise immédiatement en arrière de l'Institut Royal Edward, et c'est à l'avertisseur privé de cet établissement que l'alarme a été sonnée. Il n'y a pas eu de panique parmi les malades dont la plupart ne savaient pas ce qui se passait. La cause du feu reste inconnue.

Le capitaine de police du poste de la rue Ste-Catherine Ouest, George Baker, qui fut malmené par un groupe d'étudiants du McGill, il y a trois mois environ, à l'intersection des rues Peel et Ste-Catherine, est dangereusement malade chez lui. Lors de la bagarre entre étudiants et la police, le capitaine Baker, acculé à une borne-fontaine, reçut un coup de pied qui l'étendit inconscient. Le coup porté affecta le cœur et quand, deux semaines plus tard, le capitaine revint à son poste, il ne put rester que trois jours, et dut s'aliter. Depuis ce temps, deux médecins ont soigné l'officier de police, qui ne pourra pas, selon toute probabilité, reprendre son poste.

Le capitaine Baker est un des officiers de police les plus connus et populaires de Montréal, où il a travaillé comme constable pendant 27 ans.

Avant sa promotion au grade de capitaine, Baker a été de longues années en service spécial à la gare Bonaventure, où il était très connu du public voyageur.

Quatre familles ont dû, en toute hâte, quitter leurs logements, hier soir, vers dix heures et quart, alors qu'après s'être déclaré dans un hangar, sis à l'arrière du No 167 rue Casgrain, le feu s'est communiqué à ce logement et aux voisins, portant les Nos 165, 163 et 161. Ces logements étaient occupés par M. Philéas Vincent, Mme H. Madore, MM. Arthur Gobeil et Wilfrid Dubois.

L'intérieur des logements n'a été que légèrement endommagé par le feu, mais par contre, l'eau et la fumée y ont causé des dommages considérables.

Le conseil de ville de Westmount a décidé hier soir, de rendre la vaccination obligatoire pour tous les employés municipaux. Cette décision a été prise à la suite de la lecture d'une circulaire adressée au Conseil par le Secrétaire du Bureau Provincial d'Hygiène, le Dr Pelletier.

Sur la recommandation du comité des finances, les dons suivants ont été accordés, Royal Victorian Order of Nurses, $100; Hôpital Western, $500; Children's Memorial Hospital, $100; Institut Hervey, $000 et l'Armée du Salut, $100.

Le docteur Elz. Pelletier, secrétaire du bureau d'hygiène de la province, et le docteur J.-A. Beaudry, inspecteur en chef du même bureau, sont tous deux en tournée d'inspection dans les districts les plus envahis par la variole. Le docteur Pelletier sera de retour demain.

Le montant total perçu en licences de toutes sortes, à l'hôtel de ville, au cours de l'année 1911 est de $373,802, contre $318,140 en 1910, et $263,136 en 1909.

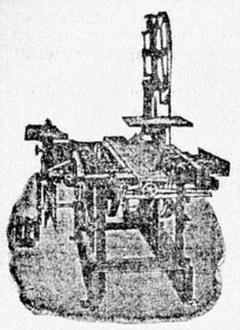
M. J. K. Cornwall, député de la législature d'Alberta, qui est de passage à Montréal, fait les plus grands éloges de son pays et il dit que si on y faisait un peu moins de politique, ses destinées seraient peut-être encore plus brillantes. Le besoin actuel du pays, explique-t-il, c'est le chemin de fer. Il nous faut encore plus de services de transport pour expédier les grains. C'est surtout ce qui manque dans l'Alberta.


Le Remède de Shiloh arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons, 25c.


M. Cornwall attend beaucoup de la politique de l'hon. M. Rodgers qui, plus que tout autre, connaît les grands et vrais besoins de l'Ouest.

On commence à agiter à Longueuil, la question d'organiser pour le milieu de l'été prochain un grand contentum des anciens élèves du collège.

Une assemblée aura lieu, dimanche, le 21 janvier courant, dans la salle de l'hôtel de ville, afin de former un comité qui s'occuperait des détails préliminaires.

MONSIEUR L'OUVRIER

Nos nouvelles machines combinées, sont de Véritables Machines Universelles, avec appareil à moulures scies rondes, scies à ruban, perçoir, corroyeur, mortaiseur, etc., etc.

Il peut vous sembler qu'une semblable machine est utile et si profitable, devrait coûter très cher; cependant vous pouvez l'acheter pour un prix variant de $150.00 à $200.00 à peu près, avec des conditions de paiement se résumant à $5.00 ou $10.00 par mois.

Nos machines "FAVORITE CHAMPION" sont vendues à des prix et conditions convenant aux ouvriers et les aident à s'enrichir.

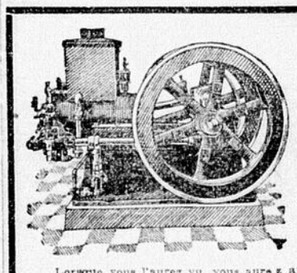
Demandez un catalogue "B", nous l'envoyons gratis, ou venez à nos bureaux.

Si vous nous écrivez, mentionnez ce journal, ou découpez cette gravure et incluez-la dans votre lettre.

BOURNIVAL & CIE., - - No 333, Notre-Dame Est, Montréal.

260—s-jno-H.





Celui qui désire acheter un Moteur à Gazoline ne peut jamais en savoir trop long sur le mécanisme, le fonctionnement et le choix d'un Moteur.

Il y a des points très importants à connaître.

Ainsi, un Moteur ne peut être considéré de première qualité si l'on ne peut régler sa vitesse durant la marche, si les pointes d'allumage ne peuvent être nettoyées durant la marche, si la vitesse n'est pas réglable à volonté, afin de ménager la Gazoline lorsque les travaux ne sont pas forçants.

Le Moteur à Gazoline qui enrichira son propriétaire sera celui qui dépensera le moins de combustible et dont le mécanisme fonctionnera avec le moins d'usure.

Demandez notre catalogue "D" nous l'envoyons gratis.

Lorsque vous l'aurez vu, vous aurez appris quelque chose de nouveau sur la fabrication et l'usage d'un Moteur fabriqué sans épargne, et dont le mécanisme est à peu près parfait.

Ce catalogue est envoyé gratis à ceux qui nous en font la demande.

En nous écrivant, mentionnez ce journal, ou découpez cette gravure et incluez-la dans votre lettre.

BOURNIVAL & Cie, 333 Notre-Dame Est, Montréal

260—s-jno-H.



GRATIS



Violon

Voici un excellent *Violon*, d'un beau son pur, haut poli, richement coloré, complet, avec chevalet, 3 cordes, chevilles ébénées, archet de crins blancs et une boîte de résine, le tout envoyé, sûrement empaqueté, dans un boîte.

Envoyez simplement votre nom et votre adresse et comptez de rendre, 8 boîtes seulement, à 25c. la boîte, des fameuses Pilules Végétales du Dr. Maturin. Elles sont le remède par excellence contre la pauvreté et l'impureté du sang, l'indigestion, les dérangements de l'estomac, la constipation, les maladies du foie et des rognons, les désordres nerveux, le rhumatisme, et les faiblesses particulières aux femmes: un laxatif doux, un puissant Tonique et rénovateur des forces vitales. Elles se vendent facilement car, chaque client qui achète de vous, une boîte de pilules, reçoit en même temps, une épingle de fantaisie que nous vous envoyons avec les pilules. Ne manquez pas cette chance.

N'Envoyez pas d'argent—Seulement que votre nom et votre adresse immédiatement, et nous vous enverrons les 8 boîtes de pilules et les épingles, promptement, franco, par la poste. Aussitôt que vous les aurez vendues, vous nous ferez rentrer des $2.00 réalisés et nous vous enverrons ce magnifique Violon, etc. tel que représenté. Ne retardez pas à écrire.

*Adressez : THE DR MATURIN MEDICINE CO., Dept. 222 TORONTO, ONT*



Pour vos PATISSERIES et GATEAUX

La farine préparée de BRODIE EST LA MEILLEURE

*Conservez les sacs vides pour Primes*

BRODIE & HARVIE

14, 16 rue Bleury, Montréal.

*La farine Brodie est la meilleure*

8-190.

# NOUVELLES DE PARTOUT

## *Le premier ministre de Hongrie subit, ce matin, une opération*

(Service spécial de la PATRIE.)

BUDA-PEST, Autriche, 3.— Le comte Khuen von Hedervary, premier ministre et ministre de l'intérieur dans le cabinet hongrois, a été opéré ce matin de la cataracte. l'opération a réussi et le comte pourra sous peu reprendre son poste.

## *Une tempête de neige isole trois villes du reste du monde*

(Service spécial de la PATRIE.)

TOPEKA, Kan., 3.— Depuis plus d'une semaine les villes de Dighton, Healy et Jeimore sont privées de communications à cause de l'abondance de la neige qui a bloqué tous les trains.

Les souffrances des pauvres gens sont grandes dans ces trois villes.

## *Le feu détruit une gare et trois pompiers sont blessés*

(Service spécial de la PATRIE.)

PORT HURON, Mich., 3.— William Dingwall a été probablement mortellement blessé et deux autres pompiers ont aussi reçu des blessures graves lors d'un incendie qui a détruit la gare du chemin de fer Père Marquette, en cette ville, la nuit dernière.

Les pertes sont d'environ $20,000. Les blessés ont été ensevelis sous les débris d'un mur.

## *L'Angleterre fera observer la neutralité de l'Egypte*

(Service spécial de la PATRIE.)

LONDRES, 4.— Afin de ne pas fournir à l'Italie de prétexte pour demander une indemnité l'Angleterre a pris des mesures énergiques afin de faire observer la neutralité de l'Egypte et d'empêcher l'entrée en Tripolitaine d'armes et de munitions en contrebande. Des postes ont été établis sur la côte depuis Sollum, jusqu'à Alexandrie. La frontière de l'ouest et le canal de Suez sont aussi surveillés.

## *Trois pompiers blessés dans l'incendie des abattoirs Swift*

(Service spécial de la PATRIE.)

CHICAGO, 3.— Un incendie qui s'est déclaré aux abattoirs de Swift & Co., la nuit dernière, a détruit l'établissement où l'on fume les viandes et qui est un édifice à cinq étages, s'étendant d'une rue l'autre et large de 200 pieds.

Le feu durait encore ce matin. Les pertes sont de $500,000. Trois pompiers ont été blessés pendant l'incendie.

Une alarme générale a été sonnée et plus de quarante pompes à vapeur ont été employées à éteindre le brasier.

C'est aux abattoirs Swift & Co., qu'il y a un an le chef Horan et plus d'une vingtaine de ses pompiers perdirent la vie.

## *Madame Curie gravement malade d'une attaque aigue d'appendicite*

(Service spécial de la PATRIE.)

PARIS, 3.— Madame Curie, la célèbre savante qui vient d'obtenir le prix Nobel de chimie, est gravement malade d'une attaque aigue d'appendicite.

Elle a été transportée, hier soir, à l'hôpital afin d'y subir une opération. Les médecins de l'institution ont déclaré, ce matin, que l'état de la malade est très grave, mais ils espèrent lui sauver la vie.

Les amis de Madame Curie disent que sa maladie a été aggravée par les tracas qui lui ont été récemment causés et par le chagrin de voir son nom mêlé dans l'affaire du divorce Langevin.

## *Tous les évêques du Portugal se proclament indépendants*

(Service spécial de la PATRIE.)

LISBONNE, Portugal, 4.— Faisant suite à la condamnation à l'exil du patriarche de Lisbonne, Mgr Mendes Bello, tous les évêques portugais ont proclamé aujourd'hui leur indépendance du gouvernement.

En réponse, le ministre de la justice leur a fait savoir qu'ils seraient tous expulsés du Portugal s'ils refusaient de reconnaitre l'autorité civile.

Le patriarche de Lisbonne est parti ce matin pour l'exil. Plus de 10,000 personnes se rendirent à l'archevêché pour faire leurs adieux au patriarche. En même temps les radicaux avaient organisé une contre-manifestation et se ruèrent sur les catholiques en criant: "A bas les monarchistes! Mort au clergé!"

Les catholiques répondirent par des vivats en l'honneur du pape, de Don Manuel et de la monarchie.

Les anti-cléricaux envahirent le palais du patriarche et il fallut appeler la troupe pour les déloger. Plusieurs arrestations ont été faites.




**BLACK KNIGHT** Cirage a Poele

Le cirage à poêles "Black Knight" donne un brillant qui dure.

Rien qu'un petit barbouillage sur une grande surface.

Rien qu'un léger frottage avec un linge ou une brosse amène un brillant tel que vous pouvez vous y mirer — et il reste ainsi pendant plusieurs jours — frais, clair, d'un noir luisant.

Essayez ce moyen rapide, propre et facile de polir vos poêles, grilles et objets en fer.

Une grande boite 10c. Chez les marchands ou envoyés franco sur réception du prix.

**The F. F. DALLEY Co Ltd, Hamilton, Ont**

Fabricants du fameux cirage à chaussures, "2 dans 1".

27



## Cruelles Hémorroides

**Ne se guérissent pas d'elles-mêmes. Le Dr Van Vleck a trouvé un remède qui a déjà guéri des milliers de personnes.**

**IL ENVOIE UN PAQUET DE $1 GRATIS POUR QUE VOUS L'ESSAYIEZ.**



Si vous avez les **hémorroïdes**, ou si vous avez la démangeaison ou la brûlante irritation qui en est le signe précurseur, permettez-nous de vous envoyer le **triple remède d'absorption du Dr Van Vleck** pour toutes les maladies du rectum. C'est une malheureuse erreur que de laisser cette cruelle maladie se développer car elle peut amener la terrible **fistule** et le cancer. Quel que soit votre cas, envoyez ce coupon aujourd'hui. Le remède vous sera envoyé par le prochain courrier. Après que vous l'aurez employé, si vous êtes satisfait du prompt soulagement et du confort qu'il vous aura donné, comme la chose est arrivée à des milliers de personnes, envoyez-nous un dollar. Si non vous n'aurez rien à payer. **Nous prenons votre parole.**




"Il y a du soulagement dans chaque paquet."

Nous avons des milliers de lettres venant de toutes les parties du monde dont les auteurs nous disent qu'ils ont été guéris de cas qui duraient depuis 30 et 40 ans, après avoir essayé en vain toutes sortes de choses et avoir même subi de douloureuses opérations. C'est donc dire quelle confiance on peut avoir dans le remède du Dr Van Vleck pour qu'on le vende d'après un tel système. Donc, écrivez aujourd'hui à la **Dr Van Vleck Co., Y N I, Majestic Bldg., Jackson, Mich.** N'envoyez pas d'argent — le coupon seulement.

**Coupon de $1 Gratis**

Bon pour un paquet de $1 gratis du triple remède d'absorption du Dr Van Vleck envoyé à l'essai, tel qu'expliqué sous, à

Nom .....

Adresse .....

.....

Envoyez ce coupon aujourd'hui à la **Dr Van Vleck Co., Y N I, Majestic Bldg., Jackson, Mich.** Le prochain courrier vous apportera le paquet de $1.


# AUX PORTES DE LA RUINE

LONDRES, 3 — Une dépêche de Téhéran au "Post", déplore le peu d'intérêt que portent l'Angleterre et la Russie à l'administration financière de la Perse.

Le départ de Morgan Shuster va jeter le chaos dans les finances de la Perse et le pays ne pourra éviter la banqueroute. Le gouvernement a tenté en vain de négocier un emprunt de $250,000 avec les banquiers persans pour payer l'armée.

**SHUSTER REND SES COMPTES**

TEHERAN, 3 — M. Morgan Shuster, l'ex-trésorier général, a rendu ses comptes entre les mains de M. Mornard, l'ex-directeur belge des douanes persanes qui a été nommé trésorier intérimaire.

On dit que l'Américain F. E. Cairns a été nommé à la place de M. Shuster.

**LE CHEMIN DE FER TRANS-PERSAN**

LONDRES, 3 — Les banquiers anglais, français et russes tiendront une réunion à Paris la semaine prochaine dans le but d'organiser un syndicat au capital de $500,000 pour faire le levé des plans du futur chemin de fer trans-persan. L'Angleterre et la Russie ont déjà approuvé le projet quoique la route exacte du chemin de fer ne soit pas encore décidée.

Le projet comprend la construction d'une ligne du port de Bakou, en Transcaucasie russe, à Askara, sur la mer Caspienne et à Téhéran, la capitale. De ce point, elle traversera la province de Kerman dans le sud-est de la Perse et ira jusqu'à Gwettar sur la mer d'Arabie ; elle continuera ensuite à travers le Baluchistan et se joindra aux chemins de fer des Indes jusqu'à Kurrachee.

# TREIZIEME CONVENTION ANNUELLE

**De l'Association Forestière Canadienne, à Ottawa, les 7-8 février, 1912.**

La treizième convention annuelle de l'Association Forestière Canadienne, sera tenue les 7 et 8 février, 1912, dans la salle du comité des chemins de fer, édifice du Parlement, à Ottawa. L'assemblée, qui est sous les auspices de S. A. R. le duc de Connaught, sera ouverte à 10 h.a.m., le mercredi 7 février. L'hon. R. L. Borden, premier ministre du Canada, y prendra la parole, ainsi que le Très-Honorable Sir Wilfrid Laurier ; l'Hon. Robert Rogers ministre de l'Intérieur ; l'hon. Martin Burrell, ministre de l'Agriculture ; l'hon. Clifford Pinchot, de Washington; M. H. S. Graves, chef du service forestier des Etats-Unis ; l'hon. W. R. Ross, ministre des terres de la Colombie Anglaise ; et d'autres personnages éminents et experts en sylviculture.

Le mercredi soir, il y aura banquet. Le prix des billets sera de $3.00 ; on pourra s'en procurer en s'adressant au Secrétaire, qui les délivrera. Les personnes désireuses d'assister audit banquet devraient demander leurs billets aussitôt que possible, afin que l'on puisse aviser convenablement au côté matériel des préparatifs.

Une entente a été conclue avec les chemins de fer pour que les personnes qui viendront assister à la convention n'aient à payer qu'un seul passage qui leur donnerait droit à l'aller et au retour, et ce du 3 au 8 février inclusivement pour l'arrivée, et jusqu'au 12 février inclusivement pour le retour.

Les délégués devront donc acheter un billet de première classe, simple, pour Ottawa, et se faire délivrer un reçu sur la formule de certificat établie pour de telles circonstances, ce qui pourra être obtenu de l'un quelconque des agents de chemins de fer. Ces certificats seront signés, par la suite, par le secrétaire de l'Association, à Ottawa, ce qui donnera droit à tout délégué d'obtenir, gratis, un billet de retour ; sur simple présentation dudit certificat et remise de 25 cents au représentant du chemin de fer auquel il s'adressera. Pour plus amples informations et pour avoir un programme détaillé, prière de s'adresser à

JAMES LAWLER,
Secrétaire,
Association Forestière Canadienna
Canadian Building, Ottawa.

KANSAS CITY, 3 — Le froid a été intense hier dans l'Iowa et le Nébraska, et la température a également changé brusquement dans le Kansas, le Missouri et l'Oklahoma.

# A TRAVERS LE MONDE

PARIS, 3 — Le "Figaro" publie, aujourd'hui, un vibrant appel au monde en faveur de la paix, écrit par Pierre Loti, le célèbre romancier et voyageur.

Loti flagelle la rapacité de l'Europe envers l'Islam. La prise de Tripoli et la guerre injustifiable déclarée par l'Italie à la Turquie, dit Loti, sont une moquerie à la civilisation. Les puissances européennes sont des hyènes qui n'aspirent qu'à se rapaitre des restes de la Turquie mutilée. Il déclare que les chrétiens sont les plus grands assassins, car ils tuent avec des mots de fraternité sur les lèvres et traitent comme un vil bétail les peuples de races jaune et noire.

Les guerres de conquête doivent cesser, sinon les mots paix, progrès et arbitrage resteront vains et comme une honte pour l'humanité.

EL RENO, Okla, 3.—Deux trains sont venus en collision, aujourd'hui, sur le chemin de fer Rock Island, près d'El Reno. L'un des mécaniciens Potter, a été tué et une vingtaine de passagers ont été blessés.

BERLIN, 3. — Le prince héritier Frédéric-Guillaume est arrivé, aujourd'hui, de Dantzig où il était retenu par une laryngite qui a causé une certaine inquiétude et qui l'avait empêché de venir à Berlin, le 19 décembre, lors de la naissance de son quatrième fils, et lors de la réception de Noël à la cour.

On dit que le climat de Dantzig, où le prince commande les hussards Tête-de-Mort, est trop rigoureux pour sa constitution et qu'il sera rappelé.

NEW-YORK, 3—Louis Brown, un orphelin de six ans, a perdu la vie, hier, au cours d'un incendie en restaurant auprès de sa petite sœur, âgée de quatre ans, et en la protégeant contre la fumée et les flammes.

Les pompiers trouvèrent les deux enfants sans connaissance et dans les bras l'un de l'autre, sous un lit. Le petit garçon avait enveloppé la tête de sa sœur dans son habit afin de la protéger. La petite fille vivait encore, mais on considère son état comme sérieux.

LA MEILLEURE PILULE POUR LE FOIE.—Il faut peu de choses pour déranger le fonctionnement du foie. Un frisson subit, l'exposition aux intempéries, une trop grande abondance d'aliments qu'on préfère, en sont la cause. Les Pilules Végétales de Parmelee, heureusement, sont là pour corriger le tout. Puis elles ont bon goût, autant qu'elles sont efficaces, elles le prouvent depuis des années.

PARIS, 3— Le ministre de France à Asuncion, Paraguay, a réussi à passer une dépêche au ministre des affaires étrangères, datée du 28. Il dit que la révolution continue, mais sans combat bien sérieux. La capitale est investie et toutes les communications sont interrompues. Les autorités espèrent contrôler la situation au commencement de janvier.

WASHINGTON, 3.— Deux nègres, Robert Sawyer et Arthur Adams, sujets britanniques, qui avaient tué leurs officiers à bord d'un voilier en 1905 et qui étaient condamnés à la détention à perpétuité, ont bénéficié de la clémence du président Taft, qui a consenti à les gracier.

Un autre nègre, Henry Scott, qui vient d'être exécuté, a déclaré sur l'échafaud, que Sawyer et Adams n'étaient pas coupables du crime pour lequel ils furent condamnés à mort, sentence qui fut commuée en détention à perpétuité.

CAP HAITIEN, Haïti, 3.— Le général Dorsilien, citoyen de Haïti, un des chefs de la dernière révolution à St-Domingue, Zénon Toribio, ancien gouverneur de San Francisco de Macoris, et Desidiro Arias, ancien gouverneur de Monts Christi, ont engagé le combat aujourd'hui à Las Arroyos, à un demi-mille de la frontière. Le général David de Luna, ancien commandant à Dajabon, a laissé la ville avec un corps de troupes pour aller disperser les révolutionnaires.

LONDRES, 3. — Le docteur Bernard Hollander, le célèbre spécialiste en maladies mentales, affirme que ses expériences lui ont démontré le danger de la nouvelle secte religieuse des Scientistes pour le public.

Le mysticisme effréné pratiqué par les adhérents de cette nouvelle religion a causé nombre de cas d'insanité.

BERLIN, 3 — Depuis l'arrestation de ce débitant de liqueurs qui vendait du whiskey frelaté à l'alcool de bois, il ne s'est pas déclaré de nouveaux cas d'empoisonnement. Il y a encore une vingtaine de personnes qui sont gravement malades aux différents hôpitaux.

LONDRES, 3 — Un merveilleux substitut de la vulcanite vient d'être découvert par un chimiste de Londres. Le nouveau produit est tiré du varech commun, et il a été appelé "sea-gumite" par son inventeur. Les expériences qu'on en a faites ont été très conclusives. Sa principale propriété est sa grande résistance à l'électricité.

PROVIDENCE, R. I., 3 — Pour la quatrième fois le Canadien-français Aram-J.Pothier a prêté serment d'office comme gouverneur du Rhode-Island. C'est la première fois depuis 1842, époque à laquelle le Rhode-Island devint un état, qu'un gouverneur ait fait quatre termes consécutivement.

PARIS, 3. — On éprouve de sérieuses appréhensions ici au sujet des décès mystérieux de Berlin et la rumeur a circulé dans la ville qu'une nouvelle peste jusqu'à présent inconnue allait envahir l'Europe.

Cependant les médecins de l'Institut Pasteur ridiculisent les craintes des Parisiens.

NEW-YORK, 3. — Une mort violente par trente-quatre heures : voilà ce que démontrent les statistiques de la police pour l'année 1911. Le nombre des homicides est de 257, ce qui fait un meurtre par 18,550. On considère qu'il y a amélioration.

BOSTON, 3. — Trois mille cent unionistes de Boston vont toucher à partir du 1er janvier des augmentations de salaires qui représentent $300,000 par année. Ceci a été obtenu sans qu'il soit nécessaire de recourir une fois à la grève, tous les différends ayant été réglés à l'arbitrage.

WASHINGTON, 4. — Le comité parlementaire des affaires étrangères a discuté hier le bill Sulzer pour mettre en vigueur les traités sur la chasse aux phoques, entre les Etats-Unis, l'Angleterre, la Russie et le Japon. On objecta à ce que le président ait le droit de faire et d'appliquer des lois criminelles. Le représentant Gardiner, de Texas, et le représentant Foster, de Vermont, trouvent que le bill est trop général.

M. A.-S. Houghton propose que la chasse soit interdite pendant 15 ans ; M. H. W. Elliott, de Cleveland, seconda cette motion. Le Dr Everman s'opposa à cette proposition.

NORFOLK, Vir., 4— Deux cents cinquante mécaniciens des chantiers maritimes se sont mis en grève hier, pour protester contre le nouveau système de tenir le temps des hommes qui a été introduit aux chantiers.

SMITH'S FALLS, Ont, 4 — Hugh Mason, qui venait de Montréal, a tenté de se suicider à la prison de cette ville où il avait été écroué pour avoir fait du tapage à bord du train qui l'avait amené de Montréal.

ROME, 4.— Le supérieur général des Chartreux, le R. P. Dom Réné Marie Herbault, vient de mourir à la Chartreuse de Farnata, près de Lucques, en Italie, où les Chartreux ont installé leur maison-mère depuis leur expulsion de la Grande-Chartreuse.

Le premier dignitaire de l'ordre est donc, à l'heure actuelle, le procureur général, le père Dom Jacques Mayaud.

MUSKOGEE, Okla., 4 — F. L. Martin, l'un des six hommes accusés du meurtre de deux enfants pour s'emparer de sources de pétrole évaluées à $250,000, a été acquitté, aujourd'hui.

Un de ses complices, W. N. Irwin, homme d'affaires, a été condamné à la détention à perpétuité, de même qu'un nègre qui était impliqué dans l'affaire. Le procès des trois autres complices aura lieu la semaine prochaine.

Les deux enfants propriétaires des sources périrent dans l'explosion de leur maison, sous laquelle on avait placé de la dynamite.




**CORSINE**

**Développant la forme et le buste**

**NOUS ENVERRONS GRATUITEMENT** notre livre en FRANCAIS sur le développement de la forme et du buste sous enveloppe ordinaire cachetée, à toute femme qui nous demandera par lettre contenant trois timbres-poste de deux cents. LE SYSTEME FRANCAIS DU DEVELOPPEMENT DU BUSTE, INVENTE PAR MADAME THORA, est un simple traitement chez soi, garanti pouvoir augmenter le buste de six pouces. Ce sont des femmes qui répondent à toutes les lettres qui restent secret sacré. Nous ne divulguons jamais aucun nom. Notre livre est admirablement illustré de portraits sur le vif montrant les formes avant et après l'emploi du SYSTEME CORSINE.

Nous avons une agence aux Etats-Unis d'où nous faisons parvenir nos traitements à nos clientes américaines afin de leur éviter de payer les droits.

**Demandez le livre gratis et envoyez 6c de timbres-poste à**

The MADAME THORA CO., Toronto, Ont.



## Faites Comme Moi



**J'étais maigre, faible, épuisée après avoir tout essayé, j'étais désespérée. Une amie vint me voir et me conseilla d'essayer GRATIS le "Régénérateur Maroni."**

**J'ai suivi son conseil et si vous faites comme moi, vous serez heureuse de constater qu'au lieu d'être un sujet de pitié, vous ferez envie à celles qui ont une santé faible et sont dépourvus des grâces naturelles.**

**Envoyez 10c avec vos nom et adresse et vous éprouverez les joies légitimes de vous savoir grasses et bien faites. Adressez-vous aujourd'hui même à**

**Dr A. MARONI, - - Dépt. 40,**
**39a Ave Viger, Montréal.**
1-3-e-iac.



# CHAQUE FEMME A LA SANTE QU'ELLE MERITE

A quelque femmes il pourra paraitre dur d'entendre dire que chacune a la santé qu'elle mérite, car trop nombreuses sont celles qui n'ont reçu à leur naissance qu'une santé délicate, fragile ou compromise par les mauvaises conditions imposées à leur enfance; nombreuses aussi sont celles que leurs occupations, les besoins de l'existence, les nécessités de la vie ont obligé à des travaux pénibles, exposé à des intempéries dangereuses à l'époque où les bons soins leur auraient été nécessaires.

Mais nous croyons aussi que si elles veulent méditer sur cette parole, elles la jugeront plutôt consolante parce qu'elle signifie que leur santé, c'est-à-dire l'état de leurs organes et la marche de leurs fonctions, n'est pas immuable, qu'elle est perfectible et qu'elles sont capables de l'améliorer par un genre de vie, par des soins et par des précautions convenables.

D'ailleurs, ne rencontre-t-on pas tous les jours des femmes de médiocre apparence et de constitution faible qui, grâce aux soins qu'elles prennent et aux précautions qu'elles observent, voient leur santé se maintenir en dépit de rudes épreuves et traversent la vie assez allègrement, alors que tant d'autres, d'aspect fort et solide, sont constamment sur le flanc, trainent une vie lamentable parce qu'elles ont gaspillé leurs forces, compromis leur santé par leur manque de prévoyance et par le mauvais emploi qu'elles en ont fait.

Il faut savoir se contenter de ce que l'on a et s'appliquer à en faire bon usage; la sagesse consiste à diriger sa vie d'après les qualités et les forces dont on dispose; à les modérer si on n'a pas besoin de faire appel à leur maximum d'intensité et à les accroitre lorsqu'on sent qu'un effort va être nécessaire et qu'on redoute leur insuffisance.

Les femmes débiles, pâles, fragiles, doivent prendre courage; elles peuvent obtenir une santé très acceptable et réussir à la perfectionner si elles savent la bien conduire et se plier à ses exigences.

L'économie humaine, le fonctionnement de l'organisme, cette merveilleuse organisation du corps féminin, se maintiennent naturellement et se maintiendraient toujours dans l'état de santé si rien ne venait les en détourner; quand ils s'en sont écartés, ils tendent non moins naturellement à y revenir par l'observance raisonnée des règles de la santé normale; ils sont doués d'un ressort qui leur permet de réagir contre les tares héréditaires ou acquises, si l'on résout à l'abandon des errements passés et à la rééducation des organes essentiels.

Naturellement, il faut bien quelques médicaments d'action pour donner le coup de fouet, le tour de manivelle qui remet en route la machine restée en panne. Aussitôt que ces médicaments énergiques et excitateurs du sang et des muscles, comme les Pilules Rouges, par exemple, ont produit leur effet, il suffit de suivre les conseils donnés, de se livrer à l'action des puissants modificateurs dont l'hygiène dispose pour reconstituer son corps, donner aux fonctions la plénitude de leur exercice, en un mot maintenir et refaire la santé.

"La santé est promise, comme la paix sur la terre, aux femmes de bonne volonté."

Nous ne saurions donner de meilleure preuve de la vérité de cet axiome qu'un cas récemment arrivé à notre connaissance, et que nous pouvons appuyer d'un certificat dont l'authenticité est inattaquable.

C'est le cas d'une jeune femme de Ware, Mass., E.-U., âgée de vingt-trois ans, pas très forte, grande, maigre, n'ayant pas encore subi les épreuves de la maternité. Cette jeune femme légitimement anxieuse de l'avenir, s'adressa immédiatement aux Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine pour en obtenir un fortifiant et des conseils.

Naturellement, ils lui prescrivirent les Pilules Rouges; mais aussi ils lui indiquèrent les règles d'hygiène qu'elle devait suivre et auxquelles elle se conforma avec scrupule, comme on peut en juger par sa lettre au bout de sept mois où elle dit:

"Depuis que je fais usage des Pilules Rouges, je suis bien forte et je mange et dors bien; je sors beaucoup au grand air sans me fatiguer."

Et si l'on veut juger du résultat de la prévoyance de cette jeune mère, de la sagesse avec laquelle elle a rétabli sa santé, de l'intelligence avec laquelle elle l'a maintenue; si l'on veut savoir ce que peut faire une femme pour mériter la santé, qu'on lise la lettre qui suit et qu'on imite cette jeune femme de sens et de coeur.

Ware, Mass., 6 juin 1911.

Messieurs,

Un mot pour vous donner de mes nouvelles qui sont excellentes. Je suis bien ainsi que mon gros bébé. Je suis forte et j'engraisse tous les jours, grâce aux Pilules Rouges. Ma maladie a été très courte pour un premier enfant, et je n'ai aucune misère avec le petit. Il dort toute la nuit; on ne l'entend qu'un peu le jour et le soir il repose comme un charme.

Ce sera toujours, messieurs, avec plaisir que je recommanderai les Pilules Rouges aux jeunes mères qui sont dans la position où je me suis trouvée. Sans les Pilules Rouges, je n'aurais certainement jamais eu une de ces maladies aussi heureuses.

Je suis bien reconnaissante pour tous les conseils que vous m'avez donnés et qui m'ont si bien aidée. Votre dévouée, Madame JOHN McCARTHY, 59 West Main St., Ware, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettres pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.





BEBE PELADEAU

*Les Douleurs de la Dentition Soulagées par* **LE SIROP DES ENFANTS DU DR CODERRE**

**Le seul remède que j'emploie pour soulager mes enfants à l'époque de la dentition et à d'autres jours où ils souffrent, c'est le SIROP DES ENFANTS du Dr CODERRE. Il m'a toujours donné satisfaction, particulièrement dans le cas du bébé dont je joins le portrait.—Mme E. PELADEAU, 235 rue Workman, Montréal.**

Mère, ne laissez pas votre enfant souffrir inutilement, ne le laissez pas pleurer et passer des nuits sans dormir. Donnez-lui du SIROP DES ENFANTS du Dr CODERRE, il n'y a rien de meilleur.

Mais, défiez-vous, il y a des imitations de ce sirop, et pour être sûre d'avoir le véritable, voyez si la signature, en rouge, du Dr J. EMERY CODERRE est bien sur chaque bouteille.

En vente chez tous les marchands de remèdes. 25 cts la bouteille.



**Femmes et Filles, Attention**

Ne laissez pas passer ceci, et rappelez-bous que nous donnons de magnifiques sofas, chaises Morris, chaises de salle à diner, berceuses, tables, bureaux à écrire, horloges, montres, fourrures, etc., à celles qui vendent pour quelques piastres de nos excellents savons, parfums, épices, extraits et autres choses qui se vendent comme du bon pain. Nous avons des milliers de clients. Ecrivez-nous tout de suite, aujourd'hui, pour avoir des détails. Adresse: 2-jno

COLONIAL SOAP CO., ROCK ISLAND, QUE.



**UN BON CONSEIL**

Si vous connaissez un Asthmatique vous lui rendrez service en lui indiquant le Remède d'Abyssinie Exibard en poudre, cigarettes, feuilles à fumer comme tabac dans la pipe. Récompensé par Médailles d'Or et d'Argent, prescrit par tous les médecins, il soulage et guérit des milliers de malades chaque année.

ATTESTATIONS ET FELICITATIONS NOMBREUSES

*H. Ferré, Biotière et Cie, 6, Rue Dombasle, Paris.*

DÉPOT GÉNÉRAL POUR LE CANADA : ROUGIER FRÈRES, MONTRÉAL



**"TEDDY BEAR" GRATIS!**



C'est assurément le plus joli et le plus amusant ours en "Teddy Bear" que vous puissiez imaginer et nous le donnons **Gratis**. C'est un **Teddy Bear** brun, de grande taille, poils vrais copiés de la nature, importés par nous. De des centaines de Teddy Bears qui ont créé dans le public un engouement, une rage extraordinaires. Il possède des yeux noirs brillants, la tête est mobile et même que les pattes, la tête est comique irrésistible. Vous pouvez donner à votre Teddy Bear toutes sortes de positions comiques. Ce Teddy Bear a près de 12 pouces de haut; de plus il parle; car, lorsque vous le serrez un peu, il pousse un cri suffisant qui le rend plus drôle que jamais. Et il est facile à gagner car, nous le donnons pour la vente de 6 boîtes, seulement de nos fameuses **Pilules Végétales du Dr Maurin**. Elles sont le meilleur Remède connu pour le soulagement et la guérison de la pauvreté et l'impureté du sang, du rhumatisme, de l'indigestion, douleurs nerveuses, maladies du foie et des reins, troubles et faiblesses particulières aux femmes, parfait Reconstituer des forces vitales.

**N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT**— Envoyez seulement votre nom et votre adresse et nous vous enverrons de suite 6 boîtes de Pilules que nous vous prions de vendre à 25c la boîte. Quand vous aurez vendu les 6 boîtes de pilules, faites nous remise du produit de vos ventes ($1.50) et nous vous enverrons sans délai, un de ces jolis Teddy Bears, par la poste, tous frais payés. Et si vous êtes prompt à répondre à cette annonce et à nous faire remise, **nous vous enverrons une bel article de bijouterie**, en sus du Teddy Bear. Ne tardez pas. Ecrivez aujourd'hui.

Adresse— **THE DR. MAURIN MEDECINE CO. Dept. 82 . Toronto, Ont.**

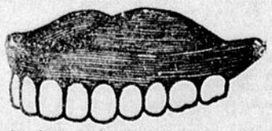

MILFORD, Mass., 3. — Le feu a détruit aujourd'hui l'édifice du Milford Music Hall. Les pertes sont de $60,000.


**CHIQUEZ LE KING GEORGE'S**

NAVY PLUG
QUALITE ROYALE
FORMAT MAJESTUEUX
PRIX VICTORIEUX
POPULAIRE PARTOUT

The Rock City Tobacco Co. Ltd.
QUEBEC





"Os dents sont les plus belles et les meilleures elles sont naturelles, inusables, inca sables, *garanties*. Grande satisfaction à tous

INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN
52 rue St-Denis. - MONTREAL


**AVIS DE DEMANDE DE DIVORCE**

Avis est par le présent donné que Pierre Zénon St-Aubin, agent d'immeubles de la Cité de Montréal, dans le district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un acte de divorce d'avec son épouse, Dame Marie Anysie Trudeau, résidant dans la Cité de Montréal, dans la province de Québec, sur le motif d'adultère.

Daté à Montréal, dans la cité de Montréal, dans la province de Québec, le huitième jour de novembre 1911.

P. Z. ST-AUBIN,
52-12

AVIS PUBLIC est donné par les présentes que la Québec & Saguenay Railway Company demandera à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session, de passer une Loi pour les fins suivantes:

1.—Valider, continuer et renouveler tous les droits, pouvoirs et privilèges conférés par l'Acte 5, Edouard VII, chapitre 55, et ses amendements.

2.—Ratifier et confirmer l'organisation de la compagnie, l'élection du bureau de direction, et tous les actes des directeurs antérieurs, à la date de passation de la dite loi, y compris l'émission telle que complètement payée et non sujette à contribution des actions existantes du capital-actions de la compagnie.

3.—Abroger la section 2 de l'Acte 5, Edouard VII, chapitre 55, et la remplacer par une section fixant que la compagnie aura le pouvoir de construire et maintenir en opération un chemin de fer à travers les comtés de Montmagny, Charlevoix, Saguenay Chicoutimi, depuis le terminus de la Quebec Railway, Light & Power Company, à St-Joachim, dans le comté de Montmagny, suivant les bords du fleuve St-Laurent, à travers Baie St-Paul jusqu'à St-Irénée et Malbaie, et de là à un point sur la rivière Saguenay, entre le lac St-Jean et l'embouchure de la rivière Saguenay, et de là, à travers le comté de Saguenay, jusqu'à un point situé à ou près de la limite Est de la Province de Québec, ainsi que de construire des embranchements à partir de la ligne principale pour l'usage des industries actuellement exploitées par la compagnie ou des industries qu'elle pourraient établir.

4.—Amender la Section 11 de l'Acte 5, Edouard VII, chapitre 55, en changeant le montant de l'émission autorisée des obligations de la compagnie.

5.—Abroger la Section 2 de l'Acte 9, Edouard VII, chapitre 105, et le remplacer par une disposition permettant à la compagnie de compléter sa ligne de St-Joachim à Murray Bay, dans un délai de trois ans, et le reste des travaux de la compagnie d'ici à sept ans, et statuant que, dans le cas où la compagnie ne terminerait pas la dite ligne ou toute partie d'icelle, dans les délais susdits, tous les droits, pouvoirs et privilèges accordés à la compagnie seront nuls, pour telle partie du chemin de fer non terminée dans le délai prescrit, la compagnie conservant ses droits, pouvoirs et privilèges pour la partie complétée.

6.—Déclarer que l'Article 6645 des Statuts Revisés de la Province de Québec ne s'applique pas à la compagnie, et pour toute législation qui pourrait être incidente ou accessoire aux fins ci-dessus.

Montréal, 12 décembre, 1911.

GREENSHIELDS, GREENSHIELDS & LANGUEDOC,
H-6-4 f. Procureurs des requérants.

# NOUVELLES DE QUEBEC

## LES FORESTIERS DE QUEBEC SERONT-ILS INDEPENDANTS DE CEUX DE CHICAGO ?

Les Forestiers Catholiques de la Province de Québec se sépareront-ils de ceux de Chicago pour devenir absolument indépendants d'eux ?

Voilà une question que l'on discute depuis longtemps chez les Forestiers.

Les délégués à la Convention Provinciale de Sorel, tenue en juin dernier (1911), avaient élaboré un intéressant projet de constitution des Forestiers Catholiques de Québec.

Le but de ce projet de constitution était de rendre les Forestiers Catholiques de Québec indépendants de ceux de Chicago.

La question fut soumise aux cours locales, au moyen d'un référendum.

La majorité a voté contre le projet de caisse de maladie, bien qu'en réalité, dit-on, la majorité des Forestiers Catholiques de notre province soit en faveur de la séparation.

Il y a dans la Province de Québec, 28,500 Forestiers Catholiques, formant un sixième de l'Ordre des Forestiers, qui compte, en chiffres ronds, 140,000 membres. Il y a en réserve $2,240,000. Les Forestiers Catholiques de la province devraient avoir droit à un sixième.

Cette question n'a pas dû, prétend-on, être bien comprise dans les cours locales ; aussi la discutera-t-on, dès la prochaine convention.

Bien que les Forestiers de la province de Québec aient songé depuis longtemps à se séparer de ceux de Chicago, ils ont toujours remis la question, d'année en année.

A la convention internationale tenue au mois d'août dernier, à Cleveland, il fut décidé d'augmenter les taux, à compter du 1er janvier 1913. Or les Forestiers de notre province se demandent pourquoi ils iraient augmenter de leurs deniers, le fonds de réserve général. Il faut que cette question soit décidée cette année.

Un autre événement qui a froissé les Forestiers de Québec, c'est que lors de la convention de Cleveland, en août dernier, les délégués ont ignoré leurs droits de représentation au Bureau de direction. Ils devraient avoir deux membres dans ce bureau. Cependant on ne peut dire, paraît-il, que la Haute Cour de Chicago ait traité injustement nos compatriotes. Si deux représentants des Forestiers de la Province de Québec n'ont pas été élus, cela serait plutôt dû à des causes étrangères qu'à un esprit d'animosité.

## LE "LADY GREY" EST A L'ŒUVRE

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 3. — Le brise - glaces "Lady Grey" a commencé à rompre la glace du fleuve en haut de Québec. Il fera tous les jours un voyage jusqu'à St-Nicholas. La glace du chenal n'a pas beaucoup plus d'un pouce d'épaisseur.

## ON LA DEPORTERA

QUEBEC, 3—Une jeune Ecossaise arrivée de son pays en mai dernier, et devenue folle, a été recueillie par la police dans la rue Desjardins où elle vagabondait. Elle sera déportée en Ecosse.

## LA GUERRE AU VICE

(Dépêche spéciale à la PATRIE.)

QUEBEC, 3.— Un vieux libraire de la rue St-Jean, Haute Ville, a plaidé coupable, ce matin, à l'accusation d'avoir tenu une maison malfamée. Il a été condamné à payer une amende de $100 et les frais ou à six mois de travaux forcés.

## LEGISLATURE DE QUEBEC

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 3. — Il a été décidé par le gouvernement que le proposeur et le secondeur de l'adresse en réponse au discours du trône, à l'ouverture de la session provinciale, seront MM. L. Roy, député de Lévis, et Walker, député de Huntingdon.

Au Conseil Législatif, ce sera les honorables MM. Georges E. Amyot et Georges Bryson.

## LE MOUVEMENT DE LA POPULATION DE QUEBEC

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 3. — Durant l'année 1911, il y a eu, chez les catholiques de Québec, 2931 naissances, 1705 décès et 462 mariages. Les naissances dépassent donc de 1226 le chiffre des décès.

Voici les détails, paroisse par paroisse :

Haute-Ville : naissances, 130 ; mariages, 75 ; sépultures, 78.

St-Jean-Baptiste : naissances,489; mariages, 88 ; sépultures, 255.

St-Roch : naissances, 445 ; mariages, 107 ; sépultures, 373.

Jacques-Cartier : naissances, 281; mariages, 54 ; sépultures, 130.

St-Sauveur : naissances, 221 , mariages, 146 ; sépultures, 541.

St-Malo : naissances, 321 ; mariages, 50 ; sépultures, 178.

Limoilou : naissances, 176 ; mariages, 20 ; sépultures, 72.

Stadacona : naissances, 79 ; mariages, 11 ; sépultures, 34.

N.-D. du Chemin : naissances, 48 ; mariages, 8 ; sépultures, 23.

N.-D. de la Garde : naissances, 41; mariages, 3 ; sépultures, 21.

## LES FUNERAILLES DE MADAME V. LEVEILLE

ST-AIME DE RICHELIEU, 4. — Dans notre paroisse, la fin de l'année a été caractérisée par la disparition de plusieurs des nôtres.

Depuis un mois, dans notre village, quatre mères ont dit adieu à leurs enfants. Après la noyade de M. Bourget, jeune homme de 22 ans, Mme N. Léveillée disparaît soudainement, mardi soir, vers les neuf heures, sous le coup d'une syncope de cœur.

Vendredi, le 29, les cloches teintent leur chant de mort au haut de leur beffroi. Le convoi funèbre se forme et s'achemine vers l'église.

Les Dames de Ste-Anne, bannière en tête ouvraient la marche. Quatre de ses nièces: Mesdames: J. Poirier P. Rivard, P. Potvin, P. Belisle,portaient les cordons de la bannière.Le deuil était conduit par M. Paul Poirier, beau-frère de la défunte.Les porteurs étaient: MM. A. Léveillé, J. Léveillé; J. Benoit, J. Martimhault, N. Bérard et R. Peiletier,tous parents et amis intimes de la famille.

M. le curé M. Angers, officiait à l'autel.

Outre M. Léveillé, Jean Lalancette, frère de la défunte, et sa famille, ses sœurs, on remarquait:

MM. L. P. P. Cardin, M.P.P., A. Cardin, M.P., A. Lanctôt, avocat ; r Ber eron, et Dr Pépin, médecin de la famille; J. Proulx, J. Baril, de Sorel; G. Hébert, E. Parenteau, J. Saint-Germain, J. B. Saint-Germain H. Pépin, d'Yamaska; Dr Gagné,L. Archambault, maire de Masueuville; A. Méthot, maire de Saint-Aimé; J. G. Larivière, N.P., H. L. Cardin,N. P., A. Cadorette, P. P. Lavoie, J. Beauregard, J. B. Carreau, A.Champagne; J. B. Chartier, E. Hébert,M. L. Péloquin, J. A. Lalancette, N.P., de Montréal et une foule d'autres.

## LA FERMETURE DE BONNE HEURE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 4. — Une délégation des commis de Québec devait rencontrer les ministre provinciaux au sujet de la question de la fermeture de bonne heure. A cause de certaines absences, cette délégation a été remise à demain. M. J. B. E. Poirier, l'âme du mouvement de la fermeture de bonne heure, est à Québec pour en surveiller la marche.

## BENEDICTION DE CLOCHE A PIKE-RIVER

(Spécial à la PATRIE)

PIKE RIVER, 3. — Les paroissiens de Pike River étaient témoins le 27 décembre, d'une fête grandiose à l'occasion de la bénédiction d'une nouvelle cloche pour notre église. Malgré l'inclémence de la température, une foule de personnes étaient présentes, tant que de la paroisse que des paroisses environnantes. La cérémonie eut lieu à 2 heures p.m. Le sermon de circonstance fut prononcé par le Rév. M. Cardin, premier curé de cette paroisse. Comme toujours, M. Cardin sut émouvoir les assistants par ses éloquentes paroles. Un bon nombre de prêtres étaient venus de loin pour prendre part à cette cérémonie ; la consécration fut faite par le Rév. chanoine Sénécal, de St-Hyacinthe.

Parmi les parrains et marraines, on remarquait, M. Gosselin, député du comté de Missisquoi et Mlle Gosselin M. Jouère et Mme A. Duranleau, de Notre-Dame de Stanbridge ; M. et Mme Godreault, de St-Sébastien ; M. et Mme Léandre Beaudoin de St-Alexandre ; M. et Mme M. Ewing, M. et Mme I. Gibson, M. et Mme L. Rocheleau, M. et Mme E. Lusignan, M. et Mme N. Campbell, M. et Mme Alexis Tougas, M. et Mme N. Bilodeau, M. et Mme D. Rocheleau, M. et Mme Ephrem Poissant, d'Enosburg, Vt.; M. et Mme H. Tougas, M. et Mme J. Tougas, M. et Mme A. Lamothe.

—La fête de Noël a été célébrée avec pompe dans notre église.

### COURRIER DE JOLIETTE

(Spécial à La Patrie)

JOLIETTE, 3.— Tout récemment, quelques sportsmen de St-Gabriel de Brandon ont fait une chasse superbe au lac Maigret, dans les limites de la "Peterborough Realty Company." Ces habiles chasseurs étaient MM. Louis Couti, Ulric Roch, John Bailey et Thos. Guilmette, conduits par quelques guides de St. Charles de Mandeville. Au cours de leur excursion, ils découvrirent vite des traces d'orignaux qui semblent être plus nombreux que jamais en cette région, cette saison-ci.

Dès le troisième jour, ils aperçurent trois de ces énormes gibiers, et étant partagés en deux camps,

## LA GUERISON DE L'IVROGNERIE EST-ELLE UN MIRACLE?

### Non, une Simple Science

Beaucoup d'ivrognes sont envoyés en prison quand ils ont plutôt besoin d'un remède. La boisson a bouleversé leur estomac et leurs nerfs, jusqu'à ce que la soif de la boisson soit satisfaite, si elle n'est pas enrayée par une prescription scientifique comme Samaria.

La Prescription Samaria arrête le désir de boire, met en condition les nerfs agités, donne de l'appétit et de la santé, et rend la boisson désagréable, même nauséabonde. Elle est sans odeur et sans goût, et se dissout instantanément dans le thé, le café ou les aliments. Elle peut être donnée à la connaissance ou à l'insu du malade.

Lisez ce qu'elle a fait pour Mme Aimé B., de Copperciff, Ont. :

"J'ai attendu pour vous écrire, car je voulais m'assurer si la Prescription Samaria allait guérir mon mari. Il y a déjà un mois et demi qu'il n'a rien pris et il dit qu'il n'aime plus cela.

Il était un buveur obstiné. Il buvait depuis qu'il était petit garçon, et il a bu pendant les vingt années de notre mariage.

Merci pour le bien que vous avez fait à mon mari et à moi-même. Puissiez-vous continuer longtemps votre excellente œuvre.

Mme AIME B.....
Copperciff, Ont.

Maintenant, si vous connaissez quelque infortuné qui ait besoin du traitement Samaria, parlez-en à sa famille, à ses amis ou à lui même. Si vous avez un ami ou un parent qui est en train de contracter l'habitude de l'ivrognerie, aidez-le à se débarrasser de ses entraves. Ecrivez aujourd'hui.

UN PAQUET D'ESSAI GRATUIT de la Prescription Samaria et une brochure donnant détails complets, témoignages, prix, etc., seront envoyés absolument gratis et franco, dans un paquet scellé, à tous ceux qui en feront la demande en mentionnant ce journal. Correspondance religieusement confidentielle. Ecrivez aujourd'hui à The Samaria Remedy Co., Dépt. 35, 49 ue Colborne, Toronto, Canada. 5-1

## COURRIER DE TROIS-RIVIERES

TROIS-RIVIERES, 2. — Vu le mauvais état du fleuve, qui empêchait le bâteau traversier de faire son service entre la rive sud et Trois-Rivières, notre marché a été visité par un nombre restreint de cultivateurs, ce qui a occasionné des prix très élevés pour les approvisionnements du jour de l'an, surtout pour le beurre et les œufs frais qui étaient très rares.

—Affaires judiciaires du district des Trois-Rivières, il a été émané 586 brefs pendant l'année 1911.

Ces causes furent plaidées par les avocats ci-dessous mentionnés, comme suit :

| | |
|---|---|
| Blondin & Desy | 115 |
| Tessier & Lacoursière | 58 |
| Bureau, Bigué & Lajoie | 44 |
| Guillet & Lord | 44 |
| P. N. Martel | 41 |
| A. E. Pâquette | 36 |
| N. L. Duplessis | 32 |
| Georges Méthot | 28 |
| Comeau & Béliveau | 25 |
| Désilets & Désilets | 24 |
| Lodger Catellier | 24 |
| Marchand & Rouillard | 20 |
| G. H. Robichon | 18 |
| Charles Bourgeois | 17 |
| Bruno Marchand | 13 |
| Amyot & Frémont | 10 |

Le reste fut réparti entre d'autres avocats qui en eurent chacun un nombre inférieur à 10.

—Vers 5 heures du matin, samedi, la brigade du feu a été appelée pour un commencement d'incendie dans le soubassement de la maison de M. J. A. Jutras, rue Bonaventure.

Le feu que l'on croit avoir été occasionné par le tuyau surchauffé de la fournaise a pu être maîtrisé avant que des dommages trop considérables aient été causés.

—Les membres de la société Saint-Vincent de Paul ont couru la guignolée, avec le concours de l'Union musicale, dans les divers quartiers de la ville, à la fin de la semaine,le soir, et dimanche après-midi.

—Dimanche, veille du jour de l'An, à l'issue de la grand'messe de la cathédrale, a eu lieu l'élection d'un marguillier pour la cathédrale. M. Benjamin Bourgeois, ingénieur-civil, a été choisi pour remplir cette charge.

—A l'église du quartier St-Philippe, M. Willy Larivière a été élu marguillier, à l'assemblée des notables de cette paroisse.

—Le jour de l'An, à la grand'messe de la cathédrale, Mgr Cloutier a prononcé le sermon et a terminé en faisant ses souhaits de bonne année aux fidèles et en leur donnant sa bénédiction.

—M. J. Edmond Désilets, surintendant du département de l'expédition du bois de la St-Gabriel de Brandon et sa jeune épouse, ainsi que M. J. Roméo Désilets, électricien, de Montréal, sont venus passer les fêtes du Nouvel An dans leur famille à Trois-Rivières.

—MM. Willie et Albert Caron, de Montréal, étaient en visite chez leurs parents, au jour de l'An.

—M. Henri Blouin, de Montréal, est venu passer le jour de l'An dans sa famille.

—Tous les trains nous ont amené un grand nombre de visiteurs à l'occasion des fêtes.

TROIS-RIVIERES, 3. — Grâce au froid et aux tempêtes de neige que nous avons eus ces jours-ci, il s'est formé un pont de glace sur le fleuve un peu en haut de la station des signaux, partie ouest de la ville Si la température se maintient froide, on croit pouvoir traverser sur la glace dans une couple de jours.

—Le bazar au bénéfice de l'hôpital St-Joseph ne s'ouvrira, paraît-il, que vers le milieu de février, cette année. C'est beaucoup plus tard que d'habitude.

Il sera probablement tenu dans la rande salle de l'hôpital.

### NOUVELLES DE CONTRECOEUR

(Spécial à La Patrie)

CONTRECOEUR, 3.—M. Joseph Chicoine vient d'être cruellement éprouvé par la mort soudaine et prématurée de son fils aîné Joseph-Marie. Le défunt n'était âgé que de 21 ans, et a succombé après trois jours seulement de maladie.

— Jeudi, le 4, un service funèbre sera chanté pour le repos de l'Ame du Rév. M. Lussier, ancien curé de la paroisse. Ce prêtre a passé parmi nous en faisant le bien, et son souvenir, respecté et aimé, demeure vivace dans les cœurs de ceux qui l'ont connu.

— Le nouvel an nous amène, comme d'habitude, nombre de visiteurs.

Mentionnons entre autres: MM. et Mmes Arthur Lacroix, Benoit Chabot, Hormisdas Lamoureux, Wilfrid Duhamel, Rosario Lacroix, Montréal; M. Antonio Peloquin et M. Noël Morin, de St-Ours; M. et Mme Arthur Larose, de Verchères : M. Charles-Edouard Lamoureux, de Montréal.

## DE BAIE ST-PAUL A CHICOUTIMI

QUEBEC, 4 — La compagnie du chemin de fer "Québec et Saguenay" qui vient de se fusionner avec la "Quebec R. L. H. & P. Co", a décidé de construire un embranchement de Baie St-Paul à Chicoutimi.

La distance entre Québec et Chicoutimi, par cette voie, serait beaucoup plus courte que par la voie actuelle du "Québec et Lac St-Jean."

Voici quelques détails à ce sujet :

On commencera d'abord à construire jusqu'à la baie des Ha! Ha!, distance de 80 milles. Il y a déjà sept milles et demi de construits jusqu'à la hâte de Nairne ou Sir Rodolphe Forget possède des moulins à pulpe et à papier.

La ligne de St-Joachim à Baie St-Paul est, dit-on, la plus dispendieuse à construire qu'il y ait au Canada. Cette construction coûtera en moyenne $50,000 par mille. Les gages des ouvriers employés à la construction de ce chemin de fer s'élevant à $200,000 par mois.

On estime que le groupe Forget aura 260 milles de chemin de fer en construction durant l'année qui commence.

On croit que la construction du nouvel embranchement projeté commencera par les deux bouts.

## FEU MADAME C.-B. GENEST

QUEBEC, 4.—C'est avec chagrin que les amis d'une des familles en vue de la vieille capitale ont appris qu'un grand deuil venait d'assombrir pour elle l'aurore de l'année nouvelle.

Le premier janvier au soir à 8 h. 15, Madame C.-B. Genest, née (Caroline) Brunelle, s'éteignait doucement, après une longue maladie soufferte avec une résignation toute chrétienne, chez son gendre M. L.-A. Lavallée, ingénieur civil, directeur des chemins de fer de la province de Québec, 80 rue St-Cyrille.

Madame Genest était la veuve de feu Charles-Borromée Genest, en son vivant, avocat, qui fut l'un des premiers députés de Trois-Rivières à la Législature de Québec aux débuts de la Confédération.

La regrettée défunte était âgée de 75 ans et 8 mois, et laisse un frère et deux sœurs: M. Alfred Brunelle, de Montréal, Madame Poisson et Madame veuve Honoré Tourigny, de Gentilly.

Elle était la mère de Mesdames L.-A. Vallée et J.-P. Roy, de cette ville ; du révérend J. M. Oscar Genest, curé de Brockton, Mass.,de M. Orphir E. Genest, avocat, à Holyoke, Mass, et de M. Arthur Genest,de Boston.

Comme M. le curé de Brockton est attendu à la fin de la semaine d'un d'Europe, où il a accompagné Son Eminence le cardinal O'Connell, archevêque de Boston, la date des funérailles a été fixée à lundi prochain, 8 janvier.

Il n'est pas nécessaire d'endurer les souffrances causées par les cors quand ceux-ci peuvent être guéris si facilement par le remède de Holloway contre les cors.

### COURRIER DE SAINT-ZOTIQUE

— Si notre messe de minuit n'a pas eu la pompe et la mise en scène savante des cérémonies religieuses de la ville, elle n'en a pas été moins solennelle ni n'a pas moins produit une vive impression sur les nombreux assistants, car elle a été célébrée avec la manifestation d'une foi sincère qui seule peut faire vibrer certaines cordes sentimentales.

Sur le bord du beau lac St-François, notre église, entourée de magnifiques arbres d'ornement, découpant sur le ciel étoilé leurs branches décharnées, était remplie au dernier coup de la messe, malgré le mauvais état des chemins.

Quelques minutes avant minuit, la voûte retentit du pieux cantique de la messe de Noël rendus avec beaucoup d'âme.

A minuit sonnant, M. le curé fit son entrée dans le sanctuaire, très bien orné. Le chœur de chant, très nombreux, et divisé en deux parties, chanta avec un brio vraiment surprenant la messe royale. Le plain-chant majestueux de cette messe exécuté à ce chaleur au milieu d'un profond recueillement, fut simplement magnifique.

Durant la messe, de splendides morceaux de musique de circonstance furent exécutés avec beaucoup d'art sur l'orgue, avec accompagnement de violon.

Pendant la distribution de la Sainte Communion, qui a duré au moins 25 minutes, car la presque totalité de la paroisse s'est approchés des sacrements, y compris les petits enfants puisqu'il y avait communion générale, des cantiques appropriés et surtout le "Notre Père" furent chantés avec un entrain qui émotionna la nombreuse assistance.

Durant la seconde messe, on chanta les vieux cantiques de Noel qui, en dépit de leur ancienneté, conservent toujours une fraîcheur et un charme caractéristiques. Ils furent bien rendus et produisirent un bel effet.

A la grand'messe du jour, ainsi qu'aux vêpres et au salut du Très-Saint-Sacrement, il y eut encore du beau chant partout.

Les chantres des deux chœurs, les musiciennes, tous, sans distinction, ont droit à des félicitations


# CATARRHE

## CONSEILS GRATUITS POUR SA GUERISON



SPROULE, SPÉCIALISTE DU CATARRHE

Si vous avez le catarrhe, laissez-moi vous montrer ce qu'il faut faire — comment le faire disparaître complètement.

Sans que cela vous coûte un sou, vous pouvez profiter de mes 25 ans d'expérience et de succès—ma grande connaissance du Catarrhe, ses causes et sa guérison.

Ne négligez pas le catarrhe! Ne le laissez pas vous affaiblir et faire de vous une ruine.

Rappelez-vous, le Catarrhe est une maladie traîtresse — plus qu'un trouble dégoûtant. Il est très dangereux. Le Catarrhe détruit souvent l'odorat, le goût et l'ouïe, et souvent ouvre la voie à la consomption. Méfiez-vous à temps. Si vous avez le Catarrhe, commencez à le guérir DE SUITE.

Ne croyez pas qu'il est incurable, parce que vous avez essayé de le guérir et que vous avez failli.

Ne gaspillez plus votre argent—énergie—argent, en essayant de le vaincre avec des remèdes brevetés sans valeur.

Le catarrhe peut être guéri si vous vous y prenez immédiatement. Ecrivez-moi aujourd'hui et je vous donnerai un conseil médical avantageux gratis sur ce que vous avez à faire.

### Apprenez de suite comment Guérir le Catarrhe

Racontez-moi votre trouble. Après une étude soigneuse, je vous enverrai complètement gratis, un diagnostique complet de votre cas qui vous expliquera clairement comment vous débarrasser du Catarrhe.

Bien qu'en le demandant vous recevrez un avis excellent vous disant comment on peut guérir le Catarrhe non pour une couple de semaines ou un mois, ou un an—mais POUR TOUJOURS.

Ne laissez pas passer cette offre—acceptez mon aide aujourd'hui. Cette traîtresse maladie a été le sujet d'étude de ma vie. Mon conseil a déjà guéri des milliers de gens qui sont maintenant débarrassés du Catarrhe. Vous guérirez aussi si vous le voulez.

Lisez soigneusement mon questionnaire, répondez oui ou non, écrivez vos noms et adresse lisiblement sur les lignes pointillées et expédiez-moi le coupon le plus tôt possible. Cela ne vous coûtera rien et vous recevrez le secours dont vous avez besoin. Je suis un gradué en médecine et chirurgie de l'Université de Dublin, Irlande, et ancien chirurgien du service des postes de la marine royale anglaise.

Adresse

SPROULE, SPECIALISTE DU CATARRHE

309 Trade Building, Boston.

Ecrivez en français ou en anglais.

COUPON D'AVIS MEDICAL GRATUIT

Il donne droit aux lecteurs de ce journal à recevoir gratuitement un avis médical.

Votre gorge est-elle au vif?
Eternuez-vous souvent?
Votre haleine est-elle fétide?
Vos yeux coulent-ils?
Vous enrhumez-vous facilement?
Ouvrez-vous souvent?
Votre nez est-il bouché?
Des croûtes se forment-elles dans votre nez?
Etes-vous pire en temps humide?
Vous mouchez-vous beaucoup?
Perdez-vous l'odorat?
Avez-vous mauvaise bouche le matin?
Avez-vous une sensation de lourdeur à la tête?
Devez-vous vous dégager la gorge en vous levant?
Avez-vous une sensation de chatouillement dans la gorge?
Avez-vous de la décharge provenant du nez?
Du mucus tombe-t-il en arrière de votre gorge?

NOM .....

ADRESSE .....

# GRATIS!! $200. EN ARGENT

## et Un Grand Nombre de Primes de Grandes Valeurs Donnees Gratuitement.

1er Prix $50.00 en argent - 3em Prix $35.00 en argent
2em Prix $40.00 en argent - 4em Prix $25.00 en argent
5em au 9em Prix Chacun $10.00 en argent.

Vous voyez cette belle dame! Elle a les sept figures de ses filles cachées sur sa tête et dans sa robe. Pouvez-vous trouver ces figures? Si vous le pouvez, marquez les d'un X. Découpez l'image et envoyez nous la avec un morceau de papier, sur lequel vous écrirez ces mots. "J'ai trouvé les sept figures et je les ai marquées."

Ecrivez ces mots de votre meilleure écriture, car dans le cas ou il y aurait plusieurs réponses correctes on considérerait l'écriture pour décerner les prix.

Si vous n'avez pas une belle écriture montrez cette annonce à un de vos amis qui écrit bien et demandez lui de l'écrire pour vous.

Ceci vous demandera un peu de temps mais cela vaut la peine quand il y a **deux cents dollars** de prix en argent et un grand nombre d'autre prix à gagner.

N'oubliez pas que tout ce que vous avez à faire est de marquer les figures, découper l'image et écrire sur un morceau de papier "J'ai trouvé les sept figures et je les ai marquées."



**Pour prendre part à ce concours, on ne vous demande pas de dépenser UN SEUL SOU.**

Envoyez votre réponse immédiatement, nous vous répondrons par retour du courier et nous vous enverrons tous les renseignements nécessaires pour remplir la simple condition. Vous n'aurez rien à débourser pour remplir cette condition.

Les prix seront décernés par deux juges compétents, qui n'ont aucune connection avec notre commerce. Ce sont des messieurs dont la probité et l'honnorabilité sont indiscutables. Aucuns de nos employés ni de leurs parents n'ont droit à ce concours. Nous avons la réputation d'agir honnêtement et nous désirons garder cette réputation dans toutes nos transactions.

Les gâgnants de prix en argent dans nos derniers concours n'ont pas le droit de concourir.

Plus bas il y a les noms et adresses de quelques personnes qui ont gâgné les premiers prix dans nos concours.

Ces personnes nous sont tout a fait inconnues, cependant elles sont nos garenties. En leur écrivant vous pourrez vous assurer que nos concours sont des plus justes et des plus honnêtes.

Les gâgnants des récents concours n'ayant aucun droit à celui-ci vous avez donc la chance, aussi bien qu'aucune autre personne, de gâger une grosse somme d'argent.

Toute personne qui trouvera ce casse-tête et remplira la simple condition demandée (qui ne vous fera rien dépenser) gagnera un beau prix.

N'hésitez pas—! Concourrez aujourd'hui? Vous ne pouvez rien gagner si vous n'essayez pas.

**Plus bas vous trouverez une liste de noms et adresses des gagnants dans nos récents concours**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Mde. W. A. C. Orr, 298 Gunnell St., Winnipeg, Man. | $50.00 | Mde. E. McMillan, 335 Medland St., West Toronto. | 50.00 |
| Melle. E. Brodeur, 6 Gillespie St., Sherbrooke, Que. | 50.00 | Mons. Alph. Drouin, Dept. Sec. of State, Ottawa | 50.00 |
| Mons. Louis Quintal, Charlemagne, Que. | 50.00 | Mons. Thos. Humphries, c-o Ayers & Sons, St. John's, Nfld. | 50.00 |
| Mons. J. A. St. Pierre, Artibaska, Que. | 40.00 | Mons. Norman Robinson, Milford Haven, Ont. | 40.00 |
| Melle. I. E. Benjamin, 125 Brighton St., Hamilton | 40.00 | Mons. P. A. Ferguson, 223 James Ave., Winnipeg | 40.00 |
| Melle. C. Powell, Accts. Rcts, P.O. Dept., Ottawa | 40.00 | Mde. J. H. Giroard, 656 Maisonneuve St., Montreal | 40.00 |
| Mde. Andrew Johnson, Box 103, Roblin, Man. | 35.00 | Melle. Mary Cochrane, 114 Preston St., Ottawa | 35.00 |
| Mde. A. Ferguson, 39 Stobart Block, Winnipeg. | 35.00 | Mons. R. E. Strange, 300 Rockland Rd., St. John's Nfld. | 35.00 |
| Mde. F. B. Chadwick, 624 Spadina Ave., Toronto. | 35.00 | Mde. G. H. Benson, 33 Hargrave St., Winnipeg. | 35.00 |
| Mons. P. Binsey, 58 Huntley St., Toronto Ont. | 25.00 | Mde. H. W. Healey, Box 171, Ingersoll, Ont. | 25.00 |
| Melle. Mary Lamb, 22 Spencer St., St. John's Nfld. | 25.00 | Mons. Jno. M. Sullivan, Duckworth St., St. John's, Nfld. | 25.00 |
| Melle. E. A. Kennedy, 16 Railway Ct., Nth Hamilton | 25.00 | Mons. Jules Vaxcouceles, Gouais River, Ont. | 25.00 |
| Mde. E. H. Dunnett, 360 Hughson St., Hamilton, Ont. | 25.00 | Mons. H. C. Mason, 2475 Hutchison St., Montreal. | 20.00 |
| Mde. Alex. Calder, 298 Gunnell St., Winnipeg, Man. | 20.00 | Mons. W. Berner, 345 Shaw St., Toronto, Ont. | 20.00 |
| Mons. Herber H. Baner, 36 Ossington Ave., Toronto | 15.00 | Mons. Walter Reid, 371 Bourgeois, Montreal. | 10.00 |
| Mde. C. M. Adams, Cobocook, Ont. | 10.00 | Mons. George Cecil Moore, Heart's Content, Nfld. | 10.00 |
| Mons. R. M. Robier, 1629 Gloucester St., Ottawa | 10.00 | Mons. Chas. Humphries, 25 Young St., St. John's Nfld. | 10.00 |
| Mde. John Cooper, 140 Gladstone St., Winnipeg. | 10.00 | Mde. Edgar Smith, Butyer, Que. | 10.00 |
| Melle Cecile Belair, Ave de la Gare, Saulvinle, Que. | 10.00 | Melle. Ethel M. Pinbett, 54 Gerrish st., Halifax. | 10.00 |
| Mons. Alfred A. Copping, 194 Bloor St. E. Toronto | 10.00 | Mde. J. Smith, 19 Rossi Ave., Montreal, Que. | 10.00 |
| Mons. J. E. Letourneau., St. Cesne Liniere, Beauce | 10.00 | Melle. M. Brown, 181 Papineau Ave., Montreal, Que. | 10.00 |
| Mde. Roland Dixon, Suite 6, Temple bldg. Winnipeg. | 10.00 | Mons. L. A. Tourigny, Victoriaville, Que. | 10.00 |
| Mde. George Brighton, 339 Magdalen St., Montreal | 10.00 | Mde. A. Johnson, Roblin, Man. | 10.00 |
| Mde. T. W. Ross, Lancaster, Ont. | 10.00 | Mde. O. Flett, 33 Brooklin Ave., Toronto, Ont. | 10.00 |
| | | Mde. W. H. Johnson, 264 Redwood Ave., Winnipeg. | 10.00 |

Adresse— BOVEL MANUFACTURING CO'Y
DEPT 4 BATISSE BOVEL - MONTREAL, CAN.



GRATIS

Belle Echarpe en Fourrure Renard Blanc.

La Fourrure la plus fashionable portée; 50 pcs. de longueur, 6 pcs. de largeur. Ce Tour de Cou est fait de 6 belles peaux Renard Blanc simulé, qu'il a toute l'apparence des fourrures les plus riches et les plus dispendieuses. Il est chaudement ouaté, double en satin de la même couleur et garni de six jolies queues, aussi en Renard Blanc Un Tour de Cou aussi chic et élegant n'a jamais encore été donné pour un aussi petit montant. Mais, pour annoncer et faire connaître les Fameuses Pilules Végétales du Dr. Maturin, le grand remède par excellence, pour la pauvreté et l'impureté du sang, l'indigestion, la constipation, le rhumatisme, les désordres nerveux, les maladies du foie et des reins, le catarrhe, les faiblesses particulières aux femmes, etc. nous donnons cette Magnifique Echarpe en Fourrure, tout à-fait Gratuitement, pour la vente de 12 boîtes, seulement à 25c. la boîte de ce grand remède. N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT, NOUS NOUS FIONS A VOUS. Envoyez seulement que votre nom et votre adresse et convenez de vendre 12 boîtes du Pilules et nous vous les enverrons, franco par la poste. Avec les Pilules, nous envoyons, 12 Epingles de fantaisie qui sont pour donner aux personnes qui achètent les Pilules. Cela vous aide à faire vos remises vivement. Lorsque vous aurez vendu les Pilules, envoyez-nous l'argent $5.00 et nous vous enverrons, sans retard, un de ces beaux Tours de cou en Renard Blanc Gratuitement, par la poste. Ecrivez aujourd'hui. Adressez The Dr. Maturin Medicine Co., Fur Dept. 47 Toronto, Ont.



VOTRE BUSTE

Développé de 2 à 4 pouces dans un mois.

$50 de récompense à quiconque ne réussit pas

Si votre buste est peu ou pas du tout développé et vos seins atrophiés ou flétris par l'allaitement ou la maladie, Réjouissez-vous vous pouvez vous aussi avoir un buste parfaitement développé et une apparence superbe en faisant usage du célèbre

BUSTINOL du Dr Simon de Paris, France.

Pour avoir la preuve il suffit de nous envoyer votre adresse avec 10c pour frais de distribution et nous vous enverrons un échantillon avec brochure explicative et tout ce qu'il faut pour vous convaincre de son efficacité réellement prodigieuse. Ecrivez aujourd'hui, adressez Dr Simon, Dépt. 84, No. 283 des Commissaires, Montréal.

Toute correspondance ou paquets toujours expédié de façon à ce que personne ne puisse en soupçonner le contenu ou la provenance. Prix du traitement complet $1.00. 249-1-j-s.

## Les Changements de Température Causent les Rhumes

et les rhumes sont le point de départ de beaucoup de maladies.

Vous pourez guérir les rhumes promptement avec le

## SIROP DE GRAINE DE LIN ET DE TEREBENTHINE DU DR. CHASE

Les changements subits de température ont des résultats dangereux. Le choc qu'ils produisent dans les organes sont plus que la plupart des gens ne peuvent endurer, et déjà l'éternuement et la toux.

Soyez sûrs que quelques-unes de ces indispositions se changeront en pneumonie et en consomption; d'autres s'attachent aux reins, et ont pour résultat des maladies sérieuses, rhumatismes, douleurs, etc.

Le danger consiste à laisser faire ces conséquences. En prenant promptement du Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase, à petites doses, fréquemment, on détache la toux, on arrête l'inflammation et on chasse le froid de tout le système, en même temps que toutes les suites qu'il pourrait avoir.

Ne pensez pas que n'importe quoi peut guérir un rhume. Il y a bien des remèdes pour cela, mais si vous voulez une médecine de valeur reconnue, éprouvée, quelque chose sur quoi vous pouvez compter, en cas de maladie, vous serez satisfait du Sirop de Graine de Lin et de Térébenthine du Dr Chase.

Les enfants l'aiment. Il est composé d'ingrédients simples, et est fait particulièrement pour eux. Sa vente énorme prouve qu'il est efficace. 25 cents la bouteille, grandeur pour famille, 60 cents, chez tous les marchands, ou chez Edmanson, Bates & Co., Limited, Toronto.

## POILS FOLLETS

cheveux et barbe superflue du visage, le cou ou les bras.



quelque touffu qu'ils soit, enlevés et détruits totalement en moins de trois minutes, sans douleur et sans endommager la peau la plus délicate.

$50 de Récompense à quiconque ne réussit pas.

pour de faire faire un essai gratis de cette merveilleuse préparation connue sous le nom de RAZORUS du Dr Simon, Paris, France. Envoyez-nous votre adresse avec 10c pour frais de poste et emballage et nous vous en enverrons un paquet suffisant pour prouver son infaillibilité. Ecrivez aujourd'hui. Adressez Cooper & Co., Dépt. 61, Montréal. 269-1-j s.

## CHASSEURS

expédiez-nous vos

## FOURRURES

et nous vous donnerons les plus hauts Prix du Marché.

REVILLON FRÈRES
LIMITED
134-136 RUE McGILL
MONTREAL, P.Q.

Nous donnerons gratis à tous les chasseurs qui nous feront un envoi de fourrures, notre livre "Le Fidèle Compagnon du Chasseur".

## PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

AVEZ-vous une idée ? Si oui, demandez le guide de l'inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, registered Canada, Edifice New York Life, Mont éal, et aux G Street, Washington, D. C.

## UN REMEDE GRATIS

pour faire repousser et recolorer les cheveux gris.



Rien d'aussi joli qu'une belle chevelure naturelle.

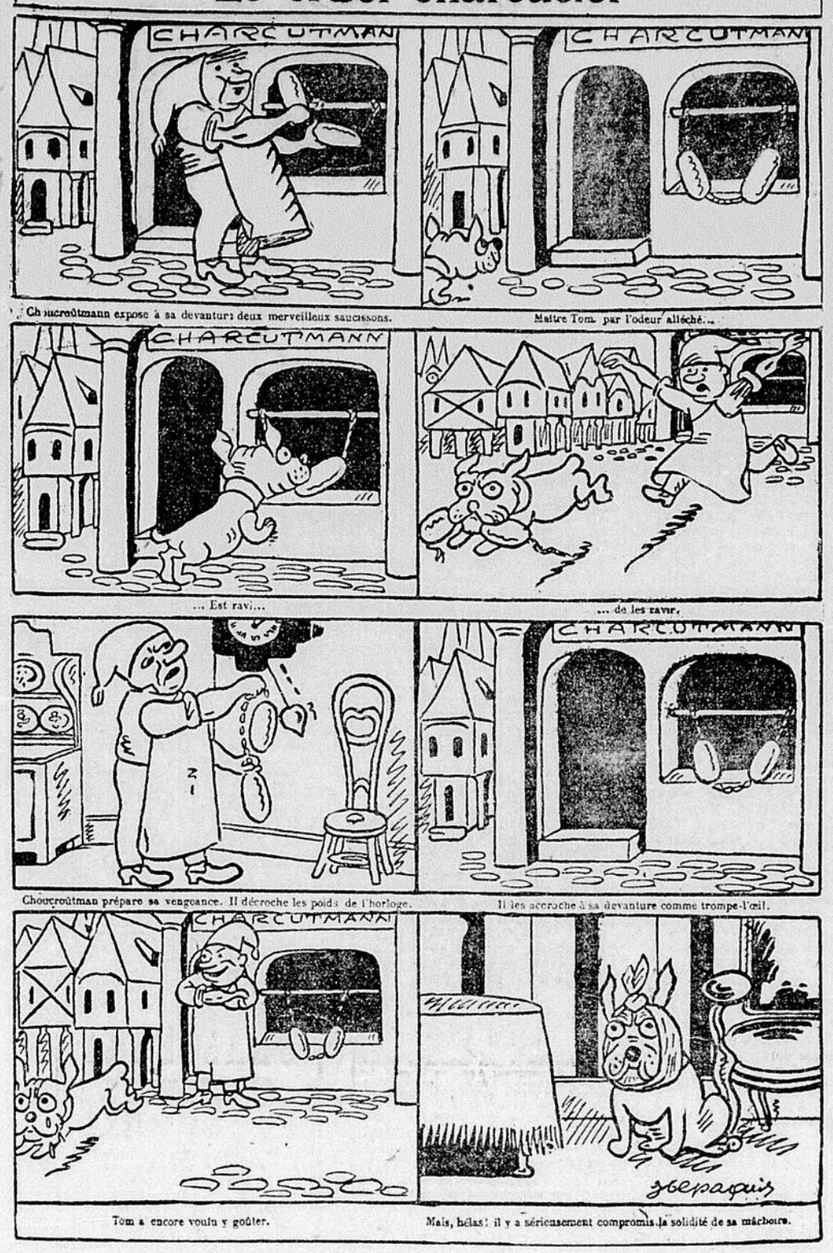
Permettez-nous de vous envoyer absolument gratis (en plus d'un remède qui redonne aux cheveux gris leur couleur naturelle et la jeunesse qu'ils avaient autrefois) le remède qui arrête la chûte des cheveux et empêche pour toujours leur décoloration. Ce remède est merveilleusement connu sous le nom de Luxurine du Dr Prosse de Paris, France

Il est rendu partout au traitement de 50c et $1.00.

Tout ce que nous vous demandons c'est de nous envoyer votre adresse avec 10c pour frais de poste et emballage, et nous vous enverrons ce traitement à importe où sans aut




## Le cruel charcutier







Une noix se prête à l'amusante mystification suivante: frottez la pointe de la noix sur la manche de votre habit comme pour l'électriser, présentez le bout de votre index à cette pointe et montrez au public votre doigt. Des spectateurs non prévenus frotteront la noix à outrance, sans arriver à la faire tenir.

A propos de cette farce amusante, rappelons que la noix, ou plutôt sa coquille, se prête à une assez grande variété de récréations manuelles. Elle a déjà fourni un excellent toton et un ludion très curieux.

Elle nous permet aussi d'exécuter un certain nombre d'expériences vraiment scientifiques.



La noix électrique.

que la noix reste suspendue à votre doigt. En réalité, vous avez appuyé sur les bords de la coquille de façon que la pointe s'entr'ouvre légèrement et pince entre les deux coquilles un petit bout de la peau de votre doigt.

## LES PETITS CADEAUX



1. — Boîte à crochets. Vous la fabriquez avec du carton un peu fort et pour cacher les coutures du carton, vous tendez ensuite la boîte avec un peu de cretonne.

2. — Boîte à poudre ou à faux col. Mêmes procédés. Autour de la partie supérieure de la boîte, vous cousez ou collez un petit galon de passementerie.

3. — Classeur pour livres ou journaux. Deux rectangles de bristol tendus d'étoffe et bordés d'un galon; le plus grand forme le fond; il est réuni au plus petit par des soufflets de satinette.

4. Boîte à fil ou à ficelle. Vous pouvez l'habiller soit de cretonne légère, soit de papier à fleurs.

5. — Cadre pour glace ou pour photographie. Vous découpez le cadre dans une feuille de bristol et tendez en cretonne. C'est un petit galon qui simule, en haut, la séparation des panneaux. Noeud de ruban laitonné sur le dessus.

6. — Petit cadre paravent. Se fait en deux morceaux réunis par un surjet.

7. — Cache-pot en carton tendu de papier à fleurs et incisé de façon à passer un ruban.

8. — Petite pelote.

9. — Vide-poche en bristol tendu de linon fleuri.

## Noyaux de Cerises

Quand vous aurez mangé des cerises, vous ferez tremper les noyaux dans de l'eau froide pendant vingt-quatre heures, puis vous les placerez dans un torchon propre et les essuierez en les frottant vigoureusement.

1ère opération : Transformation des noyaux en anneaux. — Coupez le noyau sur ses deux faces avec un fort canif, ce qui s'exécute très facilement ; pour les enfants ou les personnes qui craindraient l'usage du canif, ils n'auront qu'à frotter les deux faces du noyau alternativement sur un morceau de papier de verre, de grosseur moyenne, ou encore sur une meule à aiguiser les couteaux ; dans ce dernier cas, le noyau doit être mouillé ; il s'use ainsi très rapidement. Le noyau a pris alors la forme d'un anneau ovale, dont l'intérieur est rempli par l'amande ; cette amande a été elle-même un peu amincie par le canif, le papier de verre ou la meule.

2e opération — Enlèvement de l'amande et amincissement de l'anneau — Plongez vos noyaux ainsi taillés dans de l'eau froide, pendant deux heures, puis enlevez l'amande et grattez l'intérieur de chaque anneau de façon à supprimer les angles vifs, et à amincir l'anneau d'une manière régulière.

3e opération : Ouverture de l'anneau — Pour la confection d'une chaîne, on comprend qu'il n'y a besoin que de fendre un anneau sur 2; pour obtenir cette fente, posez à plat l'anneau sur un morceau de bois ou de carton, et, sur la lame du canif tenue bien verticale, donnez avec le poing un petit coup sec.

Pour éviter que le noyau se casse pendant cette opération, il est bon de l'avoir fait tremper au moins pendant six heures dans de l'eau froide, de façon à lui donner une élasticité suffisante. Il est facile de remarquer que chaque noyau de cerise possède deux bouts, de forme bien distinctes : un bout plat, creusé d'un trou, correspondant à l'insertion de la queue du fruit, et un bout pointu. Recommandation essentielle pour réussir : c'est toujours le bout pointu qui doit être fendu par le canif, car c'est à l'endroit opposé que le noyau est le plus élastique. La fente une fois faite, entr'ouvrez légèrement l'anneau et faites-y entrer un autre anneau bien mouillé de façon qu'il glisse facilement ; une fois qu'il a franchi la fente et pénétré dans le premier anneau, celui-ci se referme par suite de son élasticité, et il faut un œil très exercé pour retrouver la trace de la fente.

Continuez ainsi jusqu'à ce que vous ayez obtenu une longueur de chaîne suffisante, et vous pourrez, pour que la fabrication reste rustique jusqu'au bout, remplacer le porte-mousqueton et le croche par deux noyaux de pêche, amincis sur une meule ou découpés avec une petite scie à découper.

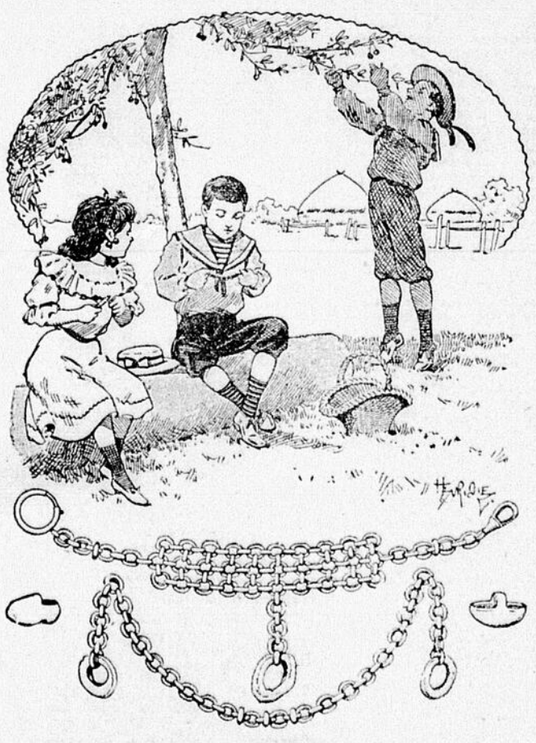
Une fois familiarisés avec la fabrication de la chaîne simple, vous pourrez introduire, non plus un seul, mais quatre anneaux dans la fente du premier, et obtenir ainsi la jolie chaîne plate que vous voyez sur notre dessin. Chose curieuse, on casse beaucoup moins d'anneaux, que l'on pourrait croire, si l'on a soin de les faire bien tremper avant de mettre leur élasticité à l'épreuve.

On sait que les noyaux de cerises ont des grosseurs différentes suivant les diverses espèces : il vaut mieux commencer par le travail de noyaux un peu gros, pour arriver à celui des minuscules noyaux de cerises anglaises, qui vous permettront d'obtenir de véritables petits chefs-d'œuvre, toujours bien accueillis comme cadeaux originaux, et qui rencontrent le plus grand succès auprès des personnes amies du nouveau et de l'inédit.

En faisant tremper dans l'eau les noyaux pendant vingt-quatre heures, vous les rendrez assez mous de façon à pouvoir les travailler facilement au canif ; vous fabriquerez ainsi des paniers et des paires de sabots constituant de très jolis petits objets d'étagère.



**Maman a mis en écrit ce qu'il faut prendre à la pharmacie : oui, mais si le pharmacien y savait pas lire !!!**



Travaux en noyaux de cerises. Chaîne simple, chaîne composée, sabot, panier.

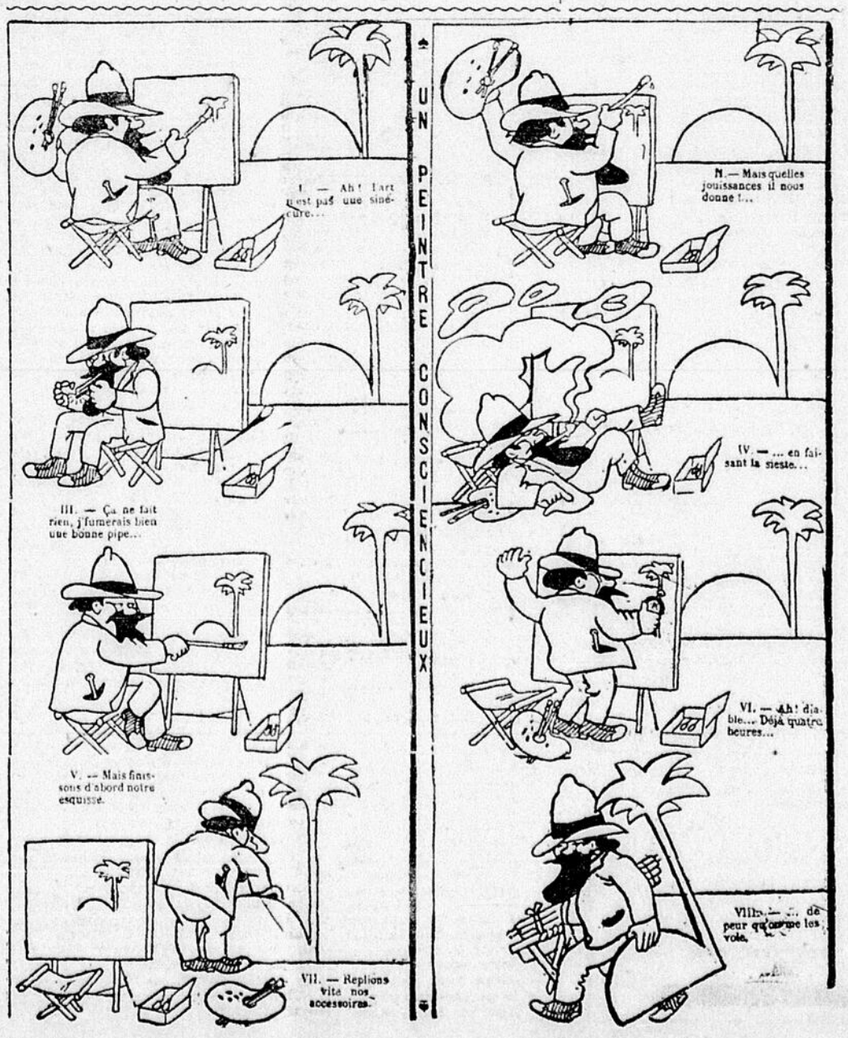


**—Méchant Azor, va ! tu as mangé mon café au lait !... est-ce que je mange ta pâtée moi, dis ?..**



**—Voyons, Minet, laissez-moi tranquille, ce n'est pas pour vous. Puisque je vous dis que c'est un gâteau purgatif, na !..**

## UN PEINTRE CONSCIENCIEUX



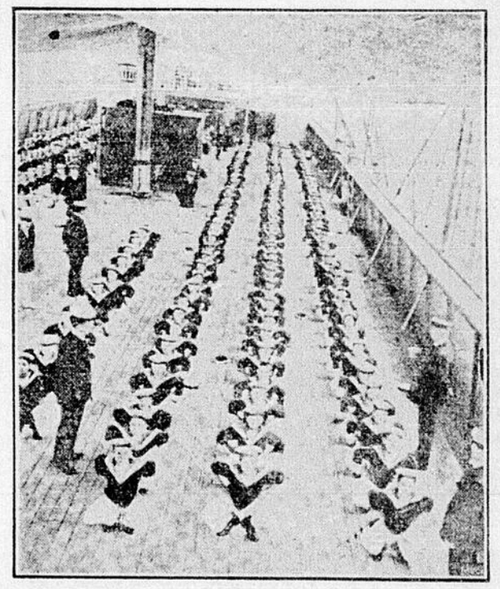

## *Une école navale anglaise*

Plus que jamais nos voisins et amis d'outre-Manche sont décidés à tous les sacrifices pour conserver leur prépondérance maritime. Après avoir lancé en moins de quatre ans toute une escadre de "dreadnoughts", ils lancent maintenant des navires d'un armement encore plus redoutable, et ont donné à ce nouveau type de cuirassé le nom de "supra-dreadnought."

Il ne suffit pas de construire des navires ; il faut des équipages pour les habiter. Aussi, l'Angleterre a-t-elle agrandi ses écoles navales en existence et créé de nouvelles écoles maritimes.

Notre photographie nous montre une de ces écoles, celle de Plymouth, au moment où de hauts personnages officiels lui rendent visite. Parmi ces visiteurs se trouvait l'amiral Togo, l'une des plus pures gloires du Japon moderne.

Les 350 élèves exécutent des mouvements de gymnastique : et, bien qu'ils n'aient, pour se guider, que les coups de sifflet d'un officier instructeur, ils exécutent ces mouvements avec un ensemble tout à fait remarquable.



**UNE ECOLE NAVALE ANGLAISE— Au coup de sifflet de l'officier, 350 élèves exécutent les mouvements de gymnastique avec un ensemble merveilleux.**

Un charmant galopin de neveu presse vivement son oncle de lui acheter le sabre d'officier qu'il lui a promis.

— Dis, mon oncle, allons nous deux l'acheter, dis, veux-tu ?

— Nous irons, oui, mon enfant, mais pas aujourd'hui. Il n'y en a point par ici, tu sais bien. Il faut aller jusqu'aux grands boulevards. C'est trop loin pour toi...

Mais l'enfant, après avoir réfléchi un moment :

— Moi, dit-il, je ne suis jamais fatigué quand je vais loin !

---

La commune de X... reçoit la visite de M. le préfet. Dès qu'il arrive, M. l'adjoint, suivi du conseil municipal s'avance vers lui, et, pressé de débiter sa harangue, commence ainsi:

— Monsieur le préfet, M. le maire empêché de venir vous...

— Ah ! interrompt le préfet, qu'a-t-il donc M. le maire? il est malade?

— Non, monsieur le préfet... Il est mort cette nuit !



**—Le plus joli mois de l'année, c'est le mois de janvier.. parce que c'est le mois des étrennes. Après, c'est le mois d'avril, parce qu'il y a les œufs de Pâques..**

# LA SEMAINE SPORTIVE

## LES COURSES DE CHEVAUX A OTTAWA

(Spécial à La Patrie)

OTTAWA, 8—La matinée de samedi au Parc Lansdowne fut exceptionnellement intéressante. Le programme était chargé, par le fait que plusieurs courses n'avaient pu être terminées le vendredi. En dépit d'une température extrêmement froide, 2,000 personnes assistaient à la réunion et durant des heures prirent plaisir à suivre avec un intérêt sans cesse soutenu les très belles exhibitions qui s'y donnèrent.

Vera B gagna les 2.15 au trot, Rouses Point Boy fit de même dans la course classifiée et Captain Larabie décrocha aussi la bourse dans les 2.40 trot mais il éprouva plus de difficultés en ce sens qu'il lui fallut 5 épreuves avant de pouvoir obtenir le résultat. Ces trois courses avaient été commencées le vendredi.

La piste était en condition parfaite, samedi et grâce à cet état de chose, les coursiers purent donner de bonnes exhibitions. La principale épreuve au programme de samedi, était les 2.08 à l'amble. Jennie W. à M. L.-J. Tarte, de Montréal était favorite. Ce fut une affaire aisée pour la jument de gagner les deux premières épreuves. A la troisième épreuve cependant, St-Anthony fit la lutte si chaude à la jument que celle-ci céda le pas et fut deux fois dépassée sous le fil. A la cinquième épreuve, la jument fut lancée et gardant sans cesse la même allure, sans jamais lever le nez, elle laissa loin en arrière tout son champ et gagna la course au applaudissements de la foule présente.

Nat Roy a encore été heureux avec ses coursiers, son Black Cat gagna en effet les 2.35 au trot.

Les 2.20 et 2.35 à l'amble ne purent être terminées samedi, Dr. Wilkes à Nat Ray a déjà deux épreuves à son crédit, dans les 2.20 et Franz Bogosh a également deux épreuves dans les 2.35.

On terminera aujourd'hui.

RESULTATS DES COURSES DE VENDREDI ET SAMEDI

2.15 trot et amble, $1,000.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Vera C., Nat Ray, Toronto | | | 1 1 |
| Paddy McKinley, W. E. McGirr, Orangeville | | | 2 2 |
| Nettie Ethan, R. J. McBride, Toronto | | | 3 4 |
| Earl, E. M. Herrington, Picton, Ont. | | | 5 3 |
| Cousin Ruth, Dr. Phelps, Norwood, Ont. | | | 4 10 6 |
| Joe Siwell, C. Quinn, Aylmer | | | 6 5 7 |
| Dick Bison, J. Moore, Ottawa | | | 7 6 dr |
| Flying Jib, L. M. Brooks, Oshawa | | | 8 8 4 |
| Miss Harney, F. C. Wheeler, Watertown, N. Y. | | | 11 7 8 |
| Joe S., B. Sheldon, Malone, N. Y. | | | 9 9 9 |
| Birch Leaf, H. P. Bowers, Concord, N. H. | | | 10 dr |

Temps—2.20, 2.20, 2.20 1-4.

Course classifiée

| | | | |
|---|---|---|---|
| Rouse's Point Boy, J. Trowville, Rouse's Point, N. Y. | | | 1 1 |
| Cobe, H. Lang, Yarmouth Center, Ont. | | | 3 2 3 |
| Rex C. Stewart, Aylmer, Qué | | | 2 3 5 |
| Fern Hal, W. Macpherson, Kemptville, Ont. | | | 4 4 2 |
| Frankie Bogash, J. Nault, Sherbrooke, Qué. | | | 5 5 6 |
| Steelen Beaufur, B. Mason, Watertown, N. Y. | | | 6 6 6 |

Temps—2.24, 2.22, 2.22.

2.40 trot et amble

| | | | |
|---|---|---|---|
| Captain Larabie, Patnaud Brothers, Ottawa | | | 1 1 2 5 |
| T. C. S., Dr. Simpson, Alfred, Ont. | | | 2 2 1 1 2 |
| Gamey K., E. Wallace, Perth, Ont. | | | 3 4 3 2 dr |
| Tommie T., J. O. Kelly, Pembroke | | | 5 3 4 4 dr |
| Gold Forester, V. Rutherford, Cardinal | | | 4 5 5 3 dr |

Temps—2.26 1-4, 2.27 1-2, 2.26 3-4, 2.25, 2.26.

Classe 2.20 trot et amble (non terminée)

| | | | |
|---|---|---|---|
| Dr. Wilkes, Nat Ray, Toronto | | | 1 1 |
| Darkey Direct, R. J. Smith, Chelsea | | | 2 2 |
| Dan K., T. Kennedy, Ottawa | | | 4 3 |
| Julian, E. Reechdoldt, Saranac | | | 3 4 |

Temps—2.23, 2.37½.

2.25 amble, stake $1,000 (non terminée)

| | | | |
|---|---|---|---|
| Frank Borash, G. E. Delorme, Sherbrooke | | | 1 1 |
| Grand Opera, J. Moore, Ottawa | | | 4 2 |
| Adreau Pointer, R. A. Proctor, Toronto | | | 2 5 |
| Lady Louise, C. Bindburg, Haileybury | | | 3 3 |
| Angus Polster, F. J. Daley, Peterboro | | | 5 4 |
| J. D. H., J. E. Vasseau, Trenton | | | 6 6 |

Temps—2.22, 2.21½.

Classe 2.08, trot et amble

| | | | |
|---|---|---|---|
| Jennie W., L. J. Tarte, Montréal | | | 1 1 2 3 |
| St. Anthony, P. Danis, Toronto | | | 3 2 1 1 2 |
| Knight Onwardo, Nat Ray, Toronto | | | 2 3 3 2 1 |
| Ethelie, J. Ward, Toronto | | | 5 4 5 5 4 |
| Nellie G., O. Colombe, Scheiber, Ont. | | | 4 4 4 5 5 |

Temps—2.20, 2.20, 2.20, 2.19½, 2.22½.

Classe 2.35 trot, stake de $1,000

| | | | |
|---|---|---|---|
| Black Cat, Nat Ray, Toronto | | | 4 1 1 1 |
| Wick Brino, R. J. Johnson, Springford, Ont. | | | 1 3 2 2 |
| Indian Hill, Lepailleur Brothers, Lachine | | | 2 2 3 3 |
| Sir Jane, W. Ward, Toronto | | | 3 4 5 4 |
| Ned Wilkes, W. A. Collins, Sunderland, Ont. | | | 7 6 7 6 |
| Nancy C., L. J. Tarte, Montréal | | | 5 7 4 5 |
| Nutia, L. Lavigne, Montréal | | | 6 5 6 dis |

Temps—2.20, 2.23½, 2.22, 2.23½.

Course spéciale à l'amble pour coupe et championnat de la Vallée d'Ottawa, non terminée.

| | | | |
|---|---|---|---|
| Belle Phone, J. Cameron, Ottawa | | | 1 |
| Lena Wilkes, R. Hinton, Ottawa | | | 2 |
| Black Maud, J. Brennan, Arnprior | | | 3 |
| Judas, T. H. Brownlee, Ottawa | | | 4 |
| T. F. Jubile, J. White, Ottawa | | | 5 |

Temps—2.28, 2.29.

### HORS DE DANGER

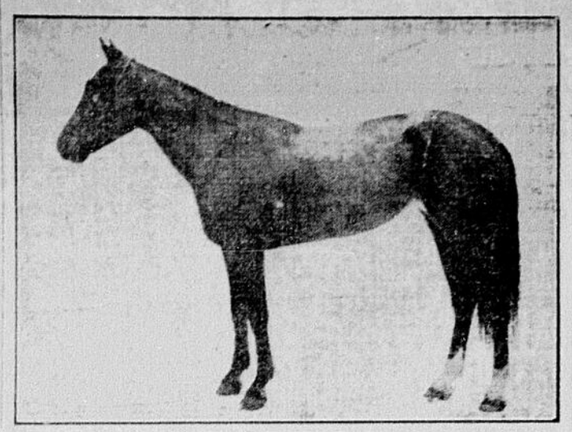
On nous apprend de Los Angeles que le champion Wolgast est considéré par ses médecins comme hors de danger. Wolgast souffre de pneumonie.


### Ne Coupez pas vos Cors

L'emploi du rasoir ou du canif pour rogner ou extraire les cors, n'est qu'un soulagement temporaire et très souvent, cause l'empoisonnement du sang. Pour faire rapidement disparaître la douleur et faire tomber sûrement le cor, appliquez l'Extracteur sans douleur des cors et verrues de Putnam, le seul remède pour les bosses, verrues calleuses, oignons et les cors aux pieds. Son nom dit l'histoire. — Extracteur sans douleur des cors et verrues Putnam, 25c la bouteille. Méfiez-vous des imitations dangereuses.




## LA COURSE DES 2.08 TROT ET AMBLE A OTTAWA



JENNIE W., la célèbre coursier, propriété de M. L.-J. Tarte, qui a gagné la plus importante course de la journée de samedi au Parc Lansdowne

## LES RESULTATS DE LA GUIGNOLEE

4 janvier

Les clubs de raquetteurs de notre ville, après avoir couru la guignolée, étaient anxieux hier soir de connaître le résultat de leurs efforts, ils devaient se rendre à la salle du cercle paroissial de l'Enfant-Jésus, ils s'étaient donné comme point de ralliement l'édifice de "La Patrie".

Dès huit heures du soir, on entendait le son des tambours et des clairons et les différents clubs, aux costumes multicolores et pittoresques, forcèrent les passants, nombreux à cette heure, de s'arrêter pour admirer les jeunes (centaines). Le défilé ne fut par les rues Ste-Catherine, St-Denis et boulevard St-Joseph.

Les raquetteurs ont été reçus au cercle paroissial par MM. le chanoine G. M. Lepailleur, l'abbé Borrel, chapelain du cercle et l'échevin L.-H. Dandurand.

Aussitôt après leur arrivée, les comptables des diverses environnantes et quelques autres personnes ont bien voulu compter le produit de plus de 200 boîtes. M. Ed. Gernaey, du haut de l'estrade, proclamait chaque montant et les applaudissements ont été nombreux. Plusieurs boîtes contenaient la somme de $200. Les plus remplies furent fermement $148.48, $140.86 et quelques autres au-delà de $70 ; le plus faible montant était de 18 centins.

L'addition donna le résultat suivant: Club de raquetteurs du cercle paroissial $738.70 ; le Montagnard, $648.15 ; le Canadien de St-Henri, $429.85 ; le Boucanier, $295 ; le club indépendant $219.12 ; le Forestier, $218.87 ; le St-Jacques, $205.70 ; le Joyeux, $180.03 ; le France-Rieur, $140.90 ; le Molière, $134.37. La somme totale est donc de $3,245.11, soit un millier de piastres de plus que l'an dernier. Le produit est immédiatement distribué aux différentes confréries de la St-Vincent de Paul.

Le cercle paroissial a gagné le drapeau, offert par M. l'échevin D. H. Dandurand, un insigne, un terrain d'une valeur de $300 et une coupe en argent.

Le Montagnard a obtenu deux tambours et deux clairons. C'est M. Arthur Lamarche, un Montagnard, qui a obtenu la médaille, offerte à celui qui a recueilli la plus forte somme, soit $148.90.

M. le chanoine Lepailleur a encore adressé la parole aux chers amis des pauvres. Il leur a dit qu'ils ennoblissaient leurs plaisirs, en travaillant à consoler les pauvres. Comme le lendemain appartient vraiment à tous les clubs de raquetteurs, il sera ratifié, pour en distribuer le produit aux pauvres des différentes paroisses de la ville. Stimulés par l'exemple des raquetteurs, plusieurs autres cercles ont couru la guignolée et ont remporté environ $1,500 ; on a donc formé cette année une somme totale d'environ $5,000.

L'orateur félicite les jeunes gens qui ont fait leur travail avec distinction, à l'admiration du public entier. Il termine en invitant les clubs à se former en conférence de St-Vincent de Paul.

M. l'échevin Dandurand lui succède et en remettant son drapeau aux mains du président du cercle paroissial, il regrette de n'en avoir qu'un à donner. Il ne fait, dit-il, qu'exécuter son devoir d'échevin, celui de stimuler le zèle et la générosité et promet un plus grand drapeau ou peut-être deux pour l'an prochain.

On appelle M. Arthur Lamarche pour lui offrir la médaille offerte au plus fort collecteur, mais, après avoir remercié, il dit qu'il doit ce beau résultat à un travail remarquable de M. Philippe Sauvage, à qui il présente alors la médaille.

Le club indépendant composé de moins de 25 membres rapporta l'autre coupe et M. l'échevin Dandurand ne lui a pas ménagé ses félicitations. Le club Forestier avec ses 13 membres, était son plus fort concurrent et il ne lui manquait que quelques sous pour l'égaler.

Il y eut ensuite plusieurs autres discours et des hourrahs poussés en l'honneur des organisateurs de la guignolée, MM. Ed. Gernaey et Binette, puis tous se sont retirés avec ordre au son des tambours et des clairons.

## ART. BURN EST MORT

VICTORIA, 3—Arthur Burn, le fameux coureur à pied, est mort hier à l'hôpital St-Joseph

## MOREAU QUITTE L'AMERIQUE

IL S'EN RETOURNE

NEW-YORK, 5.—Marcel Moréau, un champion français à la boxe, est reparti pour le beau pays de France. Il était venu en Amérique, dans l'espoir de se couvrir de lauriers. Malheureusement pour lui, il est à faire face à un Yankee du nom de Jack Denning qui, le premier janvier, à New-York, lui administrait une raclée dont on parle encore et dont Marcel se souviendra longtemps.

Cette affaire aura cela de bon, c'est qu'elle aura fait perdre à Moreau beaucoup de ses prétentions et lui aura appris qu'il a encore besoin de quelques leçons de boxe avant de se mesurer aux maîtres de l'art du "self-defence" en Amérique.

Il paraît que le prochain européen qui traversera la mer, sera Bombardier Wells, pugiliste anglais. Mais dans son pays même, on assure qu'il ne vaut pas grand chose à la boxe. Alors, que vient-il faire ici ?

## L'AVIATEUR GOBE GAGNE LA COUPE

PARIS, 5. — Le dernier jour de l'année fut un jour remarquable pour l'aviation française. Il a mis fin au conflit pour la coupe de l'Aéro-Club de France, anciennement coupe Michelin.

Le gagnant pour 1911 est M. Gobé qui, le 24 décembre, fit un vol de 363 milles en 8 heures 15. Les gagnants du critérium des années précédentes furent en 1909, Wright, en 1910 Farman et en 1910 Tabuteau.

Deux femmes se sont disputé le prix "Femina". Mlle Jeanne Hervieu, pilotant un Blériot, a parcouru à Compiègne une distance de 248 kilomètres en 3 heures 11 minutes. A Etampes, Mlle Hélène Boucher, en a parcouru 251 en 3 heures 56. C'est elle qui gagne la coupe "Femina".

Au cours de l'année 1911, 75 aviateurs français se sont tués.

## IL LE DECLASSE

A Toronto, hier, Spike Kelly a battu aux points dans un assaut de 10 rondes, Young Ritchie, de Philadelphie.

## LA TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE

LYNN, (Massachusetts), 4—Harry N. Atwood, l'aviateur américain bien connu, vient d'annoncer son intention de traverser l'Atlantique, en avril prochain, sur l'hydro-aéroplane spécialement construit à son intention par la Burgess Company, à Marblehead (Massachusetts).

La machine en construction qui doit porter le hardi pilote et son fortune sera légèrement plus grande que celles connues et sera pourvue d'un moteur de 150 chevaux.

Dans ce vol, qui sera accompli au point le plus favorable, c'est-à-dire le long de la côte est de Terre-Neuve, Atwood ne sera accompagné seulement d'un mécanicien.

## LE MARDI-GRAS A QUEBEC

QUEBEC, 5. — Voici le programme qui a été arrêté pour les fêtes que l'on prépare pour les cinq jours précédant le Mardi Gras :

JEUDI, 15 FEVRIER 1912

10 a.m. — Appparition dans les rues de Québec, des Princes et Chevaliers de la Cour Royale, qui annoncent l'arrivée de Mardi-Gras.

3 p.m. — Ouverture officielle des grandes courses au trot, sur les terrains de l'Exposition.

VENDREDI, 16 FEVRIER

10 a.m.—Arrivée dans le port de Québec, du yacht royal portant Sa Majesté le roi du Mardi-Gras et sa suite. Un salut royal de 21 coups de canon est tiré de la Terrasse.

10.30 a.m.—Parade du roi dans les rues de la ville ; il sera monté sur son char et escorté par toute sa cour, des voitures de gala, automobiles, etc.

11.00 a.m.—Réception au Roi par par le maire et les échevins, à l'Hôtel-de-Ville. Présentation d'adresse et de la clef de la ville.

Midi. — Les citoyens salueront le Roi, au Château Frontenac.

3.00 p.m. — Seconde journée des courses au trot sur la piste du terrain de l'Exposition. Le Roi du Carnaval assistera.

SAMEDI, 17 FEVRIER

9 h. a.m. — Rassemblement des clubs de raquetteurs en convention sur la terrasse Dufferin et pose devant le photographe.

9.30 h. — Parade.

10 h. — Réception civique.

10.45. — Visite au gouverneur-général et au lieutenant-gouverneur.

1.30 h. — Courses de championnat du monde, aux terrains de l'Exposition, par les raquetteurs.

7.45 h. — Réunion au manège.

8 h. — Parade avec chars allégoriques.

9.30 h. — Attaque de la porte St-Louis et feu d'artifice.

DIMANCHE, 18 FEVRIER

10 hrs—Rassemblement sur la Terrasse.

10.30 hrs.—Parade d'église.

2 hrs—Réceptions des clubs, aux chalets.

8 h.—Concert-boucane et distribution des prix aux gagnants des courses.

LUNDI, 19 FEVRIER

10 a.m.—Danse de la guerre par les Hurons, sur la place du marché Montcalm. Partie de sucre à la canbane, sur la Terrasse. Glissoires sur la Terrasse et au Kent. Parade militaire sur raquettes, sur l'Esplanade.

2.30 p.m.—Parade de voitures, automobiles et autres véhicules, à travers la ville.

8.30 h. p.m.—Grand bal masqué au Château.

9 h. p.m.—Bal masqué populaire, au Manège Militaire.

MARDI GRAS

10 a.m.—Grande parade des chars allégoriques, gens costumés. C'est la procession du Mardi Gras, avec le Roi en tête, sa cour.

2.30 p.m.—Grand cirque d'hiver au Manège Militaire.

8 p.m.—Combat simulé entre les raquetteurs et les soldats de la Garnison. Attaque et capture du Roi du Mardi-Gras, à la porte Saint-Louis. Puis, au milieu d'un grand déploiement de pièces pyrotechniques, le Bonhomme Mardi-Gras sera brûlé en effigie.

Minuit.—Les cloches et beffrois de la ville sonnent le glas du Mardi-Gras.

## *Jack Johnson est engagé avec Flynn*

CHICAGO, 8. — Après un repos de dix-huit mois, Jack Johnson, le champion pugiliste poids lourd de l'univers rentrera de nouveau dans l'arène. Le champion a en effet consenti à signer hier un contrat s'engageant à se battre contre Jim Flynn, ce juillet prochain, probablement le 22.

L'assaut aura lieu à Windward ou à Métropolis.

Les principale conditions sont que Johnson devra recevoir, quelque soit le résultat, la somme de $31,100.

## JEUX DE DAMES

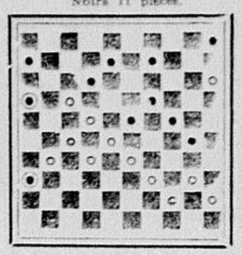
Toutes communications urgentes pourraient être faites à M. Bleau, Banque de Montréal, Montréal, par téléphone: Main 7232.

Club St-Henri, 1384 St-Jacques.
Club Duvernay, 115 Garnier.
Club Ready, 414 Panet.
Club Lacroix, 1634 Cadieux.

### OU L'ON JOUE AUX DAMES

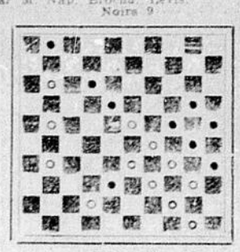
Club National (Club House), Maisonneuve.

Problèmes français, No. 899, par M. A. Payette, St-Jacques.
Noirs 11 pièces.



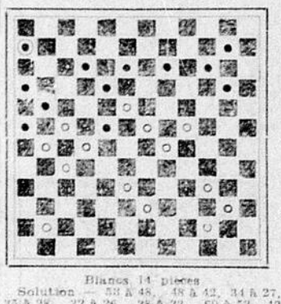
Blancs 12 pièces
Les blancs jouent et gagnent.
SOLUTION—Blancs: 39 à 34, 40 à 34, 22 à 18, 31 à 26, 26 à 17, 45 à 3.15 à 3, 15 à 10, 3 à 16 gagne.

Problème français No. 900, composé par M. Nap. Brochu, Lévis.
Noirs 9



Blancs 12
Les blancs jouent et gagnent.
SOLUTION—Blancs: 11 à 7, 23 à 19, 21 à 17, 29 à 23, 34 à 29, 39 à 34, 44 à 42, 31 à 26, 26 à 30, 50 à 30 fin.

Problème Canadien No 1016 par J.-H. Duranleau, Montréal.
Noirs 12 pièces



Blancs 14 pièces
Solution—39 à 43, 42 à 42, 34 à 27, 35 à 28, 32 à 26, 38 à 33, 50 à 33, 42 à 5, 5 à 6, gagnent.

Problème Canadien No 1017 par E. St-Maurice.
Noirs 9 pièces.



Blancs 13 pièces.

| Blancs | Noirs |
|---|---|
| 64 à 59 | 7 à 20 |
| 39 à 33 | 26 à 39 |
| 40 à 34 | 39 à 28 |
| 71 à 65 | 60 à 71 |
| 63 à 58 | 71 à 29 |
| 57 à 50 | 29 à 68 |
| 67 à 61 | 68 à 55 |
| 44 à 38 | 55 à 35 |
| 38 à 10 gagne. | |

PETITES NOTES

La 3ème partie du match Gendron vs Beauregard ne sera publiée que samedi, 13 janv. Le surcroit de besogne durant les fêtes, de notre ami St-Maurice, à qui nous avons passé la partie pour étude, l'a empêché de nous en envoyer l'analyse.

—o—

La reprise des parties de ligue commencera dimanche, le 14 courant. Les National, Senior, rendront visite aux Duvernay, et les Lacroix intermédiaires se rendront à St-Henri.

## Les Canadiens des Etats-Unis

### SALEM, MASS.

(Spécial à la PATRIE)

SALEM, Mass., 8 — Les invitations sont lancées pour le mariage de M. Thomas J. Bois, secrétaire du maire Rufus D. Adams, avec Mlle Hattie Wurtele, et qui aura lieu à l'église St-George, Manchester, N.H., le 2 janvier prochain.

—Le conseil Laurier, No 72, de l'Union St-Jean-Baptiste, fera l'installation de ses officiers le 28 janvier prochain, à la salle du Cercle Veuillot, et le Conseil Lafayette le 14 à la même salle.

—La Garde Nationale a fait l'installation de ses officiers. Elle prépare un bazar dans le courant de février, qui aura lieu à la salle St-Jean-Baptiste.

—On annonce le mariage prochain d'un jeune marchand canado-américain avec une gentille brunette de la paroisse St-Joseph.

—Le feu a détruit mercredi soir un garage contenant un automobile. Les dommages sont d'environ quatre mille dollars.

—Le patinoir Chalifour a été cette semaine le lieu de rendez-vous des amateurs d'automobiles. Il y avait exposition de 40 machines. La musique y était fournie par un orchestre de dames.

—Le Club Musical est passé de vie à trépas, à la satisfaction de tous les voisins. Il est grandement à souhaiter que pareil sort arrive à d'autres organisations du même genre qui sont la ruine de la jeunesse et de tous ceux qui fréquentent ces lieux où on y perd tout, honneur, santé, argent, et où l'esprit de famille y est à jamais perdu.

—Il est tombé assez de neige vendredi matin pour faire de bons chemins d'hiver, les grelots résonnent et ça tout l'air du nouvel an.

—M. Napoléon Ouellette, restaurateur bien connu, vient de subir une deuxième opération pour rupture, à l'hôpital civique. Il est mieux et devra garder da chambre pour quelques semaines encore.

—Le jeune Napoléon Bernard, qui a eu la clavicule du pied droit brisée par un automobile qui l'a renversé, il y a deux semaines, est en pleine voie de convalescence.

LE BIEN-ETRE POUR LE DYSPEPTIQUE. Il n'y a pas de mal si harassant, si épuisant que la dyspepsie, causée par un dérangement de l'estomac et du foie, et sa victime fait vraiment pitié. Mais elle trouve un prompt soulagement dans les Pilules Végétales de Parmelee, préparation qui a établi sa renommée par des années de travail curatif et efficace. Il y a maintes autres préparations qu'on annonce comme les meilleurs composés, mais pas une ne peut se maintenir à la hauteur des pilules de Parmelee.

### PUTNAM, CONN.

PUTNAM, 8. — Henri Lambert, âgé de 16 ans, fils de M. Pierre Lambert, demeurant sur la rue School, employé à la Putnam Woolen Company, s'est cassé la jambe droite en bas du genoux, en jouant avec des petits camarades de travail. L'accident est arrivé mardi sur les cinq heures. Le blessé fut transporté à l'hôpital Day-Kimball; sa condition est assez favorable pour le temps.

— Parmi les gens de Putnam qui se trouvaient dans l'accident de chemin de fer qui a eu lieu entre Worcester et Webster, on remarquait: Mme Ed. Joslin, M. O'Connor, MM. Henri Maheu et Joseph Montville, chauffeur; le Rév. Père Kost, curé de Dayville, était aussi au nombre des personnes dans l'accident et fut grièvement blessé. Un train spécial alla chercher les passagers de notre division.

### NEW-BEDFORD, MASS.

(Spécial à la PATRIE)

NEW-BEDFORD, Mass., 8. — Mme Ludger Foisy, 33, rue Sylvan, de Central Falls, R.-I., est en visite chez son parent M. Prosper Lamarche, 3 rue Beetle ; elle doit retourner bientôt.

—M. Albini Rivard, 68, rue Deane, notre populaire commerçant de fruits, à la visite de M. Hormisdas Fréchette, de Central Falls, R. I., qui est ici pour une semaine.

—A la demeure de M. Treffié Comeau, 45, rue Beetle, il y a eu une grande réunion de parents et d'amis. Il y a eu chant et musique, qui ont été bien rendus et chaleureusement applaudis. Des rafraîchissements ont été servis et on s'amusa fort bien. Nous avons remarqué parmi la nombreuse assistance Madame Touchette, de Danielson, Conn., et M. Arthur Comeau, du Maine.

—Le Dr E.-J. Arcand, notre populaire dentiste du Nord, a reçu une mauvaise nouvelle de Fall-River, Mass, mercredi dernier. La maison de sa mère, Mme M.-E. Arcand, située au coin des rues Pleasant et Harrison, a été complètement détruite par le feu, qui s'est déclaré vers 3 heures du matin et a causé de grands dommages.

—M. et Mme Alfège Bonneau, accompagnés de leur fille Mlle Alphéda, 192, rue Sawyer, sont partis pour le Canada pour un voyage de deux semaines, et ils visiteront des parents et amis. Ils doivent passer par St-Jean, St-Grégoire, Ste-Brigite, St-Athanase, Farnham et les environs.

— M. Alcide Demers, 192, rue Sawyer, est parti pour un voyage de deux semaines en visite chez des parents et amis à Montréal, Saint-Jean, Granville, Stanville et St-Alexandre, Canada.

—A la demeure de M. Belonic Beliveau, 180, rue Sawyer, il y a eu une jolie veillée de parents et amis. Il y a eu chant et musique et rafraîchissements. Tous se sont bien amusés et on a beaucoup félicité ceux qui avaient si bien tout préparé.

—M. et Mme Anselme Houle, accompagnée de leur fille, Mlle Laura, de la rue Sawyer, No. 201, sont allés visiter Dodgeville et Paxtucket R.-I., Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

FRICTIONNEZ-VOUS - EN POUR LE MAL DE DOS.—Un bon frictionnement avec de l'Huile Eclectrique du Dr Thomas vous guérira du mal de dos. La peau absorbera l'huile immédiatement ; celle-ci pénètrera les tissus et amènera un soulagement rapide. Essayez cela et vous serez convaincu. A mesure que le liniment pénètre, la douleur s'en va, et on peut dire avec beaucoup de raison que l'effet en est magique.

### GARDNER, MASS.

GARDNER, 8. — Près de 150 personnes assistaient mercredi au parti de whist donné sous les auspices la cour Ferdinand Gagnon, No. 5 Forestiers F.-A., à la salle paroissiale, au profit de la paroisse. Les prix furent gagnés comme suit: Pour les dames, 1er prix, une couverte blanche pour lit, Mme Stanislas Coiteux; 2e prix, un coussin, Mlle Alvina Maillet, 3e prix, une épinglette, Mme Henri Préfontaine, et prix de consolation, Mlle Laura Dery. Pour les hommes, 1er prix, mouchoir, cravate et bas en soie, M. Adée Fontaine, 2e prix, boutons de poignet, M. Henri Bazinet; 3e prix, une boîte de tabac, M. Richard Leblanc, et prix de consolation, M. David Basse.

Le Rév. M. Albert Breault gagna une chaise; Mme Elzéar Santerre un tapis, et M. Placide Vautour un tapis de table. Le $5 donné pour les billets d'entrée a été gagné par Mlle Oliva Gagnon, et le portrait de M. le curé Jules Graton fut gagné par Mme Ernest Malo. Le concours entre dix petites filles sur le portrait de M. le curé fut gagné par Mlle Blanche Beauregard, qui arriva bonne première et Mlle Estelle Godien fut seconde.

### WORCESTER, MASS.

WORCESTER, Mass., 8. — Les membres de la société St-Jean-Baptiste ont procédé à l'élection d'un de leurs officiers, le Dr Joseph E. Gendron, à une assemblée qui eut lieu à la salle de la rue Bartlett, mercredi soir. L'élection de ce membre avait été remise à cause de l'absence du docteur, le soir de la dernière assemblée.

Un rapport annonçant la mort de deux membres, MM. Clément Bonin et Azarie Lamoureux, de Southbridge, a été rendu à la séance de mercredi soir, après quoi une jolie cérémonie d'installation s'en suivie. Les officiers suivants furent installés à leurs nouveaux postes pour l'année courante:

Président, Pierre Hébert; vice-président, Joseph O. Seymour; 2e vice-président, J. B. Brodeur; secrétaire archiviste, Edouard A. Brodeur; assistant, Mathias Jolicœur; secrétaire correspondant, Louis Guérin, trésorier, Louis Lapierre; auditeurs, Dr Joseph E. Gendron, Louis Guérin et Napoléon J. Barrière; secrétaire financier, Ls. F. Dumouchel et Ludger Lebœuf; comité des finances, Philippe Mathieu, Jacques Casavant et Joseph D. Allard; commissaire ordonnateur, Joseph A. Marchesseault; directeurs, Théophile Provost, William Courchesne et Ephrem Provençal.

### DOVER, N. H.

(Spécial à la PATRIE)

DOVER, N. H., 8. — Mme Louis Demers, qui a été dangereusement malade, est maintenant hors de danger.

—M. l'abbé F.-G. Deshaies a fini le recensement de la paroisse. Il a trouvé 314 familles canadiennes formant une population de 1632 âmes. Il y a augmentation de 34 familles et de 82 âmes depuis le dernier recensement fait il y a deux ans. $1400 ont été payés sur la dette de l'église en 1911.

L'assistance à la messe a été plus nombreuses que d'habitude le jour de l'An. La plupart de nos gens ayant chômé ce jour-là.

—La 21ème installation des officiers de la société St-Jean-Baptiste a eu lieu mercredi soir. L'officier installateur était M William Drapeau, ex-président.

DIMANCHE, 18 FEVRIER

10 hrs—Rassemblement sur la Terrasse.

10.30 hrs.—Parade d'église.

2 hrs—Réceptions des clubs, aux chalets.

8 h.—Concert-boucane et distribution des prix aux gagnants des courses.

LUNDI, 19 FEVRIER

10 a.m.—Danse de la guerre par les Hurons, sur la place du marché Montcalm. Partie de sucre à la cabane, sur la Terrasse. Glissoires sur la Terrasse et au Kent. Parade militaire sur raquettes, sur l'Esplanade.

2.30 p.m.—Parade de voitures, automobiles et autres véhicules, à travers la ville.

8.30 h. p.m.—Grand bal masqué au Château.

9 h. p.m.—Bal masqué populaire, au Manège Militaire.

MARDI GRAS

10 a.m.—Grande parade des chars allégoriques, gens costumés. C'est la procession du Mardi Gras, avec le Roi en tête, sa cour.

2.30 p.m.—Grand cirque d'hiver au Manège Militaire.

8 p.m.—Combat simulé entre les raquetteurs et les soldats de la Garnison. Attaque et capture du Roi du Mardi-Gras, à la porte Saint-Louis. Puis, au milieu d'un grand déploiement de pièces pyrotechniques, le Bonhomme Mardi-Gras sera brûlé en effigie.

Minuit.—Les cloches et beffrois de la ville sonnent le glas du Mardi-Gras.


**Pilules du Dr Martel** Pour les Femmes

**Les Meilleures Depuis 18 ans**

Prescrites et recommandées pour les maladies des femmes, un remède préparé scientifiquement, d'une valeur éprouvée. Leurs résultats sont prompts et permanents. En vente dans toutes les pharmacies. 9-Jno.


Trottier, Adélard Desforges, Albert Gariépy et Roméo Bérubé.

Gladys Bouchard était native de Swanton, V.I., et âgée de 14 ans.

M. L. S. Charbonneau, dirigeait les obsèques.

—La dépouille mortelle du jeune Alfred Legault, l'une des victimes du malheureux et fatal accident de lundi, a été confié à la terre hier au matin.

Son service funèbre a été chanté en l'église Notre-Dame du Mont-Carmel, par le Rév. M. J. I. Sheedan, à 8 heures.

Quelques parents ainsi qu'une foule d'amis sympathiques y assistaient —M. et Mme Legault, ont reçu, en la pénible circonstance de l'irréparable fatalité qui les a plongés dans la désolation, de nombreux et touchants témoignages de sympathie.—Pour mieux faire comprendre leur affliction, il suffit de dire que l'enfant que la mort leur a si prématurément enlevé, était le seul au foyer conjugal.

Nous avons remarqué dans le cortège funèbre les compagnons de classe du jeune disparu et les porteurs étaient six membres des "Boys Scout" : MM. Emeri Demers, Léo. Duquette, Herman Guay, Arthur Miller, Herbé Dusseault et Adélard Coutu.

Le défunt était âgé de 13 ans.

M. L.-S. Charbonneau, entrepreneur de pompes funèbres, avait charge des funérailles.

—M. René Girard, ci-devant commis au magasin Gates, et maintenant de Greenfield, est venu ici mercredi pour transporter sa famille dans cette dernière ville, où il a accepté une excellente position dans un magasin de papeterie. Notre jeune ami est très satisfait de son emploi et de la ville, et s'y plaira davantage dès qu'il sera complètement installé avec son épouse et ses enfants. Les nombreux amis de notre jeune compatriote regrettent son départ, parce qu'il sera éloigné d'eux, mais il seront heureux de le savoir placé où il pourra avancer et utiliser ses talents tant en donnant libre cours à son ambition ; il réussira car sous tous les rapports il est bien doué et ne s'arrêtera pas en chemin.

—Mmes Howard Bangs, de Hartford, Ct., et Edouard Tanguay, de Enfield Ct., sont venues faire une visite du Jour de l'An à leur mère, Mme Henriette Paré, rue W. Main.

### SOUTHBRIDGE, MASS.

SOUTHBRIDGE, 8. — M. Arthur Allard est rentré à l'Académie de Worcester, mercredi, après avoir passé deux semaines de vacances chez ses parents, M. et Mme Alfred Allard.

—Le comité scolaire s'étant assemblé, ces jours-ci il fut décidé d'affecter deux médecins, plutôt qu'un seul, au soin des enfants qui fréquentent les écoles publiques. Le docteur George Webster et le docteur Albert J. McCrea ont été choisis.

—Les funérailles de Henri Dupure, décédé à domicile, rue Foster, lundi, ont eu lieu mercredi matin en l'église du Sacré-Cœur. La messe de requiem a été célébrée à 8 h. 30 par M. l'abbé Emile A. St-Onge. Une foule des anciens compagnons du défunt ont assisté au service et donné un coussin de roses, d'œillets et de fougère. Il y eut nombre d'autres pièces florales. Ces dernier quatre sœurs survivent. Ces dernière sont Mme Alice Gagnon, Mme Marie Harpin, Mlle Flora Moth et Mlle Florence Dupure. Le défunt n'avait qu'un frère, William Dupure. Les porteurs étaient William Dupure, Albert Moth, Hector Harpin et Emile Gagnon. L'inhumation se fit au cimetière St-Georges. M. F. A. Sansoucy avait la direction des obsèques.

Quoiqu'ils soient plus communs pendant l'hiver, alors que les changements soudains de température éprouvent les constitutions les plus fortes, les rhumes et autres maux de gorge peuvent se produire en toute saison. Aux premiers symptômes du mal, employez le Sirop Anti - Consomptif de Bickle. Vous en éprouverez un soulagement immédiat et en continuant de vous servir de cette médecine jusqu'à ce que le rhume ait complètement disparu, vous sauverez les poumons de toute attaque. Pour tous ceux qui sont faibles de la gorge ou de la poitrine, il n'y a rien de meilleur.

### FITCHBURG, MASS.

FITCHBURG, 8. — Les officiers récemment élus par la société St-Camille sont les suivants :

Président, Siméon Caisse ; vice-président, Melas Léger ; secrétaire archiviste, Cléophas Forest ; assistant secrétaire, Elphège Léger ; secrétaire financier, Philippe Sawyer; assistant, Dosithé Léger ; trésorier, Joseph Normandin ; visiteurs des malades, André Cormier, Aimé Béliveau et Denis F. Léger ; commissaire ordonnateur, Gabriel Caisse ; vérificateurs, Edward G. Lafosse, Pierre G. Leblanc et Clovis Giouard.

L'installation se fit immédiatement après l'élection et fut conduite par les ex-présidents Elphège Léger et Arthur Forest. On a lu divers rapports qui accusent une augmentation sensible dans l'enrôlement.

### FRANKLIN, N. H.

(Spécial à La Patrie)

FRANKLIN, N. H. 8—M. Ernest Castonguay et sa famille, de Manchester, était de passage ici.

—Mlle Idia Cloutier, de Concorde, M.H., était l'hôte de M. et Mme Archillas Villeneuve.

—M. et Mme Hilaire Gongué de Laconia, New-Hampshire, sont venus passer les fêtes chez M. Arthur Laplante, père de Mme Gongué.

—M. Evérard Hébert, est retourné à Manchester, lundi soir.

—M. Philippe Béliveau et son fils Clarence, sont revenus de leur voyage à Harrisville, N.H.

—Mme Charles Bergeron et sa nièce, Mlle Marguerite Douzy, sont revenues de Keen, N.H.

—M. et Mme Adolphe Brassard de Laconia, sont venus passer les fêtes avec leurs fils.

—M. et Mme Arthur Tur

# LE MAGAZINE DE LA PATRIE

## VERS L'AVENTURE

Les derniers événements diplomatiques ont montré une France forte unie, froidement résolue. Et, pour l'étranger, qui, trop longtemps, depuis l'année terrible, eut l'occasion de dénombrer nos défaillances, ce fut une surprise assez vive.

C'est qu'une jeune génération s'est levée, que n'accable point le souvenir de la défaite. Ses aînées qui grandirent dans l'horreur du "Désastre," étaient vouées nécessairement à l'inaction et au scepticisme. De quels outrages ne furent point chargés alors ceux qui voulaient créer "une plus grande France," puissante au-delà des mers? Les jeunes d'aujourd'hui, ceux qui naquirent entre 1880 et 1890, rendent justice à ces hommes hardis. L'écho lointain des conquêtes africaines et asiatiques charma leur petite enfance. Leurs premiers livres ne furent point des "Récits du Siège, des histoires douloureuses où saignait la patrie; les exploits, sur des continents mystérieux, des Francis Garnier, des Rivière et des Courbet, des Brazza, des Galliéni, des Archinard de tant d'autres, exaltèrent leurs fraîches imaginations et leur donnèrent le goût de l'inconnu, la soif de l'action... et pour tout dire, de l'"aventure," ces vertus audacieuses qui furent celles de la Vieille France de Jacques-Cartier et de Champlain.



LE DUC DE MONTPENSIER.

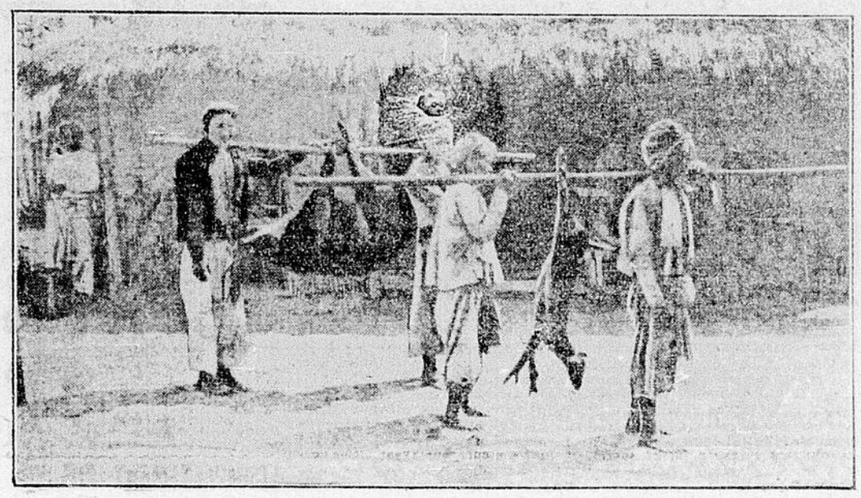
menses forêts, peuplées de grands fauves, demeurent ignorées.

Certes, depuis Francis Garnier jusqu'à M. Pavie, jusqu'au marquis d Barthélémy et au prince Henri d'Orléans, nos explorateurs ne firen point défaut à l'Indo-Chine, et pourtant, en Annam, au Cambodge, a Tonkin, dans le Laos, des centaines de problèmes géographiques, hydrographiques, économiques, voire artistiques, demeurent à résoudre.

Nous avons nommé le prince Henri, auquel, avant qu'il ne tombât sur cette terre Indo-Chinoise, victime de son dévouement à la cause française, le gouvernement de l République n'hésita pas à décerner la Légion d'Honneur. Aujourd'hui un autre prince de la famille d'Orléans, le duc de Montpensier, frère unique du prétendant... semble vouloir continuer l'œuvre glorieuse d prince Henri.

C'est un rôle difficile que celui de membre d'une famille ayant régn sur la France. La loi de 1886 lui interdit de "faire partie des armées de terre et de mer." Toute activité sur le sol même de la métropole serait vite taxée d'agitation politique. I reste heureusement "la plus grand France," notre empire colonial qui accepte tous les dévouements.

Le prince Ferdinand d'Orléans duc de Montpensier, appartient à cette jeune génération française dont la, il y a dix-huit mois, lorsqu'il commandait la flottille de ravitail lement. Mais ce qui, de même que son grand-oncle, le prince de Join-



RETOUR D'UNE CHASSE AU DAIM ET AU SANGLIER.

Ce sont ces "nouveaux Français" qui sillonnent de leur vol héroïque les libres routes du ciel, ce sont eux qui, non contents d'explorer les terres vierges et hostiles, ne craignent point de s'y fixer, témoignant ainsi, en dépit des théories surannées, que nous sommes aptes à coloniser, et contribuant particulièrement en Afrique, à justifier cette belle parole du colonel Mangin: "Tous les Français comprendront que la France ne s'arrête ni à l Méditerranée, ni au Sahara, qu'ell s'étend jusqu'au Congo; qu'elle constitue un empire plus vaste que l'Europe et qui, dans un demi-siècle, aura 100 millions d'habitants, e que les peuples valent par le nombre et par l'élite, beaucoup plus que par la moyenne."

On le sait, grâce à l'effort incompris de celui qu'on appela le "Tonkinois," cet empire méditerranéen possède une vaste annexe asiatique Admirablement située entre le Siar et la Chine, l'Indo-Chine offre u champ inépuisable aux jeunes énergies françaises.

Dans l'intérieur des terres, ses trésors sont encore en friche, ses immenses forêts, peuplées de grands fauves, demeurent ignorées.

Certes, depuis Francis Garnier jusqu'à M. Pavie, jusqu'au marquis d Barthélémy et au prince Henri d'Orléans, nos explorateurs ne firen point défaut à l'Indo-Chine, et pourtant, en Annam, au Cambodge, a Tonkin, dans le Laos, des centaines de problèmes géographiques, hydrographiques, économiques, voire artistiques, demeurent à résoudre.

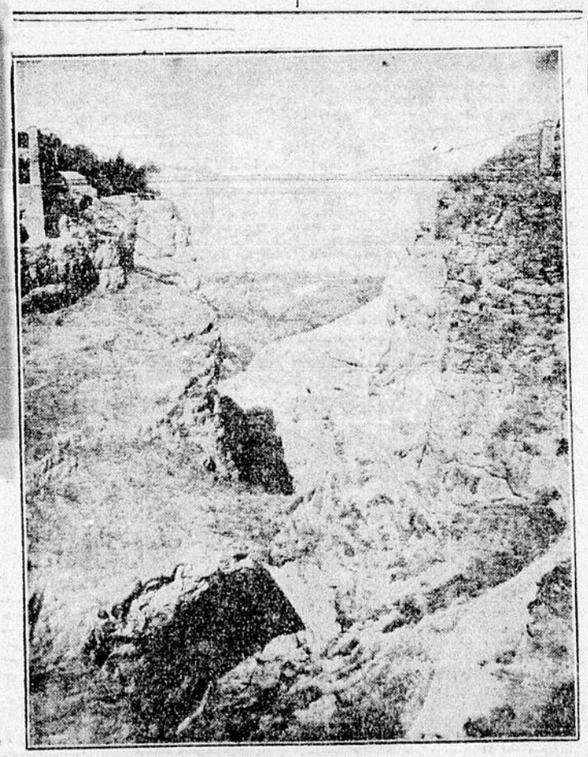
Nous avons nommé le prince Henri, auquel, avant qu'il ne tombât sur cette terre Indo-Chinoise, victime de son dévouement à la cause française, le gouvernement de l République n'hésita pas à décerner la Légion d'Honneur. Aujourd'hui un autre prince de la famille d'Orléans, le duc de Montpensier, frère unique du prétendant... semble vouloir continuer l'œuvre glorieuse d prince Henri.

C'est un rôle difficile que celui de membre d'une famille ayant régn sur la France. La loi de 1886 lui interdit de "faire partie des armées de terre et de mer." Toute activité sur le sol même de la métropole serait vite taxée d'agitation politique. I reste heureusement "la plus grand France," notre empire colonial qui accepte tous les dévouements.

Le prince Ferdinand d'Orléans duc de Montpensier, appartient à cette jeune génération française dont la, il y a dix-huit mois, lorsqu'il commandait la flottille de ravitail lement. Mais ce qui, de même que son grand-oncle, le prince de Join-



Dans la jungle. — Le duc de Montpensier à gauche du groupe.



LE PONT SUSPENDU DE SIDI M'CID, A CONSTANTINE — Ce pont établi à une hauteur de 175 mètres, au-dessus de l'oued Rhummel, relie les deux rives et fait communiquer la ville avec l'hôpital, à Constantine.

ville, l'attirait le plus vers la carrière navale, c'étaient les voyages lointains, les croisières vers l'inconnu.

De bonne heure l'Afrique, pourtant si mystérieuse, lui parut trop battue. Des amis lui vantèrent les chasses de l'Indo-Chine et comme le duc de Montpensier est un grand chasseur, il se laissa entraîner à Saïgon. La jeune colonie fit la conquête du jeune prince; il y demeura bien des mois, s'y plut, en admira les ressources et comprit quel grenier d'abondance cet empire pouvait devenir pour la France.

Chasseur et sportsman, ayant aussi le goût de la beauté mystérieuse, il nous a conté dans la "Ville au Bois dormant" son invraisemblable randonnée en automobile de Saïgon aux ruines d'Angkor.

Aujourdhui, le duc de Montpensier repart pour l'Indo-Chine avec la ferme désir de faire, à proprement parler, œuvre d'explorateur, de mettre au service des intérêts français sa passion pour les Voyages et l'"Aventure"; — quitte à réaliser, ce-min faisant, quelques-unes de ces belles chasses qui l'attirèrent, tout d'abord, vers la péninsule asiatique.

Parlant à un journaliste, le duc a dit ce qui suit :

—Pourquoi le taire ? J'adore ces chasses. Pour qui a, comme moi, le goût de l'action, elles sont enivrantes. L'homme se rapproche alors de la vie primitive : il n'a pour triompher que son courage et son adresse.

—Vous avez chassé le tigre ?

—Souvent... ou plutôt je l'ai "rencontré." Car pour moi, on ne chasse pas le tigre. On le rencontre. L'an dernier, les gens de Nha-Trang sont venus me demander de les délivrer du "mangeur d'hommes." Ce tigre pénétrait jusque dans les "canhas," dans les cases des villages, et emportait les indigènes. J'ai passé là bien des nuits, à l'affût, offrant au "rayé" l'appât d'un jeune cabri ou même d'un buffle, fraîchement tué. Mais le seigneur tigre n'a point paru, et j'ai dû me résigner à ne point voir cette belle pièce "au tableau." Je me suis dédommagé avec les éléphants et les buffles qui dévastaient les récoltes.

—Quels sont, Monseigneur, les autres gros gibiers qu'offre l'Indo-Chine ?

—Le rhinocéros, le gaur et, dans le nord de l'Annam, le cerf-cheval.

La saison la plus favorable à la chasse ? La saison sèche, de novembre en avril. Et cependant, durant la saison des pluies, l'éléphant descend plus volontiers dans la plaine. Mais la chasse, à cette époque, est impraticable.

—Vos terrains de chasse favoris, Monseigneur ?

—Sont les savanes de la Lan-Ha, où il m'est arrivé de découvrir des troupeaux de quatre cents buffles. J'ai d'ailleurs chassé un peu partout en Cochinchine et dans l'Annam. Mais c'est surtout dans les provinces annamites de Binh-Tuan et de Khan-Ho entre Phan-Tit et Nia-Trang que j'ai trouvé mes plus beaux coups de fusil.

Au reste, ce n'est point une chose aisée que de préparer une grande chasse en Indo-Chine. Si les routes de la Cochinchine sont bien construites, il n'en va pas de même pour l'Annam où les "routes mandarines" ne sont trop souvent que des sentiers de chèvres, défoncés par les charriots aux roues tranchantes. Dans certaines contrées, il m'est arrivé de n'avoir d'autre ressource pour voyager que le pousse-pousse



Dans les forêts Cambodgiennes.

tente, loin de toute habitation humaine.

Quand il s'agit, comme l'an passé, de tuer des éléphants, c'est une grande affaire. Le résident s'adresse au "Quan-Sou," au maire annamite, lequel en réfère au "Cai-Tong," à ce chef de canton, qui est l'une des autorités les plus importantes de l'Annam. Le "Cai-Tong" mande alors le "Doï-Tram," le chef des coolies, qui ramasse tous les fainéants du voisinage, dont il est seul capable d'obtenir quelque chose. Dès lors le "Doï-Tram" ne me quitte plus.

Ce précieux personnage a, d'ailleurs, très souvent des notions de chasse. Le plaisant c'est que lui et ses hommes n'ont aucune confiance en vous. S'agit-il de découvrir un gibier redoutable — tigre, éléphant, rhinocéros ou buffles — prudemment le "Doï-Tram" et ses coolies nous qui se trouve être parfoit le moyen de locomotion le plus rapide.

C'est ainsi, que l'an dernier, j'effectuai le trajet de Phan-Rang à Nha-Trang (soixante-quinze kilomètres), dans la même journée, en dix heures, avec le même pousse-pousse et le même conducteur. Un record. Maintenant, ajouta le prince avec un sourire, prétendre que je n'ai point fait à pied une partie du chemin, serait exagérer. Mais, tout de même, que pensez-vous de l'endurance de mon pousse-pousse ?

Le terrain de chasse une fois atteint, je circule peu. Il m'est arrivé de passer six semaines sous la conduisent du côté opposé à celui où se trouvent les fauves.

Il faut "alors guérir ces bonnes gens de leur méfiance"...

—Monseigneur, observe quelqu'un, oublie de vous donner sa recette. Elle est des plus simples. Elle consiste à jeter, en l'air, une pièce de monnaie et à la percer d'une balle. Après cela, quand on doit chasser le buffle ou l'éléphant, les coolies sont plus rassurés.

Le prince sourit.

—J'ai toujours adoré la chasse. J'avais six ans quand j'abattis ma première pièce. Nous chassions des grouses en Ecosse, quand mon frère, le duc d'Orléans, me plaça à califourchon sur ses épaules. Je tirai et fus assez heureux pour ce début... Depuis, j'ai levé de plus gros gibier.

Au reste si les préliminaires d'une grande chasse en Indo-Chine vous semblent pittoresques, sachez que les suites ne le sont pas moins. Rien de plus curieux par exemple chez les Mois, que le dépeçage du fauve vaincu ou plutôt que la curée par les indigènes armés de coupe-coupe.

Rien de plus singulier que les cérémonies qui suivent la mort de l'éléphant, et les danses de femmes, qui, conduites par le sorcier, déroulent leurs théories en l'honneur de Bouddha, protecteur des récoltes.

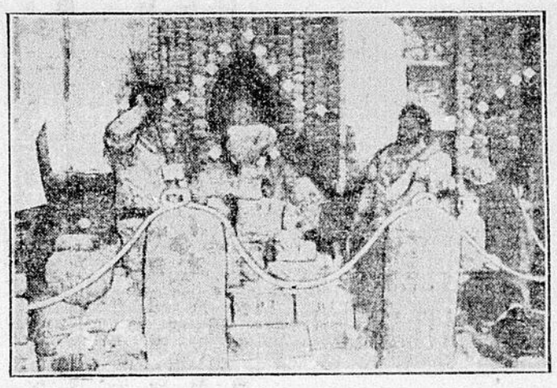
Mais, poursuit le prince, cette année, la chasse ne sera vraiment que l'incident. Le but de mon Voyage est tout autre.

## A L'AQUICULTURE

Il y a quelques jours à Paris une exposition d'aquiculture, le néologisme peut paraître sans nécessité et certaines trouveront que le mot apiculture était bien suffisant, mais ceux-là auront tort : les organisateurs de cette exhibition n'ont pas seulement voulu nous montrer comment on élève des poissons, mais ils se sont proposé de nous montrer tous les poissons qui se meuvent dans toutes les eaux et sous toutes les latitudes du globe terraqué. Ils ont voulu aussi faire défiler devant nos yeux tous les produits qu'on peut tirer de l'élément liquide, les moyens d'obtenir ces produits et aussi les façons les plus pratiques de se mouvoir sur ces éléments.



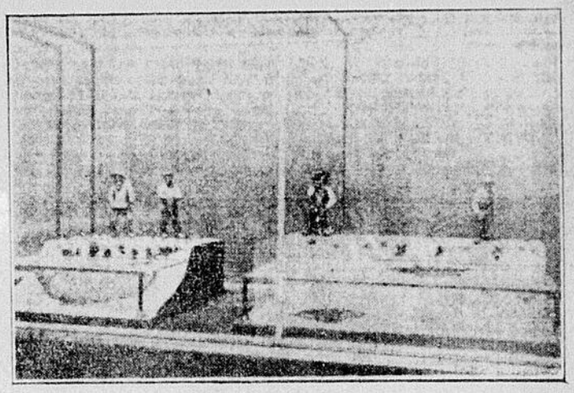
Une sacoleve grecque : c'est le type de bateau le plus fréquemment employé pour la pêche aux éponges.



Une scène de pêche d'éponges dont les personnages sont eux-mêmes taillés dans des éponges.

De cette conception, il résulte que quoique l'on se trouve au Grand-Palais en présence d'un grand nombre d'aquariums où s'agitent des poissons gigantesques ou minuscules, tous fort intéressants et pour la plupart ignorés des Parisiens, — l'intérêt, le côté véritablement pittoresque et amusant de cette exposition réside, non pas seulement dans la physionomie ou les attitudes des habitants des eaux, mais aussi et peut-être surtout, dans les manifestations du génie humain qu'a provoqué la nécessité de vaincre l'élément liquide et l'envie de tirer parti de ce qu'il recèle.

Dans les aquariums, à côté des gigantesques brochets, dépassant en dimensions tout ce qu'a pu inventer l'imagination des pêcheurs les plus fats, on peut voir d'extraordinaires carpes cuir des rivières de Hongrie, dont le corps semble recouvert des



Figurines exposées par le ministère de l'Agriculture et montrant diverses façons de pêcher au filet.

ble à un fer de lance barbelé, tout d'argent rayé de noir. Et puis voici le "poisson voile de mariée", des rivières du Japon, que les savants nomment le "japonicus bicaudatus" ; il est court et large et sa queue double, souvent deux fois plus longue que son corps, traîne sous lui comme un pan d'étamine nacrée et transparente. Que vous dirais-je encore ? Il faudrait les citer tous et quand j'aurai signalé que les salamandres et lézards d'eau, de toutes tailles et de toutes couleurs offrent une vision extraordinaire de petits cauchemars vécus, je n'aurai plus qu'à abandonner les hôtes animés de l'exposition.

Mais il me restera encore à énumérer les stands. Celui du Ministère de la Marine qui nous donne un modèle réduit de toutes les sortes de barques de pêche et qui réunit, sous forme de poupée, tous les costumes de nos côtes : la vitrine du Ministère de l'Agriculture qui, à l'aide de figurines et de plans en relief,



Au stand du ministère de la marine on a disposé des poupées vêtues en pêcheurs bretons et en magistrats de pêche du XVIIe siècle.

nous montre les différents modes de pêche en rivière : et les nombreux bocaux contenant des monstres baignant dans l'alcool du Ministère des Colonies.

Au rez-de-chaussée, nous voyons une scène de pêche aux éponges, dont les personnages, de grandeur naturelle, sont eux-mêmes constitués par des éponges découpées et ajustées.

L'ensemble de l'exposition donne l'impression d'une chose pas encore vue et cela suffit pour intéresser tout le monde.

### L'INTELLIGENCE DES FOURMIS

Ce sujet sur lequel les observations se sont si étrangement multipliées en fournit constamment de nouvelles fort intéressantes, comme celle que rapporte M. Suverkrop.

Il avait tué une guêpe et en avait laissé le corps sur le passage de fourmis qu'il surveillait souvent. Une première fourmi s'approcha qui vint en reconnaissance prendre note de l'importance de la carcasse, et repartit rapidement pour revenir en amenant toute une troupe de ses pareilles. Quelques-uns se mirent à dévorer les parties molles du corps de la guêpe, qui ne se seraient pas conservées, tandis que les autres séparaient en hâte les portions résistantes qu'il s'agissait de mettre en réserve pour l'hiver.

L'une des fourmis s'était attelée dans ce but à l'une des ailes, mais elle l'avait à peine traînée à quelques centimètres, qu'un coup de vent survint qui l'emporta très loin en arrière, elle et son fardeau. Après avoir fait des efforts désespérés pendant un instant, elle empila sur l'aile les plus gros grains de sable qu'elle put soulever, cela à seule fin d'empêcher le vent de l'enlever, et alla chercher trois autres camarades auxquelles elle expliqua évidemment la difficulté, en face de laquelle elle se trouvait.

Elles se mirent toutes sur le côté de l'aile où se trouvait la plus grosse nervure, et elles commencèrent de la rouler comme un drapeau autour de sa hampe, alors elles coupèrent le rouleau en trois morceaux qu'elles emportèrent aisément.

### L'HERITIER FRUSTRE

Un vieux villageois meurt dans un petit village des environs de Paris.

Sa fortune, paisiblement amassée, étant toute au soleil, était fort rondelette.

Un des neveux du défunt, qui se croyait son héritier, se présenta quelques jours après chez le notaire, et avant de lui parler de la succession, croit devoir verser quelques larmes.

— Ce pauvre oncle, murmure-t-il, lui si bon, si affectueux!... je ne le verrai plus.

Le notaire laisse le neveu se livrer à toutes les démonstrations de la douleur la plus vive; après quoi, il lui dit tranquillement :

— Vous savez qu'il ne vous a rien laissé du tout, votre oncle!

— Comment! s'écrie le neveu en changeant tout à coup de ton, je n'hérite pas!...mais alors, pourquoi m'avez-vous laissé pleurer là comme un imbécile pendant une demi-heure?

Interrogatoire d'identité :

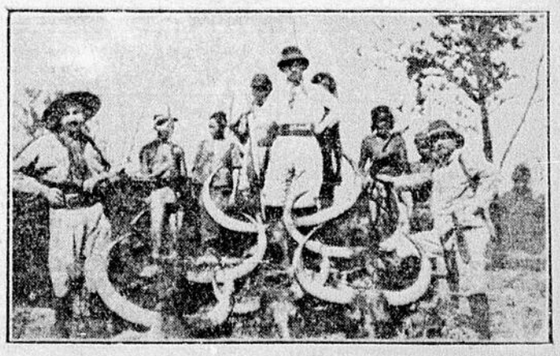
— Maintenant que vous avez dit vos nom, prénoms et domicile, quelle est votre profession?

— Artiste dramatique... C'est moi qui, pendant les tempêtes, fais le "flot" sur la scène.

— Veuillez préciser... Faire le "flot," cela me paraît un métier un peu "vague!"...

On parle d'un peintre dont la paresse est proverbiale.

— Il est tellement flemmard, renchérit Berlureau, qu'il ne fait que des paysages, d'hiver pour ne pas se donner la peine de mettre des feuilles aux arbres.



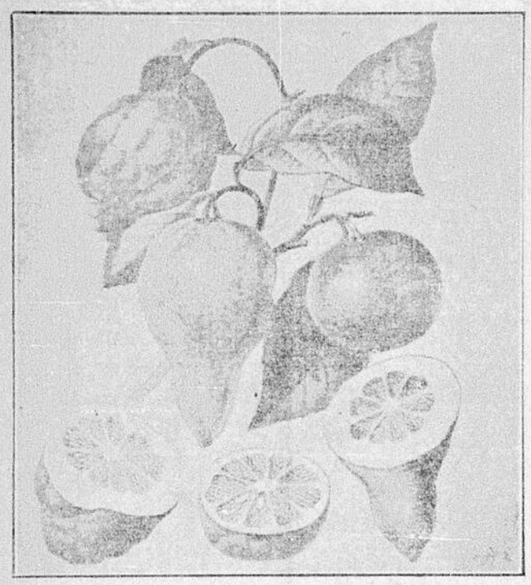
Une chasse aux buffles

# LE DOMAINE DU CULTIVATEUR

## Les Hybrides de la Greffe

La greffe a de tout temps été employée pour multiplier et conserver sans modifications certaines plantes dont on désire perpétuer les qualités. Aussi il a été longtemps admis sans discussion que le greffon, qu'on ente, reproduit avec toutes ses particularités la plante dont il provient, et que le porte-greffe couronné par le greffon ne modifie pas les qualités profondes de celui-ci.

C'est là l'opinion courante, celle des praticiens de tous les temps, celle que traduisait Virgile lorsqu'il disait, en parlant de l'arbre greffé: "Miraturque novas frondes, et non sua poma."



RAMEAU ET FRUIT DE BIZARRIA.

Ainsi, dès la plus haute antiquité, on a toujours cru que la greffe ne modifiait pas les caractères des espèces, et si l'on a souvent constaté sur les plantes greffées des variations, du reste assez réduites, on les a toujours facilement expliquées en disant que le greffage transforme dans bien des cas la nutrition de la plante. Le greffon reçoit en effet la sève brute que le sujet est seul à puiser dans le sol, et, réciproquement, il est seul à former la sève élaborée dont se nourrit ensuite la plante entière. Cette modification dans la vie des végétaux peut se traduire alors par des variations dans leur port, leur feuillage ou leur précocité.

Telle est la doctrine généralement admise, celle de tous les praticiens, celle aussi de bon nombre de biologistes.

Mais, à la suite de Darwin, divers auteurs ont prétendu que la fusion des caractères de deux plantes était parfois réalisable dans le greffage, et qu'il pouvait se produire en certains cas des types mixtes, participant à la fois des qualités des deux plantes greffées.

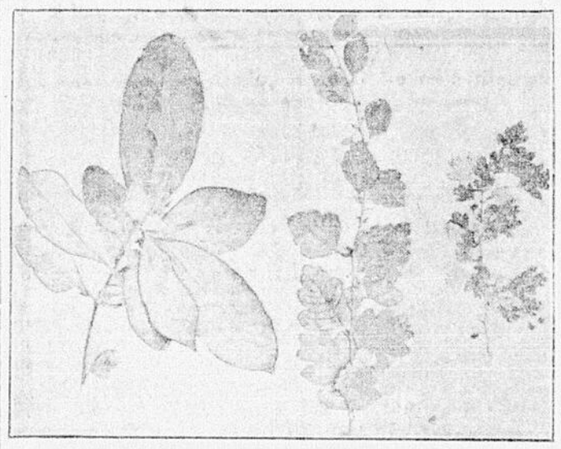
Il y aurait ainsi par la greffe production de véritables hybrides, et il deviendrait possible de créer par ce procédé des plantes nouvelles.

Pour étayer cette opinion, qui semble de prime abord un paradoxe, quelques faits, du reste fort curieux, sont invoqués.

Tel est, par exemple, celui que nous fournit l'Oranger Bizarria dont le Dr Pierre Nato de Florence, a raconté l'histoire en 1674.

Le "Citrus Bizarria" est un Bigaradier qui porte à la fois des bigarades amères et vertes, des oranges rouges, des citrons, des cédrats de Florence et des fruits mélangés; on en rencontre même qui, sous une écorce d'orange, ont la pulpe d'un cédrat, ou d'autres formés de quartiers opposés de citron et d'orange.

La légende donne ainsi l'origine de cette plante étrange; un horticulteur florentin, en greffant des Orangers sur Citronniers, aurait constaté qu'une de ses greffes avait boudé un an, c'est-à-dire ne s'était pas développée la première année; puis des branches auraient évolué et ce sont elles qui, multipliées et fixées par la greffe, auraient conservé la "Bizarrerie." Il y a là un fait évidemment étrange, et certains auteurs ont voulu voir en cet exemple celui d'un hybride de greffe entre le Citronnier et l'Oranger. Ils expliquent alors de la façon suivante la naissance du Bizarria. Au point où s'est faite la greffe, les cellules de l'Oranger et celles du Citronnier auraient mélangé leurs contenus, donnant des cellules mixtes et il y aurait eu, à ce niveau, suivant l'expression de M. Armand Gautier, "coalescence des plasmas." Les rameaux nouveaux, nés ainsi du mélange des substances du porte-greffe et du greffon, participeraient des qualités et des caractères des deux espèces; il y aurait donc bien naissance de véritables rameaux hybrides qu'on a pu multiplier ensuite isolément par la greffe.



QUELQUES RAMEAUX DU NEFLIER DE BRONVAUX

L'exemple du Bizarria n'est du reste pas unique, et des faits un peu semblables ont été constatés sur d'autres plantes. C'est ainsi que le Néflier de Bronvaux est aussi donné comme un cas assez célèbre d'hybridation dans la greffe.

Dans les pépinières de la banlieue de Metz, à Bronvaux, sur la frontière de la Lorraine annexée, croît un Néflier étranger greffé il y a une centaine d'années sur un pied d'Aubépine. A la base de l'arbre, on voit des rameaux d'Aubépine bien nets, tandis que le sommet du végétal est celui d'un Néflier normal. Mais, au niveau de la greffe, on peut remarquer plusieurs branches à caractères intermédiaires entre ceux de l'Aubépine et ceux du Néflier: la tige est épineuse; les feuilles duvetteuses, plus petites que celles du Néflier, ne sont cependant pas aussi divisées que celles de l'Aubépine. Il semble qu'au niveau du bourrelet cicatriciel de la greffe il se soit fait un mélange des caractères des deux espèces. Des rameaux hybrides participant des qualités des deux plantes réunies par la greffe, se seraient formés.

On aurait donc dans le Néflier de Bronvaux un second exemple d'hybride de greffe.

A l'appui des deux cas précédents, on cite encore celui d'un Cytise curieux, obtenu vers 1825 par un horticulteur du nom d'Adam. Cet arbre, intermédiaire entre le Cytise pourpre et le Faux-Ebénier, montre à la fois des rameaux à grappes jaunes, d'autres à fleurs rouges, d'autres à fleurs mordorées intermédiaires entre les précédentes et, semble-t-il hybrides entre elles.

Après avoir donné sur l'origine de cet arbre les versions les plus contradictoires, Adam prétendit qu'il était né de greffe. Un écusson de Cytise pourpre, enté sur le Faux-Ebénier, aurait boudé un an puis donné des rameaux anormaux qui, multipliés par greffage, auraient été la souche du fameux "Cytisus Adami."

Mais à cause des nombreuses contradictions d'Adam sur la naissance de cet arbre, sa nature hybride est très discutée et si les partisans des hybrides de greffe pensent que le "Cytisus Adami" provient bien du greffage, la preuve n'en a jamais été faite ni expérimentalement, ni historiquement. Bon nombre de biologistes écartent donc cet exemple et ne voient dans cet arbre qu'un hybride normal à caractères disjoints formé par fécondation croisée du Cytise pourpre et du Faux Ebénier.

Les adversaires de l'hybridation asexuelle vont même plus loin et, après avoir écarté l'exemple du Cytise d'Adam, ils n'acceptent pas sans discussion non plus ceux de l'Oranger Bizarria et du Néflier de Bronvaux.

Rien ne démontre non plus que le Néflier de Bronvaux ne provienne pas d'une hybridation véritable, et ce n'est pas sur ces seuls exemples d'authenticité discutable que peut se soutenir une théorie scientifique.

Aussi bien, c'est sur d'autres faits que se basent maintenant les biologistes partisans des hybrides de greffe. M. Daniel a repris en effet l'étude expérimentale du greffage et, pour avoir rapidement de nombreux résultats, il a opéré sur des plantes herbacées, Choux, Tomates, Aubergines, Pomme de terre, Morelles, Haricots, qu'il greffait en combinaisons variables.

Or, à la suite de ses essais, il a conclu que l'action du greffage se faisait sentir non seulement au niveau du bourrelet, mais que le porte-greffe et le greffon s'influençaient mutuellement, qu'ils réagissaient l'un sur l'autre et que les caractères spécifiques des deux plantes se modifiaient ainsi.

Récemment encore, en poursuivant ses essais sur des Haricots de tailles différentes, entés l'un sur l'autre, cet expérimentateur concluait que le greffage modifie la taille des grains et que la taille ainsi modifiée reste modifiée chez les descendants des plantes greffées.

Il y aurait ainsi acquisition d'un caractère par le greffage et maintien de ce caractère avec grande fixité chez les plantes issues des graines récoltées sur les greffes.

Généralisant ses conclusions, et les portant après quelques nouvelles observations sur le domaine de la viticulture, M. Daniel n'a pas craint même d'affirmer que les vignes françaises greffées sur plants américains perdaient leurs anciennes qualités que le greffage était loin d'être une opération inoffensive.

D'après cette thèse, le porte-greffe américain, plante sauvage, rustique, résistant bien au phylloxera, mais formant de mauvais raisins à pulpe épaisse, à gros pépins, à saveur désagréable, à goût de framboise, influencerait le rameau de vigne française greffé sur lui et modifierait profondément les raisins qu'il mûrit. Les vieilles qualités de saveur, de finesse, de bouquet de nos raisins français seraient transformées par la sève de la plante sauvage, annihilées par les défauts de la vigne américaine, et tous les grands crus français seraient condamnés à disparaître à jamais avec la qualité de nos raisins.

Mais, heureusement pour nos praticiens et nos viticulteurs, la situation ne paraît pas si noire et les conclusions de M. Daniel sont aussi discutées que les exemples des fameux hybrides de greffe.

M. Griffon, notamment, qui a entrepris et suivi des expériences de tous points comparables à celles de M. Daniel, arrive à des conclusions bien différentes.

Communiquant au Congrès de Génétique tous les résultats de ses recherches sur la variation dans la greffe, il a indiqué que le greffage lui semblait incapable d'altérer les caractères fondamentaux des espèces et des races.

Certes, on peut bien constater chez les plantes greffées des différences dans la taille ou la vigueur, personne ne conteste qu'une même plante entée sur des porte-greffes différents donne généralement des individus de vigueur ou de productivité très inégales, mais les praticiens ont toujours cru que ces différences étaient dues à une adaptation plus ou moins parfaite entre le sujet et le greffon; elles n'impliquent nullement que les deux plantes greffées réagissent spécifiquement l'une sur l'autre, mélangent leurs caractères et produisent un individu transformé, mixte entre elles deux.

Toutes les variations signalées ne seraient alors que des variations de nutrition, non héréditaires, n'atteignant pas les caractères spécifiques, et le greffage maintiendrait fixes les espèces et les races.

C'est la conclusion à laquelle aboutit du reste M. Griffon, conclusion conforme à celle des praticiens de tous les temps. Devant les discussions du Congrès de Génétique, des viticulteurs tels que M. Couderc qui a passé sa vie à travailler les vignes et des pomologistes comme M. Pierre Passy, qui suit depuis de longues années de nombreux arbres fruitiers greffés, ont, en s'appuyant sur toutes leurs observations quotidiennes, confirmé la manière de voir de M. Griffon, et montré que M. Foex avait vu juste lorsque, au début de la reconstitution du vignoble français sur plants américains, greffés, il avait affirmé que, dans la vigne, le greffage assure la parfaite conservation des qualités.

Bref, il n'apparaît pas que les opinions que les biologistes avaient jusqu'à nos jours sur le greffage puissent être modifiées par les faits que nous connaissons maintenant.

Certes, les exemples d'hybrides de greffe sont curieux; nous avons là des plantes étranges, d'allure un peu troublante, mais on ne saurait en aucun cas attribuer avec certitude leur naissance à la greffe. On a en elles des hybrides de greffe possibles, mais non certains, et on ne peut baser aucune doctrine scientifique sur des plantes d'authenticité incertaine.

Quant à l'influence spécifique réciproque du greffon sur le porte-greffe, elle est au moins discutable, puisque M. Griffon a su attribuer à des variations de nutrition toutes les modifications que M. Daniel et lui-même ont constatées.



ISOLEMENT DES PORTE-GRAINES



UN EXEMPLE DE GREFFE HERBACEE.

## DISTRIBUTION

**de grain de semence et de pommes de terre, par les fermes expérimentales fédérales 1911-12.**

Suivant instruction de l'honorable Ministre de l'Agriculture, nous ferons aux cultivateurs du Canada, dans le cours de l'hiver et du printemps, une distribution de variétés de grain et de patates de qualité supérieure. — La distribution générale comprendra les échantillons suivants: Blé (5 livres), avoine (4 livres), orge (5 livres), et pois des champs (3 livres). Ces échantillons seront expédiés d'Ottawa. Plusieurs des fermes expérimentales distribueront des patates (en échantillons de 3 livres); mais les cultivateurs de l'Ontario et du Québec seulement, recevront leurs patates de la Ferme expérimentale d'Ottawa. Tous les échantillons seront expédiés franco de port par la poste.

Tout cultivateur demandant un échantillon devra, afin que nos puissions lui choisir un échantillon approprié, donner des détails sur la nature du sol à ensemencer, de même qu'il devra, aussi, nous renseigner sur les variétés déjà essayées et jusqu'à quel point elles ont donné satisfaction.

Les demandes doivent être faites séparément et signées par la personne demandant l'échantillon. Pas plus d'un échantillon ne peut être envoyé sur chaque ferme. Les demandes sur formules préparées à cet effet par une tierce personne, ne peuvent être acceptées.

Comme notre approvisionnement de semences n'est pas inépuisable, nous conseillons aux cultivateurs de ne pas tarder à nous adresser leurs demandes, autrement, ils pourraient être déçus. Aucune demande ne sera acceptée après le 15 février.

Toutes demandes pour grain (ainsi que celles pour patates venant de l'Ontario et de Québec) doivent être adressées franches de port, au Céréaliste du Dominion, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

Les demandes de patates par les cultivateurs des autres provinces doivent être adressées, port payé, au Régisseur de la ferme expérimentale succursale la plus proche.

J. H. GRISDALE,
Directeur des Fermes Expérimentales

Comme vermifuge, il n'y a rien de mieux que l'Exterminateur des vers, de la Mère Graves; on peut le donner aux enfants les plus délicats sans craindre d'endommager leur constitution.

## EXPOSITION PROVINCIALE

**DE GRAINS DE SEMENCE, LES 24, 25 ET 26 JANVIER 1912.**

La deuxième exposition provinciale de grains de semence aura lieu à Québec, les 24, 25 et 26 janvier 1912, au Manège Militaire, sous les auspices du Ministère de l'Agriculture de Québec, avec la coopération du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa.

Durant cette exposition, il y aura vente et échange de grains de semences.

Cette exposition a pour but d'encourager les cultivateurs à produire eux-mêmes leurs grains de semence et de leur démontrer qu'en sélectionnant le grain et en adoptant un bon système de culture, on peut récolter, dans la province de Québec, du grain de qualité supérieure.

PROGRAMME

Mercredi, 24 janvier 1912.

9 hrs A.M.—Expertise du grain:
Juges: Prof. L. Klinck, Collège MacDonald.
Geo. Michaud.
J. C. Côté; Département de l'Agriculture, Ottawa.
Et autres personnes compétentes.

2 hrs P.M.—Ouverture officielle.
Adresse de bienvenue par Son Honneur le Maire de Québec, M. Nap. Drouin.
Discours par l'hon. J.-E. Caron, Ministre de l'Agriculture de Québec.
Conférence par M. Geo. Michaud.
SUJET:—"Pourquoi le cultivateur de Québec ne récolte-il pas de graine de trèfle?"
L'hon. Ministre d'Agriculture d'Ottawa sera invité à être présent.
Jeudi, 25.

9 hrs A.M.—Vente du grain à l'enchère.

10.30 hrs A.M.—Conférence par un agronome.

11 hrs A.M.—Conférence par M. J. C. Côté.
SUJET:—Résultats pratiques obtenus par la sélection raisonnée des céréales.

11.30 hrs. A.M.—Conférence par M. Louis Lavallée, cultivateur, de Saint-Guillaume.
SUJET:—"Comment augmenter nos récoltes de graines de trèfle, de mil en qualité et en quantité.

2 hrs P.M.—Ouverture de la Convention de la Société d'Industrie laitière.

Vendredi, 26.

9 hrs A.M.—Vente du grain à l'enchère jusqu'à 1 hr. P. M., clôture de l'exposition.

Nous désirons attirer l'attention des directeurs des associations agricoles et des cultivateurs sur la grande quantité de grains de choix qui seront offerts en vente à cette exposition.

La salle de l'exposition sera ouverte de 9 hrs A.M. à 5 hrs P.M., et tout le monde est invité à visiter les exhibits. L'entrée sera gratuite.

CHEMINS DE FER

Les compagnies de chemins de fer accordent un billet de retour aux personnes qui assisteront à cette exposition. Pour obtenir ce privilège, il faut acheter un billet simple de première classe pour se rendre à Québec et demander à l'agent de la station un certificat de convention (Standard Certificate), lequel certificat de convention devra être présenté au secrétaire de l'exposition pour être signé par lui et sur présentation de ce certificat, dûment signé par l'agent de l'association des compagnies de chemins de fer, on vous remettra un billet de retour pour le montant de 25 cts.

REGLEMENTS POUR CONCOURS GENERAL

1. Le secrétaire de l'exposition ne sera tenu responsable d'aucune perte ou d'aucun dommage aux exhibits.

2. Tout grain exposé doit avoir été récolté par l'exposant en l'année 1911, et tous les exhibits devront être de même qualité que le grain de semence offert en vente par l'exposant.

3. Aucune semence ne sera acceptée au concours si le concurrent n'a pas en sa possession pour la vente au moins les quantités suivantes de semence semblable à l'échantillon exposé: cinq minots de blé, trois minots d'orge, dix minots d'avoine, cinq minots de pois, deux minots de sarrazin, de patates, de lin, de mil, de blé-d'Inde en épis, de fèves, 100 lbs de trèfle. Le concurrent devra mentionner le prix qu'il exige.

4. Il ne sera pas accordé de prix aux grains contenant des graines de mauvaises herbes qui dans l'opinion du juge sont d'une nature dangereuse, ni aux exhibits de qualité trop inférieure.

5. Il ne sera permis à aucun exposant de faire plus d'une entrée dans une classe, même en se servant du nom d'un autre pour faire cette entrée.

6. Une déclaration statutaire peut être exigée de chaque exposant pour certifier qu'il a observé les règlements.

7. Tout grain devra être exposé dans des sacs de toile ou de coton.

8. Les entrées devront être faites par la malle au Secrétaire avant le 15ème jour de janvier 1912. La classe devra être indiquée. Le concurrent devra remplir la formule qui lui sera fournie.

9. Tous les produits devront être adressés au Secrétaire, M. Oscar Lessard, et devront être rendus à Québec le 21 janvier.

10. Le concurrent doit payer les frais de transport des grains exposés. S'il ne le fait pas, ces grains seront vendus par encan pour payer les frais. Après le concours, si les frais de transport ont été payés, les grains seront retournés et les concurrents devront mentionner par quelle voie et à quelle station devront être retournés leurs exhibits.

11. Les grains exposés ne pourront être enlevés avant la fin de l'exposition.

12. Les exposants présents devront prendre charge de leurs exhibits après la clôture de l'exposition.

Les prix suivants seront donnés aux meilleurs échantillons de semence exposés conformément aux règlements ci-dessus:

| Section 1 | 1er | 2e | 3e | 4e | 5e | 6e |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Classe | | | | | | |
| 1. Blé du printemps, toute variété (2 minots) | $6.00 | $5.00 | $4.00 | $3.00 | $2.00 | $1.00 |
| 2. Blé Red Fife (2 minots) | 6.00 | 5.00 | 4.00 | 3.00 | 2.00 | 1.00 |
| 3. Blé White Fife (2 minots) | 6.00 | 5.00 | 4.00 | 3.00 | 2.00 | 1.00 |
| 4. Avoine Banner (2 minots) | 6.00 | 5.00 | 4.00 | 3.00 | 2.00 | 1.00 |
| 5. Avoine Abundance (2 minots) | 6.00 | 5.00 | 4.00 | 3.00 | 2.00 | 1.00 |
| 6. Avoine Sensation (2 minots) | 6.00 | 5.00 | 4.00 | 3.00 | 2.00 | 1.00 |
| 7. Avoine, toute autre variété (2 minots) | 6.00 | 5.00 | 4.00 | 3.00 | 2.00 | 1.00 |
| 8. Orge, toute variété à six rangs (2 minots) | 6.00 | 5.00 | 4.00 | 3.00 | 2.00 | 1.00 |
| 9. Pois, toute variété de champ (2 minots) | 6.00 | 5.00 | 4.00 | 3.00 | 2.00 | 1.00 |
| 10. Fèves, toute variété de champ (2 minots) | 6.00 | 5.00 | 4.00 | 3.00 | 2.00 | 1.00 |
| 11. Sarrasin, toute variété (2 minots) | 6.00 | 5.00 | 4.00 | 3.00 | 2.00 | 1.00 |
| 12. Lin (2 minots) | 6.00 | 5.00 | 4.00 | 3.00 | 2.00 | 1.00 |
| 13. Trèfle rouge (1 minot) | 6.00 | 5.00 | 4.00 | 3.00 | 2.00 | 1.00 |
| 14. Trèfle alsike (1 minot) | 6.00 | 5.00 | 4.00 | 3.00 | 2.00 | 1.00 |
| 15. Mil (1 minot) | 6.00 | 5.00 | 4.00 | 3.00 | 2.00 | 1.00 |
| 16. Patates, variété Carman (1 poche) | 6.00 | 5.00 | 4.00 | 3.00 | 2.00 | 1.00 |
| 17. Patates blanches, toute variété (1 poche) | 6.00 | 5.00 | 4.00 | 3.00 | 2.00 | 1.00 |
| 18. Patates rouges, toute variété (1 poche) | 6.00 | 5.00 | 4.00 | 3.00 | 2.00 | 1.00 |
| 19. Blé-d'Inde, toute variété fourragère (10 épis) | 6.00 | 5.00 | 4.00 | 3.00 | 2.00 | 1.00 |
| 20. Lentille | 6.00 | 5.00 | 4.00 | 3.00 | 2.00 | 1.00 |

Section 2 — Règlements.

1. Pour ceux qui ont obtenu un prix dans le concours de sélection organisés par le département d'Agriculture de Québec, en vue de la production de bons grains de semence, mais que pour l'espèce de grain pour lequel ils ont eu un prix.

Chaque produit devra être de nouveau, excepté le blé-d'Inde en épis.

Les exposants dans cette section devront avoir en leur possession 10 minots de semence à vendre semblable à l'échantillon exposé. Pour le blé-d'Inde et le mil on n'exigera que deux minots.

2. Tous les grains exposés dans cette section seront vendus à l'encan. Le surplus d'argent, s'il en reste après avoir payé les frais de transport, sera envoyé à l'exposant.

3. Les entrées, indiquant la section et la classe, devront être adressées au secrétaire, M. Oscar Lessard, avant le 15ème jour de janvier, et les exhibits devront être rendus à Québec le 21ème jour de janvier. Une étiquette sera envoyée à l'exposant.

4. Tout grain exposé devra être dans un sac de toile ou de coton.

Les prix suivants seront décernés aux meilleurs échantillons de semence exposés conformément aux règlements ci-dessus.

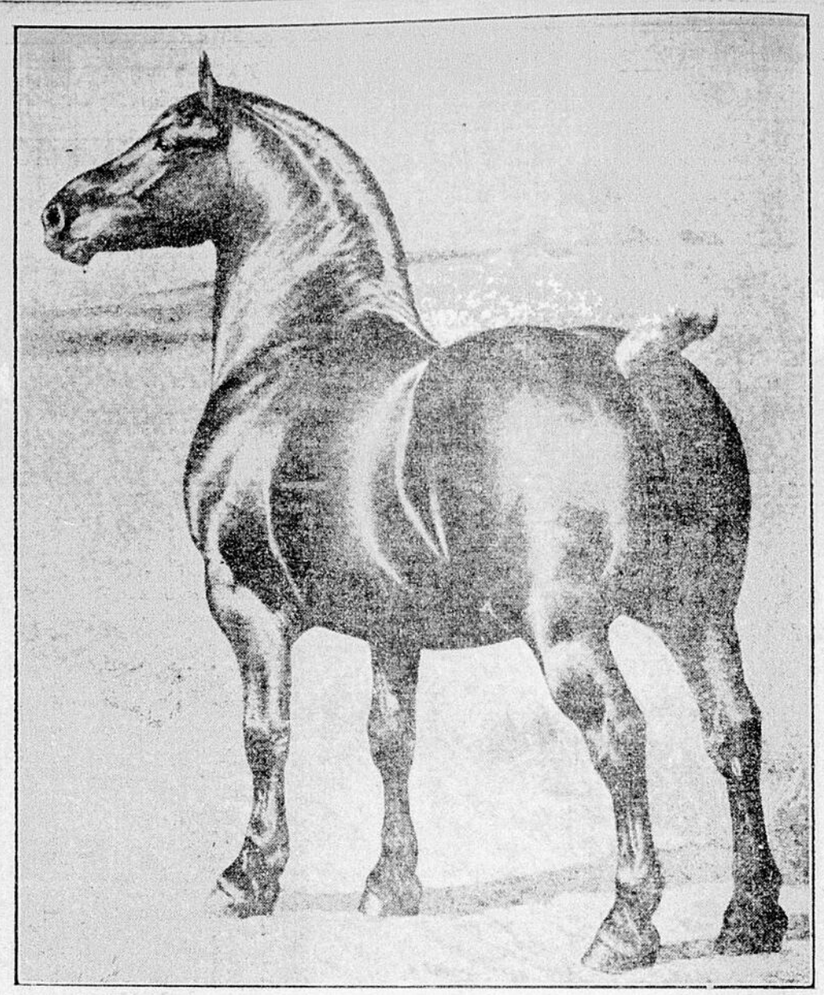
| Classe | 1er | 2e | 3e | 4e | 5e | 6e |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1.—Avoine Banner | $15.00 | $10.00 | $7.00 | $5.00 | $3.00 | $2.00 | $1.00 |
| 2.—Avoine, toute autre variété | 15.00 | $10.00 | $7.00 | $5.00 | $3.00 | $2.00 | $1.00 |
| 3.—Blé du printemps | 15.00 | $10.00 | $7.00 | $5.00 | $3.00 | $2.00 | $1.00 |
| 4.—Orge | 15.00 | 8.00 | 4.00 | | | | |
| 5.—Patates (1 poche) | 15.00 | 10.00 | 5.00 | 3.00 | | | |
| 6.—Pois | 15.00 | 10.00 | 5.00 | | | | |
| 7.—Mil | 15.00 | 10.00 | 8.00 | 4.00 | 2.00 | | |

Un prix spécial de dix piastres, en or, sera accordé au concurrent qui remportera le montant le plus élevé en argent pour ses exhibits, dans les sections I et II.

L'Association Canadienne des Producteurs de Semences tiendra, au même temps son exposition annuelle. Elle offre à ses membres le montant de $450.00, pour être décernés en prix. Ceux qui ont droit à prendre part à ce concours devront demander la liste des prix au secrétaire, L. H. Newman, Ottawa, s'ils ne l'ont pas déjà reçue l'été dernier.

La Société d'Industrie Laitière tiendra sa convention annuelle au même endroit les 25 et 26. Il y aura deux séances par jour, l'après-midi et le soir.

OSCAR LESSARD,
Secrétaire, Département de l'Agriculture, Québec.



**PINK, 247665 (47513)—Le plus fameux étalon porcheron qu'il existe actuellement. — Plusieurs fois champion dans les concours et expositions. Importé par W. I. J. B. et B. Dunham, de Wayne, Illinois.**

Mécanisme Supérieur
Les Ecrémeuses Tubulaires
SHARPLES

Ceux qui se connaissent en mécanique emploient les tubulaires, reconnaissant ainsi leur supériorité.

La Canadian Pacific Irrigation and Colonization Co., Strathmore, Alta., une des plus grandes compagnies, M. Barlow Cumberland, Fort Hope, Ont., marin bien connu; M. W. F. McLean, Donlands, Ont., rédacteur du "Toronto World"; M. A. S. Mathieu, Marquette, Man., Prés. Winnipeg Street Railway Men's Union, et des centaines d'autres gérants et hommes d'affaires, connus, emploient et endossent la plus parfaite écrémeuse du monde.



Sharples 30 Yrs.

Achetez leur exemple parce que, voulant la meilleure, la choisissent, la Tubulaire d'Laval, sans aucune comparaison, une fois plus de crème. Demandez le catalogue 237.

THE SHARPLES SEPARATOR CO., Toronto, Ont. Winnipeg, Man.

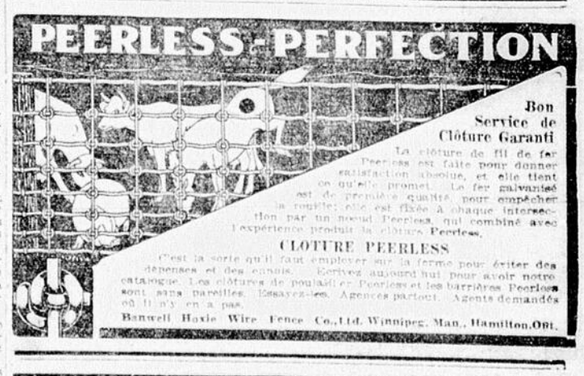
ABSORBINE

guérit les chevilles foulées, enflées, lymphangites, ecchymoses, blessé, fistule, furoncles, plaies, coupures faites par du fil de fer, contusions, enflures, bolteries, et calme vite la douleur sans causer d'ampoules ni faire tomber les poils, ni obliger le cheval au repos. Agréable à employer. Livré à $2.00 la bouteille. Décrire votre cas pour instructions spéciales. Livre 5 F. gratis.

Liniment ABSORBINE, JR., pour les personnes. Pour entorses, veines douloureuses, nouées, enflées, jambe de lait, goutte. Chez les marchands ou livré au prix de $1.00 la bouteille.

W. F. YOUNG, P.D. F. 250 Lymans Bldg., Montreal Can.

PEERLESS-PERFECTION



Bon Service de Clôture Garanti

La clôture de fil de fer Peerless est faite pour donner satisfaction absolue, et elle tient ce qu'elle promet. Le fer galvanisé est de première qualité, pour empêcher la rouille; l'acier est fléxible à chaque intersection par un nœud Peerless, qui combiné avec l'expérience produit la clôture Peerless.

CLOTURE PEERLESS

C'est la sorte qu'il faut employer sur la ferme pour éviter des dépenses et des ennuis. Ecrivez aujourd'hui pour avoir notre catalogue. Les clôtures de poulailler Peerless et les barrières Peerless sont sans pareilles. Essayez-les. Agences partout. Agents demandés où il n'y en a pas.

Banwell Hoxie Wire Fence Co., Ltd. Winnipeg, Man., Hamilton, Ont.



Ayez toujours sous la main une Bouteille du

Liniment Blanc

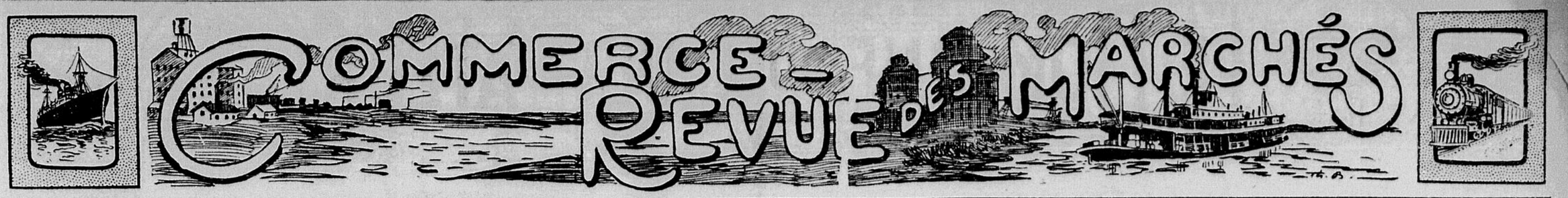
Du Dr. Stanley

SI VOUS SOUFFREZ DE

Rhumatisme, Diphtérie, Mal de gorge, Névralgie, Enrouement, Bronchite, Mal de dents, Maux d'oreilles, Mal de tête, Brûlures, Echaudures, Vieilles Plaies, Blessures de la chair.

En vente partout, prix 25c la bouteille.
Pour plus amples informations, écrire à

Frasier, Thornton & Cie.,
COOKSHIRE, QUE., CAN.




## MARCHE DE LIVERPOOL

LARD FUME (Bacon)

On cote :

| | lbs. | s. d. | s. d. |
|---|---|---|---|
| Long Clear | 28-34 | 47 06 à 48 06 | |
| Long Clear | 35-40 | 47 00 à 48 00 | |
| S. C. Blacks | 12-16 | 48 06 à 49 06 | |
| S. C. Blacks | 16-20 | 47 00 à 48 00 | |
| Long Rib | 20-28 | 42 00 à 43 00 | |
| Short Rib | 18-23 | 48 00 à 50 0 | |
| Clear Bellies | 14-16 | 47 00 à 49 00 | |
| Cumberland Cut | 26-30 | 43 00 à 44 00 | |
| Cumberland Cut | 32-38 | 45 00 à 46 00 | |

Les Canadian Wiltshire Cut de Choix sont cotés à 45-0, 50-0. Irish Wiltshires, 51-0, 55-0. Danish, 52-0, 55-0. Russian Wiltshires, 00-0, 00-0. Siberian, 00-0, 00-0.

JAMBONS

Les Long Cuts sont passables mais les A. B's et les Skinned, de moyenne vendable, ont été en meilleure demande et sont plus fermes à la fin.

On les cote comme suit .

| | s. d. | s. d. |
|---|---|---|
| Long Cuts 12-14 | 52 06 à 53 06 | |
| Long Cuts 14-16 | 51 06 à 52 06 | |
| A. C. s. 12-14 (moyenne) | 52 06 à 53 06 | |
| A. C. s. 14-16 (moyenne) | 52 00 à 53 00 | |
| Skinless 14-16 (moyenne) | 61 00 à 63 00 | |

EPAULES

Les New-Yorks et les Pic-Nics ont été légèrement plus chers, mais le Squares sont à la veille de tourner plus faciles.

On les cote comme suit ;

| | lbs. | s. d. | s. d. |
|---|---|---|---|
| Squares | 12-14 | 47 00 à 48 00 | |
| Squares | 14-16 | 46 06 à 47 06 | |
| New Yorks | 11-13 | 45 00 à 46 00 | |
| Pic-Nics | 5-6 | 39 00 à 40 00 | |
| " | 6-8 | 00 00 à 00 00 | |
| " | 8-10 | 00 00 à 00 00 | |
| " | 10/12 | 00 00 à 00 00 | |

SAINDOUX

Au-dessus de 1-lb plus facile durant la semaine, mais ferme à la fin.

On le cote comme suit:

| | s. d. | s. d. |
|---|---|---|
| Pails (seaux) | 46 06 à 47 00 | |
| Boites | 45 03 à 45 06 | |
| Prime Western Steam | 46 09 à 46 03 | |

Les importations de la semaine ont été de :

| | |
|---|---|
| Lard fumé (bacon) | 6,641 boites |
| Jambons | 2,143 boites |
| Saindoux | 593 tonnes |

FROMAGE

La demande continue d'être tranquille mais des signes indiquent que les marchands de la campagne manquent de marchandises et auront bientôt à refaire leurs stocks. Dans l'intervalle, le ton est ferme et il n'y a pas de concession de faite. Les Undergrades se vendent encore bien.

On cote—

| | s. d. | s. d. |
|---|---|---|
| Meilleur Canadien blanc, vieux | 00 00 à 00 00 | |
| Meilleur Canadien blanc, nouveau | 00 00 à 00 00 | |
| Meilleur Canadien, coloré, vieux | 00 00 à 00 00 | |
| Meilleur Canadien, coloré, nouveau | 00 00 à 00 00 | |
| Meilleur Nouvelle-Zélande, blanc | 00 00 à 00 00 | |
| Meilleur Nouvelle-Zélande, coloré | 00 00 à 00 00 | |

BEURRE

Le ton durant la semaine a été assez facile et les valeurs du Colonial sont de 2-0 à la baisse.

On cote—

| | |
|---|---|
| 1ère qual. States Ladies | 96 00 à 98 00 |
| 1ère qualité, Beurre de ferme | |
| 1ère qualité, Beurre d'Irlande, ch. | PAS |
| 1ère qualité, Crémerie Canadien | PAS |
| 1ère qualité, Crémerie Australie | 128 00 à 138 00 |
| 1ère qualité, Crémerie Nouvelle-Zélande | 131 00 à 133 00 |
| 1ère qualité, Crémerie Siberian | PAS |
| 1ère qualité, Crémerie Argentine | 128 00 à 130 00 |
| 1ère qualité, Crémerie, danois | 136 00 à 139 00 |

OEUFS

Encore très rares.

On cote comme suit :

| | |
|---|---|
| Oeufs frais du Canada | 0 00 à 00 00 |
| Oeufs chaulés du Canada | 00 00 à 00 00 |
| Oeufs frais, Irlande | 00 00 à 00 00 |
| Oeufs frais, Continental | 09 06 à 13 00 |
| Oeufs frais, Danois | 00 00 à 00 00 |
| Oeufs frais, Egyptien | 00 00 à 00 00 |

Les importations de produits américains et canadiens ont été, pour la semaine dernière :

| | |
|---|---|
| Fromage | 2,513 paquets |
| Beurre | Nil paquets |

## MARCHE DE MONTREAL

| Grains:— | |
|---|---|
| Avoine, Ouest No 2 | 49 1-2 à 50 |
| Avoine, Extra, No 1 | 48 à 49 1-2 |
| Avoine Ouest, No 3 | 48 1-2 à 49 |
| Avoine locale, No 2 | 48 à 48 1-2 |
| Avoine locale No 3 | 47 1-2 à 48 |
| Avoine locale No 4 | 47 à 47 1-2 |

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

| | |
|---|---|
| Foin pressé No 1 | $15.00 à $16.00 |
| Foin No 2, extra | 13.00 à 14.00 |
| Foin ordinaire | 12.50 à 13.00 |
| Foin No 3 | 10.00 à 10.50 |
| Trèfle mêlé | 9.00 à 9.50 |

Première patente print. $5.30
Seconde patente 4.80
Farine forte du Manitoba 4.60
Patente d'hiver 4.50 à 4.75
Straight Rollers 4.00 à 4.10
Straight Rollers, en sac 3.75 à 3.85
Extras 3.60 à 3.65

ISSUES DE BLE

| | |
|---|---|
| Ontario Midlings | 22.50 à 23.00 |
| Son Manitoba | 21.00 |
| Recoupes — Shorts | 23.00 |
| Moulée pure | 30.00 à 31.00 |
| Moulée mêlée | 25.00 à 28.00 |

FARINE D'AVOINE

| | |
|---|---|
| Avoine roulée, baril | $4.75 |
| Avoine roulée, sac | 2.25 |
| Farine de maïs, baril | 3.10 à 3.20 |

INDUSTRIE LAITIERE.

FROMAGE—

| | |
|---|---|
| Ouest | 14c à 14 1-2 |
| Est | 13 1-2c à 14 1-8 |

BEURRE —

| | |
|---|---|
| Crèmerie, choix | 27c à 27 1-2c |

FRUITS —

Le tableau suivant nous est fourni par la Paterson Fruit Co., rue McGill:

| | |
|---|---|
| Oranges de Valence, 96-216 la boîte | $3.75 |
| Oranges de Valence, 150-216, la boîte | 4.25 |
| Oranges de Sorrente, 160-300, la boîte | 3.50 |
| Noix de coco, le sac | 4.50 |
| Citrons Marconi, la boîte | 4.50 |
| Bananes | 1.00 |
| Bananes vertes, le régime | 1.75 |
| Ananas, 20-38, le cte | $2.75 à 3.50 |
| Cerises Californie la boîte | 3.00 |
| Choux nouveau, le cte | 4.00 |
| Oignons égyptiens, bte 100 lbs. | 3.00 |
| Concombres, le panier | 2.50 |
| Tomates, 4 paniers | 1.40 |
| Oranges, Navels, Californie, 150-216, la boîte | $4.25 |
| Oranges Navels, Californie, 96-126, la boîte | 4.50 |
| Oranges de Valence, 420 la caisse | 4.75 |
| Oranges de Messine, la bte | 1.50 |
| Oranges de Sorrente, 160-200 la bte | 3.00 |
| Ananas, 24, le cte | 3.00 |
| Ananas, 30 le cte | 2.75 |
| Ananas, 36 le cte | 3.00 |
| Oignons égyptiens, sac 100 lbs | 2.3-4c |
| Céleri de Floride, le cte | 3.50 |
| Dattes Hallowi | 6c à 7 |
| Figues, 8 cour., 9c. En boîte | .07 |
| Cacaouettes, françaises, rôt. la bte | .09 |
| Amandes écalées, la lb | .32 |
| Amandes Tarragone, la lb | .16 |

PRODUITS DE LA FERME

POMMES DE TERRE:—

| | |
|---|---|
| Green Mountain au char. | 1.00 à 1.05 |

OEUFS:—

| | |
|---|---|
| Oeufs choisis | 26 1-2c |

LE MIEL:—

| | |
|---|---|
| Miel blanc | 11c à 12c |
| Miel blanc, rayon | 7c à 8c |
| Miel brun, coulé | 6c à 7c |

PRODUITS DE L'ERABLE:—

| | |
|---|---|
| Sirop, le gallon | 70c à 75c |
| Sirop, la lb | 7c à 7 1-2c |
| Sucre clair | 8 1-2c à 9 1-2c |

HARICOTS:—

| | |
|---|---|
| Ontario | 1.90 à 1.95 |

VOLAILLES:—

| | |
|---|---|
| Dindes | 18c |
| Oies | 13c à 15c |
| Poulets | 11c à 13c |
| Poules | 9c à 12c |
| Canards | 16c à 18c |

MARCHE AUX BESTIAUX

Le tableau suivant nous est fourni par la Laing Packing and Provision Company:

| | |
|---|---|
| Lard pesant, Canada Chort Cut Mess.b bri., 35-45 morceaux | $22.50 |
| Lard pesant, Canada Chort Cut Mess, bri. | 11.50 |
| Dos, Canada Short Cut Mess, bri, 45-55 morceaux | 22.50 |
| Dos, Canada Short Cut Mess, 1-2 bri. | 11.50 |
| Lard pesant, Short Cut, clair, 20-35 morceaux, baril | 21.00 |
| Lard pesant, petits morceaux, clairs, baril | 16.50 |
| Lard de flanc, baril | 22.00 |
| Lard "Picked rolls", le baril | 20.00 |
| Lard pesant, désossé, le baril | 21.50 |
| Lard clair, tout gras, très pesant, le baril | 23.00 |
| Lard pesant, petits morceaux, clairs, baril | 14.00 |
| Pattes de cochons, petit baril, 100 lbs. | 6.00 |

BOEUF EN BARIL —

| | |
|---|---|
| Bœuf marqué "Anchor", baril | $8.25 |
| Bœuf marqué "Anchor", 1-2 b. | 16.50 |
| Bœuf, haut marqué "Anchor", tierçon | 23.50 |

JAMBONS—

| | |
|---|---|
| 25 à 45 livres | 12 1-2c |
| 20 à 38 livres | 14 1-2 |
| 15 à 19 livres | 15 1-2c |
| 12 à 14 livres | 16 1-2c |
| Roulés, sans os, 16 à 25 lbs. | 13c |
| Roulés, sans os, 9 à 12 livres. | 15c |
| Bacon à déjeuner, anglais, sans os, choisi | 17c |
| Bacon de Brown à déjeuner, sans os, épais | 16c |
| Bacon Windsor, dos pelé | 17c |
| Petit bacon épicé | 13 1-2c |
| Jambon "Pique-Nique", 7 à 10 livres | 13c |
| Bacon choisi Wilshire, côté de 50 livres | 18c |

SAINDOUX COMPOSE—

| | |
|---|---|
| Tierçons, 375 livres | 9 1-4c |
| Boîte, 50 livres | 9 3-8c |
| Tinettes, 50 livres | 9 1-2c |
| Seau de bois, 20 livres | 9 3-4c |
| Seau de ferblanc, 20 livres | 9c |
| Caisses, 10 livres, tins 60 livres, en caisses | 9 3-4c |
| Caisses de 5 livres, tins 60 livres, en caisse | 9 7-8c |
| Caisses de 3 livres, tins 60 livres, en caisse | 10c |
| Brique de lard composé, en caisse de 60 livres | 10 1-2c |

MARCHE BONSECOURS

LEGUMES

Voici les cours du marché :

| | |
|---|---|
| Aubergines, la doz. | 00.00 1.25 |
| Basilic, 3 paquets pour | 0.00 0.25 |
| Betteraves, nouvelles, doz. | 0.00 0.15 |
| Blé-d'Inde en épis, la doz. | 0 00 0 10 |
| Carottes, la boîte | 0.00 0.20 |
| Céleri, la doz. | 0.00 0.40 |
| Chicorée, douz. paquets | 0.25 0.00 |
| Choux-fleurs, la doz. | 0.00 1.00 |
| Choux nouveaux, la doz. | 0.00 0.35 |
| Concombres, la douz. | 0.00 0.15 |
| Cresson, la doz. paquets | 0.00 0.25 |
| Epinards, la boîte | 0.00 0.50 |
| Fèves canadiennes, la lb. | 4c à 4 1-2 |
| Fèves en cosses, poches de 20 livres | 0.00 1.25 |
| Fèves vertes et jaunes, le panier | 0.00 0.50 |
| Oignons, le paquet | 0.00 0.15 |
| Menthe, douz. | 0.00 0.20 |
| Oignons, la poche | 3.00 0.00 |
| Oignons d'Espagne, 100 lb. | 3.00 0.00 |
| Oignons égyptiens, 100 lbs. | 3.00 0.00 |
| Panais, le paquet | 0.00 0.15 |
| Patates, par sac de 90 lbs. | 1.20 1.50 |
| Patates crosses, le panier de 60 livres | 0.00 0.70 |
| Piment, le panier | 0.50 0.00 |
| Poireaux, la douz. paq. | 0.00 0.15 |
| Radicis, la livre | 0.00 0.15 |
| Salsifis, la livre | 0.15 0.00 |
| Salade, la doz. paq. | 0.00 0.15 |
| Salade de Montréal, frisée, doz. | 0.35 0.00 |
| Salade de Montréal, pom. doz. | 0.00 0.00 |
| Tomates canadiennes, csse | 0.00 0.75 |
| Radis, doz. paq. | 0.15 0.00 |

FRUITS

| | |
|---|---|
| Bananes Jamaïque | 2.50 0.00 |
| Bananes Jumbo | 2.50 3.00 |
| Citrons du Mexique, la cais. | 0.00 4.00 |
| Dattes nouvelles, la livre | 3 1-2c |
| Ananas, la bte | 0.00 1.00 |
| Mandarines, la bte | 0.00 1.00 |
| Oranges de Californie, caisse | 4.00 0.00 |
| Oranges Navels la boîte | 0.00 4.50 |
| Pamplemousse de Cuba | 0.00 4.00 |
| Pêches de Californie, la cais. | 2.00 0.00 |
| Jaunes Transparentes Duchesse | 3.00 0.00 |
| Rhubarbe, doz. | 0.20 0.00 |
| Prunes de Californie | 2.50 0.00 |
| Prunes rouges | 2.50 0.00 |
| Prunes bleues | 2.50 0.00 |
| Prunes rouges | 2.50 0.00 |
| Poires de Californie crt | 4.00 0.00 |
| Pêches d'Ontario | 3.00 0.00 |

DIVERS

| | |
|---|---|
| Porc abattu | 00-00 13.00 |
| Bœuf abbttu, 100 lbs | 8.00 10.00 |
| Mouton | 9.00 12.00 |
| Peaux de bœufs, No. 1, lb | 0.00 0.11 |
| Peaux de bœufs, No. 2, lb | 0.00 0.10 |
| Peaux de bœufs, No 3, lb. | 0.00 0.09 |
| Peaux de veau, lb. | 0.13 0.14 |
| Peaux de cheval, No. 1 | 2.00 2.50 |
| Peaux de cheval, No 2 | 0.00 1.25 |
| Peaux de moutons | 0.00 1.00 |
| Peaux d'agneau clipper, lb. | 0.00 0.25 |
| Suif brut, livre | 0.03 0.04 |

POISSONS

| | |
|---|---|
| Morue marchande | 4c |
| Aiglefin (haddock) | 4 1-2c |
| Aiglefin (haddock), choix | 5c |
| Morue, en tranche | 5c |
| Doré frais | 12c à 15c |
| Doré gelé | 08 1-2c |
| Flétan | 12 1-2c |
| Poisson bleu | 18c |
| Saumon, Colombia Ang. 9c, à | 12c |
| Anguille fraîche, pièce | 25c |
| Hallbut | 12c |
| Truite saumonée, la livre | 8 1-2 à |
| Barbotte, la livre | 10c |
| Perchaude, la livre | 7c à 8c |
| Harene du Labrador, le baril | $2.90 |
| Carpe, la livre | 8c |
| Brochet, la livre | 8c |


MAXWELL

MAXWELL'S HIGH SPEED CHAMPION

Moulin à laver pour la femme.

Primo, le "Champion" Maxwell, est le seul moulin pouvant se manoeuvrer avec une manivelle sur le côté aussi bien qu'avec le levier. A votre goût. Un autre point du Maxwell —Le levier et la manivelle sont si bien ajustés et travaillent si vite, que le moulin tourne encore même après avoir lâché le levier. Pas de doute que le "Champion" Maxwell est le moulin le plus facile à manoeuvrer. Demandez la nouvelle brochure illustrée si votre marchand ne vend pas le moulin "Champion" de Maxwell.



DAVID MAXWELL & SONS, St. Mary, Ont. 92

HIGH SPEED CHAMPION WASHER


## MARCHE DE QUEBEC

| Grains— | Prix en gros. | |
|---|---|---|
| Avoine, 34 lbs ord. | 0.50 | 0.55 |
| Orge ord. par 48 lbs | 1.25 | 1.30 |
| Orge à bréche | 0.75 | 0.90 |
| Blé-d'Inde | 0.75 | 0.80 |
| Sarrazin | 0.75 | 0.85 |
| Farines— | | |
| Patente d'hiver | 4.75 | 5.00 |
| Patente Man. | 5.80 | 6.00 |
| Straht. Roller | 4.60 | 4.75 |
| Extra par baril | 4.25 | 4.25 |
| Superfine par baril | 4.00 | 4.00 |
| Far. de boulangers par brl. | 5.50 | 5.50 |
| Patent Hung. 98 lbs | 2.80 | 2.85 |
| Fai. fortes à levains | 2.60 | 2.65 |
| Patente d'Ontario | 2.20 | 2.30 |
| Straight Roller | 2.10 | 2.15 |
| Extra | 1.90 | 1.90 |
| Superfine | 1.85 | 1.85 |
| Fine | 1.80 | 1.80 |
| Son, par 100 lbs. | 1.20 | 1.25 |
| Gru blanc | 1.50 | 1.55 |
| Moulée d'avoine | 1.75 | 1.75 |
| Avoine roulée | 2.50 | 2.50 |
| Barley | 3.50 | 3.50 |
| Darine de blé-d'Inde | 1.60 | 1.65 |

PROVISIONS

| | | |
|---|---|---|
| Bœuf salé mess 200 brl | 16.00 | 17.00 |
| Lard short cut brl | 21.00 | 21.00 |
| Lard clear Back | 23.00 | 23.50 |
| Clearfat | 22.50 | 22.50 |
| Saindoux canadien, lb | 2.35 | 2.45 |
| " composé, seau | 2.00 | 2.10 |
| Port abattu par 100 lbs | 0.08 1-2 | 0.08 3-4 |
| Cottolene, seau 20 lbs | 0.12 | 0.00 |
| " tin. 10 lbs | 0.12 1-4 | 0.00 |
| " tin. 5 lbs | 0.12 3-8 | 0.00 |
| " tin. 3 lbs. | 0.12 1-2 | 0.00 |
| Graisse chaudières de 3 livres | 0.11 1-2 | 0.11 1-2 |
| Graisse chaudières de 5 lbs | 0.00 | 11 3-8 |
| Graisse chaudières de de 10 lbs. | 0.00 | 0.11 1-4 |
| Petits Jambons | 0.15 | 0.15 |
| Gros Jambons | 0.14 | 0.14 |
| Pic-Nics Jambons | 0.12 1-2 | 0.12 1-2 |
| Epaules roulées | 0.12 | 0.12 |
| Bacon | 0.13 | 0.14 |

PRODUITS DE LA FERME.

Beurre—

| | | |
|---|---|---|
| Frais de laiterie | 0.22 | 0.24 |
| Crèmeries choix, lb | 0.28 | 0.30 |
| Second choix, lb | 0.26 | 0.27 |
| Fromages— | | |
| Coloré, vieux | 0.15 1-2 | 0.16 |
| Nouveau, coloré | 0.15 | 0.15 1-2 |
| Divers— | | |
| Oeufs, frais | 0.28 1-2 | 0.30 |
| Oeufs ordinaires | 0.27 | 0.27 |
| Sucre d'érable— | | |
| Sucre d'érable, liv. | 0.00 | 0.09 |
| Sirop le gallon | 1.00 | 1.20 |
| Pommes de terre— | | |
| Par lot de char par sac | 0.90 | 0.95 |
| Par jobs par sac | 0.00 | 0.00 |
| Fèves— | | |
| Blanches triées, pr 60 lbs | 2.40 | 2.40 |
| Yellow Eye | 3.50 | 3.50 |
| Prov. de Québec | 5.00 | 5.00 |
| Fourrages : | | |
| Foin pressé, No 1, ton | 13.50 | 14.00 |
| Paille pressée, tonne | 7.50 | 7.50 |

POISSONS

| | | |
|---|---|---|
| Hareng Labrador No 1 | 0.00 | 7.00 |
| Harenz No 1 Spring | 5.50 | 5.50 |
| Morue sèche, cwt | 0.00 | 7.00 |
| Morue désossée, lb | 0.06 | 0.07 1-2 |
| Morue, No 1 | 0.00 | 8.00 |
| Morue No 2 | 7.50 | 7.50 |
| Turbot | 16.00 | 16.00 |
| Fruites | 0.00 | 13 00 |
| Anguille, la livre | 0.05 1-2 | 0.05 3-4 |
| Saumon No 1 | 00.00 | 21.00 |
| Saumon No 2 | 00.00 | 20.00 |
| Saumon, No 3 | 00.00 | 18.50 |
| Huile Morue | 0.00 | 0.43 |
| Huile Loup Marin | 0.00 | 0.45 |

HUILES

| | | |
|---|---|---|
| Huile de Morue | 0.40 | 0.45 |
| Huile de Marsouin | 0.40 | 0.45 |
| Huile Loup-marin raffin | 0.35 | 0.37 |
| Huile blanche ord. | 0.42 | 0.41 |
| Huile de lard extra | 1.00 | 1.10 |
| Huile de lard No 1, gl. | 0.90 | 1.00 |
| Huile olive pr. machine gl | 1.00 | 1.10 |
| Huile olive à lumière, gl. | 0.85 | 0.90 |
| Huile de palme gl. | 0.00 | 0.90 |
| Huile de lin crue pure | 0.97 | 1.00 |
| Huile de lin bouil pure, gl. | 1.00 | 1.05 |
| Huile de baleine, gl. | 0.70 | 0.75 |
| Huile pied bœuf le gal. | 0.80 | 0.85 |

PEAUX ET SUIFS

Prix payés aux bouchers :

| | | |
|---|---|---|
| Peaux vertes No 1 25 à 60 livres | 0.00 | 12.00 |
| Peaux vertes No 2, 60 lbs. | 0.00 | 11.00 |
| Peaux vertes No 3, 60 lbs. | 0.00 | 10.00 |
| Peaux bœuf flat (sans inspect) | 0.00 | 10.00 |
| Peaux d'agneaux | 0.50 | 0.25 |
| Peaux de mouton suivant qualité, laine | 0.15 | 0.80 |
| Peaux veaux gras, No 1 | 0.00 | 0.14 |
| Peaux veaux gras No 2 | 0.00 | 0.12 |
| Peaux veaux (de cultivateurs) | 0.00 | 0.70 |
| Peaux cheval | 2.00 | 3.00 |
| Hamilton No 1, insp. | 12.00 | 12.00 |
| Hamilton No 2, insp. | 11.00 | 11.00 |
| Toronto No 1, insp. | 10.00 | 10.00 |
| Toronto No 2, insp. | 9.50 | 9.50 |
| Montréal No 1, insp. | 0.00 | 12.50 |
| Montréal No 2, insp. | 0.00 | 11.50 |
| Montréal, No 3, insp. | 0.00 | 10.50 |
| Suif raffiné, 100 lbs | 6.00 | 6.50 |
| Suif brut | 2.50 | 3.00 |
| Crin du cheval mort, lb. | 0.15 | 0.22 |
| Vieilles claques, lb | 0.00 | 0.07 |

LAINE

| | | |
|---|---|---|
| Toison du Canada, P lb | 0.24 | 0.25 |
| Arrachée non assortie p. lb. | 0.24 | 0.25 |
| A extra supérieure p. lb. | 0.00 | 0.00 |
| B supérieure p. lb. | 0.00 | 0.00 |
| Noire p. lb | 0.00 | 0.23 |
| Cap de B E grass, p. lb. | 0.00 | 0.00 |
| Australie peignée, p. lb. | 0.00 | 0.00 |

FRUITS

| | | |
|---|---|---|
| Citrons Palerme ou Messine, nouv. 300 large | 0.00 | 3.50 |
| Céleri la doz. Californie | 0.50 | 4.50 |
| Choux, conserves, la doz. | 0.00 | 0.75 |
| Choux de Siam, doz. | 0.30 | 0.30 |
| Oranges de Valence | 0.00 | 0 |
| Oranges de Valence 420 | 4.50 | 4.00 |
| Oranges de Valence 714 | 0.00 | 4.50 |
| Orange Jamaïque le grt. | 5.00 | 5.00 |
| Pommes Baldwin No 1 | 4.25 | 4.50 |
| Pommes Baldwin, No 2 | 3.25 | 3.50 |
| Pommes Spy No 1 | 0.00 | 5.50 |
| Pommes Spy No 2 | 0.00 | 4.25 |
| Pommes Russett, No 1 | 0.00 | 4.50 |
| Pommes Russett No 2 | 0.00 | 3.75 |
| Pommes Duchesse | 3.00 | 3.25 |
| Patates en sac nouvelles | 1.10 | 1.10 |
| Oignons rouges le 100 lbs. | 0.00 | 3.50 |
| Dattes bts. 70 lbs | lbs 0.00 | 0.00 |
| Bananes, au régime, de | 2.00 | 2.25 |
| Tomates, bte. le crête | 4.75 | 4.75 |
| Pêches, boîte | 0.00 | 0.00 |
| Poires, boîte | 0.00 | 0.00 |
| Oignons jaunes, le quart | 0.00 | 0.00 |
| Chouxfleurs, la doz. | 0.00 | 1.00 |
| Aubergine, le panier doz | 0.00 | 0.00 |
| Basilic, bleu, le panier | 0.00 | 0.00 |
| Raisin vert, le panier | 0.00 | 0.00 |
| Ananas la boîte | 0.00 | 0.00 |
| Melons au crête | 0.00 | 0.00 |
| Rhubarbe, doz. | 0.00 | 0.00 |
| Pruneaux | 0.00 | 0.00 |
| Oignon, Valence, crête | 0.00 | 3.75 |
| Salade la doz. | 0.00 | 0.55 |
| Concombre, la doz. | 0.00 | 0.00 |
| Blé-d'Inde, la doz. | 0.00 | 0.00 |
| Pommes Wealthy | 0.00 | 3.75 |
| Pommes fameuse | 4.00 | 6.00 |
| Pommes duchesse | 0.00 | 0.00 |
| Raisin Malaga le grt | 0.00 | 0.00 |
| Oignon Egypte | 0.00 | 0.04 |
| Abricots | 0.00 | 0.00 |

PELLETERIES

| | | |
|---|---|---|
| Rat musqué (automne) | 0 50 | 0 75 |
| Rat musqué (hiver) | 0 50 | 0 75 |
| Rat musqué (printemps) | 0 40 | 0 65 |
| Vison, foncé | 5.00 | 8.00 |
| Vison pâle | 3 00 | 5 00 |
| Martre (du Sud) suivant qualité | 3 00 | 8 00 |
| Renard rouge, suivant saison | 3.50 | 8.00 |
| Renard argenté | 250.00 | 500.00 |
| Renard croisé | 5 00 | 12 00 |
| Chat sauvage | 0 65 | 1 50 |
| Pecan, suivant saison et grandeur | 8 00 | 16 00 |
| Loup-cervier, suivant grandeur et qualité | 8.00 | 25.00 |
| Ours noir, suivant grandeur et saison | 8.00 | 25.00 |
| Bête puante, suivant saison | 0.75 | 1.50 |
| Belette Blanche suivant qualité | 0.45 | 0.70 |
| Loutre suivant qualité et couleur | 22.00 | 35.00 |

PETROLE

| | | |
|---|---|---|
| Pétrole F.O.B. Qué, quart | 0.15 | 1-2 |
| Américaine (char) | 0.14 | 1-2 |
| Astral (char) | 0.20 | |
| Astral (au quart) | 0.21 | |
| Térébenthine (1 baril) | 0.71 | |
| Térébenthine (5 barils) | 0.66 | |

Sujet à être changé tous les jours.

CUIRS

| | | |
|---|---|---|
| Cuir à sem. 1 B. A. p. lb | 0 28 | à 0 29 |
| Cuir à sem. 2 B. A. p. lb | 0 27 | 0 28 |
| Cuir à ter. p. lb. | 0 25 | 0 26 |
| Slaughs p. lb. | 0.00 | 0.32 |
| Cuir à harnais, p. lb | 0.38 | 0.39 |
| Vache cirée p. lb | 0.50 | 0.55 |
| Vache sur le grain p. lb | 0.45 | 0.55 |
| Vache grain écoss. p. lb | 16 | 0 17 |
| Taure française p. lb | 1 15 | 1 25 |
| Taure anglaise p. lb | 0 65 | 0 75 |
| Taure canadienne p. lb | 0.60 | 0 70 |
| Veau canadien p. lb | 0 65 | 0 80 |
| Veau français p. lb | 1 60 | 1 60 |
| Femelle | 1 80 | 2 00 |
| Vache fendue moy. p. lb | 0 22 | 0 25 |
| Vache, fendue forte p. lb | 0 00 | 0 00 |
| Vache fendue mce p. lb | 0 22 | 0 25 |
| Carton cuir can. p. lb | 0 05 | 0 lb |
| Cuir verni grainé p. lb | 0.18 | 0 21 |
| Cuir verni uni, p. lb | 0.18 | 0 21 |
| Buff cow p. lb | 0.14 | 0 15 |
| Pebble cow p. lb | 0.13 | 0 18 |
| Cuir grainé p. lb | 0 15 | 0 16 |
| Chevreau glacé | 0 15 | 0 25 |
| Mouton mince, p. lb | 0 40 | 0 45 |
| Mouton épais, p. lb | 0.38 | 0 40 |
| Crush kid | 0 13 | 0 15 |
| Russet pesant | 0 40 | 0 50 |
| Russet No 2 | 0 20 | 0 30 |
| Russet à sellerie, doz. | 10 00 | 12 00 |
| Imit. veau fr. | 0 80 | 0 90 |
| English Oak | 0 40 | 0 50 |
| Rough le No | 0.07 1-2 | 0 08 |
| Dongola extra | 0 25 | 0 35 |
| Dongola No 1 | 0 20 | 0 25 |
| Dongola ordinaire | 0 15 | 0 20 |

## MARCHE DE TROIS-RIVIERES

GRAINS — Orge, par minot, 80c; blé, par minot, $1.80; pois, par minot, $1.50; avoine, par minot, 45c à 50c; sarrazin, par minot, 60c à 70c; blé-d'Inde, par minot, 90c; fèves, par minot, $2.20 à $2.15.

LEGUMES ET FRUITS — Patates, le gallot, 80c; pommes, le baril, $4.00 à $5.00; carottes, le minot, 50c; oignons, le paquet, 10c; ail, la douzaine, 15c; fèves, la pinte, 5c; persil, le paquet, 5c; navets, le minot, 35c à 40c.

VOLAILLES et GIBIER — Dindes, le couple, 80c à $1.00; poules, le couple, $1.40 à $1.60; canards le couple, 50c à 75c; oies le couple, $1.60 à $1.80.

VIANDES — Lard, par 100 livres, $8.00 à $9.00; lard, par livre, 13c; lard salé par livre 13c; bœuf par 100 livres, $5.00 à $6.00; bœuf, par livre, quartier de devant 6c à 7c; bœuf, par livre, quartier de derrière, 10c à 13c; mouton, la livre, 10c à 12c; jambon, et bacon, la livre, 13c à 17c.

LAITERIES et DIVERS — Beurre de ferme, frais, 35c; beurre de crémerie, 25c; fromage, 15c; œufs en caisse, 30c; œufs, frais, très rares, 60c; saindoux, 15c; sucre, la livre, 10c; sirop, le gal. $1.00; miel en gâteaux, la livre, 35c à 40c; savon, la livre, 4c à 5c; peaux vertes, la livre, 8c à 9c; peaux salées, la livre, 8c à 9c; peaux de veau, la pièce, 60c à 75c; peaux d'agneaux, la pièce, 45c à 60c.

MOULEE — Moulée de maïs, les 100 livres, $1.40; son de blé $1.20; gru, $1.30.

FOIN — Foin pressé, à la tonne $7.00 à $9.00; foin non pressé, le 100 bottes $7 à $9.00.

BOIS — Bois mou, la corde, $2.00 à $3.00; bois franc, la corde, $4 à $6.

## MARCHE DE ST-JEAN

GRAINS — Orge, par minot, 80c à 85c; blé, par minot, $1.30 à $1.40; pois, par minot, $1.40; pois à soupe, $1.60; avoine, par 100 livres, $1.55; sarrazin, par minot, 75c; blé-d'Inde, par minot, $1.10; fèves, par minot, $2.10 à $2.15.

LEGUMES ET FRUITS. — Patates, le minot 90c; pommes, le baril, $3.50 à $5.00; betteraves, le minot, 30c; carottes, le minot, 35c; oignons, la livre, 8c à 9c; fabac, 15c, 18c et 20c la livre; radis, 20c la douzaine; navets, le minot, 30c.

VOLAILLES ET GIBIER — Poulets, 50c à 60c; dindes, $2.50 à $3.00; poules, 70c à 80c; canards, 50c à 60c; oies, $1.50 à $1.75; perdrix, 50c.

VIANDES — Lard, par 100 livres, $7.50 à $7.75; lard, par livre, 11c à 12c; lard salé, par livre, 13c à 14c; bœuf, par 100 livres, vivant $6.50; bœuf, par livre, quartier de derrière, 7c; veau à la livre, 12c; agneau, la livre, 12c. Mouton, la livre, 11c; jambon et bacon la livre, 15c à 18c.

LAITERIES ET DIVERS—Beurre de ferme, 34c à 35c; beurre de crémerie, 31c; fromage, 16c à 17c; œufs, en caisse, 40c; œufs, frais, 45c; saindoux, 16c; sucre, la livre, 10c; sirop, le gallon, $1.00; miel en gâteaux, la livre, 16c; laine en échevaux, la livre, 70c à 75c; savon, la livre, 5c; peaux vertes, la livre, 10c; peaux salées, la livre, 10 1-2c; peaux de veau, la pièce, 75c; peaux d'agneaux, la pièce, $1.50.

MOULEE—Moulée de maïs, les 100 livres, $1.40; son de blé, $1.15; gru, $1.25.

FOIN — Foin pressé, à la tonne, 1ère qualité $16.00, 2ème qualité $13 et $14.00; foin nan pressé, à la tonne, $14.00 et $15.00.

BOIS — Bois mou, la corde, $3.50; bois frais, la corde, $500 et $5.50.

## MARCHE DE ST-HYACINTHE

GRAINS — Orge, par minot, 80c; blé, par minot, $1.60; avoine, par minot, 45c à 50c; sarrazin, par minot, 75c; fèves, par minot $2.25.

FARINES, $2.25

LEGUMES ET FRUITS: —Patates, le minot, 75c; pommes, le baril, $4.50 à $5.00; betteraves, 30c; carottes, 30c; oignons, la livre, 4c; oignons, le paquet, 10c; ail, la douzaine, 15c; fèves, la pinte, 12c; persil, le paquet, 5c; navets, le minot, 40c.

VOLAILLES ET GIBIER — Poulets, 50c le couple; dindes, $4.50 à $5.00; le couple; poules, $1.25 le couple; canards, $1.00 le couple; oies, $2.25 le couple.

VIANDES — Lard, par 100 livres, $8.00; lard, par livre, 9c à 10c; lard salé, par livre, 12c; bœuf, par 100 livres, $8 à $9; bœuf, par livre, quartier de devant, 8c à 9c; par livre quartier de derrière, 10c à 12c; veau, à la livre, 12c; agneau, la livre, 14c; mouton, la livre, 10c; jambon et bacon, la livre, 15c.

LAITERIES ET DIVERS — Beurre de ferme, 28c; beurre de crémerie, 25c; fromage, 15c à 16c; œufs, en caisse, 25c; œufs, frais, 30 à 35c; saindoux, 20c; sucre, la lb. 10c; sirop, le gallon, $1.00; miel en gâteaux la lb, 20c; laine en échevaux, la lb, 80c; savon, la livre, 5c; peaux vertes, la livre, 11c; peaux de veau, la pièce $1.25; peaux d'agneaux, la pièce, 75c.

MOULEE — Moulée de maïs, les 100 livres, $1.40; son de blé, $1.20; gru, $1.50.

FOIN — Foin pressé, à la tonne, $13 à 014; foin non pressé, à la tonne, 918 à $14.

BOIS — Bois mou, la corde, $2.75; bois franc, la corde, $5.50.

## MARCHE DE SOREL

GRAINS — Orge, par minot, 90c; blé, par minot, $1.35; pois, par minot, $1.45; avoine, par minot, 45c; sarrazin, par minot, 70c; blé-d'Inde, par minot, 90c à $1.00; fèves, par minot, $2.00.

LEGUMES ET FRUITS — Patates, le minot, 90c; betteraves et carottes, 45c le minot; oignons, la livre, 5c; ail

FEUILLETON DE " LA PATRIE "

# JEAN BON-CŒUR

**Par Léon Sazi et Georges Grison**

*Reproduction et adaptation autorisées par la Société de Gens de Lettres*

(Suite)

Je vous remercie !

Ces mots furent dits avec une inflexion de douce énergie qui fit comprendre au zouave qu'il n'avait pas à insister !...

Le sergent s'inclina sans répondre et, portant la main à son front il fit le salut militaire.

Croyant l'avoir froissé, la jeune femme lui dit :

—Vous ne m'en voulez pas ?... monsieur !... mais je rentre toujours seule à la maison !...

—Je ne voulais que parer à votre faiblesse... répondit le sergent...

—Oui !... Je sais bien !... Vous êtes un homme loyal et un bon cœur !

—Oh ! bon cœur... répliqua le sergent ! Bon cœur, si vous voulez !... Ce qui est certain, c'est que le petit monsieur de tout à l'heure ne doit pas en dire autant !...

—Nous ne nous reverrons peut-être plus jamais... monsieur.

—Je le crois...

—Il me serait agréable de garder votre nom avec le souvenir de cet acte courageux...

—Vous voulez mon nom ?...

—Oui.

—Je m'appelle Jean...

—Jean ?... fit la jeune femme, surprise malgré elle de la coïncidence... Jean... mais votre nom de famille ?...

—Je n'ai pas de famille.

—Ah !

Le zouave n'eut pas les mêmes hésitations que tout à l'heure, quand le docteur lui avait également demandé son nom...

D'une voix calme, posée, il ajouta :

—Je ne m'appelle que Jean !

Mais la jeune femme, en lui tendant encore la main, lui dit :

—Vous ne vous appelez que Jean parce que vous êtes sans famille... mais par vos actes, vous méritez bien de vous appeler Jean Bon-Cœur !

—Jean Bon-Cœur !...s'écria le sergent. Ma foi, ce nom-là en vaut bien un autre !...Va pour Jean Bon-Cœur !—Merci, ma bonne marraine.

—Allez, et que ce nom vous porte bonheur. Adieu, Jean-Bon-Cœur.

Et, plus forte, maintenant, plus alerte, elle se retira...

Le sergent la regarda marcher un moment, puis au tournant d'une rue elle disparut subitement à ses yeux.

—C'est peut-être le bonheur qui vient de me frôler de son aile...dit-il...et qui disparaît à jamais.....

Il demeurait là, comme cloué à cette place, regardant toujours le coin de rue qui venait de lui cacher la silhouette gracieuse de la jeune femme.

Et tout haut, il faisait ses réflexions :

— Ah ! je devine bien la vie de cette pauvre femme...Elle a aimé ce goujat...A son âge...est-ce qu'on connaît rien de la vie... Il n'est pas vilain garçon...avec ses moustaches, son monocle, ses fourrures. ...Il n'en faut pas plus pour séduire une imagination de petite ouvrière, la cervelle nourrie de contes bleus et qui attend un prince Charmant qu'elle croit rencontrer !...Le prince Charmant n'est le plus souvent qu'un malotru. Alors le petit drame commence..Et le conte de fées, si gentiment commencé, se termine par le réchaud de charbon, le plongeon dans la rivière.

Toujours à son idée il poursuivit :

—Celle-ci est abandonnée par ce pleutre, ce pied-plat. L'aider, moi, la secourir, la protéger, ce serait beau... L'aimer... Ah ! l'aimer, ce serait bon. Son cœur est brisé pour le moment....Mais à force d'affection, de tendresse, un cœur se raccommode...Peut-être... plus tard..... qui sait ? elle pourrait aussi me payer de retour et m'aimer. M'aimer ! Ah ! me sentir aimé !...

Mais dans son esprit un revirement s'opéra brusquement, il haussa les épaules :

—Bah ! se dit-il... Le bonheur n'a pas été inventé pour mon visage !.... Amour de mère...amour de femme.... ne me sont pas réservés ! ...Je suis seul sur terre...Je dois rester seul... toujours seul...Je n'ai pas eu de parents, pour caresser ma jeunesse.... Je n'aurai pas d'enfants pour charmer mon âge mûr ! Allons ! ...mon pauvre ami...il faut en prendre ton parti ! ...C'est fini...fini !...et surtout ne pense plus à cette aventure !...

Comme il parlait ainsi à lui-même, sur sa joue il sentit quelque chose de chaud qui coulait. Il y porta la main.....

—Allons bon ! s'écria-t-il. . . .une larme ! Hé ! mon vieux ! Arrête-toi !....Cette jolie fille t'a baptisée Jean Bon-Cœur ... tâche qu'on ne t'appelle pas maintenant Jean qui pleure !

Il essaya de rire...mais le rire ne vint pas sur ses lèvres.

—Allons ! allons ! fit-il brusquement...assez de sentiment comme ça .....Vraiment l'heure est mal choisie...

D'un coup de main nerveux et comme en colère il assura sa calotte sur le côté de sa tête, bien au-dessus de l'oreille, en bataille et se mit à marcher tout en sifflotant une sonnerie de clairon.

Il descendit ainsi la rue Royale, et se trouva de nouveau sur la place de la Concorde.

Le sergent de zouaves franchit la place et s'arrêta dans un des angles du pont formé par le couronnement des énormes piles de pierres et se mit à regarder... tout songeur... la Seine couler au bas...

Une petite pluie fine tombait qui entrait dans les habits et pénétrait la chair comme des aiguilles glacées.

—Brou !... qu'il fait froid... fit le zouave, en s'ébrouant !...

Alors, il bourra sa pipe.

—Voilà pour me réchauffer !... dit-il.

Et il se mit à fumer lentement.

C'est en cet endroit que nous le retrouvons au début de ce récit.

Au bout d'un moment sa pipe, sa bonne pipe, en terre blanche jadis, mais noire maintenant, représentant le vrai zouave Jacob, ne tirait plus que difficilement.

Son fourneau contenait plus de cendres que de tabac.

Au fur et à mesure que le feu devenait moins puissant, les idées du fumeur s'assombrissaient...

—Voilà... fit-il... je suis comme toi...

Il avait à présent quelqu'un, sa vieille amie, à qui faire part de ses réflexions, et il se reprit à causer :

—Je suis absolument comme toi, ma pauvre vieille... je n'ai plus de tabac dans le fourneau !... Mon tabac, c'était cette espérance de retrouver mon père... d'embrasser ma mère... j'ai lutté vingt ans pour cela. Mais celui que je croyais mon père a un autre fils... Je ne lui suis rien... Et ma mère... ma mère n'existe plus !... J'ai cru trouver tout à l'heure encore un peu de tabac... un tabac brun... avec de grands yeux bleus... J'aurais bien fumé de celui-là, mais il est mouillé... mouillé par des larmes... Il n'est pas pour ma pipe non plus ! Alors, qu'est-ce qu'il me reste ici-bas ?... Qu'est-ce qui me rattache à cette vie ?... Rien !... Rien !... Vois-tu, ma vieille... quand on a plus de tabac, et qu'on a rien pour en acheter... il vaut mieux casser sa pipe!

Il tira une bouffée blanche et poursuivit :

—Casser sa pipe !... Je parle au figuré et au sens véritable !... C'est ce que j'ai de mieux à faire !...casser ma pipe !... J'ai fait mon devoir... plus que mon devoir !...J'ai bien payé l'impôt du sang que je devais à la patrie... ma mère,la seule qui m'ait reconnu, accueilli... Je ne dois rien à personne, y compris le gouvernement... Alors... bonsoir !.....

Pour recommencer une vie de douleurs... une vie sans but... sans espoir aucun désormais... merci !...Jean Bon-Cœur n'a personne à aimer !... A quoi bon son cœur?... Autant le briser... s'il n'est plus rien à rien !... Hélas !... Hélas pour Jean Bon-Cœur !...

Et comme s'il caressait sa pipe, il la prit dans sa main...

— Oui, ma vieille... C'est une affaire résolue... C'est la dernière fois que je te fume !... C'est fini, va, c'est fini pour toi... et pour Jean Bon-Cœur !...

Et il se mit à lui parler doucement, tout bas, comme s'il lui faisait à l'oreille ses dernières confidences !...

XII

LE CHAGRIN DU CLOWN.

Quand il eut fumé jusqu'au bout sa pipe, le sergent de zouaves en fit tomber les cendres en frappant à petits coups délicatement du fourneau sur l'ongle de son pouce.

— C'est ma dernière !... dit-il... Elle est finie... finie pour jamais...morte !...

Et tristement, il ajouta dans un soupir :

— A mon tour.

— Puis il quitta le pont et descendit sur la berge...

Nous savons qu'au moment de se suicider, il en avait été empêché par l'arrivée d'une femme qui, à quelques pas de lui, se jeta à l'eau.

Son émouvant sauvetage a fait la matière des chapitres précédents. Nous n'y reviendrons pas, naturellement; il doit être encore présent à la mémoire. Nous ne le rappelons que pour mieux enchaîner le récit; car, avec la bienveillance du lecteur nous allons revenir à l'Elysée de sable où nous avons laissé le sergent de zouaves, Lucie et la petite Mirette, définitivement sauvée, en compagnie de l'Institut toujours grave et du joyeux Clopinel.

Au dehors, près de l'entrée de l'Elysée de sable, les aboiements d'un chien viennent de retentir.

C'est le signal de Milon.

Le colosse est allé rue Quincampoix chez la mère Colin chercher des effets de rechange pour Lucie et sa petite sœur. Il est de retour, de cette façon annonce sa présence et demande s'il peut entrer.

Lucie, qui s'est bien enveloppée dans les langes et les couvertures dont on l'a entourée, a donné la permission.

Clopinel est allé prévenir Milon, qui bientôt entre avec son ballot.

L'Institut le désignant à la jeune femme, lui dit :

— Permettez-moi de vous présenter Milon des Batignolles, un de nos hercules les plus célèbres... qui a montré ses biceps énormes à toutes les têtes couronnées d'Europe.

Pendant cette présentation qui fit sourire Lucie, Clopinel plus pratique avait dénoué le ballot. Il en sortit une robe, un corsage, du linge qu'il remit à la jeune femme.

Prenez ceci, mademoiselle, choisissez et préparez ce qui vous convient ainsi que ce qu'il faut à votre sœur.

Puis, se tournant vers son compagnon qui allait reprendre la parole :

—Assez, l'Institut, dit-il. Assez de discours pour le moment... Rentre ton éloquence brillante!... Tes auditrices ont besoin de se vêtir pour mieux t'entendre... Tu leur montreras ton art oratoire... tout à l'heure. Laissons-les s'habiller.

—C'est mon avis, ajouta Milon.

—C'est le mien aussi, conclut l'Institut.

—Mais, pendant votre toilette, fit alors Clopinel, en s'adressant à Lucie, nous allons vous préparer quelque chose de chaud que je crois, ne sera pas mal venu,—n'est-ce pas?

—Oh non!

—Vous y goûterez aussi, sergent!

—Sans refus, répondit celui-ci... Je ne sais pas si Mlle Lucie et Mirette sont comme moi, mais je sens un froid dans mon estomac, un froid qui me torture...

En effet, dit la jeune femme, je souffre beaucoup de ce froid...

—Moi aussi... bien mal là... fit la petite fille en désignant sa poitrine, bien mal là!...

—J'ai bien un remède pour cette maladie, moi... dit le sergent.

—Lequel? demanda Clopinel.

—Ma pipe!... Rien ne réchauffe comme ça.

—Je suis de cet avis... répondit Milon.

—Moi aussi!... ajouta l'Institut.

—Moi aussi!... conclut Clopinel.

Mais, désignant la jeune femme:

—C'est une excellente chose... fit-il, malheureusement pas à l'usage de tout le monde... car mademoiselle ne doit pas fumer la pipe?

—Assurément! répondit Lucie en riant.

—Donc, reprit l'Institut, nous devons nous hâter de vous préparer une boisson réconfortante.

Et se tournant, il tira de la caisse en bois qui leur servait de bahut un réchaud à alcool et une casserole en fer qu'il fit passer à Milon qui sortit avec.

—Nous n'avons pas de thé... mais en revanche nous sommes possesseurs de quelques bouteilles d'un petit vin de Bordeaux... Notre ami Milon va nous en faire chauffer une... cela remplacera, n'est-ce pas, la tisane?

—Avec avantage... fit le zouave.

—Bon... l'Institut, prends dans la bibliothèque deux volumes, les nouveaux reliés!

L'Institut allongea son bras dans la caisse où étaient alignées les bouteilles... la bibliothèque... et en tira deux.

Clopinel se chargea d'un petit sac de sucre et dit:

—Pendant que nous allons préparer la boisson chaude... vous pouvez, mademoiselle, revêtir ces somptueux habits... Nous vous trouverons en tenue de soirée... de gala... à notre retour. Mettez surtout tous vos diamants!...

Après ce petit boniment, il fit signe à l'Institut de gagner la sortie et au sergent de zouaves de le suivre.

—Je vais aller chercher mon "Jacob", dit celui-ci.

Puis il s'engagea dans l'étroit couloir menant de la grotte... l'Hôtel de la Poutre... l'Elysée de sable, au dehors, et poussa derrière lui la planche qui servait de porte.

La jeune femme, restée seule, regarda bien autour d'elle si réellement elle était à l'abri de toute indiscrétion, puis son examen l'ayant rassurée, elle se mit à habiller la petite Mirette.

La pauvrette, toute joyeuse de revêtir de nouveaux habits, faisait à sa grande sœur mille douces caresses.

—Bien gentille... Lucie... lui disait-elle. Fais belle Mirette. Bien belle...

Et chaque fois que sa petite bouche se trouvait à portée des joues ou du front de sa sœur, elle y déposait un gros baiser.

La jeune femme se défendait en riant.

—Si tu m'embrasses tout le temps Mirette, je ne pourrai pas t'habiller!

—Si! si! petite sœur!... Fais-moi belle!

Et les caresses recommençaient plus tendres, plus pressantes...

Heureuse insouciance de l'enfance!

Cette pauvrette qui venait d'échapper, on peut le dire, miraculeusement à la mort, ne s'en doutait pas... ne se préoccupait point de sa présence à cette heure dans cette grotte... ne pensait nullement au lendemain.

Elle riait!... Elle riait à pleine gorge, battait des mains, parce qu'on lui mettait des habits nouveaux.

Heureuse aussi parfois cette absence de raison comme chez la fillette... cette tendre folie, entourée d'affection, de sollicitude qui ne laisse sentir au peu de compréhension que le ciel a laissé de ce qui peut faire plaisir.

Tout est joie pour cet enfant, tout est sujet à rire... La douleur morale, la plus terrible en ses formes multiples, elle ne peut la connaître, car l'appréhension du futur,la crainte de l'avenir, n'existe pas pour elle.

Elles sont, ces créatures privées de raison, comme les oiseaux, qui chantent l'été, ne se rappelant jamais que l'hiver, ce tueur d'êtres faibles, arrive bientôt.

Aussi comprend-on pourquoi les Orientaux, qui matérialistes et ne songeant qu'à écarter l'âme pour ne laisser subsister que le plaisir même du corps, regardent comme saints les fous.

Ne sont-ils pas en effet bénis par Dieu, ces êtres, qui sans raison,peuvent déjà sur terre goûter ce que Mahomet promet aux vrais croyants le loisir du moment, l'ignorance de l'avenir!

Mais si la pauvre insensée riait,sa sœur Lucie tout en lui rendant ses caresses n'en laissait pas moins rouler dans la tête de tristes pensées!

Elle avait voulu se donner la mort ce soir, parce que la vie lui était trop à charge, qu'elle ne pouvait trouver les moyens d'existence suffisants pour sa sœur et pour elle...

On les avait sauvées toutes deux. Mais demain? demain allait arriver. C'était pour elle recommencer,reprendre cette vie qu'elle avait voulu quitter !...

Alors, le même horizon de douleur, de deuil, s'entr'ouvrait devant elle.

C'était l'impossibilité de vivre.

C'était de nouveau la suicide !...

Mais durant ce temps, elle avait passé les habits apportés par Milon et quand deux petits coups frappés discrètement à la porte de la grotte se firent entendre, elle était complètement vêtue et elle put répondre :

—Entrez !

Une bouppe blanche pointue en forme de toupet de clown parut d'abord dans l'entrebâillement de la porte, puis un nez retroussé, et l'on put enfin apercevoir deux petits yeux malicieux et une large bouche qui, souriant, semblait mordre chaque bout de ses oreilles.

—Mademoiselle est-elle visible ?... demanda-t-il avec le ton cérémonieux d'un valet bien stylé.

Mais oui....Entrez...

—Bien ! répondit Clopinel. . .Attendez alors un court instant. . . Je vous demande pardon !...

—C'est ce que j'ai trouvé de mieux ...répliqua Milon, croyant que Clopinel lui faisait un reproche.

—Ils sont très convenables, affirma la jeune femme.

— Assurément ! ... s'écria l'Institut ... Ces habits sont fort mettables...On devine du reste à leur coupe qu'ils ont dû être autrefois à la dernière mode...

Le sergent de zouaves, avec un éclat de rire joyeux, intervint:

—En un mot, dit-il, ce costume est pour mademoiselle comme l'uniforme qu'on donne aux réservistes.

—L'uniforme des réservistes ?... Quel rapport un habit militaire peut-il avoir avec cette robe ?... demanda l'Institut.

Ils sont inusables, ces uniformes. Après avoir fait plusieurs congés dans l'active, ils passent dans la réserve où des générations de réservistes les feront encore manœuvrer jusqu'à ce qu'ils passent dans la territoriale...

Mais pendant ce court débat, Clopinel, aidé de Milon, avait préparé sur une planche posée sur le sable au milieu de la grotte les verres et les bols de vin chaud.

—Mademoiselle est servie, fit-il.

On se rangea autour de cette table improvisée.

—Nous vous demandons pardon, continua le clown en s'adressant à la jeune femme, de vous recevoir ainsi à la diable... Mais notre matériel est un peu primitif, et notre argenterie est des plus restreintes... Au reste, ce vin, présenté dans le plus riche service, ne serait pas meilleur que dans ce vase... C'est du bordeaux de première marque... Vous pouvez le boire en toute confiance.

Le zouave avait déjà absorbé la moitié de son verre.

—En effet, dit-il, ce vin est excellent. Même chaud comme cela, on en goûte la qualité exquise.

—Ah! je me sens toute réchauffée, ajouta la jeune femme qui trempa ses lèvres dans son verre après avoir fait boire sa petite sœur.

—Et toi, mignonne, demanda l'Institut à Mirette, aimes-tu cela?

—Bon... merci... répondit l'enfant.

—Tant mieux, s'écria Clopinel.

Et comme un écho fidèle, Milon répéta:

—Tant mieux!

Le sergent de zouaves qui finissait son verre et, gourmand, de sa langue essuyait les gouttelettes rosées qui pendaient aux poils de sa moustache, s'écria d'un ton de parfait connaisseur:

—Merveilleux... Merveilleux... On dirait du vrai vin d'Algérie!...

—Pas tout à fait, répondit Clopinel qui lentement dégustait son verre... C'est du bordeaux... un cadeau de notre ami l'Institut... fin connaisseur en vins, lui aussi,

L'Institut, par modestie, crut devoir incliner son vaste corps légèrement sous cet éloge, qu'il salua d'un gourment claquement de langue.

—C'est une trouvaille qu'un pareil vin... affirma le zouave.

—Trouvaille est le mot... dit en riant Clopinel.

—C'est le mot appuya du même ton et du même sourire le colosse Milon.

—Nous nous promenions... il y a quelques jours, au boulevard Saint-Germain... un magasin de vins du Médoc venait de s'ouvrir... Nous remarquâmes, l'Institut Milon et moi... ces bouteilles à l'étiquette alléchante...

—Mademoiselle est-elle visible ?... demanda-t-il avec le ton cérémonieux d'un valet bien stylé.

Mais oui....Entrez...

—Bien ! répondit Clopinel. . .Attendez alors un court instant. . . Je vous demande pardon !...

—C'est ce que j'ai trouvé de mieux ...répliqua Milon, croyant que Clopinel lui faisait un reproche.

—Ils sont très convenables, affirma la jeune femme.

— Assurément ! ... s'écria l'Institut ... Ces habits sont fort mettables...On devine du reste à leur coupe qu'ils ont dû être autrefois à la dernière mode...

Le sergent de zouaves, avec un éclat de rire joyeux, intervint:

—En un mot, dit-il, ce costume est pour mademoiselle comme l'uniforme qu'on donne aux réservistes.

—L'uniforme des réservistes ?... Quel rapport un habit militaire peut-il avoir avec cette robe ?... demanda l'Institut.

Ils sont inusables, ces uniformes. Après avoir fait plusieurs congés dans l'active, ils passent dans la réserve où des générations de réservistes les feront encore manœuvrer jusqu'à ce qu'ils passent dans la territoriale...

Mais pendant ce court débat, Clopinel, aidé de Milon, avait préparé sur une planche posée sur le sable au milieu de la grotte les verres et les bols de vin chaud.

—Mademoiselle est servie, fit-il.

On se rangea autour de cette table improvisée.

—Nous vous demandons pardon, continua le clown en s'adressant à la jeune femme, de vous recevoir ainsi à la diable... Mais notre matériel est un peu primitif, et notre argenterie est des plus restreintes... Au reste, ce vin, présenté dans le plus riche service, ne serait pas meilleur que dans ce vase... C'est du bordeaux de première marque... Vous pouvez le boire en toute confiance.

Le zouave avait déjà absorbé la moitié de son verre.

—En effet, dit-il, ce vin est excellent. Même chaud comme cela, on en goûte la qualité exquise.

—Ah! je me sens toute réchauffée, ajouta la jeune femme qui trempa ses lèvres dans son verre après avoir fait boire sa petite sœur.

—Et toi, mignonne, demanda l'Institut à Mirette, aimes-tu cela?

—Bon... merci... répondit l'enfant.

—Tant mieux, s'écria Clopinel.

Et comme un écho fidèle, Milon répéta:

—Tant mieux!

Le sergent de zouaves qui finissait son verre et, gourmand, de sa langue essuyait les gouttelettes rosées qui pendaient aux poils de sa moustache, s'écria d'un ton de parfait connaisseur:

—Merveilleux... Merveilleux... On dirait du vrai vin d'Algérie!...

—Pas tout à fait, répondit Clopinel qui lentement dégustait son verre... C'est du bordeaux... un cadeau de notre ami l'Institut... fin connaisseur en vins, lui aussi,

L'Institut, par modestie, crut devoir incliner son vaste corps légèrement sous cet éloge, qu'il salua d'un gourment claquement de langue.

—C'est une trouvaille qu'un pareil vin... affirma le zouave.

—Trouvaille est le mot... dit en riant Clopinel.

—C'est le mot appuya du même ton et du même sourire le colosse Milon.

—Nous nous promenions... il y a quelques jours, au boulevard Saint-Germain... un magasin de vins du Médoc venait de s'ouvrir... Nous remarquâmes, l'Institut Milon et moi... ces bouteilles à l'étiquette alléchante...

—Ça doit être du bon vin, me dit l'Institut, en ouvrant ses narines comme s'il reniflait déjà le jus de la treille.

—Tu crois... lui dis-je pour le piquer... L'étiquette est souvent menteuse...

—Il a une jolie couleur...

—Bast! la peinture a fait de tels progrès aujourd'hui...

—Pas pour ce vin... c'est une couleur naturelle.

"—A quoi le vois-tu?

"—Mon cher... me dit-il... de même qu'on reconnaît le fard aux joues d'une belle, de même la couleur vraie se distingue de la couleur fausse dans une bouteille.

"Je trouvais la prétention de notre ami, malgré toute la science qu'on lui connaît, un peu exagérée.

"Je lui fit part de mes doutes.

"L'Institut n'aime point qu'on ne croie pas aussitôt à ses lumières.

"C'est, je vous l'ai dit un savant... Il a été professeur dans un lycée du gouvernement... avec un drapeau sur la porte... Il connaît par cœur beaucoup d'auteurs en simple prose et en vers qu'on joue aux Français et à l'Odéon, et de plus il a été chef de caves dans un hôtel de bains de mer...

"Ses connaissances dont donc aussi variées que celles d'un dictionnaire en plusieurs volumes. On trouve chez lui tout ce dont a besoin selon, un mot célèbre... mais pour être si multiples ses connaissances n'en sont pas moins très sûres.

"Douter d'elles c'était le mortifier.

"—Je te forcerai bien, me dit-il, à avouer que mon vin ne ment pas à son étiquette.

"Comment cela.

"En te le faisant goûter!

"C'était le meilleur moyen...

"Et le soir même nous étions, Milon et moi, forcés de convenir une fois de plus que l'Institut ne s'était pas trompé dans son affirmation.

"Il nous apporta en effet, les quatre bouteilles de la devanture, et comme il ne fait jamais les choses à demi, il y avait joint une autre bouteille de fine champagne qui se trouvait à côté comme compatriote.

Tandis que Clopinel racontait son histoire, la jeune femme, Mirette et le zouave, ainsi que l'orateur du reste, qui pour parler tout seul ne donnait pas sa part aux autres, Milon et l'Institut avaient épuisé les deux bols de vin chaud.

Sous l'action bienfaisante du liquide réconfortant, la chaleur était revenue dans le corps de la fillette, de la femme et du zouave.

Le sang, circulant avec plus de vigueur, mettait à leurs joues un rouge de santé reconquise.

—Vous sentez-vous mieux, mademoiselle? demanda le sergent.

—Je me sens tout à fait bien... merci... le vin m'a fait renaître absolument, et la douleur que me causait le froid intérieur a entièrement disparu et fait place à un grand bien-être.

—Moi aussi, dit la fillette, plus mal là...

De sa main elle désignait sa poitrine, comme tout à l'heure.

—Moi aussi, plus mal... Mirette bien contente.

—Remercie alors ces messieurs, lui dit Lucie.

La pauvre enfant interrogea sa grande sœur.

—Embrasser ?

—Oui... va les embrasser.

Milon enleva rapidement la table improvisée et les verres pour faire un passage à la fillette.

Ce fut par Clopinel, qui se trouvait près d'elle, qu'elle commença ses caresses.

—Je ferai le tour, dit-elle en désignant les autres qui étaient assis en cercle.

Et gentiment dans ses petites mains elle prit la tête du clown et l'embrassa bien fort.

Clopinel la prit dans ses bras, et la pressant dans une douce étreinte, se mit à la câliner tendrement.

—Ma pauvre chérie, lui dit-il,merci de tes bons baisers. Tu n'as donc pas peur de nos vilaines figures ?... Tu n'as pas peur de nous ?

—Peur !... répondit la fillette... Non, je n'ai pas peur, vous n'êtes pas des méchants... vous... je n'ai pas peur...

Vous ne faites pas du mal à Lucie, n'est-ce pas ?... à Mirette non plus ?... Alors Mirette n'a pas peur, elle vous aime bien !...

—Mignonne, ma mignonne !... répétait le vieux Clopinel en la dorlotant, en l'embrassant.

Mais ses compagnons se récrièrent.

—Tu prends toute la petite pour toi ! Hé ! Clopinel ! lui dit l'Institut... Laisse-nous-en un peu !

Et il attira doucement à lui la fillette à qui il rendit au quadruple les baisers qu'elle lui donna.

Ce fut au tour de Milon.

L'Institut lui passa l'enfant.

—Fais attention, lui dit-il... Avec tes grosses pattes, ne casse rien.... C'est de la porcelaine tendre !...

La recommandation était inutile. Milon était fort adroit dans ses mouvements. Il sembla cueillir l'enfant comme une fleur délicate dont on ne veut pas froisser les pétales !

Dans ses mains, ainsi que si elle était assise sur un petit fauteuil, il l'amena jusqu'à lui... et après l'avoir embrassée, il la porta de la même façon à bout de bras et la déposa sur les genoux du sergent.

Il semblait n'avoir sur les mains qu'une poupée.

L'enfant riait de se sentir ainsi soulevée.

—On dirait, ma petite sœur, dit-elle, que je suis en voiture... aux chevaux de bois, tu sais bien,quand tu m'y mènes... à la fête de Montmartre...

Lucie lui souriait, heureuse de sa joie.

—Quand tu seras sage... on te fera encore les chevaux de bois... lui dit Milon.

—Oh ! je serai sage toujours...

Elle se glissa alors vers le sergent.

Quand elle fut dans ses bras, sa jolie figure eut un étrange et subit éclat de plaisir.

—Ah ! fit-elle, avec une joyeuse effusion.

Elle se mit à l'embrasser plus tendrement que les autres et semblait plus heureuse sous les baisers qu'il lui rendait.

—Je t'aime bien... toi aussi... lui dit-elle. Je t'aime beaucoup !...

Et tout doucement, à l'oreille, entre deux caresse, elle lui murmura :

—C'est toi que j'aime le plus !...

Cette préférence de Mirette s'expliquait aisément...

Sans doute, la figure jeune, ouverte, les grands yeux bleus, la fine moustache blonde, l'air alerte et riant du sergent de zouaves avaient frappé l'enfant.

Car au fond... bien qu'elle eût affirmé à Clopinel qu'elle n'avait pas peur, la figure bizarre du clown, la carrure énorme, la tête aux mâchoires saillantes de l'hercule, et les longs bras du savant ne la rassuraient qu'à demi.

Mais le zouave faisait au milieu de ses compagnons hirsutes un tel contraste que sa jeunesse sa beauté d'homme robuste et martial devaient forcément impressionner l'imagination de la fillette.

Elle se sentait attirée vers lui instinctivement, d'une façon irrésistible et elle se laissait aller toute confiante, toute heureuse à cette soudaine et violente affection.

Malgré la précaution qu'elle avait prise de dire à l'oreille au sergent :

—C'est toi que j'aime le plus !...; les autres personnes avaient parfaitement entendu son aveu.

Cependant, Clopinel, Milon l'Institut, ne se montrèrent point jaloux de cette préférence; ils la comprenaient parfaitement, et, Mirette, tout en choisissant le jeune homme avait pour chacun d'eux des regards pleins de tendresse et de reconnaissance.

Mirette se fit encore câliner par le sergentm et lui dit en désignant d'un geste charmant les trois compagnons:

—Je sais le nom de Clopinel... le voici!... Le nom de l'Institut... le voici... le nom de ma voiture des chevaux de bois... c'est Milon...mais le tien je ne le sais pas... Comment t'appelles-tu?...

Ce fut Lucie qui lui répondit:

—Jean-Bon-Cœur!...

—Jean Bon-Cœur! s'écria la fillette... Ah! c'est un joli nom!...

—Un joli nom... oui... Et je crois bien, ma pauvrette, que jamais nom ne fut mieux porté!...

—Alors... dis... Jean Bon-Cœur..... continua Mirette en s'adressant au sergent... Je t'aime bien, moi... Tu m'aimeras bien aussi...

—Je t'aimerai bien aussi!... répondit le jeune zouave en souriant.

—Beaucoup?

—Beaucoup!

—Toufours? toujours?

—Toujours!

—Tu me le promets pour de vrai? tu m'aimeras toujours?

Jean le lui promit pour de vrai!... comme elle le disait.

Il l'aimerait toujours!

Ce serment lui valut de nouvelles et charmantes caresses.

Mais la courte explication que Lucie avait donnée à sa sœur n'était point passée inaperçue pour les trois compagnons.

Lorsque la jeune femme naguère, après son évanouissement avait ouvert les yeux, le cri qu'elle poussa, en apercevant le visage du sergent les avait fort intrigués.

—Vous! s'était-elle écriée... C'est vous!" Jean Bon-Cœur!...

Et le Sergent, sur le même ton, s'était écrié presque en même temps:

—Vous! C'est vous!

Tous deux avaient manifesté une surprise égale.

Les trois compagnons qui avaient encore cette scène présente aux yeux espéraient en avoir maintenant la signification.

—Vous vous connaissez donc, demanda l'Institut.

—Nous nous connaissons sans nous connaître, répondit le zouave. Nous nous sommes rencontrés... une fois, par hasard... dans le monde... voilà tout...

—Jean Bon-Cœur déguise la vérité par modestie... fit la jeune femme... car notre première rencontre comme la seconde, est toute à sa louange.

—Racontez-nous cela... firent les trois compagnons.

Lucie alors leur fit le récit de la grande scène qui s'était passée rue Cambon... l'arrivée providentielle du sergent des zouaves.

Elle leur dit son intention d'en finir avec la vie, sa faiblesse, sa maladie, sa toux incessante qui l'empêchait de travailler et les souffrances de la petite idiote...

Voilà ce qui l'avait poussée à chercher la mort et à faire partager à la pauvre innocente son suicide.

—La misère !... fit-on... La misère !...

—La misère !...

La petite Mirette, pendant que sa sœur parlait, la regardait avec ses grands yeux noirs. Elle cherchait à saisir tout le sens des paroles... Elle le pressentait sans doute, un dur travail se faisait dans son cerveau infirme, mais son intelligence endormie ne lui permettait pas de comprendre...

—La misère !... demanda-t-elle... Qu'est-ce que c'est la misère ?...

—C'est la souffrance continuelle... répondit l'Institut... la souffrance pour tout... à cause de tout...

—Ah ! fit la fillette.

Elle sembla réfléchir un moment, puis tout doucement poursuivit :

—Alors... la misère, c'est quand... ma grande sœur est malade ?... Quand elle tousse !...

—Oui, ma pauvrette !

—La misère, c'est quand moi... j'ai faim !...

—Oui, ma Mirette.

—La misère, c'est quand l'hiver nous avons bien froid toutes les deux...

—C'est cela, ma chérie.

—La misère... c'est quand Lucie est malade... qu'elle ne peut pas travailler... c'est quand je demande à manger et qu'il n'y en a pas... c'est quand nous n'avons pas de feu... C'est donc quand ma grande sœur me prend dans ses bras et que nous pleurons jusqu'à ce que le sommeil... le sommeil qui vient tard ces soirs-là ...nous prenne toutes deux comme ça.

—Voilà, oui, mon enfant, ce qu'est la misère !

—Oh ! c'est une vilaine... Il ne faut plus en avoir de misère... Nous n'en aurons plus, n'est-ce pas ?

—Nous n'en aurons plus !... Non, pauvrette !... répondit la jeune femme avec un triste sourire.

—Bien ! Alors Mirette sera tous les soirs bien heureuse, sa grande sœur aussi !...

Et la fillette envoya à la jeune femme de gros baisers de ses deux mains.

Celle-ci, regardant les trois compagnons et le sergent que les paroles de la petite fille avaient émus, leur dit à demi-voix :

—Pauvre enfant !... Croyez-vous qu'il soit juste qu'une créature... frêle... infirme... ne connaisse de la vie que la douleur ?...

—Quand il y en a tant d'autres, indignes, insinua le sergent avec un mouvement de colère... tant d'autres indignes qui n'en goûtent que les joies !...

L'Institut étendit un grand bras à ces mots.

Ce geste était familier et connu, car aussitôt Clopinel s'écria :

—Chut !...L'Institut va nous faire une conférence.

—Je ne vous ferai point de conférence, dit alors l'Institut...ce n'est ici ni le lieu..."non est hic locus !..." ni le moment !.....Mais je vous dirai seulement ceci, que dans la nature il n'y a pas d'injustice !

...Deux sectes philosophiques sont en présence : l'une ne voit que des gros, faits pour manger les petits, et des petits, faits pour nourrir les gros !...Au premier abord, celle-ci paraît avoir raison !....

La seconde considère le monde comme une gigantesque pièce d'horlogerie où tous, petits et puissants, nous avons notre rôle marqué et nous concourons à l'accomplissement de la volonté du souverain mécanicien, du grand ingénieur de l'univers ! ... Nous tombons ici un peu dans la fatalité, l'"Ananké" des Grecs...le : "Allah mektoub" de Mahomet !

—Et le: " Je m'en moque," des Parisiens !...insinua Clopinel.

L'Institut lui lança un regard foudroyant.

Le clown n'eut pas l'air d'être foudroyé, car il ajouta, singeant l'air professoral de son ami :

—Elève Clopinel, vous me copierez deux cents vers !...

Mais l'Institut ne se laissa pas démonter par la plaisanterie du clown, ni par les sourires qu'elle suscita, et il reprit, toujours sur son ton doctoral :

—Moi je suis d'une école intermédire... "in medio stat virtus !.....

Si je vois que les gros mangent les petits, je dois reconnaître que ces gros à leur tour, quand l'heure sonne, sont dévorés par de plus petits...D'où je conclus que le rôle des gros n'est pas sans épines !...Citerai-je un exemple à l'appui de ma thèse ?...

—Citez un exemple !

—Les oiseaux à ...Prenons les oiseaux..Que voyons-nous chez eux ?.. ...Des petits que les aigles, les éperviers pourchassent...Des petits qui l'hiver souffrent de faim et meurent de froid...Eh bien, c'est ici que nous allons admirer le perfectionnement du rouage de l'univers ! ... Ces pauvres oiseaux ont des jours pénibles...des nuits de souffrances....mais voyez ce que leur créateur leur a donné en revanche...De jolies couleurs..une voix ravissante ... ... une humeur de constante gaîté, une mobilité de caractère perpétuelle... Un petit oiseau souffre, il a faim, il pleut...Mais qu'un simple rayon de soleil perce les nuages, l'oiseau ébroue ses plumes, la chanson lui revient d'elle-même au gosier. . . Il sautille de branche en branche, et tout joyeux s'en va piquer les vers dont la terre est pourvue et qui apaiseront sa faim. Toutes les misères passées sont oubliées dans ce moment de joie...et ce rayon de soleil a mis dans leur petite âme du courage pour les mauvais jours à venir. !

On écoutait l'orateur avec la plus grande attention. Il poursuivit :

—Ces oiseaux, dis-je, continuant mon apologue, ces oiseaux sont les pauvres...les ouvriers... les travailleurs ... ceux qui ont sur terre la misère, en partage ; ils pâtissent, ils peinent, dans l'atelier, dans l'usine, dans la mine, devant la forge ou la charrue à la main.

Mais un rien suffit pour leur joie. Que le moindre rayon traverse leur existence et leur jour maussade et pénible se change en jour de gaîté, la chanson est sans cesse sur leurs lèvres et l'espoir dans leur cœur... Voyez l'ouvrier parisien... je parle ici du vrai, du bon travailleur... Il bûche la semaine ferme et dur... mais vienne le dimanche avec du soleil, il se précipite à la campagne... Toute la famille, les amis, vont dîner sur l'herbe et les bois de Clamart, de Meudon, de Sèvres, qui sont des merveilles, leur appartiennent c'est pour eux... Ils les emplissent d'

ortant mon fils !

—Quel âge avait-il donc ? demanda le zouave.

—Oh ! quelques mois à peine !

Chacune des réponses du vieux clown frappait le sergent qui palpitant, continua ses interrogations :

—Et depuis ? Vous n'avez plus rien su de lui ni de sa mère ?

—Depuis... je n'ai plus rien su !... Que sont-ils devenus ?... Je l'ignore !... Mon fils vit-il encore ?... Je ne le sais !... Peut-être, dans ma vie... l'ai-je rencontré !... Peut-être lui ai-je parlé !... Je ne l'ai pas reconnu, et cela est le tourment, le chagrin de mon existence !

—Pauvre père !... fit tendrement Lucie.

—C'est pour cela que j'aime tant les enlants... continua Clopinel... Je crois, quand j'en tiens dans mes bras... caresser mon fils... et je donne à ce chéri les baisers qu'aurait eus celui que je pleure !...

Mais, voyant que son compagnon s'attendrissait, Milon, lui mettant le doigt sur l'épaule, lui dit :

—Allons, papa Clopinel !... Laisse là tes histoires tristes !... C'est passé tout ça... C'est fini !... Ces pauvres gens ont assez des leurs sans encore connaître les tiennes !...

—Tu as raison, Milon, répondit le vieux clown en essuyant du revers de sa main une larme qui roulait de ses yeux... Tu as raison... Cette enfant ne m'appelerait plus papa Clopinel... mais papa pleurnichard...

Cependant le zouave était tout absorbé par ce que venait de lui raconter Clopinel.

Ce qu'il avait appris le remuait profondément.

Avec des yeux inquiets, la poitrine oppressée, il contemplait ce malheureux père qui pleurait son fils qu'on lui avait ravi.

Et il pensait à lui-même, lui qui venait chercher son père...

Et une idée étrange, bizarre lui était venue...

Etait-ce un jeu du hasard cruel qui l'avait conduit dans cette tanière creusée en plein Paris... à l'hôtel de la Poutre... dans ce refuge de misérables, à l'Elysée de sable ?

Et ce père qu'il avait désiré... attendu... imploré pendant de si longues, de si douces années... si c'était ce saltimbanque en cheveux blancs ?...

Son père, il l'avait cru noble, riche, comme le faisaient espérer les papiers qu'on lui avait remis et qu'il gardait si précieusement dans son portefeuille rouge... et ce n'était qu'un clown estropié... Au lieu du grand seigneur qu'il rêvait, il ne trouvait qu'un vagabond...

Mais que lui importait ?...

Ce qu'il voulait ce n'était pas un riche, un noble... un grand seigneur, c'était un père !...

Et ce père, il l'aimerait tout autant logé dans cette grotte, dans ce trou, que s'il demeurait dans un palais aussi somptueux que celui du comte de Vaubray.

Enfin n'y tenant plus, il dit au clown :

—Mais avant qu'on vous enlevât votre fils, vous avez pu le voir... le connaître... Il y a chez l'enfant certains traits caractéristiques qui se retrouveront chez l'homme. Ainsi par exemple, les yeux, les cheveux...

—Oui! Il avait les cheveux très noirs... comme les miens... avant qu'ils ne deviennent blancs, l'étaient... et les yeux marrons comme ceux de sa mère... Il était comme elle très brun... Elle était Italienne, sa mère.

—Italienne? observa le sergent de zouaves.

—Et remarquablement belle, trop belle pour rester la femme d'un pauvre clown... puisqu'elle m'a quitté, j'ai failli en mourir de chagrin.

Mais le soldat n'écoutait plus la suite des explications de Clopinel.

Une seule chose l'intéressait.

Le fils de cet homme, qu'on avait enlevé, qui devait avoir le même âge que lui, était brun, il avait les yeux marrons, les cheveux noirs.

Ce ne pouvait être lui!

Il était en effet blond de cheveux, presque roux de moustache, et la peau de son corps, à part tout ce que le chaud soleil algérien avait bronzé, était extrêmement blanche.

Ce n'était pas lui par conséquent ce fils pleuré! Il poussa un soupir comme s'il avait un grand regret.

Il aurait été heureux, il le sentait de presser dans ses bras ce bon vieillard, à la figure grimaçante, au cœur si bon, et de lui crier :

—Mon père!... Mon père!...

Et c'est ce qui l'empêcha de porter plus d'attention aux paroles du clown :

"Mon fils était beau comme sa mère qui est une Italienne d'une beauté surprenante."

Si la déception de ne point reconnaître son père en ce vieillard aimant n'avait pas entièrement pris son intelligence, il eût pensé à la femme qui occupait la place de Madeleine Vernon à l'hôtel du comté de Vaubray...

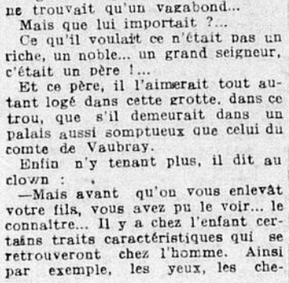
Il se fût rappelé que c'était une Italienne, la belle Giovanna!...

XIII

"A L'ESCARGOT DILIGENT"

Cependant la nuit s'avançait et le jour n'allait pas tarder à paraître.

Déjà plusieurs bateaux de touage avaient en passant sous les ponts, fait entendre leurs gros sifflements, et sur la Seine la vie commençait



Une pincée de ceci et une cuillérée de cela, toute la journée, gâtent l'appétit et affaiblissent la digestion.

Remettez votre estomac à son état de santé, en prenant les Tablettes Na-Dru-Co contre la Dyspepsie après chaque repas—et abandonnez "cette habitude de tout goûter."

**Les Tablettes Na-Dru-Co**

contre la Dyspepsie sont les meilleurs amis connus de ceux qui souffrent d'indigestion et de Dyspepsie. 50c. la boîte chez votre Pharmacien. Elles sont composées par la National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited. 149F

à reprendre.

—Mes enfants... dit alors le vieux Clopinel... voici le jour qui s'annonce... Les ouvriers se lèvent matin... Ils ne tarderont pas à nous arriver dessus... Si nous ne voulons être mi découverts... ni étouffés... nous n'avons qu'une ressource...

Il fit un geste de la main.

Tous le comprirent, car il n'y eut qu'un cri :

—Filer!...

—Filer!... Vous m'avez saisi!... Nous devons en effet recouvrir de sable la porte de notre Elysée... si nous voulons demain y venir coucher...

La jeune fille fit alors un mouvement pour se lever et se disposer à partir.

—Etes-vous assez couvertes comme cela?... demanda l'Institut.

—Oh! oui! Ces vêtements sont chauds.

—Et la fillette?

—J'ai chaud aussi!...

—Bien!... Alors, Milon qui s'entend si bien en lingerie, va faire un paquet de vos effets ordinaires... après les avoir un peu tordus... et il les apportera... Vous n'aurez qu'à les faire sécher et vous pourrez demain les remettre... Nous rendrons ceux-ci à la mère Collin... ça nous évitera de trop grands frais de location.

Pendant que Milon et l'Institut serraient en un ballot les robes et 'uniforme, comme Clopinel venait de le dire, le clown continua sa conversation avec Lucie.

—Nous allons... lui dit-il... si vous le voulez bien... vous reconduire jusque chez vous...

Lucie eut un mouvement plein de tristesse.

—Chez moi... répondit-elle... je n'ai plus de chez moi.

—Sapristi!... s'écria Clopinel...Plus de domicile?

—Non on nous a mises hier soir à la porte.

—A la porte?

—Je devais le terme... J'ai été si malade que je n'ai pu travailler..... La seule personne qui aurait dû me secourir m'a repoussée sans pitié... Jean Bon-Cœur peut vous raconter cette douloureuse scène... C'était cependant mon dernier espoir... Quand je suis rentrée chez moi, j'ai trouvé sur le pas de la porte Mirette qui pleurait et un sergent de ville qui surveillait mon expulsion!...Je n'avais pu payer... On me jetait à la rue... avec cette pauvrette!...

—C'est atroce!... s'écrièrent les trois compagnons et le zouave.

—Alors, désespérée... ne sachant où aller... ne connaissant personne qui pût nous recueillir... que me restait-il à faire?... Abandonner Mirette pour que les Enfants Assistés la recueillent... Et moi, me faire ramasser comme vagabonde et enfermer à Saint-Lazare, avec les voleuses et les filles perdues?... Oh ! ça, je n'ai pas voulu!... C'était trop cruel pour Mirette... trop honteux pour moi... car n'y a point d'autre asile, d'autre refuge pour les malheureux honnêtes... dans ce Paris!... je n'ai pas pu... j'ai préféré me jeter à la Seine avec ma pauvre sœur...

Clopinel essaya de changer la conversation, pour chasser les idées lugubres qu'elle ramenait.

—Bien!... fit-il... mais puisque maintenant votre ami Jean Bon-Cœur vous a repêchée...

—Oh! pourquoi?... interrompit la jeune femme... Pourquoi? Tout serait fini maintenant pour nous..... nous ne souffririons plus... et nous n'aurions pas devant nous le spectre épouvantable de la misère!...

Avec un douloureux accent de reproche, elle dit au sergent :

—Pourquoi nous avez-vous sauvées?

Celui-ci répondit, l'air penaud:

—C'est vrai... j'ai eu tort.

—Quand on quitte la vie, volontairement, à mon âge, c'est qu'on ne peut plus la supporter.

—Parbleu.....je le sais bien !.....je ne le sais même que trop !...Oui !.. ce que vous faisiez dans l'eau ne me regardait pas... De quoi me suis-je mêlé ?.....C'est de l'indiscrétion. ...Mais pardonnez-moi ... c'était plus fort que moi...quelqu'un se noyait.. j'ai fait le terre-neuve...

—Toujours Bon-Cœur... .. je ne vous en veux plus, mon pauvre ami ...je ne vous en veux plus...

—Si ! ... il faut m'en vouloir !.... je serais furieux, moi, contre celui qui m'aurait repêché.....Il m'aurait joué, celui-là, un bien vilain tour... car moi aussi...moi aussi.

Il s'arrêta, n'osant achever sa pensée.

Puis, brusquement :

—Ha bien...là...oui, s'écria-t-il ...

Cet aveu surprit on ne peut plus les trois compagnons et la jeune femme.

—Vous suicider, . vous aussi ?...

—Encore une minute. . .Si je n'avais pas lambiné comme un baigneur qui a peur de l'eau froide.. . Nous nous serions rencontrés, évidemment ... mais dans l'eau.....et sous l'espèce de cadavres..de parfaits macchabées...

—Ah ! mon Dieu !...s'écria la jeune femme...

Puis, lui prenant les mains affectueusement elle lui dit.:

—A mon tour..veuillez me pardonnez...

—De m'avoir empêché d'aller "ad patres ?"

Clopinel, qui suivait toujours son dessein, intervint encore :

—Assurément. . s'écria-t-il . ..mais puisque vous voilà vivants tous trois...par le plus grand des hasards ...il ne faut pas vous laisser mourir maintenant par persuasion et regret...En route....hop !... en route.. jeune femme...

—Où allons-nous ? demanda la jeune femme...

—Ne vous inquiétez pas.....Puisque vous n'avez plus de chez - vous, nous en trouverons un autre....Mais pour le moment, partons.. .. .Quittons l'Elysée par prudence.

On s'apprêta à le suivre.

Peu après, le clown, Lucie et le zouave, dont Mirette, de plus en plus amie, ne voulait pas quitter la main, sortaient de la grotte.

Le colosse et le long Institut les suivaient de près.

Ils déposèrent à terre les ballots qu'ils portaient et après avoir bien ajusté la petite planche qui servait de porte à leur demeure, ils se mirent avec leurs mains à la recouvrir de sable..

Le sergent les aida dans ce travail, et même Mirette, que cela amusait, leur prêta son concours effectif.

Mais Lucie ne s'était pas assez méfiée de sa frêle santé et n'avait pas pris assez de précautions.

Une quinte de toux longue, profonde s'empara tout à coup d'elle,et faillit la faire suffoquer.

Cette toux semblait, chaque fois qu'elle se produisait, déchirer quelque chose dans sa poitrine ; puis elle sortait par la gorge avec un sifflement sinistre.

Le froid avait subitement saisi la jeune femme...

Tant qu'elle était dans la grotte, la température assez élevée en ce logis étroit, le vin chaud, lui avaient été d'un salutaire effet ; mais le froid brumeux du dehors qui l'a frappé dès qu'elle fut sortie de l'Elysée, occasionna une trop brusque transition pour ses bronches délicates, ses poumons malades.

Elle toussait, toussait, essayant de réprimer cette atroce douleur et n'y parvenant pas.

Jean était accouru aussitôt à elle, il la soutenait pour lui éviter une chute, mais comme Clopinel, comme Milon et l'Institut, il demeurait impuissant à calmer le mal et assistait, muet, le cœur navré, au pénible spectacle de cette torture épouvantable.

Mirette s'était accrochée à la robe de sa sœur et par de douces paroles, par des caresses, espérait chasser cette toux qui déchirait cette malheureuse jeune femme et causait à ces hommes une angoisse pleine de terreur.

Cependant, sur un signe de l'Institut, Milon, d'un coup de main,avait arraché la porte presque couverte de sable et dégagé l'entrée du réduit.

L'Institut se glissa par l'ouverture.

Bientôt il reparut.

Il tenait sous le bras la couverture grise dans laquelle Lucie tout à l'heure était enveloppée, et à la main une bouteille et un verre.

Clopinel avait compris l'intention de l'Institut.

Il s'empara de la couverture et rapidement en enveloppa la jeune femme.

L'Institut lui présenta son verre dans lequel il venait de verser un peu du contenu de la bouteille.

—Buvez ceci... lui dit-il entre deux quintes de toux .. Buvez... c'est un peu de cognac... cela vous réchauffera... et vous calmera...

Lucie obéit à l'Institut, elle absorba une gorgée du liquide.

Mais la toux la reprit... le cognac était trop fort pour elle...

—Buvez encore... buvez quand même... lui répéta l'Institut en l'encourageant.

Elle se força et vida presque d'un trait, comme un mauvais remède, le contenu du verre.

L'effet de l'eau-de-vie ne tarda pas à se produire.

Lucie toussa bien encore... une ou deux fois, mais ce fut de plus en plus faiblement.

La chaleur normale lui était revenue à l'intérieur... et la couverture jetée sur ses épaules la garantissait du froid humide du brouillard de la Seine.

La toux se calma enfin et la jeune femme put rendre à Mirette ses caresses.

—C'est fini ?... lui disait l'enfant tendrement... Fini... n'est-ce pas, Lucie ?... Tu n'as plus mal ?...

—Non, ma chérie... plus mal !..... c'est fini !...

—Vraiment, vous ne souffrez plus, lui demanda le sergent.

—Non !... Quand la crise est passée... j'éprouve comme un soulagement immédiat... je retrouve quelques forces pour un moment...

—Profitons-en... s'écria Clopinel... pour nous mettre en route.

L'Institut et Milon se précipitèrent alors vers la petite porte de la grotte... par laquelle l'Institut jeta au hasard sa bouteille et le verre... et ils se mirent à la cacher de nouveau sous le sable.

Quelques instants après, toute trace de porte avait absolument disparu et bien malin celui qui se fût avisé qu'en cet endroit se trouvait l'Elysée de sable...

—Ça y est... s'écria Clopinel...voilà notre palais en sûreté... Maintenant les ouvriers peuvent venir travailler sur notre toit.

—Travailler sur votre toit?... demanda Lucie qui ne connaissait pas la disposition du refuge, dans lequelle elle venait de passer la nuit.

—Oui! répondit Clopinel... Nous sommes à quelques pas des travaux entrepris pour l'Exposition de 1889...

—C'est notre plus grande anxiété... ajouta l'Institut.

—Pourquoi cela?

—Oh! non pas que nous craignions de voir figurer notre demeure...comme ante-historique... qu'un savant...

—Un de tes collègues, reprit l'Institut... un des savants, mon collègue ne prenne notre Elysée pour un vestige d'habitation de troglodytes séquaniens ou bohèmes parisiens...d'une façon scientifique ou d'une façon policière, on nous ferait déloger de notre Elysée.

—Ce jour-là nous devrons loger à la belle étoile, mes pauvres amis. ! Il y eut une sorte de tristesse parmi ces trois compagnons.

Mais Clopinel reprit vite le dessus.

—Si ce jour-là se trouve au printemps... ce ne sera qu'un demi-mal... nous irons coucher sur des branches d'arbres.

—Bonne idée, que tu as là... bonne idée, vraiment.

—Pourquoi pas?... nous avons fait les lapins dans notre terrier... nous ferons tout aussi bien les oiseaux sur un arbre!...

Le clown eût une manière si drôle de dire cela que la fillette partit d'un grand éclat de rire.

Ce fut un changement d'idée général et le rire de l'enfant se communiqua à chacun.

Profitant de cela, Clopinel s'écria, comme dans les drames d'autrefois:

—Et maintenant... en route!...

Ils se mirent à marcher dans la direction de l'escalier qui relie la berge au quai.

Milon, jusque là, n'avait pas soufflé mot.

Tout à coup, il s'écria :

—Puisque nous voilà au grand air si nous fumions une pipe.

—Bravo!... fit-on...

—Milon parle peu, mais il parle bien!...

—Quelles bonnes idées il a!...

—D'autant plus ajouta le zouave, que ce doit-être vers cet endroit que j'ai retrouvé mon Jacob!

—Oh! oh! célébrons ce joyeux événement par des feux de joie!

—Fouille dans l'entrepôt, dit Clopinel à l'Institut.

Une des poches de l'Institut, profonde comme un puits, servait de cave à tabac.

Le savant enfonça jusqu'an coude son bras dans cet abîme d'étoffe,et en tira une poignée de tabac... Ses trois compagnons et le zouave y puisèrent le contenu de leur pipe, et, soigneusement, l'Institut replongea son bras pour déposer à nouveau le restant du tabac dans sa soute.

Les pipes se bourrèrent comme il convient avec une attention silencieuse... presque un recueillement pieux!

—La fumée ne vous gênera pas?... demanda le zouave à Lucie.

—Nullement... Nous sommes en plein air.

—Merci... Il y a longtemps que nous étions privés de notre plus grand plaisir.

—Oh! pourquoi? A cause de moi? Pourquoi n'avez-vous pas fumé plus tôt!...

—L'Elysée est trop petit... il aurait été tout de suite plein de fumée... Comme vous ne devez pas être habituée à cet arôme, vous auriez toussé et sûrement été malade, ainsi que notre petite Mirette...

—Nous serions sortis de la maison sous forme de jambons...

—Au reste... ajouta l'Institut... votre présence nous a totalement fait oublier nos pipes.

—C'est le plus beau compliment que nous puissions vous faire, ajouta le clown.

—Vous êtes bien aimables... répondit Lucie, en riant de la plaisanterie...

—Mais nous allons rattraper le temps perdu.

Une allumette grattée avec précaution par le prudent Institut incendia bientôt les quatre fourneaux affamés des pipes.

Et l'on se remit en marche.

Quand la petite caravane arriva au bas des marches le sergent dit à Lucie :

—Voilà un escalier que je croyais ne plus remonter... ni vous non plus...

—Peut-être eût-il mieux valu pour Mirette et pour moi!... répondit la jeune femme avec un gros soupir.

Le sergent se récria.

—Voulez-vous bien ne pas dire cela!... Nous sommes vivants... bien vivants tous trois!... que diable! nous trouverons bien le moyen de nous tirer d'affaire!...

—Le ciel vous entende!...

Les trois compagnons, la jeune femme et sa petite sœur, le zouave avaient remonté l'escalier et se trouvaient maintenant sur le quai.

Un vent glacial soufflait, qui coupait la figure.

Le sergent, qui donnait son bras à Lucie pour soutenir ses pas encore bien faibles, la sentit frissonner sous la bise, trembler de tous ses membres!...

—Comme vous grelottez !... lui dit-il, ayant pitié d'elle.

—Oui, j'ai bien froid!...

—Moi, aussi, petite sœur... dit Mirette qui avait entendu ces dernières paroles... moi aussi, j'ai bien froid!...

La fillette avait grand'peine à parler; ses petites dents claquaient atrocement.

—Pauvre chérie!... fit Lucie.

Se penchant, elle la serra contre sa poitrine, essayant de la réchauffer sous ses baisers.

—Allons, mignonne, un peu de courage... marche, cela te réchauffera... marche... comme une petite femme!

Sur sa prière, elle quitta la main de Jean, pour prendre celle de Clopinel qui la soutiendrait dans sa marche.

Elle tenta de faire quelques pas... mais bientôt elle chancela sur ses pauvres jambes engourdies.

—Petite sœur!... petite sœur!... je tombe!... cria-t-elle.

Le froid et la fatigue de cette nuit passée sans sommeil l'avaient épuisée.

C'est à peine si Clopinel, qui lui donnait la main, eut le temps de l'empêcher de rouler à terre.

Le sergent se précipita et la prit dans se bras robustes.

—Qu'as-tu, ma pauvrette?... lui demanda-t-il.

—Je ne peux plus marcher...

Lucie était tout alarmée... Le sergent la rassura.

—C'est le froid qui la paralyse.

Il la prit alors dans ses bras et il plaça comme dans un berceau.

—Es-tu bien ainsi?... lui demanda-t-il.

—Oui. Très bien!... Tu vas me porter?...

—Je vais te porter.

—Oh! merci... je suis bien heureuse!...

Elle lui passa ses deux bras autour du cou... l'embrassa... puis, souriante, murmura :

—Lucie!... petite sœur!... Bonsoir... bonsoir tous!...

"Mon ami Jean Bon-Cœur, merci!... Mirette heureuse!...

Sa voix s'éteignit, sa tête s'appuya sur la large épaule du sergent et elle fut prise d'un profond et irrésistible sommeil.

Alors la petite caravane se remit en route.

Clopinel, donnant cette fois le bras à Lucie, ouvrait la marche, Jean Bon-Cœur suivait, portant comme un trésor sa petite amie; chargés de leurs ballots, Milon et l'Institut fermaient le cortège.

Ils remontèrent ainsi le quai, traversèrent le Pont-Neuf et s'engagèrent dans une rue conduisant aux Halles...

A cette heure, cette partie de Paris, formant une ville vivante dans la ville endormie, est pleine de mouvement, de monde.

Aux alentours des Halles, de nombreux restaurants et marchands de vins sont ouverts.

Parmi ces restaurants, se trouvait la maison de l'"Escargot diligent."

L'"Escargot diligent" était célèbre, depuis des générations, parmi les travailleurs des Halles. La cuisine était bonne, les plats fournis à la carte à payer d'une modestie rare aujourd'hui.

Les clients abondaient, surtout les travailleurs à petites bourses et à gros appétits.

Certes, il ne fallait pas y chercher les plats raffinés ou extraordinaires. Les menus n'y comportaient point une variété de services affublés de noms exotiques ou illustres. La soupe aux choux s'appelait soupe aux choux, tout bonnement, mais elle était faite avec du vrai chou, et la saucisse et le lard qui la relevaient étaient du vrai lard et de la bonne charcuterie, d'où la chimie était absolument écartée.

Sur sa façade, ce brave restaurant portait une enseigne qui avait fait la joie de nos grands-pères quand ils étaient petits.

C'était l'oeuvre du peintre qui venait prendre là son unique repas de chaque jour ou, plutôt de chaque

**Le Remède de Shiloh**

arrête promptement les toux, guérit les rhumes, fortifie la gorge et les poumons, 25c

nuit. Le peintre avait fait pas mal d'enseignes pour vivre... Elles étaient de taille énorme, ces enseignes, et, fait bizarre, plus le peintre grandissait en renommée, plus ses tableaux diminuaient de grandeur.

Si bien que vers la fin de sa vie il fallait des loupes vraiment pour découvrir ses toiles.

Car il mourut, ce peintre d'enseignes, première manière, membre de l'Institut et chamarré des grands cordons de cinquante ordres.

L'enseigne de l'"Escargot diligent", que l'on put admirer encore récemment, et qui disparut dans un incendie, valait une fortune.

Elle représentait un énorme escargot à la coquille nacrée, aux belles cornes droit plantées sur sa tête altière, qui se dirigeait à fond de train vers un chou frisé, d'un vert appétissant.

Au sommet de sa coquille était à califourchon un petit ange tout rose, aux ailes d'azur, coiffé du large chapeau des forts de la Halle, et brandissant leur bâton classique.

Cette enseigne, comme on le voit, était d'une allégorie charmante, et les forts de la Halle, pour qui, plus que tout autre, elle était transparente, accouraient en foule se restaurer au cabaret de l'"Escargot diligent."

C'est dans ce restaurant que Clopinel mena la petite troupe.

—Où nous conduisez-vous?... demanda la jeune femme.

—Ici... à l'"Escargot diligent"... nous restaurer d'une bonne soupe aux choux... la renommée de la maison... Vous m'en direz des nouvelles...

Et il poussa la porte pour faire passage à Lucie.

—Mais... c'est que... objecta Jean Bon-Cœur...

—Vous n'avez pas faim?

—Si... au contraire... je dévorerais n'importe quoi.

—Hé bien, alors... entrez!...

—Entrer... manger... c'est très bien! Mais... après manger...

—Hé bien... après manger... on est mieux portant, répliqua le clown.

—En se mettant à table... poursuivit le zouave... on vous présente un... carton... très agréable, celui-ci... mais avant de se lever, on vous présente une carte... désagréable, celle-là... et dame!...

Clopinel comprit l'objection du zouave.

—Rassurez-vous... dit-il... Ici, nous sommes comme chez nous!

Il lui donna quelques explications qui enlevèrent toute hésitation.

Ils entrèrent donc dans les restaurant de l'"Escargot diligent" et familiarisèrent en vieux habitués, après avoir serré la main du patron, ils montèrent dans une des petites salles du premier étage.

—C'est ma famille, dit le clown au garçon, en lui présentant le zouave et la jeune femme... Tu vas nous servir une bonne soupe... et du chouette vin!...

Le garçon eut vite placé le couvert, une assiette à chacun, accompagnée d'un gros verre, d'une cuillère et d'une fourchette de fer.

Puis, sur la table, il posa une large soupière dont le fumet emplit la salle d'un parfum alléchant.

La fillette cependant sentait ses grands yeux difficilement se maintenir ouverts.

Elle avait, malgré la défense que lui fit sa sœur, par geste, mis son coude sur la table et dans sa main reposé sa jolie tête.

Le sommeil la gagnait.

—Je voudrais tant dormir!... dit-elle enfin.

Clopinel dit alors à la jeune femme:

—Comme l'enfant, vous devez tomber de sommeil.

—Oh! non!... j'ai passé plus d'une nuit blanche...sur mon travail,la veille ne m'effraie pas.

—C'est égal... je vois que vous êtes rompue... après toutes ces péripéties. Mais je ne vous demande que quelques heures encore... Quand le jour paraîtra, nous irons dans un hôtel que je connais vous chercher une chambre où vous pourrez prendre avec Mirette un bon repos...Vous avez grand besoin de dormir...

La fillette entendit ce dernier mot.

—Moi... fit-elle, n'ayant plus la force d'étouffer un bâillement... moi je dors déjà...

Puis, calme, s'adressant au sergent:

—Dis, mon ami Jean... dis... veux-tu me reprendre encore dans tes bras pour que je dorme.

Jean Bon-Cœur lui ouvrit ses bras robustes et la fillette s'y glissa,

—Je reconnais mon petit coin,dit-elle.

Elle se plaça bien à son aise..... comme tout-à-l'heure, et dans un sourire s'abandonna au sommeil heureux des enfants...

Mirette se réveilla doucement.

Elle ouvrit les yeux, regarda, étonnée, Clopinel, l'Institut, Milon, sa sœur et son ami Jean, elle dit timidement :

—Merci, mon ami Jean !... dit-elle... J'ai aussi bien dormi dans tes bras que dans mon petit lit.

Elle fit une caresse à sa sœur, et, toute rieuse, elle s'assit entre Jean Bon-Cœur et Lucie.

Clopinel venait d'emplir chaque assiette de soupe aux choux, agrémentée d'une saucisse.

—As-tu faim ?... demanda-t-il à l'enfant.

Elle eut un mouvement spontané à cette question.

—Oh !... oui... j'ai faim !... s'écria-t-elle. Hier matin Lucie m'a donné le dernier morceau de pain qui restait à la maison... Et elle.. et elle...

La jeune femme voulut par un baiser clore sa petite bouche et l'empêcher d'achever. Mais la fillette poursuivit quand même :

—Et elle... depuis la veille, n'avait rien mangé !

—Est-ce vrai ?... fit-on... Est-il possible !...

—C'est vrai !... répondit simplement Lucie... Mais Mirette est trop bavarde !...

On plaignit la jeune femme et on l'engagea à se restaurer... à réparer ses forces.

Elle le fit de bon cœur et mangea, on le conçoit, de bon appétit.

Quant à Mirette, elle dévorait, tout bonnement, et son assiette montra vite le fond... il n'y resta bientôt plus la moindre trace de choux, ni même la pelure de sa saucisse.

—C'est bon !... c'est bon !... dit-elle... en passant sa petite langue rose sur ses lèvres.

Puis, timidement, regardant tour à tour Clopinel, l'Institut, Milon, sa sœur et son ami Jean, elle dit :

—J'en voudrais bien encore un peu.

Vous pensez si on la servit avec joie.

Le zouave, de son côté, fit grand honneur au repas.

Enfin, les estomacs apaisés, la soupe finie, Clopinel dit au garçon d'apporter du café.

Jean Bon-Cœur et Lucie voulurent s'y opposer, mais Clopinel et ses deux compagnons insistèrent, ils durent acquiescer.

Quand le café fut servi, la jeune femme dit aux convives :

—Ici, nous ne sommes pas aussi à l'étroit que dans l'Elysée de sable... la fumée ne m'incommodera pas..... vous pouvez allumer vos pipes...

On la remercia avec d'autant plus de plaisir que nos quatre fumeurs, chacun dans sa poche, caressaient en cachette leur pipe... en attendant ce signal, cette autorisation pour la faire participer à la fête.

Le café pris et la première pipe finie, Milon et l'Institut se levèrent en même temps et après avoir fait à Clopinel un signe d'intelligence, quittèrent la salle.

—Nous allons revenir... dirent-ils. Attendez-nous...

Ils sortirent.

—Où vont-ils ?... demanda le sergent.

—Je ne sais... répondit Clopinel... Attendons-les...

Il passa à Jean Bon-Cœur une partie du tabac qu'avait en prévision laissé l'Institut sur la table, et l'invita à bourrer de nouveau son fidèle "Jacob"...

XIV

L'AMOUR D'UNE ETOILE

Nous avons quitté le jeune vicomte Jean de Vaubray et Rosine Friquet, au moment où ils franchissaient le seuil de la salle à manger: nous les retrouvons à table, cette fois, et à la fin du petit souper dont l'actrice prétendait ne pouvoir se dispenser au milieu de la nuit.

Le souper se composait d'un potage russe, d'une aile de faisan, de terrines truffées. Le tout arrosé de vieux vins, légers et corsé de liqueurs diverses.

Un coup de sonnette retentit.

—Ton oncle !... s'écria l'actrice... J'ai reconnu sa façon de s'annoncer !...

C'était en effet le chevalier Guiseppe Santaflor qui venait chercher son neveu pour le ramener à sa famille, ainsi qu'il l'avait promis.

Nous avions laissé le chevalier en galante compagnie dans un des salons du Grand-Café.

Il avait refusé de faire une petite partie de cartes, lui, un joueur émérite, malgré les instances de ses ses amis, et avait déclaré que le grog qu'on venait de lui servir une fois absorbé il n'y aurait rien qui pût l'empêcher de remplir ses devoirs de "famiglia".

Etendant ses grands bras, il s'était écrié d'un air des plus convaincus :

—Ah ! la famiglia !... mes enfants... la famiglia !... C'est sacré! ...Zé sacrifie tout à la famiglia !... Mon beau-frère, le comté de Vaubray, est oune pétit peu malade cé soir !... Il a envie dé voir son fils avant dé s'endormir... Zé vais loui ramener son cer Zean !...

On lui objecta que le vicomte se trouvant chez Rose Friquet depuis peu d'instants, il courait grand risque de le déranger fort et d'être reçu comme un rêneur !...

—Zé le sais... Ze ferai l'effet d'oun cien canice dans oun zeu de quilles.. mais c'est oun dévoir de la famiglia... Zé le remplirai zousqu'au bout !...

En effet, quand il eut absorbé... à petites gorgées... est-il lorique d'ajouter... son grog... Il se leva...

—Au revoir !... fit-il... Au revoir ! Il serra toutes les mains qui se tendaient vers lui, et sortit en disant, en guise de consolation :

—Démain, nous rattraperons lé temps perdou !...

Quelques minutes après,il tirait le bouton de sonnette auquel nous avons vu naguère son neveu, Jean de Vaubray, si désespérément suspendu !

Le concierge, cette fois, réveillé lui ouvrit aussitôt. Le chevalier grimpa lestement les marches qui le conduisaient chez Rosine Friquet.

Ce fut rapidement fait grâce à ses longues jambes. Il sonna de nouveau.

C'est ce coup de timbre, connu de toute la maison, qui avait provoqué l'exclamation de l'actrice.

—Ton oncle, le chevalier !...

Elle quitta son allure enjouée et s'efforça de donner à sa frimousse l'air le plus préoccupé, le plus affairé possible.

—Ah! monsieur le chevalier... lui dit-elle en l'aisant à se défaire de son pardessus... monsieur le chevalier, comme vous avez bien fait de venir!

Elle aurait voulu dire:

—Vous avez un bon nez!

Mais sa maîtresse, qui l'avait stylée, le lui avait bien défendu.

Le chevalier avait, on le sait, un appendice nasal si prononcé, que cette simple phrase eût pu ressembler à une allusion malicieuse.

Il est des gens à ménager...

Le chevalier Giuseppe, Italien de race superbe, antique, royale, affirmait-il, était de ceux-là, se trouvant l'oncle de celui qu'on appelait en ce moment "monsieur" chez Rosine Friquet.

Et la camériste, qui tenait à sa place chez l'actrice, s'était donc habituée, bien que difficilement, à ne jamais parler de nez devant lui, et avait tout simplement dit, avec un gros soupir:

—Ah! monsieur le chevalier, que vous avez bien fait d'arriver.

Le chevalier, toujours galant, prit le menton rose de la futée soubrette... car il visait aux façons de la Régence.

—On m'attendait donc... bellata ? lui demanda-t-il.

—Oh! oui... avec impatience!...

—Avec impatience!... qui cela?...

—M. le vicomte.

—Mon nôvo?

—Madame aussi!...

—Oh! ça.... c'est çarmant... c'est çarmant!...

—On est tout en l'air, ici!...

—Vraiment! qué sé passé-t-il?

—Oh! une affaire... une affaire... madame en est toute pâle... Elle prend de la verveine...

—De la verveine!... elle est donc malade?...

—A cause de M. le vicomte... de l'affaire...

Le chevalier perdit son ton jovial.

Julia avait l'air si réellement anxieux que l'inquiétude l'engagnit.

—Mon nôvo a oune affaire?... demanda-t-il. Quel genre d'affaire? ...

—Il a failli être tué!...

Le chevalier fit un bond.

—Toué... Zean... mon nôvo, toué! Tou plaisantes?

—Non!... Assassiné!...

Giuseppe Santaflor sursauta de nouveau.

—Assassiné!... s'écrai-t-il... assassiné!... Comment cela?...

—Là... en bas... sous nos fenêtres! Oh! c'est horrible!... J'en suis encore toute malade!... Rien qu'en vous le racontant mon cœur tourne !...

Mais le chevalier ne l'écoutait plus, il avait ouvert une porte et s'était précipitamment engouffré sous les tentures qui la garnissaient, laissant dans l'antichambre la soubrette, la mair sur son cor sage et répétant encore:

— J'en suis toute bouleversée ! toute malade!...

Quand elle se vit seule, tranquillement, elle ramassa une des canne qui garnissaient le râtelier, et que dans sa précipitation le chevalier a vait fait tomber, tourna la clef de a porte d'entrée et, comprimait avec sa main un bâillement elle sa dirigea du côté de l'office!...

Le chevalier n'avait fait qu'un bond, jusque dans le salon où il savait rencontrer "son cor nôvo,"comme il disait.

Il le prit vivement dans ses bras:

— Zean!... mon Zean!... s'écria-t-il, en le pressant affectueusement contre sa maigre poitrine. Tou n'es pas bleasé?... Tou n'as pas dé mal?... Réponds, mon enfant! Caro mio!.. Povero!...

— Ah! chevalier!... chevalier ! .. quelle aventure!.. s'exclama Rosine Friquet, qui reprit l'air anxieux avec lequel elle avait écouté le récit fantastique du vicomte.

Comme sa soubrette, dans l'antichambre, elle ajouta:

— J'en suis encore toute bouleversée!... toute malade!...

Et pour rendre son émotion plus naturelle, plus vraie, elle porta à ses lèvres rouge-sang, grâce au fard, un fin mouchoir, dans un geste dolent, et elle but une petite gorgée du contenu fumant d'une petite tasse en argent, servie à portée de sa main sur une minuscule table de Chine.

C'était la verveine dont avait parlé la soubrette.

Quand madame prenait de la verveine, c'était le signe que son émotion était au comble...

Mais pour qu'on fût encore mieux persuadé de son trouble, sur tous les tons, elle répétait avec des soupirs douloureux, soulignés de longs regards au plafond:

— Ah! mon cher chevalier, mon cher Giuseppe, quelle émotion! ... quelle secousse!...

— Enfin, qué s'est-il passé?... demanda l'Italien, quand sa première effusion, se fut un peu calmée... Racontez-moi la çoze!...

— C'est inouï!... épouvantable !... horrible!... s'exclama Rosine.

— J'ai tout bonnement failli être victime d'un assassinat!... put enfin répondre le vicomte!...

— Assassiné!... mon povero ! ... Zoustement... cé qué zé té demande, c'est comment tou as été victime d'oun pareil attentat.

— Dame!... mon cher oncle...il faisait beau... relativement... Enfin, pour me dégourdir les jambes, j'ai eu la fantaisie de venir du café jusqu'ici.

— C'est oune imprudence!... oune très grande imprudence!...

— Je m'en suis aperçu... mais trop tard.

— Raconté-moi comment ça s'est fait?

— Il a été héroïque, fit Rosine ... héroïque!... Vous allez voir!...

— J'allais arriver ici... quand, de l'ombre d'une porte, tout à coup, une femme sortit... et se précipita sur moi...

— Oune femme!... c'est oune femme!... Ah! canaglia!...

— Une de ces filles du trottoir, qui me fit des propositions fort alléchantes.

— Perfida!... scélérata!...

— Naturellement, je l'écartais... je la rep

# La Patrie

Cie de Publication de "La Patrie" Limitée

BUREAU PRINCIPAL

120 RUE STE-CATHERINE, COIN DE L'AE. HOTEL DE VILLE, MONTREAL, QUE.

La "Patrie Hebdomadaire" la plus grand et le plus important des journaux de son genre au Canada, est publiée tous les samedis A 16 pages, soit 112 colonnes de texte et d'illustrations en noir et en couleurs. Les lecteurs trouveront dans ce journal qui se distingue particulièrement par son indépendance absolue, les informations les plus exactes et les plus complètes sur tous les événements de la semaine, canadiens et étrangers, une foule de renseignements sur l'agriculture, l'élevage, les marchés, des romans inédits, etc.

ABONNEMENT

trois mois ..... 0.25
ETATS-UNIS, douze mois ..... 1.50
six mois ..... 0.75
PRIX SPECIAUX pour annonces, régulièrement donnés sur demande.
La ligne agate, 1ère insertion ..... 10c
La 2ème agate, insertions subséquentes ..... 5c
CANADA, douze mois ..... $1.00
six mois ..... 0.50

LES PAIEMENTS

doivent se faire au bureau principal par mandat-poste ou lettres enregistrées.

Nous envoyons aux abonnés de "La Patrie Hebdomadaire" jusqu'à ce qu'ils nous aient fait parvenir l'ordre d'en discontinuer l'envoi. LA LOI DIT que tout abonné à un journal sera tenu responsable jusqu'à ce que tous les arrérages soient payés et qu'il ait donné ordre de discontinuer l'envoi.

La date imprimée sur l'étiquette indique l'échéance de l'abonnement.

CHANGEMENT D'ADRESSE—Lorsque les abonnés désirent que nous fassions un changement, ils doivent nous donner leur nouvelle et leur ancienne adresse.

LES CORRESPONDANCES

que nos abonnés voudront bien nous envoyer seront toujours prises en sérieuse considération. Les manuscrits rejetés ne seront pas rendus. Nous invitons particulièrement les cultivateurs à nous écrire sur n'importe quel sujet concernant l'agriculture.

Toute correspondance devra être signée.

"LA PATRIE" HEBDOMADAIRE

120 RUE STE-CATHERINE EST
Coin de l'Avenue de l'Hôtel de Ville,
MONTREAL, CAN.


## ELECTIONS MUNICIPALES

Janvier 8

Comme la PATRIE l'a annoncé, les municipalités rurales régies par le code municipal font aujourd'hui l'élection de conseillers. Nous donnons ci-dessous les rapports qui nous arrivent des localités voisines de Montréal.

### A OUTREMONT

La campagne électorale dans la municipalité d'Outremont vient d'avoir une fin heureuse et surtout exemplaire en ce temps de remuement de politique municipale. En effet, ceux-là qui viennent d'être réélus et élus à la mairie et à l'échevinage n'ont rencontré aucun adversaire et ils se sont laissé porter à l'exercice de ces fonctions par la force des circonstances, ou mieux par leur réputation d'hommes intègres et éclairés.

M. Robert Cooke et M. W. G. Stuart ont été réélus échevins.

M. Arthur Corbin, qui vient d'être élu par acclamation succède à l'ex-échevin Joseph Lamoureux.

Un groupe d'électeurs avait prié M. Lamoureux de se porter de nouveau candidat, mais il a refusé, considérant que son rôle dans les affaires municipales et que surtout l'œuvre à laquelle il s'était consacré et qui motivait sa présence au conseil municipal avait abouti de la façon la plus heureuse. En effet, il y a quelques années, pour régler un différend et surtout mettre fin à un conflit qui menaçait de s'éterniser au détriment du bien commun, on avait obtenu de M. Lamoureux qu'il se laissât porter candidat. Il fut élu et l'objet pour lequel on le poussa dans les affaires municipales réussit à la satisfaction de tous.

### VILLAGE DU SAULT

Les élections municipales au village du Sault-au-Récollet, ont donné le résultat suivant.

M. Wilfrid Lefebvre est réélu conseiller; M. L. E. Lortie est élu en remplacement de M. C. D. Vinet.

SAINT-HUBERT

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

ST-HUBERT, 8. — Aujourd'hui ont été élus par acclamation MM. Joseph Paré et Flavien Moquin.

CONTRECOEUR

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

CONTRECOEUR, 8. — Paroisse, MM. Elz. Deslauriers et Augustin Dumas, élus par acclamation.

Village, MM. Jos. Patin et J.-A Liboiron, élus par acclamation.

VERCHERES

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

VERCHERES, 8. — Dans le haut du "rang du petit coteau" M. Josaphat Dansereau a été élu par acclamation.

Dans le "bas du rang" l'élu est M. Médéric Chagnon et dans le "bas du rang des Terres noires" M. N. Bourgeois

LAPRAIRIE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

LAPRAIRIE, 8. — Ont été élus aujourd'hui par acclamation: MM. Arthur Ste-Marie et Hilaire Favreau.

CHAMBLY-BASSIN

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

CHAMBLY BASSIN, 8. — MM. Arthur Besonville et F. X. Audet ont été, aujourd hui, élus conseillers municipaux par acclamation.

VARENNES

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

VARENNES, 8. — Pour le village ont été élus par acclamation, le Dr Geoffrion et M. Adélard Blain.

Pour la paroisse: MM. Agani Savariat et Euclide Choquet.

BOUCHERVILLE

BOUCHERVILLE, 8. — Ont été élus aujourd'hui par acclamation, pour la paroisse, MM. Raoul Jodoin et Horace Favreau, et pour le village, MM. Alex. Coallier et Georges Courtois.

SAINT-CONSTANT

ST-CONSTANT, 8. — Aujourd'hui MM. V. Hébert et Zénophile Beauvais ont été élus conseillers municipaux par acclamation.

# SIR WILFRID LAURIER EST CHALEUREUSEMENT ACCUEILLI AU MONUMENT NATIONAL

9 janvier 1912

Le Monument National était rempli, du parquet au plafond, hier, de citoyens désireux d'entendre Sir Wilfrid Laurier prononcer son premier grand discours en dehors du parlement, depuis la défaite subie par le parti libéral, le 21 septembre dernier.

L'attente des partisans du vieux chef n'a pas été déçue ; il a parlé pendant près de deux heures, avec beaucoup de vigueur et d'énergie.

Une enthousiaste ovation a accueilli son apparition sur l'estrade et il a été fréquemment applaudi. Il a fait rire son auditoire, quand il a pris à partie les nationalistes et l'hon. M. Monk. Il s'est particulièrement acharné sur le ministre des travaux publics, auquel il ne peut pardonner ce qu'il appelle "son saut de carpe" sur la question de la marine.

On était curieux de connaître les déclarations que ferait Sir Wilfrid Laurier. L'ex-premier ministre s'est contenté de dire qu'il suivrait toujours les principes qui l'ont guidé depuis 23 ans et il n'a pas prénonisé de programme nouveau. Au contraire, il s'est déclaré une fois de plus en faveur de la réciprocité, dont il attendait le plus grand bien pour les intérêts du pays.

Sir Wilfrid Laurier a déclaré que le peuple avait été trompé et il a invité ses auditeurs à se mettre à la tâche pour l'éclairer, afin qu'il se "ressaisisse", a-t-il dit. Il a dit qu'il ne croyait pas que le parlement libéral ait été vaincu sur la question de la réciprocité. Il croit que la véritable cause de la défaite du parti libéral, c'est la coalition des intérêts financiers, qui a créé une agitation formidable contre la réciprocité.

Sir Wilfrid Laurier a terminé son discours en disant qu'il n'avait rien à regretter, qu'il avait agi selon ses convictions, et que, s'il avait à recommencer, il suivrait la même ligne de conduite. Il a affirmé qu'il n'était pas aigri ni abattu par la défaite. Il a dit qu'il ne ferait pas une opposition factieuse ni déloyale, mais qu'il mettrait le reste de ses énergies et de ses forces au service de son pays, sans soulever les préjugés de races ni de religion. Il a fait luire des espérances de victoires pour les libéraux, se disant assuré du triomphe définitif des idées libérales, qui "ont le temps pour elles", a-t-il dit, selon le mot de Gladstone.

LES DISCOURS

Quand les applaudissements qui saluèrent l'apparition de Sir Wilfrid Laurier se furent tus, le président de l'Association de la Jeunesse Libérale,

M. VICTOR BEIQUE

se leva et, dans une vibrante allocution, souhaita la bienvenue à l'hôte des jeunes libéraux. Il parla des destinées du parti libéral et dit que l'idée libérale ne pouvait mourir, qu'elle triompherait, au contraire, tôt ou tard.

Après qu'une gracieuse fillette et un petit petit boy eurent apporté à Sir Wilfrid deux superbes gerbes de roses, l'ex-premier ministre prit la parole avec une énergie et un entrain aussi grands que s'il eût été un jeune homme et si, au lieu d'être le chef de l'opposition, il eût encore été le premier ministre.

Dès les premiers mots, on put voir qu'il était en verve et que le discours qu'il allait prononcer en serait un remarquable.

"S'il se trouvait en notre ville, dit-il, un étranger qui ne sût rien de notre histoire politique récente, il croirait sans doute que nous sommes ici pour célébrer une éclatante victoire ou un événement également heureux.

"Profond serait son étonnement d'apprendre que loin de célébrer une victoire nous sommes encore sous le coup de la défaite de notre grand parti politique ; plus profond serait encore son étonnement de constater tant de courage et de fierté chez nous et plus grande encore serait son admiration d'apprendre le but qui nous amène ici et pour lequel nous sommes réunis (Appls.).

"L'Association de la Jeunesse Libérale prétend affirmer sa croyance et sa foi à la grande cause qui a été vaincue le 21 septembre.

"Comme le poète romain disait que si la cause victorieuse avait plu aux dieux la cause de la défaite était la plus chère à Caton, l'Association de la Jeunesse Libérale nous montre que la défaite ne l'effraie pas, ne l'alarme pas et ne l'affecte pas. Vous êtes au début de la vie, vous cherchez votre orientation ; au lieu de vous faire les courtisans du pouvoir vous vous êtes tournés vers les principes qui ont fait le Canada ce qu'il est aujourd'hui.

"Les dernières élections furent une surprise, mais les effets de ces élections furent une surprise encore plus grande. Nous les vaincus, nous sommes attachés à toutes nos idées avec plus de force que jamais et nos convictions n'ont jamais été aussi ancrées dans nos âmes qu'en ce moment, tandis que dans les camps de la majorité du jour du scrutin, le doute, les scrupules, la désillusion se sont emparés de ces consciences honnêtes qui s'étaient fait tromper, quand elles ont vu toute l'inanité des promesses qu'on leur a faites.

"Quant à ceux que la victoire a placés au timon des affaires, ils devaient faire cesser le régime de la conciliation pour la remplacer par l'intransigeance religieuse et nationale ; ils devaient faire triompher le nationalisme dans la province de Québec et l'impérialisme dans les autres provinces ; abolir la marine, ils furent crus sur parole, et ils devaient donner la mesure du patriotisme et du désintéressement.

"Ils sont à l'œuvre depuis trois mois, si on peut donner le nom d'œuvre à l'organisation de la curée; tout ce qu'il y a eu depuis le 21 septembre, c'est la mise en action de la seule pensée du patronage et des places, c'est le fait de couper des têtes innombrables pour les faire remplacer par ceux qui, avant les élections, n'avaient pas d'épithètes assez sales, pour flétrir ces vils créchards et qui depuis le 21 septembre ont montré qu'ils étaient les plus enragés créchards que l'histoire du Canada ait jamais connus.

"Ça été tout simplement une formidable débauche de férocité bureaucratique.

"Les belles promesses sont allées rejoindre les vieilles lunes; la marine sera abolie la semaine des trois jeudis, le plébiscite est déjà une affaire démodée. Et lorsqu'au début de la session voyant M. Borden à côté de M. Monk, M. Nantel à côté du Col. Hughes, le loup à côté de l'agneau, le nationalisme à côté de l'impérialisme, j'ai demandé à M. Borden quel serait son programme, il a répondu de façon piteuse: "Ne parlez donc pas de cela; vous allez soulever les préjugés de race; si vous parlez de ces choses-là, c'est parce que votre caractère s'est assombri par l'insuccès; il est devenu acerbe et hideux. Messieurs, je vous le demande à vous qui me voyez ce soir, est-ce que mon caractère est devenu acerbe et hideux. Laissez-moi vous demander si j'ai l'air sombre. Je crois même que je pourrais soutenir la comparaison avec M. Monk.



SIR WILFRID LAURIER, chef de la loyale opposition de Sa Majesté, qui a été l'objet d'une démonstration enthousiaste, lundi soir, au Monument National.

"Il y a des hommes ici qui me connaissent depuis quarante ans; ils m'ont connu étudiant et m'ont suivi dans les diverses étapes de ma vie; s'il est vrai que l'âme se reflète sur le visage n'est-il pas vrai que j'ai l'âme plus sereine qu'il y a vingt ans.

"Il est vrai que nous avons été défaits, mais si nous considérons ce qui a été dit et fait durant les élections nous voyons que nous avons raison d'être plus fiers de la défaite que de la victoire.

"Si la poursuite et la possession du pouvoir était le but suprême de la politique, la perte du pouvoir pourrait, sans doute, assombrir l'âme onctueuse de M. Monk. Si c'est la mentalité des autres ce n'est pas la nôtre. Le but suprême de la politique doit être le plus grand intérêt du pays et c'est cet idéal que nous avons poursuivi depuis quinze ans; et, je puis le dire, avec quelque succès. On a pu nous enlever le pouvoir, mais on ne peut pas nous enlever ces quinze années durant lesquelles le Canada a été révélé au monde et à lui-même; on ne peut pas nous enlever à l'intérieur ce développement énorme de notre pays; et la production agricole triplée; et à l'extérieur, le préférence impériale, les traités de commerce avec la France et l'Allemagne, et cette grande tentative de réciprocité avec la république voisine, tentative qui a été rejetée par le peuple, mais qui n'en a pas moins jeté sur notre pays un reflet qui eut été centuplé si nous n'avions pas été vaincus. Notre idéal reste le même, et c'est encore votre idéal, Messieurs de l'Association de la Jeunesse Libérale, et c'est à cet idéal que vous avez consacré votre jeunesse et vos plus belles aspirations.

"Les principes libéraux ont trop souvent été définis pour qu'il soit besoin d'y revenir.

Nous avons produit cette année cent millions de minots de blé et l'on compte que nous n'avons eu qu'une année moyenne ; or les économistes estiment qu'un homme consomme par année environ cinq à sept minots de blé ; de sorte que nous consommons, par année, seulement 50,000,000 de minots de blé et nous en produisons cent. Nécessairement il faut chercher à l'extérieur pour écouler ce surplus ; c'est la même chose pour le beurre et les autres produits agricoles. Si, demain, le marché anglais était fermé il y aurait une crise financière terrible et ce serait la ruine de l'agriculture. Or, vous savez que c'est l'agriculture qui est la base de la prospérité d'un pays. Le marché américain nous eut été excessivement avantageux parce qu'il est à nos portes.

"Nous sommes parvenus à nous faire ouvrir ce débouché mais le peuple n'en a pas voulu. La voix du peuple devait être respectée. Quelles sont les raisons qui ont porté le peuple à l'entente douanière? Je ne parle pas des articles echevelés et des discours plus échevelés encore qui ont été prononcés durant la campagne ; c'était tout simplement de l'hystérie. Mais les grands financiers se sont coalisés contre nous.

"Il y a cette année une différence de 10, 12 et 15 centins entre le prix du blé à Winnipeg et à Duluth. Nous pourrions vendre avec avantage l'excédent de notre blé sur le marché de Duluth, nous ne le pouvons pas, ce marché nous est fermé.

"Je ne ferai pas d'opposition factieuse. Je suis encore le chef de l'opposition, mais si je n'avais écouté que mes goûts personnels, à 70 ans, il m'eût été doux de goûter du repos que je crois avoir mérité. Mais mes amis m'ont demandé de rester à leur tête. Je vais essayer de m'acquitter de ma tâche le mieux que je pourrai. Je ferai la lutte au gouvernement, mais je ferai une lutte loyale.

# LE FEU RASE LE MAGNIFIQUE EDIFICE DE L'EQUITABLE LIFE SUR LE BROADWAY A NEW-YORK

(Service spécial de la PATRIE.)

NEW-YORK, 9.— Le grand édifice en marbre de l'Equitable Life Assurance Society, sur le Broadway, dans lequel se trouvaient les bureaux de la Mercantile Trust Company, de l'Equitable Trust Company, de la maison de banque Hountze Bros., de la Mercantile Safe Deposit, des chemins de fer Harriman, du Western Maryland Railway, etc., a été détruit par le feu de bonne heure, ce matin.

Trois hommes ont perdu la vie en sautant du toit sur le pavé. Les pertes sont évaluées à environ $6,000,000.

Des millions de dollars en valeurs et en espèces sont sous clef dans les voûtes et on espère qu'ils sont intacts.

William Giblin, président de la Mercantile Safe Deposit Company a été emprisonnés avec trois employés dans les voûtes et ils ont été sauvés après que les pompiers eurent sciés des barres de fer de deux pouces sous lesquelles ils étaient pris. Un homme a perdu la vie dans les voûtes.

Le sous chef Walsh de la brigade du feu a été emprisonné pendant deux heures dans les ruines de l'édifice et a vu la mort de bien près.

L'incendie se trouvait au coeur du quartier de la finance et on ne pouvait guère combattre les flammes que du toit des gratte-ciels environnants.

Les affaires ont été paralysées pendant tout le temps de l'incendie. Les hommes d'affaires ont quitté leur ouvrage pour s'occuper des pompiers.

# CINQ ENFANTS PERISSENT LA NUIT DERNIERE SOUS LES RUINES DE LEUR MAISON

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

QUEBEC, 10.— Un incendie s'est déclaré la nuit dernière dans la paroisse du Sacré-Coeur, comté de Lotbinière. La maison de M. Josaphat Desrochers, marchand et maître de poste, a été complètement détruite par le feu et cinq enfants ont péri dans les flammes.

La plus âgée des victimes est âgée de vingt ans et la plus jeune de deux ans.

Madame Desrochers, qui a été affreusement brûlée, est en grand danger de mort.

La maison de Désiré Houde a été aussi brûlée.

On a eu de grandes difficultés à sauver de la destruction l'église actuellement en construction. Les échafaudages sont brûlés.

On se perd en conjectures sur l'origine du feu. Ce fatal incendie a plongé toute la paroisse dans un deuil profond.

NOUVEAUX DETAILS

Le feu a pris naissance, hier soir vers minuit, dans l'église, par les fournaises, et s'est propagé à la maison de M. Egide Desrochers, à quelques pieds plus loin, qui a été complètement détruite.

LES VICTIMES

M. Egide Desrochers, fils, 20 ans, a été brûlé en voulant sauver les deux plus jeunes enfants. Les enfants brûlés sont Réal, 10 ans; Marc-Aurèle, 6 ans; Jean-Paul, 4 ans; Atyre et Yvette, jumeaux.

La maison de Mme Désiré Houde, mère du vicaire de St-Joseph de Lévis, a été complètement détruite et Mme Houde est grièvement blessée.

Ce terrible accident a causé une grande sensation chez les paroissiens du Sacré-Coeur, qui ont assisté aux différentes phases de l'incendie sans pouvoir porter secours aux victimes.

Mme Desrochers a réussi à se sauver, mais s'est blessée.

Notre-Dame du Sacré-Coeur est une paroisse éprouvée : son église fut détruite par la foudre l'année dernière et, tout dernièrement, une scierie a été la proie des flammes.

## *Le roi et la reine ont quitté les Indes, hier matin*

(Service spécial de la PATRIE.)

CALCUTTA, Indes, 9.— Le roi et la reine se sont embarqués aujourd'hui pour revenir en Angleterre. L'adieu de Calcutta et de l'Inde à ses souverains a été très imposant et encore plus impressionnant que la bienvenue de Bombay lorsque Georges V et la reine Marie foulèrent pour la première fois le sol indien.

De Bombay à Calcutta le voyage du roi et de la reine a été un triomphe continuel ; à chaque étape du voyage l'enthousiasme du peuple hindou se manifestait avec une nouvelle force et un nouvel enthousiasme.

Il n'y a aucun doute que la visite du roi et de la reine aux Indes aura des conséquences politiques des plus heureuses. Le roi n'est plus vu de la même manière par ses millions de sujets hindous depuis qu'il leur a fait visite.

# L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'UNION EXPERIMENTALE DES AGRICULTEURS DE QUEBEC

11 janvier.

La troisième assemblée annuelle de l'Union Expérimentale des agriculteurs de Québec a lieu aujourd'hui à l'Université Laval. Elle s'est ouverte ce matin et se continue cet après-midi.

L'assemblée était présidée par M. O.-E. Dallaire.

Au nombre des personnes présentes, nous avons remarqué :

Le Rév. Père abbé de la Trappe, à Oka, M. le chanoine P. Bélanger, président des missionnaires agricoles, A. O. Dallaire, de St-Hyacinthe, L. A. J. Marsan, M. l'abbé Thomas Caron, Dr Wilfrid Gagnon, conférencier agricole, Arthur St-Pierre, L. M. Grignon, Emile Martineau, C. A. Foisy et R. A. Rousseau.

Le rapport des opérations pour l'année 1911 a été lu par le secrétaire. Nous en donnons ici la substance.

On a ensuite procédé aux élections et les membres du bureau de direction ont été réélus. Ce sont:

Patron: Honorable J.-E. Caron, Ministre de l'Agriculture, Québec;

Président Honoraire : Honorable J. Décarie, Secrétaire-Provincial ;

Vice-Président Honoraire: G.-A. Gigault Ecr., Sous-Ministre de l'Agriculture;

L.-J.-A. Marsan Ecr., Directeur Scientifique de l'Institut d'Oka.

EXECUTIF

Président: G. Reynaud Ecr., Professeur à l'Institut Agricole d'Oka ;

O.-E. Dallaire Ecr., Directeur de l'Ecole Provinciale de Laiterie, St-Hyacinthe ;

Très Révérend Père Dom Antoine, Abbé d'Oka ;

Révérend M. G. Dauth, Ptre, Cha., Vice-Recteur de l'Université Laval, Montréal ;

H. Nagant Ecr., Directeur du "Journal d'Agriculture", Québec ;

Secrétaire: Frère M.-Liguori, Institut Agricole d'Oka, La Trappe, P.Q.

Le rapport financier accuse un surplus de $598.

La société compte près de cent actionnaires et plus de 300 membres affiliés.

Nous donnerons dans notre numéro de la semaine prochaine le rapport complet de cette importante réunion agricole.

# REOUVERTURE DE LA LEGISLATURE DE QUEBEC

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

BRILLANTE CEREMONIE

QUEBEC, 9 — Officiellement, la quatrième session de la douzième législature est ouverte. Elle l'a été cet après-midi, avec tout le cérémonial ordinaire et brillant, mais ce n'est qu'officiellement qu'elle est ouverte, car il y avait à peine, à l'ouverture de la session, un nombre suffisant de députés pour former le quorum requis pour une séance.

A trois heures exactement Son Excellence le lieutenant-gouverneur Sir François Langelier, entouré d'un brillant état-major et escorté par un détachement de hussards sous le commandement du lieutenant Percy Scott, a fait son entrée solennelle au palais législatif, dont l'on vient de rafraîchir les tapisseries rouges et dont les galeries regorgeaient de belles curieuses.

On a tenu, cette année, à faire les choses royalement et à faire de l'ouverture de la session une brillante affaire. On y a réussi. L'assistance était on ne peut plus distinguée et les toilettes très chic. Le discours du trône, lu par le lieutenant-gouverneur, est long et renferme plusieurs passages intéressants qui pourront donner lieu à un long débat. Nous y reviendrons.

DISCOURS DU TRONE

Voici le texte du discours du trône lu par le lieutenant-gouverneur :

"Honorables Messieurs du Conseil Législatif, Messieurs de l'Assemblée Législative.

"Le plaisir que tout lieutenant-gouverneur ne peut manquer d'éprouver à vous voir reprendre vos travaux parlementaires, je le ressens doublement, moi qui eus autrefois l'honneur de siéger à la chambre des députés. En effet, si votre rentrée rapporte la promesse d'une collaboration précieuse, elle évoque aussi en moi un passé dont le souvenir m'est toujours agréable.

"Comme c'est la première session qu'il m'est donné d'ouvrir depuis que je préside à l'administration de la province, je tiens à saluer tout d'abord la mémoire de mon distingué prédécesseur, l'honorable

SIR ALEXANDRE PELLETIER

après une carrière politique toute de labeur, de dévouement et d'honneur, a succombé alors qu'il était encore au service de son pays.

J'exprimerai sûrement vos sentiments en lui adressant un reconnaissant adieu avec l'hommage de nos douloureux regrets.

LA POPULATION DE LA PROVINCE

"Vous l'avez sans doute constaté avec satisfaction, les premiers rapports des recenseurs établissent que le nombre des habitants de notre province s'est considérablement accru pendant la dernière décade. De fait, Québec est, de toutes les vieilles provinces, celle où la population a le plus augmenté, et cet accroissement s'est produit non seulement dans les centres industriels et les régions de colonisation, mais même dans des comtés essentiellement agricoles et où les terres sont toutes en culture. Ces progrès sont très encourageants et ils permettent d'espérer que Québec sera avant longtemps la plus peuplée des provinces canadiennes.

LA COLONISATION

"Le défrichement du domaine public est plus actif que jamais et c'est bien l'intention de mes ministres de faire tout en leur pouvoir pour rendre plus facile la tâche que s'imposent nos pionniers.

"Le temps semble venu de mettre en valeur les immenses étendues des terres arables que nous avons dans le nord-ouest de la province.— Le département de la colonisation a déjà commencé dans le Témiscamingue la confection d'une grande artère et il se propose d'entreprendre au printemps l'ouverture, dans l'Abbitibi, d'un chemin d'environ cent dix milles le long duquel les lots seront concédés gratuitement; mais il importe surtout de relier ces deux régions aux centres de consommation et de distribution par des

LIGNES DE CHEMINS DE FER.

"Une ligne qui, par exemple, aurait son terminus sur la Baie James favoriserait grandement le développement de notre agriculture et de nos industries, tout en aidant au transport des produits que les provinces de l'Ouest exportent en Europe. Aussi mes ministres entendent-ils réclamer la construction de nouvelles voies ferrées à travers le nord de notre province.

LES BONS CHEMINS

"La loi que vous avez votée l'an dernier, relativement à la voirie rurale, produit de bons résultats. Mon gouvernement est, néanmoins, d'avis que la campagne qu'il a inaugurée en faveur du perfectionnement de nos voies de communication recevrait une impulsion nouvelle s'il venait en aide aux municipalités qui emprunteront pour améliorer leurs chemins carrossables.

"En conséquence, il vous demandera de mettre à sa disposition un crédit considérable qui lui permettra d'amortir les emprunts que contracteront les municipalités, et de contribuer au paiement des intérêts qu'ils produiront.

AGRICULTURE

"Je signale spécialement à votre attention l'œuvre de la Société Coopérative des fromageries et le succès des expériences que le département de l'Agriculture a fait effectuer pour encourager la culture du trèfle et celle des arbres fruitiers.

LES PEAGES

"Mon gouvernement est bien décidé à continuer l'abolition des péages sur les ponts et les chemins publics.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

"Les écoles techniques de Québec et de Montréal ont ouvert leurs portes l'automne dernier et tout fait prévoir qu'elles rendront de bons services à l'industrie canadienne. Deux nouvelles écoles normales seront inaugurées en septembre prochain, l'une à Joliette et l'autre à St-Hyacinthe.

"Mon gouvernement vous demandera d'augmenter de nouveau les crédits de l'instruction publique, particulièrement ceux destinés à l'encouragement de l'enseignement primaire et au relèvement du traitement des institutrices. Un amendement vous sera proposé en vue de permettre aux commissions scolaires de fournir des livres de classe à tous les enfants qui fréquentent les écoles sous leur contrôle.

"L'accroissement de la population a rendu nécessaire le remaniement de notre carte électorale.

"Un projet créant de nouvelles circonscriptions vous sera soumis.

L'HYGIENE PUBLIQUE

"Notre service sanitaire sera réorganisé dès l'été prochain. A cette fin, la province sera divisée en plusieurs districts d'inspection et un hygiéniste sera chargé d'un service dans chaque district.

"C'est aussi l'intention du gouvernement de contribuer au maintien d'hôpitaux pour le traitement des tuberculeux.

"Des arrangements ont été conclus avec la cité de Montréal au sujet de l'établissement d'une cour juvénile, et ce tribunal commencera bientôt à remplir les fonctions qui lui sont assignées.

"Vous aurez à étudier un projet de loi rendant plus expéditives et moins dispendieuses certaines poursuites civiles. Vous serez aussi appelés à légiférer sur plusieurs autres matières d'intérêt général, notamment sur le régime électoral, la procédure civile et la durée du travail dans les filatures.

LES FINANCES

"Messieurs de l'Assemblée Législative,

"Les prévisions pour le prochain exercice vous seront soumises, et je vous demanderai de les approuver. Les comptes de l'année passée vous seront distribués et vous y constaterez avec plaisir, je n'en doute pas, que les recettes ont de beaucoup excédé les dépenses.

Tout indique que les résultats de l'exercice courant seront tout aussi satisfaisants, grâce à l'augmentation du subside fédéral et à la plus-value du revenu des bois et forêts.

La balance qui reste due sur les obligations de 1882 devient exigible le premier jour de juillet prochain, et il m'est agréable de vous annoncer que mon gouvernement pourra payer cette balance, qui s'élève à près de deux millions et demi, sans avoir recours à un nouvel emprunt.

"Honorables Messieurs du Conseil Législatif, messieurs de l'Assemblée Législative,

"Les questions qui vous seront soumises sont aussi importantes que nombreuses. J'ai confiance que vous les étudierez avec soin et que vos décisions seront toutes inspirées par l'amour de la justice et le souci du bien public."

L'ORATEUR

Avant la lecture du discours les députés avaient fait le choix d'un orateur. Ce choix était fixé depuis longtemps. Proposé par le premier ministre le nom de M. Cyrille F. Delâge, député de Québec, a rallié tous les suffrages. Après la cérémonie au Conseil Législatif, ce qui doit se passer à l'Assemblée Législative, est prévu, il ne se passera rien que de très routinier. On présentera les nouveaux députés, qui sont: MM. Lastare Roy, de Lévis, et C.-E. Therrien, de Sherbrooke.

# PARLEMENT FEDERAL

(Du corr. spécial de la PATRIE)

OTTAWA, 11 — La reprise du travail parlementaire ne s'est pas faite avec l'enthousiasme attendu, après une vacance de six semaines. Au point de vue de l'assistance, la 17e séance du Parlement, date fournie par le feuilleton officiel, a été déplorable. Il y avait 67 députés, dont 37 à la droite. Sur les 30 représentants siégeant à la gauche de l'Orateur, il faut compter une dizaine de conservateurs, laissant une très faible opposition. Il est probable que les absents prolongeront leurs vacances jusqu'à lundi prochain.

Du côté du gouvernement, tous les ministres étaient à leur poste ; chez l'opposition, au premier rang, figuraient Sir Wilfrid Laurier, les honorables Charles Marcil, Jacques Bureau, Wm. Pugsley, Charles Murphy et H. R. Emmerson.

Dans les galeries, il y avait quelques spectateurs, ceux qui suivent les débats quotidiens du parlement.

Les députés ont trouvé quelque changement dans l'apparence générale de la salle des débats, causé par le renouvellement de leurs pupitres. Ces derniers datant toujours du temps de la Confédération, n'ont pas changé de forme, mais ont été recouverts d'un nouveau drap.

Au début de la séance, l'honorable R. L. Borden a déposé copie de l'arrêté en conseil nommant une commission royale pour faire une enquête générale dans l'administration Laurier. Les privilèges accordés à la commission ont été publiés dans la PATRIE lorsque le gouverneur-général a apposé sa signature sur cet important document.

Les ministres ont déposé de nombreux rapports, donnant les renseignements demandés par les députés avant l'ajournement.

CHANGEMENT IMPORTANT DANS L'ADMINISTRATION

Le Premier Ministre a présenté un bill plaçant le département des Affaires Extérieures sous sa juridiction. D'après l'ancienne loi le chef de ce département était le Secrétaire d'Etat.

Mort d'un juge.

ONEIDA, N.-Y., 11.—M. Henry-P.-Comas, juge de la Cour Suprême, est mort après quatre jours de maladie, des fièvres typhoïdes. Il était âgé de 54 ans.

## NAISSANCES

**BRUNO.**—A Montréal, le 2 courant, au No 379 rue Visitation, l'épouse de M. L. C. Bruno, imprimeur, une fille, baptisée Marie-Marguerite-Simone.

**DESROCHERS.**—A Rosemont, le 29 décembre 1911, au No 1903 rue Masson, l'épouse de M. Octave Desrochers, un fils, baptisé Joseph Octave Antonio, Roméo.

**LAFLAMME.**—A Montréal, le 29 déc. 1911, au No 8644 rue Huntley, l'épouse de M. Freddy Laflamme, un fils, baptisé Joséphat René Hector.

**ROBIN.**—A Montréal, le 28 déc. 1911, au No 181 rue Dascarriéres, l'épouse de M. E. Robin, manufacturier, un fils, baptisé Joseph Honoré Fernand.

**ROBERT.**—A River Point Rhodeland, P.E.A., au No 38 rue River, l'épouse de M. Alex Robert un fils, baptisé des prénoms de Joseph Lucien Henry.

**ROUSSE.**—A Montréal, le 1 courant, au No 326 rue Beaubien, l'épouse de J.-A Rousse, médecin, une fille, baptisée Marie Claire Yvette Emilie.

**ROY.**—A Montréal, le 27 décembre 1911, au No 1551 rue Amity, l'épouse de M. Arthur Roy un fils, baptisé Joseph Albert Armand.

**TREMBLAY.**—A Coteau du Lac le 1 courant, l'épouse de M. Denis Tremblay une fille, baptisée Marie Florine Augustine Léontine.

## DECES A MONTREAL

**ALLAIRE**, Philomène Penin, 65 ans, femme de Jos Allaire, journalier, rue Rye 101.

**BACHAND**, Michel, Charles, 60 ans, peintre, rue Champlain 2488.

**BASTIEN**, Berthe, 19 ans, enf. de Alfred Bastien, employé civil, rue Rorer 683.

**BEAUCHAMP**, Florida, 7 mois, enf. de J. B. Beauchamp, journalier, rue Sanguinet 1087.

**BENSON**, Bernard, 47 ans, remboiteur, rue Canning, 116.

**BERTHIAUME.**—En cette ville le 2 courant, à l'âge de 16 mois, est décédé Gaétan Edmond, fils de J.-B Berthiaume, de la Western Canada Flour Mills Co., 1970 St-Denis.

**BORTZ**, Norbert, 68 ans, gérant, rue St-Norbert 8.

**BLAIN**, Léna, 4 mois, enf. d'Aristide Blain, ecrivain, rue St-Ferdinand 124.

**BOUCHARD**, Jeanne, 6 ans, enfant de Joseph Bouchard, confiseur, rue Champlain, 466.

**BRENNAN**, Mary Waller, 71 ans, femme de Denis Brennan, rue St-Hubert 3201.

**BRENNES**, Michael, 62 ans, colporteur, rue St-Alexandre 11.

**BRUNELLE**, Angélina Leduc, 31 ans, femme de Avila Brunelle, wattman, rue Wurtele, 172.

**CAMIRE.**—En cette ville le 3 courant est décédée Dame Bernadette Doré, épouse de Antoine Camiré.

**CASTELLATI**, Calixte, 52 ans, hôtelier, rue Nawinerch 153.

**CORRIVEAU**, Roland, 2 ans, enfant de Georges Corriveau, contremaître, rue Lagauchetière 89 ouest.

**GAUTHIER**, Désiré 61 ans, journalier, rue St-Jean-Baptiste 16, Notre-Dame de Grâce.

**COTE**, Fernand, 4 mois, enf. de Louis Côté, plombier, rue Ontario 486 est.

**COUJA**, Wilfrid, 7 mois, enf. d'Albert Couja, cordonnier, Boulevard Rosemont, 1093.

**COURNOYER**, Théodore, 38 ans, fileur, Warren, Mass., E.U.

**CRAINE**, James, 21 ans, fils de Laurence Craine, rue Murray 77a.

**DALCOURT**, Gertrude, 1 an, enf. d'Emmanuel Dalcourt, commis rue Sheppard 41.

**DANDURAND**, Vitaline Gratton, 68 ans, femme de Ferdinand Dandurand, journalier, rue St-Dominique 1695.

**DESROSIERS**, Virginie, 2 mois, enf. de Léopold Desrosiers marchand, Ave. Hôtel de Ville 1199.

**DUFORT**, Eglantine, 9 mois, enf. de Hormisdas Dufort, charretier, rue Wolfe 233.

**FALARDEAU**, Louis, 71 ans, plâtrier, rue Châteaubriand, 1865.

**FERLAND**, Alcide, 8 ans, enfant de Alcide Ferland, peintre, rue St-Hubert 2803.

**FONTAINE**, Eulalie Dupuis, 81 ans, veuve de Jos. Fontaine, cultivateur, rue Wolfe 456.

**FORGET**, Lucien, 1 an, enf. de F.-Xavier Forget, rue Champ de Mars, 353.

**FORTIN**, Adélard, 11 mois, enf. de Jos. Fortin, charretier, rue St-Dominique 1378.

**FRIGON**, Charles Edmond, 34 ans, commis, rue Ste-Catherine 1853 est.

**GAGNON**, Delphine Lafranchise, 82 ans, veuve d'Ambroise Gagnon, ingénieur, rue Bourbonnière 408.

**GALARNEAU**, Michel, 63 ans, entrepreneur, Bois de Boulogne, Bordeaux.

**GIGUERE**, André, 2 mois, enfant de Philias Giguère, tailleur,